This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

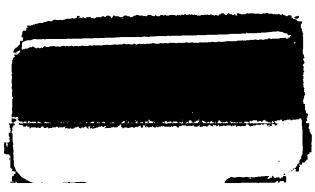

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES RELIGIEUSES

VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

LES EMPRUNTS DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE AU GREC ET AU LATIN

PAR

MAURICE VERNES

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
PRÉSIDENT DE LA SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JUN 8 1946
LIBRARY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e^

1914

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

SCIENCES RELIGIEUSES

VINGT-NEUVIÈME VOLUME

LES EMPRUNTS DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE

AU GREC ET AU LATIN

DU MÊME AUTEUR :

L'histoire des Religions, son esprit, sa méthode et ses divisions, son enseignement en France et à l'étranger; in-12, 281 pages. Paris, Ernest Leroux, 1887..... 3 50

Précis d'histoire juive, depuis les origines jusqu'à l'époque persane, avec deux cartes (I. La légende des origines; II. L'ancien royaume des Israélites; III. Les royaumes de Juda et d'Israël; IV. Les temps de la Restauration); in-12. 828 pages. Paris, Hachette, 1889 ..... 6 »

Les résultats de l'Exégèse biblique, l'histoire, la religion, la littérature; in-12, VIII et 231 pages. Paris, Ernest Leroux, 1890... 3 50

Essais bibliques. (La question du Deutéronome; — La méthode en littérature biblique; — La date de la Bible; — Travaux de G. d'Eichthal; — Populations primitives de la Palestine; — Jephté, le droit des gens et les limites d'Israël; — le Pentateuque de Lyon); in 12, XIV et 372 pages. Paris, Ernest Leroux, 1891..... 3 50

Du prétendu polythéisme des Hébreux, Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, suivi d'un Examen de l'authenticité des écrits prophétiques (I. Position des questions); II. Les sanctuaires; III. La disposition des sanctuaires : simulacres et emblèmes divins; IV. Les fêtes et les sacrifices; V. Le Contrat ou Alliance du Sinaï; VI. Le clergé : prêtres et lévites; VII. Les prophètes et le prophétisme; VIII. Les idées sur la divinité : mythologie, angélologie, démonologie; IX. Les espérances messianiques, eschatologie, le ciel, l'enfer; X. Le polythéisme étranger; XI. Conclusions; 2 volumes in-8 de 415 et 416 pages, formant les tomes II et III de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses. Paris, Leroux, 1891..... 15 »

Histoire sociale des Religions, tome I[er]. Les religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social (judaïsme, christianisme, religion gréco-romaine, islam, catholicisme, protestantisme); in-8, 539 pages. Paris, Giard et Brière, 1911..... 10 »

Histoire sociale des Religions, *sous presse*, tome II. La religion chrétienne dans ses rapports avec les sciences et la philosophie (le XVIII[e] siècle, la Révolution française, l'Etat laïque, la Science contre l'Eglise, la crise de la foi, la crise du rationalisme).

LES

EMPRUNTS DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE

AU GREC ET AU LATIN

PAR

MAURICE VERNES

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
PRÉSIDENT DE LA SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1914

1Dc

BS 1185
V 4

AVIS

Nos recherches sur les emprunts faits par le vocabulaire de la Bible hébraïque aux langues occidentales, spécialement au grec, datent de l'année 1895. Nous avions constitué dès ce moment un répertoire portant sur l'ensemble du dictionnaire, y compris les parties araméennes ou chaldéennes.

Nous avions entrepris en 1897 une redaction portant sur un certain nombre de mots choisis. Puis, nous avions dressé à nouveau un répertoire d'ensemble sous forme de fiches distribuées selon l'ordre alphabétique.

Depuis douze ans, nous avons complété et corrigé nos résultats en tenant compte des modifications profondes qui se sont produites dans la lexicographie hébraïque et dont un simple coup d'œil jeté sur les dernières éditions du Gesenius (1) *permet d'apprécier l'importance.*

Maintenant que la poussée babylonienne — ou panbabylonienne — s'est manifestée dans toute son ampleur, nous pensons le moment venu de soumettre nos propositions à l'examen des philologues et des historiens ; nous osons croire qu'ils pourront s'intéresser à une ambition beaucoup plus modeste, qui consiste à noter exactement les influences exercées par les civilisations de l'occident sur le vocabulaire des écrivains bibliques.

Soisy-sous-Etiolles, 25 septembre 1912.

(1) Wilhelm Gesenius' hebraeisches und aramaeisches Woerterbuch ueber das Alte Testament. Huit éditions se sont succédé de 1878 à 1910.

M291724

RÈGLES DE TRANSCRIPTION DE L'HÉBREU EN FRANCAIS

---

aleph (א) est rendu par l'esprit doux du grec (᾽).
beth (ב) est rendu par la lettre **b**.
guimel (ג) est rendu par **g**, toujours dur.
daleth (ד) est rendu par **d.**
hé (ה) est rendu par **h**.
vav (ו) est rendu par **v**.
zaïn (ז) est rendu par **z.**
heth (ח) est rendu par le χ grec.
teth (ט) est rendu par le θ grec.
iod (י) est rendu par **i** ou par **y**.
kaph (כ) est rendu par **k.**
lamed (ל) est rendu par **l.**
mem (מ) est rendu par **m**.
nun (נ) est rendu par **n.**
samech (ס) est rendu par le ξ grec.
aïn (ע) est rendu par l'esprit rude du grec (᾽).
pé, phé (פ, פּ) sont rendus par **p, ph.**
tsadé (צ) est rendu par **ç**.
qoph (ק) est rendu par **q.**
resh (ר) est rendu par **r**.
sin, shin (שׂ, שׁ) sont rendus par **s**, **sh.**
tau (ת) est rendu par **t.**

LES EMPRUNTS DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE

AU GREC ET AU LATIN

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

On a consacré, depuis une trentaine d'années, des travaux d'un réel intérêt à la recherche des influences exercées par la civilisation orientale sur la Grèce. Dans cet ordre d'idées et au point de vue spécial de la philologie, nous citerons l'ouvrage de H. Lewy, *Die Semitischen Fremdwörter im Griechischen* (1). Mais on a négligé, d'une façon presque systématique, une autre face du problème des relations linguistiques entre populations helléniques et populations sémitiques, à savoir la recherche des emprunts faits par l'hébreu au grec. C'est cette lacune que nous nous sommes proposé de combler en faisant porter notre effort sur l'ensemble des livres bibliques; et là où nos prédécesseurs n'avaient proposé qu'une trentaine de rapprochements tout au plus, nous sommes à même d'en proposer environ trois cent soixante, soit dix ou douze fois davantage.

Et cela, nous tenons à le dire dès le début de cet ouvrage, en prenant simplement acte des positions nouvelles aux-

(1) Berlin, 1895.

quelles les résultats obtenus par la critique sur le domaine de la littérature biblique obligent les hébraïsants.

Non seulement l'hébreu biblique n'est plus la plus ancienne des langues littéraires du bassin méditerranéen, dominant la langue grecque par son antiquité incontestée; mais écrasé, à droite comme à gauche, par les monuments littéraires de l'Egypte et de la Babylonie, il ne nous offre, en troisième lieu, que des documents de date plus basse que la littérature grecque, des documents s'espaçant du VIII^e^ au II^e^ siècle avant notre ère, tandis que la Grèce remonte au X^e^ siècle.

Il résulte de nos recherches que l'hébreu dit classique lui-même n'a pas échappé aux influences de la Grèce; il en sera de même, à plus forte raison, des livres dont on peut rapporter la composition à l'époque des conquêtes d'Alexandre et de l'établissement des dynasties helléniques de l'Egypte et de la Syrie.

Commençons par déterminer les conditions de cette seconde série.

I

L'influence grecque en Judée après les conquêtes d'Alexandre.

Voici comment le plus autorisé des historiens modernes du judaïsme, H. Grætz, apprécie l'action exercée sur l'Asie occidentale par la conquête grecque : « Le grandiose projet qu'avait conçu Alexandre, de fusionner l'Orient et l'Occident, se développa par la force des choses entre les mains de ses successeurs. La Judée se trouva ainsi enserrée de toutes parts dans une population hellénique. Le grec y devint naturellement la langue dominante, même chez les indigènes; grecques y furent les mœurs, — même les mauvaises. Toutefois la Judée elle-même resta, pour un temps, à l'abri

de cette influence. Entre la frivolité de l'une des races et la gravité de l'autre, il ne pouvait guère y avoir d'attraction mutuelle. Toutefois, des mots de la langue grecque qui se parlaient dans le voisinage, frappaient souvent les oreilles et pénétrèrent peu à peu dans le langage usuel des Judéens (1) ».

L'opposition entre le génie des deux races n'excluait pas un sentiment de curiosité, très vif chez les hautes classes de la société jérusalémite, que l'on voit s'ouvrir avec empressement aux mœurs et aux idées de la Grèce. La pénétration de l'hellénisme dans la vieille cité de David et de Salomon fut telle que, comme on le sait, les noms même des chefs du sacerdoce, des grands-prêtres, ne nous sont parvenus qu'en grec pour une partie de la période qui nous occupe. M. Grætz l'accorde quand il écrit encore que « les Judéens, au moins ceux de Jérusalem, sentaient leurs idées s'élargir au contact des Grecs et voyaient les choses de la vie d'un autre œil qu'ils ne faisaient précédemment dans leur petite sphère » (2).

Dans une excellente monographie, parue en 1884 et intitulée *Les mots grecs dans le livre biblique de Daniel* (3), mon regretté collègue à l'Ecole pratique des Hautes Études, H. Derenbourg s'est, à son tour, exprimé comme il suit : « La conquête d'Alexandre en 332 avant J.-C. rendit prépondérante l'influence grecque en Palestine. La grammaire hébraïque opposa à la domination macédonienne son inflexible résistance, comme précédemment elle l'avait opposée à la domination persane. Mais le vocabulaire recueillit un petit nombre de termes étrangers, importés avec des conceptions nouvelles qui n'avaient point d'équivalents dans

(1) *Histoire des Juifs*, traduite de l'allemand par Wogue, tome II, Paris 1884, p. 57. — Réserves à faire sur le point de vue de l'auteur, qui s'efforce à défendre ses coreligionnaires.

(2) Ouvrage cité p. 64.

(3) Dans les *Mélanges Graux*, Recueil de travaux d'érudition classique; Paris, 1884, p. 235-244. Traduction anglaise dans la revue *Hebraica*, vol. IV, n° 1, octobre 1887.

la langue nationale. C'est la part, pour faible qu'elle soit, des éléments grecs dans le livre de Daniel, que je veux essayer de dégager ou de délimiter (1). » — « La date et le lieu de la composition du livre de Daniel, poursuivait-il, sont fixés avec une certitude absolue ; c'est un écrit palestinien, de 169 ou 168 avant l'ère chrétienne. Comme dans Esdras, deux idiomes y alternent, l'hébreu et le dialecte araméen, qu'on a accoutumé d'appeler le chaldéen biblique. »

« Peut-être, remarque M. Derenbourg à la fin de son mémoire, aurait-on pu étendre le terrain de ces minutieuses investigations à tout l'Ancien Testament en remontant le courant depuis *Daniel*, le plus jeune de tous les livres qui ont été admis dans le canon, jusqu'aux plus anciens documents comme le chant de Débora, quelques fragments de la *Genèse* et un petit choix de Psaumes. La récolte des mots grecs fût devenue de plus en plus mince et aurait fini par être tout à fait nulle, à mesure qu'on les eût recherchés au milieu d'un hébraïsme plus parfait et plus archaïque. On n'en serait pas moins étonné, croyons-nous, des surprises auxquelles conduiraient de telles recherches menées de sang-froid, sans crainte des conclusions, avec une sereine et implacable impartialité » (2). Nous prendrions volontiers ces derniers mots comme expression des intentions qui nous ont guidé nous-même au cours des longues, délicates et laborieuses recherches, dont nous entreprenons de livrer au public les résultats (3).

(1) M. Derenbourg a proposé des rapprochements avec une vingtaine de mots, que l'on retrouvera à leur place au cours de notre discussion.

(2) Ouvrage cité, p. 243.

(3) Nous avons laissé en dehors de nos recherches les noms propres de personnes et de lieux dépendant des mots proposés, qui pourraient suggérer d'intéressants rapprochements, mais sur lesquels il faudrait se garder de faire fond en les rapportant aux époques prétendues où les placent les écrits bibliques.

II

Emprunts à l'Occident avant les conquêtes d'Alexandre.

La recherche de termes empruntés par l'hébreu au vocabulaire grec pouvait paraître dépourvue d'objet précis et surtout de méthode, tant qu'on en restait aux notions traditionnelles sur la composition et la date des livres bibliques. Ceux-ci, de la *Genèse* et de *Job* jusqu'à la prophétie de *Malachie*, s'espaçaient du xv^e^ au v^e^ siècle avant notre ère, par conséquent appartenaient à une époque antérieure aux influences directes de la Grèce. Et cependant, de singuliers rapprochements s'imposaient, que M. Renan a eu la loyauté de reconnaître dans son *Histoire du peuple d'Israël*. Il est vrai que l'explication qu'il propose pour justifier l'introduction de mots grecs dans le dictionnaire hébreu soulève d'invincibles objections et ne fait que déplacer la difficulté. Les Philistins, d'après lui, auraient servi d'intermédiaires, ou mieux, les termes qui nous paraissent empruntés au grec et même au latin, leur appartenaient à eux-mêmes. « Beaucoup de mots philistins, dit Renan, furent sans doute introduits dans l'hébreu à l'époque de David. La langue des Philistins était... un dialecte pélasgique, inclinant tantôt vers l'hellénique, tantôt vers le latin. Nous sommes portés à croire que c'est à cette influence profonde des Philistins sur Israël, vers mille ans avant Jésus-Christ, qu'il faut rapporter l'introduction dans la langue hébraïque de ces mots d'apparence grecque et latine, désignant presque tous des choses militaires ou exotiques, qui se trouvent dans les textes les plus anciens. Tels sont *prbr* ou *prbl*, où je crois reconnaître le mot *peribolos*, le circuit des fortifications d'une ville, la banlieue; *mekéra* équivalent à *machæra*, épée; peut-être *mekona* qui serait *machina*; *liska*, qui a tout à fait le sens de *lesché*; *captor*, qui rappelle *capitul*, chapiteau, et surtout

ce singulier mot *pellex*, avec le sens de courtisane, qui a fait partie des langues sémitiques dès une époque très reculée (1). »

Signalons enfin l'accord de Renan et de Reuss à reconnaître dans les Chérubins ou Keroubs qui jouent un si grand rôle dans la Bible, les griffons (γρυπές) de la mythologie orientale. « Les *Krubim*, dit le premier, que Dieu, suivant le récit de la Genèse, fait habiter à l'orient du paradis pour en garder l'entrée, sont très probablement les griffons (Krub = γρυπ), gardiens des trésors et des monts aurifères dans tous les mythes ariens (2). » M. Reuss dit de son côté : « Les Keroubs (de la Genèse) ne sont ni des anges ni des éclairs. Nous devons y voir des êtres fantastiques, tels que les traditions recueillies en Orient par les auteurs classiques les plaçaient dans les contrées septentrionales pour y garder l'or... Leur nom même rappelle celui des griffons, sous lequel ils sont connus dans la littérature grecque et latine (3). »

Ainsi donc, — et nous pouvons déjà proposer cette distinction essentiellement pratique —, deux cas se présentent pour justifier la présence de termes visiblement ou très probablement empruntés au grec dans les livres bibliques. Ou bien les livres en question peuvent, d'après l'ensemble de leurs caractères littéraires, être rapportés à l'époque contemporaine des conquêtes d'Alexandre et aux époques suivantes (seconde moitié du IV^e^ siècle avant notre ère, III^e^ siècle, première moitié du II^e^ siècle), et alors l'emprunt ne souffre pas de difficulté. Ou bien ces livres sont tenus pour être de rédaction plus ancienne, pour appartenir, en remontant l'ordre des temps, à la période pré-hellénique ou persane, aux temps dits de la captivité de Babylone et à l'époque contemporaine des anciens royaumes de Juda et d'Israël, et dans ce cas, nous serons amenés à supposer, soit un remaniement de textes au temps de la domination grecque, soit une pénétra-

(1) Ouvrage cité, t. II, p. 32-33.
(2) Histoire des langues sémitiques, 4^me^ édition, p. 487.
(3) L'Histoire sainte et la Loi, t. I^er^, p. 299.

tion par voie de communications commerciales et d'échanges internationaux. La civilisation grecque a envahi la Méditerranée orientale de trop bonne heure pour qu'on soit en droit de s'étonner de voir des termes techniques et quelques mots communs usuels s'introduire à Jérusalem par les ports de la Palestine dès le VIII[e] siècle avant notre ère et dans les temps qui suivent. Quant au latin, nous userons de la plus grande réserve; mais nous devons admettre qu'à partir des démêlés du roi de Syrie Antiochus le Grand avec les Romains, la Judée était suffisamment informée en ce qui touchait les traits essentiels de la civilisation latine. Pour les époques antérieures, quelques termes ont pu parvenir à Jérusalem par la même voie maritime qu'avaient suivie les apports grecs pour les temps qui précèdent les conquêtes d'Alexandre. Telles sont les corrections que nous apporterons à la très ingénieuse hypothèse de Renan.

Ainsi, pour les livres de la Bible hébraïque de composition antérieure aux conquêtes d'Alexandre, possibilité d'introduction de termes du vocabulaire hellénique soit par remaniement, soit par voie commerciale ou, si l'on préfère, par information. Pour les livres de la période grecque, toutes facilités. D'autre part, en ce qui touche les termes où l'influence latine paraîtra devoir être reconnue, facilités relatives d'introduction dès le début du II[e] siècle avant notre ère, et simple possibilité pour les époques antérieures, ce qui, étant donnée la date de la plupart des livres bibliques, restreint singulièrement notre horizon. C'est, en effet, le grec et l'influence hellénique qui nous semblent devoir être considérés avant tout, et c'est sur ce point que doit se concentrer notre effort. Le latin ne jouera ici que le rôle d'un appoint secondaire.

III

De la date des livres de la Bible.

L'aspect de la littérature de l'Ancien Testament a été complètement modifié par les travaux d'exégèse accomplis au cours du XIX^e^ siècle. On peut à cet égard consulter les *Introductions à l'Ancien Testament*, dont les éditions se succèdent rapidement dans l'Allemagne protestante (1).

Un premier fait, de la plus haute importance, c'est qu'il n'est pas un seul des livres contenus dans la troisième section du canon de la Bible hébraïque, celle des Ketoubim ou Hagiographes, dont des savants considérables n'aient été amenés à fixer la date de composition à l'époque d'Alexandre et de ses successeurs.

Signalons d'abord le livre de *Daniel*, en partie araméen, que la quasi-unanimité des critiques rapporte aux environs de 165 avant J.-C.

Puis, le livre d'*Esdras*, en partie araméen, et le livre de *Néhémie*, qui peuvent dater du III^e^ siècle avant notre ère.

Les deux livres des *Chroniques* ou *Paralipomènes* ne paraissent pas avoir reçu leur forme avant cette même date du III^e^ siècle. Celui d'*Esther* pas davantage.

Le livre de l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques* présentent des aramaïsmes indiquant l'époque récente de leur composition, III^e^ siècle approximativement, peut-être le second.

Dans le livre des *Psaumes*, quelques-uns reconnaissent un petit nombre de compositions anciennes noyées dans des poésies des IV^e^, III^e^ et II^e^ siècles avant notre ère. M. Reuss, en particulier, admet l'existence de psaumes contemporains des princes Macchabées et postérieurs au livre de *Daniel*.

(1) Un des manuels de l'usage le plus commode est celui de Cornill, *Einleitung in das Alte Testament*.

Le livre des *Proverbes* renferme des morceaux de provenance et de dates diverses, dont la rédaction dernière semble appartenir à l'époque de la domination grecque. Les livres de *Job*, de *Ruth* et les *Lamentations* dites de Jérémie, malgré le mérite de leur forme, sont suspects, aux yeux de beaucoup, d'origine récente, c'est-à-dire sont tenus pour contemporains de la conquête d'Alexandre ou pour composés ultérieurement.

La présence avérée de termes grecs, et éventuellement de termes empruntés au latin, sera de nature à contrôler et à confirmer le jugement qu'il convient de porter sur la date de composition de ces treize écrits.

Dans la deuxième partie du canon hébreu, celle des Nebîim ou Prophètes, la seconde section est formée par la réunion de trois écrits considérables, *Isaïe*, *Jérémie*, *Ezéchiel* et du rouleau des *Douze petits prophètes*. M. Reuss défend leur authenticité générale, mais en découpant leur contenu et en le distribuant sur plusieurs siècles, notamment en ce qui touche *Isaïe*. Les récents commentateurs ont dépecé *Jérémie* et émis des doutes sur l'antiquité de *Joël*, de *Jonas* et des derniers chapitres de *Zacharie* (IX à XIV). La Bible de Kautzsch, pourtant d'allures semi-conservatrices, déclare qu'on peut tenir le deutéro et le trito-*Zacharie* pour datant du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère. En somme, dans la deuxième partie du canon de la Bible hébraïque, on peut soupçonner comme composées ou modifiées à l'époque de la domination grecque, certaines parties d'*Isaïe*, les livres de *Joël*, d'*Abdias*, de *Jonas* et les derniers chapitres de *Zacharie*. J'ai moi-même développé une thèse, d'après laquelle la composition des quinze écrits prophétiques doit être rapportée à l'époque post-exilienne, notamment à la période de la domination grecque (1) et l'un de mes élèves, M. Ed. Dujardin, l'a confirmée par l'étude spéciale des prophéties d'*Habacuc*,

(1) *Du prétendu polythéisme des Hébreux*, suivi d'un Examen de l'authenticité des écrits prophétiques, 2 vol., Paris, 1891.

de *Sophonie*, d'*Aggée*, de *Zacharie* et de *Malachie*, dont il fait les prédécesseurs immédiats de Daniel (1). Pour les différents écrits faisant partie des *Prophetae posteriores*, la présence de termes grecs sera un indice de grande utilité pour préciser la date de composition.

Dans la première section des Prophètes, à savoir les écrits historiques rangés sous la rubrique *Prophetae priores* (livres de *Josué*, des *Juges*, 1 et 2 *Samuel*, 1 et 2 *Rois*), des remaniements sont probables, notamment en ce qui concerne l'épopée des prophètes Samuel, Élie et Elisée et l'insertion de morceaux poétiques, dont quelques-uns se retrouvent dans le recueil des *Psaumes*.

La date de la composition du *Pentateuque* lui-même (plus exactement de l'Hexateuque) continue à être très discutée. Pour parler avec plus de précision, le travail final d'assemblage et de rédaction semble devoir être reporté à l'époque post-exilienne, v^e^ ou peut-être IV^e^ siècle avant notre ère; mais, quant aux morceaux ou documents primitifs, leur origine est contestable : document Jéhoviste, document Elohiste, Jéhoviste et Elohiste mêlés, document deutéronomique, document sacerdotal. Qui dira, par exemple, quand a été rédigé le récit fameux de la chute du premier couple dans le jardin d'Eden? Enfin les morceaux poétiques insérés au texte et que beaucoup tiennent pour très antiques, sont considérés par moi comme de basse date, et un érudit d'origine israélite, le regretté Is. Loeb, s'est rallié à mon opinion (2). Ici encore, la présence de mots empruntés au grec pourra servir à contrôler utilement les résultats obtenus par d'autres voies.

(1) *Les prédécesseurs de Daniel*, Paris, 1908.

(2) Voir nos *Essais bibliques*, Paris, 1891, p. 163 et suiv.; notre étude sur le *Cantique de Débora*, traduction et commentaire, dans la *Revue des Études juives*, 1892 et *La littérature des pauvres dans la Bible*, par Isidore Loeb, Paris, 1892.

IV

Phases récentes de la lexicographie hébraïque.

Bien que la recherche des infiltrations grecques semble indiquée pour la presque totalité des livres bibliques, où elles ont pu pénétrer de plain-pied ou par voie indirecte et subreptice, il s'en faut que les lexicographes se soient engagés dans cette voie ; tout au contraire, ils ont opposé jusqu'ici une sorte de fin de non recevoir aux tentatives faites pour assigner une provenance grecque à un certain nombre de vocables de l'hébreu biblique et ont préféré, contrairement à l'évidence, retourner les rapports et recourir au procédé désespéré qui assignait une origine hébraïque à des mots authentiquement grecs; nous en donnerons quelques spécimens. Le lexique biblique ne doit, selon toute une école d'hébraïsants, renfermer que des mots d'origine sémitique et, sur les traces des Massorètes, on a proscrit avec acharnement l'hypothèse de termes empruntés à l'hellénisme. On aurait dû cependant se souvenir de la bévue commise à l'égard du livre de *Daniel*, où l'assemblage, pourtant significatif, des trois mots grecs *cithare*, *psaltérion* et *symphonie* n'avait pas réussi à dessiller les yeux d'exégètes, obstinés à placer la rédaction du livre en question au VI^e^ siècle avant notre ère. Aujourd'hui, la présence de ces mots est alléguée par tous comme un argument décisif en faveur de la modernité de *Daniel*.

On ne voudrait pas prétendre que la lexicologie biblique soit encore dominée par la vieille idée théologique de l'hébreu langue mère de tous les dialectes humains ; néanmoins on en peut signaler quelque survivance dans l'effort fait pour restreindre à l'aire des dialectes sémitiques l'explication et l'étymologie des termes de la langue hébraïque, et il est permis de dire que, malgré ses incontestables mérites, le dic-

tionnaire n'a suivi que de loin le mouvement des études littéraires et ne s'est pas renouvelé du même pas que celles-ci.

Quand nous avons commencé à nous occuper d'études bibliques, le dictionnaire hébreu offrait en une sévère ordonnance le groupement systématique des mots par familles rattachées à des verbes radicaux, généralement trilittères. Le sens de chaque mot était invariablement justifié par sa dérivation du verbe, dont il était tiré par voie régulière. Quand on y regardait de plus près, on s'apercevait que, à défaut de racines hébraïques, l'explication était généralement empruntée à l'arabe, langue beaucoup plus jeune et au sein de laquelle l'afflux de termes étrangers, persans et grecs notamment, est considérable.

Une révolution s'est produite dans les dernières années. L'arabe est évincé de son rôle prépondérant et cède la place à l'assyrien ; cela est assurément un progrès, mais un si brusque changement de front ne peut être accepté qu'avec de formelles réserves. Demander à l'assyrien l'étymologie et le sens des mots hébreux, c'est un peu comme si l'on expliquait les langues romanes non par le latin leur auteur commun, mais par le grec, qui est un cousin, développé dans un milieu fort différent. Les rapprochements proposés doivent être soumis à une sévère vérification.

D'ailleurs je reconnais que, d'édition en édition, le dictionnaire se débarrasse de plus en plus de ses allures dogmatiques. Les marques d'hésitation, les signes de doute s'y multiplient. Les racines fictives ont disparu en partie ; l'on y distingue plus volontiers les verbes et les substantifs homonymes, jadis confondus dans les mêmes articles.

Voici comment nous procéderons nous-même. Nous faisons usage comme texte de l'édition de la Bible hébraïque donnée par R. Kittel (1), la première qui contienne une annotation critique complète. Nous faisons usage comme lexique de la 15e édition du dictionnaire manuel hébreu et

(1) Leipzig, 1905-1906.

araméen de Gesenius, remaniée par Frants Buhl (1), que nous confronterons, quand il y aura lieu, avec les éditions antérieures ou avec d'autres dictionnaires (2). Enfin, comme contrôle de nos propositions relatives à la présence de termes grecs, nous citerons les textes de la version grecque dite des Septante et du Nouveau Testament (3). Comme traduction moderne, nous usons volontiers de la version allemande de Kautzsch, dont il est inutile de faire l'éloge et qui est la première en date des traductions vraiment scientifiques de la Bible (4). Comme concordance, nous faisons usage du précieux répertoire de S. Mandelkern (5).

(1) Leipzig, 1910 (H. und A. Handwörterbuch ueber das A. T.).

(2) Notamment avec le Lexicon de J. Cocceius, Amsterdam, 1669, le Lexicon de Winer, 4e édition, Leipzig, 1828, le Handwoerterbuch ueber das Alte Testament de Gesenius, 8e édition, Leipzig, 1878 et 12e édition, Leipzig, 1875, et avec le Thesaurus de Gesenius, 2e édition, Lipsiae, 1835-1853.

(3) Voyez le Lexicon graeco-latinum in libros Novi Testamenti de C. L. W. Grimm, 2e édition, Leipzig, 1879.

(4) Die heilige Schrift des Alten Testaments, 2e édition, Fribourg en Brisgau et Leipzig, 1896.

(5) Veteris Testamenti Concordantiae hebraïcae atque chaldaïcae, etc. Leipzig, 1896.

V

Tables de transcription de l'hébreu en français.

Alphabet hébreu.		Alphabet grec.	Alphabet latin.	Alphabet français.	Transcription.
(Aleph)	א	α	a	a	' (esprit doux du grec)
(Beth)	ב	β	b	b	b
(Guimel)	ג	γ	g	g	g (gu
(Daleth)	ד	δ	d	d	d
(Hé)	ה	ε	e	e	h
(Vav)	ו	(digamma)	f, v	f, v	v
(Zaïn)	ז	ζ		z	z
(Heth)	ח	῾	h	h	χ (grec)
(Teth)	ט	θ			θ (grec)
(Iod)	י	ι	i, j	i, j	i, y
(Kaph)	כ	κ	c	k, c	k
(Lamed)	ל	λ	l	l	l
(Mem)	מ	μ	m	m	m
(Nun)	נ	ν	n	n	n
(Samech)	ס	ξ			ξ (grec, s doux)
(Aïn)	ע	ο	o	o	῾ (esprit rude du grec)
(Pé, phé)	פ, ף	π	p	p	p, ph
(Tsadé)	צ	(Sampi)			ç (ts)
(Qoph)	ק	(Koppa)	q	q	q
(Resh)	ר	ρ	r	r	r
(Sin, Shin)	שׂ, שׁ	σ	s	s	s, sh (s, sch)
(Tau)	ת	τ	t	t	t

On remarquera que nous avons emprunté cinq signes au grec, l'esprit doux pour rendre le *'aleph*, l'esprit rude pour rendre le *'aïn*, le χ pour rendre le *heth*, le θ pour rendre le *teth* et le ξ pour rendre le *samech* ; cette dernière lettre devra se prononcer comme un s doux, c avec cédille (ç) représentant le *tsadé*, c'est-à-dire l's dur, l's ordinaire et sh représentant la double valeur *sin* et *shin*. Le g sera toujours dur.

CHAPITRE II

LES EMPRUNTS AU GREC ET AU LATIN

Exposé méthodique des emprunts selon l'ordre du dictionnaire hébreu.

I

Les mots placés sous le aleph.

1. אַבְנֵט, 'abnèθ, ceinture.

Le mot ceinture s'exprime dans l'hébreu biblique par une série de termes, notamment אֵזוֹר, 'èzôr et חֲגוֹר, χagôr. Mais les textes législatifs (document sacerdotal du Pentateuque) nous mettent huit fois en présence d'un terme spécial, désignant la ceinture des prêtres (Exode XXVIII, 4, 39, 40; XXIX, 9; XXXIX, 29; Lévitique, VIII, 7, 13; XVI, 4). Ce terme se rencontre pour la neuvième et dernière fois dans une diatribe contre Sebna, préfet du palais, avec le même sens de ceinture d'apparat (Isaïe, XXII, 21).

Le Thesaurus de Gesenius (1835) rattache אַבְנֵט à une racine בָּנַט, qu'il déclare inusitée dans les langues sémitiques; il penche, dans l'insuffisance des explications proposées, pour une origine persane du mot, à savoir band, comparez l'allemand band. Gesenius 15 (1910) se tient sur la plus grande réserve.

La Vulgate a rendu אַבְנֵט dans les textes sacerdotaux par

balteus, qui signifie ceinture, ceinturon, baudrier. Ce mot correspond exactement à l'hébreu 'abnèθ, si l'on considère 'a comme voyelle d'appui (cf. la prononciation populaire *estatue* pour statue) ; les radicales hébraïques b n θ répondent aux consonnes du mot latin b l t. Le terme est d'une incontestable latinité à l'époque classique.

L'emprunt au latin peut s'expliquer dans des textes d'un caractère technique tels que ceux du Document sacerdotal ; cet emprunt pourrait être assez ancien (IIIe siècle avant notre ère ou même IVe siècle). Il ne sera pas beaucoup plus difficile à justifier dans le texte d'Isaïe, en raison du caractère d'anthologie de ce recueil, qui contient tant d'éléments récents ou remaniés.

Nous proposons donc le rapprochement *'abnèθ* = *balt*-eus.

2. אַבְרֵךְ, 'abrèk, sens douteux.

Quand le Pharaon fait rendre à Joseph des honneurs quasi royaux, les hérauts crient devant son char : 'abrèk ! (Genèse, XLI, 43). On a cherché à expliquer ce terme tantôt par l'hébreu (bârak), tantôt par un terme étranger, de préférence égyptien ; aucune de ces explications n'a été généralement adoptée. Plusieurs traductions proposent : Attention ! Prosternez-vous ! La traduction de Kautzsch se borne à reproduire l'hébreu.

Nous signalons la ressemblance du mot 'abrèk avec le grec ἀλαβάρχης (en latin *arabarches*), désignation d'une haute fonction occupée par les Juifs sous les souverains Ptolémées. On aurait donc crié devant Joseph : Alabarque !

Le rapprochement au point de vue linguistique s'établit ainsi : l'hébreu a laissé tomber la seconde syllabe du mot grec et conservé les autres éléments, *'abrèk*, ἀ(λα)βάρχ-ης.

3. אֲגוֹרָה, 'agourâh, petite pièce.

Le grand prêtre Héli est averti de la décadence prochaine de la famille sacerdotale dont il est le chef ; ses descendants en seront réduits à mendier une *petite pièce* d'argent auprès

du clergé qui les aura évincés (1 Samuel, II, 36). Le terme 'agourâh continue d'être rebelle à toute explication ; nous proposons d'y voir une déformation du mot grec ἀργύριον, qui signifie pièce d'argent et appartient à la bonne grécité (Hérodote, Xénophon, Platon). L'écrivain hébreu a pu être familiarisé de bonne heure avec cette expression, qui devait être comprise dans les villes maritimes de Palestine et à Jérusalem dès avant les conquêtes d'Alexandre ; mais, la prenant au sens de *pièce monnayée*, il n'a pas évité le pléonasme *pièce d'argent en argent*, אֲגוֹרַת כֶּסֶף, 'agourat kéξéph.

ἀργύριον a donné 'agourâh par la chute du premier ρ, en conservant les autres éléments du mot.

4. אַגָּן, 'aggân, bassin, coupe.

Ce terme n'apparaît qu'en trois passages : à Exode, XXIV, 6, lors de la conclusion de l'alliance, appartenant au document JE, avec le sens de bassin destiné à recevoir le sang des aspersions ; à Isaïe, XXII, 24, dans la diatribe contre Sebna et à Cantique VII, 3 dans la description des charmes de l'amante, avec ce même sens de bassin ou de coupe. Gesenius 15 propose une étymologie assyrienne et indique un rapprochement avec l'égyptien. Nous sommes frappé, pour notre part, de l'identité de ce mot, substitué à l'usuel כִּיּוֹר, kiyôr, avec le terme grec, de même sens, ἀγγεῖον appartenant à la langue d'Hérodote, Thucydide et Platon.

'aggân s'ajuste exactement à ἀγγεῖον.

Il est très intéressant de constater que le terme grec est employé dans le Nouveau Testament : il était donc familier aux gens de Palestine. Ainsi à Matthieu XIII, 48 : On recueille dans des *bassins*, ἄγγη, ce qu'il y a de bon dans les filets de pêche.

Les deux passages d'Isaïe et du Cantique, où se trouve le terme ἀγγεῖον, ne semblent pas de nature à revendiquer une très haute antiquité ; on ne s'étonnera donc pas outre mesure dans ces deux ouvrages de la présence d'un mot

emprunté au grec (IVe ou IIIe siècle avant notre ère) ; en revanche, la présence de ce même terme dans une page considérée comme faisant partie d'un des plus anciens documents du Pentateuque, est de nature à faire suspecter son antiquité ou son intégrité.

5. אָגַר, 'âgar, recueillir, faire des provisions.

Ce terme n'apparaît qu'en trois places, où il se substitue à des mots d'usage constant, tels que אָסַף, 'âξaph, entasser, récolter, recueillir et d'autres, à savoir à Deutéronome XXVIII, 39, dans un grand discours d'avertissement de Moïse et deux fois aux Proverbes, VI, 8 et X, 5. Il pourrait fort bien n'être pas autre que le terme grec, parfaitement attesté dès les époques anciennes (écrits homériques, etc.), ἀγείρω, qui a le même sens de recueillir, faire des provisions.

'âgar répond exactement à ἀγείρω.

Les textes oratoires de la dernière partie du Deutéronome ne peuvent pas, on le sait, prétendre à une rédaction très ancienne; néanmoins la présence de ce mot étranger serait l'indication d'une mise par écrit ou d'un remaniement, datant vraisemblablement du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère. Pour les Proverbes, l'emprunt au grec ne soulève aucune difficulté, les cas en étant fréquents, comme on le verra par la suite.

6. אַגַּרְטָל, 'agarθâl, bassin, corbeille.

Ce terme employé uniquement à Esdras I, 9 (deux fois dans le même verset) désigne des bassins provenant du temple de Jérusalem et remis par Cyrus aux Juifs reprenant le chemin de la mère patrie. Il se retrouve en grec, κάρταλος, avec le sens de corbeille, mais à une date assez basse pour que le mot semble avoir été emprunté par les Grecs tout d'abord à une langue orientale et avoir passé ultérieurement dans l'hébreu. Il est intéressant de constater que καρτάλος est connu des Septante et leur sert à traduire soit

doud, soit θένέ'; 'agarθâl, en passant du grec à l'hébreu, s'est muni d'un a prosthétique.

7. אַדַרְכֹן, 'adarkôn, darique.

Ce terme se trouve employé à 1 Chroniques XXIX, 7 où David reçoit des chefs israélites des *dariques* —, pièces frappées en l'honneur du roi perse Darius, lequel ne devait venir au monde que cinq siècles plus tard, — pour la construction du temple de Jérusalem, et à Esdras VIII, 27 où le personnage de même nom remet des coupes valant *mille dariques* à des prêtres chargés de veiller sur les trésors ramenés de Babylone. Il est emprunté au grec δαρεικός (όν).

'adarkôn répond exactement à δαρεικόν en tenant compte de l'a prosthétique, d'accord avec la prononciation populaire *estatue* pour statue.

8. אֵזוֹב, 'èzôb, hysope.

Un assez grand nombre de noms désignant des plantes ou substances aromatiques se retrouvent en hébreu et dans d'autres dialectes orientaux ainsi que dans la langue grecque. Dans certains cas on pourrait rechercher si la forme adoptée par l'hébreu a subi l'influence du grec, sans que lui-même doive être tenu pour primitif; mais, dans bien des cas, la connaissance de ces plantes ou substances semble n'être venue aux gens de Jérusalem que par l'intermédiaire des voyageurs grecs. Tel est sans doute le cas pour l'hysope, citée au Document sacerdotal (huit fois), aux Rois (une fois), aux Psaumes (une fois). Le mot ὕσσωπος est attesté dans la littérature grecque à partir de l'an 150 avant notre ère.

9. אֵזֹר, 'âzèn, ceinture.

Ce mot se trouve dans un passage unique, Deutéronome XXIII, 14, où sont prescrites des mesures de propreté pour le camp des Israélites : Tu auras un pieu (ou une pelle) dans ton *équipement*. Mais les Septante ont traduit ζώνη et la Vulgate balteus, c'est-à-dire ceinture : Tu auras *à ta ceinture*

une pelle. Le mot restant rebelle à toute étymologie (cf. Gesenius 15), il est inutile de supposer que les traducteurs grec et latin ont lu successivement אֵזוֹר, 'èzôr, ceinture au lieu de 'âzèn. Le plus simple est d'admettre que l'écrivain hébreu a employé le terme grec ζώνη, ceinture, dont le sens était encore conservé au moment où ont été composées la traduction grecque et la traduction latine successivement.

'âzèn, avec a prosthétique, correspond exactement à ζών-η, qui est employé en grec au sens de ceinture à partir des écrits homériques.

L'emprunt au grec indique que le rédacteur de la section Deutér. XXIII, 10-15 était familier avec la langue hellénique; cela nous reporte, selon les probabilités, au IV^e^ ou au III^e^ siècle avant notre ère.

10 et **11**. אֲחַשְׁדַּרְפְּנִים, 'aχashdarpnîm, satrapes.

12. אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ, אֲחַשְׁרֵשׁ, 'aχashrèsh, 'aχashvèrôsh, Xerxès, Assuérus.

Le mot hébreu désignant les satrapes (Esdras VIII, 36, Esther III, 12, VIII, 9, IX, 3), — voyez aussi la forme araméenne dans Daniel, — de provenance persane, semble avoir été influencé par les formes grecques ξατράπης (ην) et σατράπης (ην).

De même pour le nom propre de Xerxès sous les deux formes énoncées plus haut (Esther, Esdras, Daniel), à rapprocher du grec ἀξουήρος, ἀσσουήρος, en latin Assuerus, Ahasverus.

13. אֶטוּן, 'èθoun, toile.

Au chapitre VII des Proverbes, v. 16, la courtisane décrit son lit couvert de soyeuses étoffes en *lin* ou *toile* d'Égypte. Le terme hébreu, unique en cet endroit, est emprunté au grec ὀθόνη, même sens, d'un usage connu depuis l'Odyssée. Le terme ne se retrouve pas ailleurs dans la Bible. Gesenius 15, auquel n'échappe pas la parenté de 'èθoun avec ὀθόνη, ferait mieux d'avouer franchement l'emprunt au grec, plutôt

que de signaler que les deux mots ont « probablement » une même origine.

'èθoun est nne transcription exacte de ὀθόνη.

L'emprunt au grec date sans doute du IIIe siècle avant notre ère, les pratiques de la courtisane jérusalémite rappelant la Grèce, riche en femmes galantes.

14. אֳנִי, אֳנִיָּה, 'onî, 'oniyâh, flotte, navire.

Ce terme se rencontre une quarantaine de fois dans les livres bibliques, tant au Pentateuque et aux livres historiques, qu'aux Prophètes et aux Hagiographes. Sa parenté avec le grec ναῦς, usité déjà dans les écrits homériques, saute aux yeux. Gesenius 15 le signale, d'autre part, comme glose cananéenne dans les inscriptions de Tell Amarna.

Plutôt que d'admettre un emprunt au grec, qui remonterait à une époque très reculée, VIIIe siècle par exemple avant notre ère, on est traversé d'abord par la pensée que le vocable 'onî, ναῦς pouvait être commun, de date antique, aux populations tant sémitiques que grecques peuplant le bassin de la Méditerranée. Mais la réflexion nous engage à conclure dans le sens d'un emprunt proprement dit.

15. אֶפְעֶה, 'éphe'éh, vipère.

Ce mot, pour lequel le dictionnaire hébreu, ne fournit aucune étymologie satisfaisante, se présente en trois passages seulement : Isaïe XXX, 6 et LIX, 5 et Job XX, 16, avec le sens de serpent venimeux, vipère. Je propose d'y voir le terme grec ὄφις, serpent en général, qui a été spécialisé par les emprunteurs bibliques.

'éphe'éh est une transcription satisfaisante du terme grec ὄφις.

Aucune difficulté à admettre un emprunt du IIIe siècle avant notre ère pour le recueil si composite placé sous le nom d'Isaïe, comme pour le poème de Job.

16. אַפִּרְיוֹן, appiryôn, litière.

Le mot se trouve, en citation unique, à Cantique III, 9; c'est visiblement le grec φορεῖον, de même sens, par lequel les Septante l'ont d'ailleurs rendu. On ne contestera pas sa grécité, le mot étant tiré du verbe bien connu φορέω. Le Thesaurus de Gesenius fait des efforts embarrassés pour nier l'emprunt au grec; Gesenius 15 n'ose pas se prononcer.

'appiryôn, avec a prosthétique, est une excellente transcription de φορεῖον, en remarquant comme détail que la diphtongue εῖ est parfaitement rendue par le son î.

La présence d'un mot grec dans le Cantique ne peut étonner aucun de ceux qui savent que tous les caractères de cet écrit sont en faveur d'une rédaction tardive, IIIe ou IIe siècle avant notre ère.

17 et **18.** אַשָּׁף, 'ashâph, conjurateur.

On pourrait songer à un rapprochement avec le grec σόφος, savant, pour l'emploi que le livre de Daniel fait de ce mot en hébreu et en araméen (I, 20; II, 2 etc.); Gesenius 15 propose une étymologie assyrienne. Il est intéressant de noter que le terme חָכָם, χâkâm (Genèse, XLI, 8), correspondant à אַשָּׁף, 'ashâph, de Daniel I, 20, est traduit σόφος par les Septante.

II

Les mots placés sous le beth.

19. בּוּץ, bouç, byssus, fin lin.

Ce mot se trouve substitué dans une série de textes de basse date au terme plus ancien de *shèsh*.

Comparez 1 Chroniques XV, 27 : David était revêtu d'un manteau de *byssus* ainsi que tous les lévites, à Exode XXVIII, 39 désignant le tissu employé au vêtement des prêtres sous le nom de *shèsh*, et 2 Chroniques III, 14 avec Exode XXVI, 31 en ce qui concerne le voile placé entre le lieu saint et le

lieu très saint, avec la même modification. Le terme bouç, byssus, se retrouve une fois dans Ézéchiel, deux fois dans Esther et cinq fois dans les Chroniques.

Nous avons dû nous demander si les rédacteurs de ces livres bibliques n'ont pas eu connaissance de ce mot, d'origine orientale (hindoue), par l'intermédiaire des Grecs, qui l'employaient à partir de Théocrite, et n'ont pas sacrifié en sa faveur le mot, anciennement pratiqué, de *shèsh*, d'origine égyptienne, et nous n'hésitons pas à conclure par l'affirmative; l'emprunt serait du IIIe siècle avant notre ère.

Bouç est l'exacte transcription du grec βύσσος.

20. בִּין, bîn, percevoir, comprendre, être sage, habile.

21. בִּינָה, bînâh, compréhension, intelligence.

22. תְּבוּנָה, tebounâh, intelligence, habileté.

Le verbe bîn et ses importants dérivés sont surtout représentés dans la couche des écrits de basse date, tels que Proverbes et Psaumes, Esdras, Néhémie, Daniel, Chroniques. Ils se rencontrent également dans les écrits prophétiques et, très exceptionnellement, au Pentateuque et dans les livres historiques.

Ces mots s'expliqueront donc volontiers comme un emprunt, qui remonterait au IVe ou au Ve siècle avant notre ère, peut-être même à une époque antérieure.

D'autre part, ils répondent extraordinairement, comme sens, au verbe grec νοεῖν et à ses dérivés. Νοεῖν est employé, à partir des écrits homériques, au sens de percevoir, comprendre, être intelligent et sage. On pourrait aussi dériver directement bînâh de νόημα, employé à partir des poèmes homériques au sens de pensée, intelligence; le verbe bîn en aurait été tiré lui-même.

On comprendrait que, par suite d'une prononciation défectueuse, transmise par voie d'audition, le ν grec se soit changé en beth.

Le grec aurait ainsi fourni un moyen d'expression à une

série de notions d'ordre psychologique, que l'ancienne langue hébraïque ne traduisait qu'imparfaitement.

Nous inclinons donc à tenir bîn pour une reproduction déformée du grec νοεῖν; *bîn* a donné lieu à des applications très variées et ses dérivés *bîndh* et *tebounâh* sont significatifs.

23. בַּקְבֻּק, baqbuq, vase, cruche.

Ce terme n'apparaît qu'à 1 Rois XIV, 3 et à Jérémie XIX, 1 et 10, en tout trois fois. Le premier de ces passages appartient aux légendes prophétiques; le terme désigne une cruche qu'on doit remplir de miel. Dans Jérémie, le prophète est invité à faire l'emplette d'une cruche, qu'il brisera devant le peuple par un geste symbolique. Enfin, ce même mot se retrouve dans un nom propre : vase de Yah (Jéhova), à Esdras II, 51, Néhémie, VII, 53, XI, 17, XII, 9 et 25.

Baqbuq doit être rapproché du grec βῖκος, amphore, cruche, employé par Hérodote et Xénophon. Il ne s'en distingue que par un redoublement. H. Lewy propose, en revanche, une origine sémitique à βῖκος; elle serait en tout cas mal attestée, le mot ne semblant pas ancien dans l'hébreu biblique. On sait que la rédaction des légendes prophétiques insérées aux livres des Rois n'est pas ancienne; on sait aussi combien la rédaction des prophéties de Jérémie est suspecte de remaniements. Le mot grec aura pu pénétrer d'assez bonne heure en Palestine par le commerce des ports; il est intéressant de constater qu'il a donné lieu à l'établissement de noms propres, que nous ne ferons pas remonter plus haut que le IIIe siècle avant notre ère.

Baqbuq est une bonne transcription, avec redoublement selon un procédé assez usuel, du grec βῖκος.

24. בָּר, bâr, blé, froment.

Nous signalons le rapport de ce terme, employé spécialement dans l'histoire de Joseph (Genèse XLI, 35, etc.) et qui se retrouve également à Jérémie, Joël, Amos, aux Pro-

verbes et aux Psaumes, avec le grec πυρός, usité à partir d'Homère dans le même sens; voyez aussi le latin *far*. Le mot aurait pu venir aux Israélites par le commerce des ports.

Bâr répond exactement à πυρός, le changement du p en b ne soulevant pas de difficulté.

25. (Hébreu) בַּר, bar, champ, pleine campagne.

26. (Araméen) בַּר (בָּרָא) bar (bârâ'), champ, rase campagne.

Au livre de Job se lit, en un passage unique (XXXIX, 4), le mot bar, qui est traduit par pleine campagne : les petits des biches se développent en *rase campagne*. Le mot ne reparaît pas ailleurs dans l'hébreu biblique.

Mais, à Daniel II, 38 et IV, 9, 12, 18, 20, 22 et 29, ce terme revient comme étant d'un usage commun : ... les bêtes des *champs*, la verdure de la *campagne*.

Gesenius 15 ne peut indiquer de rapprochement qu'avec des langues sémitiques moins anciennes que l'hébreu et qui peuvent tenir le mot bar de celui-ci.

A défaut du grec, nous avons pensé au latin pratum, dont la signification correspond d'une façon très satisfaisante à l'emploi qui est fait de bar en hébreu et en araméen. Pratum est employé, en effet, au sens de pré, prairie, champs, pleine campagne.

Bar est une bonne transcription de pratum en laissant tomber le t comme l'a fait le français lui-même dans le mot pré et en rendant le p latin par b.

27. בָּרֶקֶת, bâréqét, émeraude.

Nous croyons volontiers que la pierre précieuse émeraude, nommée à Exode XXVIII, 17 et XXXVII, 10 comme figurant au pectoral du grand-prêtre, et qui se retrouve à Ezéchiel XXVIII, 13, sous la forme bârqat, dans la description que fait le prophète de l'éclat ancien du roi de Tyr lorsqu'il résidait dans le paradis ou jardin de Dieu, a été connue des

lettrés jérusalémites par l'intermédiaire des Grecs, puisque l'hébreu reproduit exactement les éléments de celui-ci. On ne les voit pas tenant directement ce renseignement, comme d'autres de même nature, du pays d'origine, sans doute l'Inde.

bâréqét est une exacte transcription de μάραγδος, qui se trouve dans la littérature grecque à partir de Ménandre ; la forme σμάραγδος est également attestée dans les auteurs de la meilleure grécité.

28 et **29**. בֹּשֶׂם, בֶּשֶׂם, בָּשֶׂם, bosém, bésém, bâsâm, baume, baumier.

Ces mots, désignant le baume et le baumier, se trouvent à l'Exode dans les indications relatives au culte, puis aux Rois, à Isaïe, à Ezéchiel et principalement dans les livres de basse date, Esther, Chroniques, surtout au Cantique (sept fois). Nous y verrons volontiers le grec βάλσαμον, employé dans le même sens à partir d'Aristote ; tout en réservant l'origine proprement dite du mot, nous tiendrons qu'il est parvenu aux lettrés juifs par l'intermédiaire du grec.

bésém, bâsâm sont de bonnes transcriptions de βάλσαμον avec adoucissement de λσ en sîn.

III

Les mots placés sous le guimel.

30. גֹּב, gob, fosse ou cage (aux lions).

Ce terme araméen se trouve dix fois à Daniel, VI, 8 à 25, pour désigner la fosse ou cage aux lions où le prophète de ce nom fut précipité par l'ordre du roi Darius.

On le rapproche volontiers de l'hébreu גֵּב, gèb, signifiant fosse ou citerne (2 Rois III, 16 et Jérémie, XIV, 3) ; mais ce rapport ne nous semble pas décisif.

Nous préférons y voir un terme technique, celui de cage

aux bêtes féroces, emprunté au latin *cavea*, qui a ce même sens, et ce rapprochement se trouve confirmé par l'exemple de la Vulgate qui, à Ezéchiel XIX, 9, rend le mot hébreu סוּגַר, ξougar, signifiant prison ou cage (de bêtes féroces) par ce même mot *cavea* : miserunt eum in caveam. Les emprunts au latin se comprennent chez un écrivain vivant aux environs de l'an 160 avant notre ère, ce qui est le cas pour notre livre.

cavea a pu donner *gob* par le changement, très naturel, du c en g et du v en b, et avec chute de la désinence *ea*.

31. גִּיל, gîl, génération, contemporains.

Dans un passage unique de Daniel (I, 10), le terme constamment employé de דּוֹר, dôr, pour désigner une génération d'hommes (d'âge en âge, de génération en génération), est remplacé par le terme *gîl*, au cours d'une phrase que le chef des eunuques à Babylone adresse à Daniel et à ses compagnons : ... les jeunes gens de votre *âge*, de votre *génération*. — Le radical גִּיל, gîl ou גָּלַל, gâlal, avec le sens de tourner, me semble rendre mal compte de l'apparition de ce mot.

Je préfère y voir un emprunt au grec, à savoir le mot γενεά, d'une incontestable grécité (Hérodote) dans cette acception.

Gîl répond à γεν-εά avec un changement, très explicable, de ν en l, et la chute de la désinence.

L'époque de composition du livre de Daniel rend cet emprunt vraisemblable. Le mot γενεά est fréquent dans la langue du Nouveau Testament.

Gesenius 15, avec grande raison, distingue absolument gîl, génération de gîl, joie.

32. גְּלוֹם, gloum, manteau.

Ezéchiel, dans sa description du commerce de Tyr, indique en un passage unique (XXVII, 24), des *manteaux* de pourpre violette. Le mot qu'il emploie en cet endroit, *gloum*, répond

au grec χλαμύς, chlamyde, qui désignait le manteau de cheval, de provenance thessalienne ou macédonienne, usité par la jeunesse d'Athènes.

Gloum reproduit d'une façon satisfaisante le grec χλαμύς, avec une légère modification du χ en g.

Le terme grec est employé par Aristote et Xénophon. L'emprunt est évident, malgré l'effort que fait Gesenius 15 pour rattacher ce terme à un mot persan. Les anciens dictionnaires expliquaient gloum par un radical *gâlam*, d'où proviendrait גֹּלֶם, golém, embryon.

La présence de ce terme, emprunté au grec, dans le recueil des prophéties d'Ezéchiel établit, à côté d'autres indications qui viendront à leur place, que ces textes ont été rédigés, ou remaniés, aux temps de la conquête et de la domination grecques.

33. (H.), גְּנָזִים, genâzîm, trésors.
34. (H.), גַּנְזַךְ, ganzak, chambre du trésor.
35. (H.), גִּזְבָּר, gizbâr, trésorier.
36. (Ar.), גִּנְזִין, ginzîn, trésors.
37. (Ar.), גִּזְבָּר, gizbâr, trésorier.

Ces mots se lisent à Esther III, 9 et IV, 7; — à Chroniques XXVIII, 11; — à Esdras I, 8; — à Esdras, V, 17 et VI, 1; — enfin à Esdras VII, 21, à quoi il convient de joindre Daniel III, 2 et 3.

Tous ces mots semblent d'origine persane; mais on peut penser qu'ils ne sont venus à la connaissance des écrivains cités tout à l'heure que par l'intermédiaire du grec γάζα, qui se trouve dans Théophraste (300 ans avant notre ère), pour désigner le trésor des rois de Perse.

Le mot n'avait pas tardé à passer dans l'usage commun au sens de trésor en général ou grosse somme d'argent (Polybe) et apparaît dans les dérivés γαζοφυλακέω, γαζοφύλαξ et γαζοφυλάκιον; ce dernier mot se rencontre, dans les Septante, avec le même sens de Trésor public, et, dans le Nouveau Testament, avec le sens de tronc du trésor du Temple;

Genâzîm (au pluriel) est une forme emphatique de γάζα avec interposition de la lettre noun.

38. גָּעָה, gâ'âh, mugir, se lamenter.

Ce verbe ne se rencontre qu'en deux passages des écrits bibliques, à 1 Samuel VI, 12 où il est question des vaches, séparées de leurs veaux, qui ramènent l'arche sainte sur le territoire d'Israël en mugissant ou en se lamentant sans trêve. A Job VI, 5 on lit aussi : Le taureau mugit-il (ou se plaint-il) quand il est auprès du fourrage?

Ce mot imprévu et exceptionnel nous paraît emprunté au grec γοάω, employé par la littérature hellénique, à partir des écrits homériques, au sens de gémir, se lamenter.

Dans les deux passages ci-dessus il serait préférable de traduire de même gémir ou se lamenter plutôt que mugir.

Gâ'âh est une transcription très satisfaisante de γοάω avec interposition de la lettre 'ayn selon un usage qui devait se généraliser dans la basse hébraïcité.

L'emploi du mot grec γοάω à 1 Samuel VI tend à jeter des doutes sur l'ancienneté de la rédaction; sa présence à Job fait tout de suite comprendre la date, assez basse, de l'emprunt au grec.

39 et **40.** גַּרְגְּרוֹת, גָּרוֹן, gargerôt, gârôn, gosier, cou, gorge.

Le mot *gargerôt* se trouve quatre fois au livre des Proverbes (I, 9; III, 3, 22; VI, 21) et dans ce livre seulement, pour désigner le gosier ou le cou :... attache à ton *cou* l'amour et la vérité comme des joyaux, etc. Il reproduit d'une façon remarquable le terme grec γαργαρέων, luette, gosier, employé déjà par Hippocrate et Aristote, et la série des mots γαργαρίζω, γαργαρισμός, gargariser, gargarisme. L'auteur des Proverbes, très familiarisé avec la langue et les mœurs de la Grèce (IIIe siècle avant notre ère), l'a substitué au mot habituel צַוָּאר, çavvâr, désignant le cou.

Gargerôt reproduit γαργαρέων sauf pour le t final, qui donne

au mot l'aspect d'un féminin pluriel, déformation qu'on peut imputer aux transcripteurs.

Le mot gârôn, gorge, cou, peut être rapproché du mot gargerôt ; il se trouve employé à Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Psaumes.

H. Lewy explique, tout au contraire, le mot grec par le terme hébreu גַּרְגַּר, gargar, signifiant des baies d'arbres fruitiers ; ce rapprochement nous semble peu justifié.

IV

Les mots placés sous le daleth.

41 et **42**. דֶּגֶל, dégél, bannière, étendard (et dérivé).

Ce terme est fréquemment employé dans le livre des Nombres pour désigner les bannières, sous lesquelles se rangeaient les corps d'armée ou divisions d'Israël, I, 52, chap. II et X *passim*. Il semble répondre au mot grec τάγμα, littéralement corps de troupes (Xénophon) et, par extension, étendard ou drapeau, sous lequel se présente une division d'armée.

Dégél répond à τάγμα avec la légère modification du τ en d et du μ en l.

Dégél se trouve aussi, au Cantique des cantiques II, 4, avec le sens de bannière.

Les papyrus d'Éléphantine semblent confirmer notre interprétation de *dégél*, division-bannière correspondant à τάγμα.

Le même mot forme un verbe, qui est employé à Psaumes XX, 6 et à Cantique VI, 4, 10 avec le sens de troupes sous la bannière, *embanniérées*. Nous écartons le passage Cantique V, 10.

43. דַּד, dad, bout de sein, sein.

Le terme *dad* ne se retrouve qu'en quatre passages, Ezé-

chiel XXIII, 3, 8, 21 et Proverbes V, 19 ; il rappelle singulièrement le grec τίτθος, même sens, auquel nous le croyons emprunté et qui est employé à partir d'Aristophane et d'Hippocrate.

Dad reproduit d'une façon satisfaisante τίτθ-ος. Voyez d'autre part, notre article 336 et 337.

44 et **45**. דַּהֲרָה, דָּהַר, dâhar, daharâh, chasser, chasse.

Si l'on maintient l'interprétation, généralement reçue, des mots dâhar, daharâh par chasser, chasse (Nahum III, 2 et Juges V, 22, deux fois dans le même verset), on sera tenté de les rapprocher des mots grecs θηράω, θήρα, de même signification, d'un emploi constant depuis Homère et qui se retrouvent dans le grec du Nouveau Testament.

Θηράω a pu donner *ddhar* par le changement, très aisé, du θ en d.

La présence d'un terme emprunté au grec dans le Cantique de Débora (Juges V) sera un argument à invoquer, à côté de tant d'autres, en faveur de la composition moderne de ce poème, que la plupart des exégètes continuent de reporter à une date très ancienne.

46. דָּיֵק, dayèq, rempart, mur de circonvallation.

Le sens du mot *dayèq*, employé une fois dans les Rois en un passage que reproduit Jérémie (2 Rois XXV, 1 ; Jérémie LII, 4) et quatre fois dans les prophéties d'Ezéchiel (IV, 2 ; XVII, 17 ; XXI, 27 ; XXVI, 8), semble bien être un mur de circonvallation, établi par l'ennemi autour de la ville assiégée. Les Septante l'ont rendu à 2 Rois XXV, 1 par le terme très exact de περίτειχος, enceinte de fortifications, que Thucydide et Xénophon emploient sous la forme περιτείχισμα. Le terme τεῖχος, moins précis, désigne un mur d'enceinte, un rempart, une ligne de fortifications.

Nous n'hésitons pas à retrouver dans דָּיֵק, dayèq, le grec τεῖχος ou plutôt encore περίτειχος, par lequel les LXX l'ont rendu.

Dayèq est une excellente transcription de τεῖχος avec léger changement du τ en d et du χ en q; la préposition περι a été négligée, comme nous en trouverons encore des exemples.

Ce n'est pas le seul terme de l'art des sièges qu'Ezéchiel emprunte au grec, et nous en donnerons d'autres et curieux spécimens.

La présence de ce même mot aux Rois (et à Jérémie) pourrait faire supposer que l'emprunt au grec est antérieur aux conquêtes d'Alexandre; néanmoins il a pu être introduit par glose.

Les dictionnaires hébreux (sauf leurs dernières éditions) s'épuisent en efforts maladroits pour donner à dayèq une racine hébraïque. Gesenius 15, plus prudent, ne se prononce pas; mais il se garde d'indiquer le rapprochement avec τεῖχος, περίτειχος.

47. דְּמוּת, demout, exemple, copie.

48. דְּמְיוֹן, dimyôn, ressemblance.

49. דָּמָה, dâmâh, ressembler à, comparer à, penser à.

Le mot demout présente le sens très particulier d'exemple, de copie, de représentation, par suite, de ressemblance, ainsi à Genèse I, 26 où la divinité fait l'homme à son image *selon son exemple* ou sa ressemblance : Kidemoutènou (littéralement *selon notre ressemblance*). Le mot signifie également aspect, façon d'être : Je vis, dit Ezéchiel, des animaux à figure ou façon d'homme, *demout âdâm*. — On le trouve, en quantité restreinte, à Genèse, Rois, Isaïe, Psaumes, Chroniques, Daniel; à Ezéchiel, il figure une quinzaine de fois.

Demout répond au grec δεῖγμα, employé au sens de spécimen, exemple, à partir de Démosthène, Euripide, Platon; si l'on tient compte de la forme δείγματος, il en est la transcription facile à reconnaître et nous proposons ce rapprochement avec d'autant plus de confiance que δεῖγμα est connu des écrivains du Nouveau Testament.

Dimyôn, au sens de ressemblance, ne se trouve qu'à Psaumes, XVII, 12.

Nous estimons que c'est du substantif demout, provenant de δείγματος (δεῖγμα), qu'a été formé le verbe dâmâh, ressembler à, comparer à, penser à, employé surtout dans les livres de basse date, Psaumes et Cantique.

Demout est une transcription satisfaisante du grec δείγματος avec adoucissement de γμ en mem.

Ces trois mots, dont l'usage est restreint, s'expliquent volontiers comme des emprunts au grec, que nous ne ferions pas remonter plus haut que le IVe siècle avant notre ère, ou que le Ve au plus tôt.

50. דָּרְבֹּן, dorbon (ou dorban), aiguillon, sabre.

Ce terme, qui désigne l'aiguillon dont usent les conducteurs de bœufs, ne se rencontre qu'à 1 Samuel XIII, 21 et Ecclésiaste XII, 11. L'origine en est inconnue ; nous proposons un rapprochement avec le grec δρέπανον, qui est employé par Homère et Hésiode au sens de faux et par Hérodote au sens de sabre recourbé. Le mot serait passé en hébreu avec une certaine modification de sens.

Dorban représente exactement δρέπαν-ον, avec l'insignifiant passage du π au beth.

Le mot grec au sens de faux ou faucille se retrouve dans le grec du Nouveau Testament.

51. דַּרְכְּמוֹן, darkmôn, drachme.

Ce mot se trouve à Esdras II, 69 et à Néhémie VII, 70-72, en tout quatre fois; c'est la transcription du grec δραχμή (ou δραγμίον), signifiant une drachme. C'est à tort qu'on a proposé de lire *darique*.

Darkmôn est l'exacte transcription de δραχμίον.

Nous sommes en présence d'écrivains familiarisés avec les monnaies de la Grèce, et nous en avons ici une preuve décisive, puisqu'ils les substituent aux leurs propres.

Que penserait-on d'un écrivain français énonçant une valeur monétaire en shillings?

V

Les mots placés sous le hé.

52. הֻבְנִים, hobnîm, bois d'ébène.

Encore un terme servant à désigner un bois précieux, qui ne se rencontre qu'une fois dans les écrits bibliques, Ezéchiel XXVII, 15, et dont la ressemblance avec l'appellation grecque du même bois, ἔβενος, est tellement frappante, qu'on incline à le tenir pour être venu à la connaissance des lettrés jérusalémites par l'intermédiaire du grec.

Le grec énonce le bois d'ébène, soit sous la forme ἔβενος à partir d'Hérodote et d'Aristote, soit sous la forme ἐβένη à partir de Théophraste.

hobnîm (au pluriel) est une transcription très exacte du grec ἔβενος.

53. הָלַל, hâlal, pousser des cris de joie, acclamer, louer, se vanter.

54. הִלּוּלִים, hilloulîm, fête (par des cris de joie).

55. מַהֲלָל, mahalâl, réputation (par acclamation).

56. תְּהִלָּה, tehillâh, réputation, gloire, chant de louange.

Le mot hâlal correspond au terme grec ἀλαλάζω, pousser des cris de guerre, des cris de joie, proclamer la victoire, employé en ces différentes acceptions à partir de Xénophon, Euripide, Sophocle. Le mot est, de préférence, employé dans les livres de basse date, tels que les Proverbes et les Psaumes.

Hilloulîm et mahalâl sont d'emploi très restreint ; tehillâh, au contraire, connu des écrits prophétiques et des Psaumes au sens de gloire (la gloire de Dieu, sa réputation), est devenu familier au dernier de ces livres au sens de chants de louange de la divinité, de *psaumes* ; on le trouve aussi, en cette acception, à Néhémie et aux Chroniques.

Le verbe hâlal a pu être un emprunt au grec antérieurement aux conquêtes d'Alexandre ; il a donné lieu à des dérivés construits selon les règles de l'hébreu.

Hâlal est une bonne transcription du grec ἀλαλάζω, pris uniquement dans son acception favorable, à l'exclusion des cris de douleur.

Gesenius 15 indique des rapprochements avec l'assyrien.

57. חֲמְנִיךְ, hamenîk, collier.

L'araméen de Daniel nous présente trois fois ce mot avec de légères variantes d'orthographe, et les LXX, en le traduisant par μανιάκης, ont indiqué le mot, dont il est la transcription. C'est un terme d'origine orientale, que les Grecs connaissaient de bonne heure (à partir de Polybe). M. H. Derenbourg reconnaît que le mot est emprunté au grec, mais il a omis de remarquer que le début du mot araméen (ha) s'explique par la transcription de l'article (Daniel, V, 7, 16 et 29) ; comparez la soudure de l'article dans notre mot *lierre*.

Hamenîk reproduit exactement ὁ μανιάκ-ης.

Le livre de Daniel est remarquable par la présence de termes purement grecs ou de termes orientaux, qui ont subi l'influence du grec.

58. הַר, har, montagne.

Nous signalerons comme un terme ancien commun à l'hébreu et au grec, mais sans affirmer un emprunt d'une de ces langues à l'autre, הַר, har, ὄρος, montagne. Il nous semblerait aussi invraisemblable de voir les Hébreux emprunter à la Grèce la désignation de la montagne que de supposer le contraire.

Néanmoins toute proposition doit être examinée et ὄρος, employé à partir des écrits homériques, peut supporter hardiment la comparaison avec l'hébreu har, pour lequel Gesenius 15 n'est pas en mesure d'apporter des preuves d'antiquité sémitique décisives. L'hypothèse d'un emprunt au grec peut donc être posée.

VI

Les mots placés sous le zaïn.

59. H. זָבַח, zâbaχ, sacrifier, égorger une victime.
60. H. זֶבַח, zébaχ, sacrifice, victime.
61. H. מִזְבֵּחַ, mizbèaχ, autel (de sacrifices).
62. Ar. דְּבַח, debaχ, sacrifier.
63. Ar. דֶּבַח, debaχ, sacrifice.
64. Ar. מַדְבַח, madbaχ, autel (de sacrifices).

Nous avons déjà indiqué un rapprochement entre l'hébreu bîn (percevoir, comprendre) et le grec νοεῖν, bien que cette comparaison soulevât de réelles difficultés; mais il nous semblait essentiel d'attirer l'attention sur les probabilités de tels emprunts, qui éclaireraient certains points d'histoire littéraire et philosophique.

Avec le verbe zâbaχ et ses importants dérivés, nous nous trouvons en présence de termes qui tiennent une place d'honneur dans les livres bibliques, puisque ces termes dominent toutes les institutions et tous les usages du culte, et le grec, cette fois-ci, nous fournit des mots d'une identité si frappante, que la pensée d'un emprunt vient immédiatement à l'esprit.

Zâbaχ, sacrifier, zébaχ, sacrifice, mizbéaχ, autel des sacrifices, et leurs correspondants en araméen, ont, en effet, leur contre-partie exacte dans les mots grecs σφαγή, σφάγιον, σφάζω (ἐσφάγην), qui offrent les mêmes acceptions à partir des écrits homériques et dans les meilleurs auteurs classiques, Sophocle, Euripide, Eschyle, Hérodote, Xénophon.

La question d'un emprunt au grec pour les termes hébreux exprimant tour à tour l'action du sacrifice, les victimes offertes sur les autels et les autels eux-mêmes, se pose donc d'elle-même. Ces mots se présentent aux livres tant législatifs, historiques et prophétiques, qu'à la section des

hagiographes et dans les parties araméennes d'Esdras et de Daniel.

L'emprunt au grec nous semble indiqué; mais nous sommes disposé à le faire remonter, non seulement à une époque antérieure à la conquête grecque, mais peut-être aux temps anté-exiliens eux-mêmes, c'est-à-dire au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle avant notre ère.

Nous pensons que l'emprunt a été fait directement au grec σφαγή, qui a fourni zébaχ, sacrifice, victime, et d'où sont provenus le verbe zâbaχ, sacrifier, et le mot mizbèaχ, autel des sacrifices.

zébaχ est une excellente transcription de σφαγή.

Il est intéressant de constater que l'hébreu possédait dans le verbe טָבַח, θâbaχ, égorger, et dans ses dérivés, si proches d'aspect des termes ci-dessus, des mots qui auraient pu être étendus aux actes du culte; mais ils furent réservés à la boucherie profane et désignèrent, en particulier, les satellites ou exécuteurs placés auprès des monarques.

Les mots empruntés au grec prévalurent en matière de sacrifices religieux, et les documents spéciaux du culte (Document sacerdotal et Deutéronome) en consacrèrent l'emploi.

65 à **67.** זוּן, zoun, vivre (et dérivés).

Aux termes, d'emploi fréquent en hébreu, désignant des vivres, des provisions, des moyens d'entretien, se substituent en de rares passages (hébreu Genèse XLV, 23 et 2 Chroniques XI, 23; araméen, Daniel IV, 9 et 18), un substantif מָזוֹן mâzôn, vivres, provisions, et le verbe זוּן, vivre, se nourrir.

C'est Joseph envoyant à son père Jacob des *provisions* pour le voyage de Chanaan en Égypte; c'est le roi Roboam *approvisionnant* les villes fortifiées, dont il confie la garde à ses fils. C'est enfin, à Daniel, la vision de l'arbre gigantesque, dont les fruits assurent le *vivre* et dont *se nourrissent* tous les animaux.

Le mot זוּן, zoun, ne semble pouvoir s'expliquer que par

le grec ζῆν, vivre, appartenant, avec ce sens, à la langue grecque à partir des écrits homériques, comme il est pour ainsi dire inutile de le rappeler ; du verbe ζῆν a été formé très logiquement le dérivé מָזוֹן, mâzôn, moyens de vie et d'entretien.

La présence d'un terme emprunté au grec n'offre rien d'inattendu en ce qui concerne les Chroniques et Daniel ; on s'étonnera davantage de le trouver dans l'histoire de Joseph, en une rédaction qui passe pour ancienne ; mais nous aurons lieu de constater, dans cette même histoire de Joseph, la présence de plusieurs mots qui semblent indiquer une origine assez moderne, ou laissent supposer des remaniements de basse date.

Nous estimons que le grec a passé en hébreu sous la forme du verbe, ζῆν ayant donné זוּן, zoun ; du verbe a été formé régulièrement, selon l'usage de la langue hébraïque, le substantif מָזוֹן, mâzôn, avec la préformante mem.

Nous ne ferons pas entrer en ligne de compte le passage Jérémie V, 8, de signification douteuse.

68. זָלַל, zâlal, être ébranlé, trembler.

Ce mot ne se trouve qu'en trois endroits, pour exprimer l'idée des montagnes qui tremblent et sont ébranlées, à Isaïe LXIII, 19 et LXIV, 2 et à Juges, V, 5. Ce dernier passage est emprunté au Cantique de Débora, dont j'ai, depuis longtemps, affirmé le caractère peu antique.

זָלַל, zâlal, ne serait autre que le grec σαλεύω, ayant ce même sens d'ébranler.

zâlal est une transcription satisfaisante de σαλεύω avec redoublement. Le mot se retrouve dans le Nouveau Testament.

69 à 72. זָמַן, zâman, déterminer, désigner et זְמָן, zemân, temps désigné.

Le terme zemân, qui est notoirement de basse hébraïcité, pour ne pas dire franchement araméen, est substitué, dans

une série des livres les plus récents de la Bible, au terme classique עֵת, 'èt, temps. Il se trouve aussi sous la forme d'un verbe, dérivé sans doute du nom.

En hébreu, nous le relevons à Ecclésiaste III, 1 : à chaque chose son *temps*; Néhémie, II, 6 : Néhémie indique le *moment précis* de son retour; Esther IX, 27 et 31, *époque déterminée*. — Le verbe זָמַן, zâman, est employé au sens de déterminer (Esdras X, 14; Néhémie X, 35 et XIII, 31).

En araméen, le substantif זְמַן, zeman, a le même sens de *temps déterminé* (Daniel II, 16, 21; III, 7, 8; IV, 33; VII, 12, 22, 25; Esdras V, 3); au sens de *fois* (tant de fois), nous trouvons le mot zeman à Daniel VI, 11, 14. — Le verbe זְמַן se trouve une fois, à Daniel II, 9, avec le sens de s'entendre, se concerter sur un point déterminé.

Nous n'hésitons pas à chercher l'origine de ces mots dans les termes grecs σημεῖον et σημαίνω, avec le sens de signe indicatif, entraînant une désignation précise, et de déterminer, indiquer. C'est le sens que ces mots possèdent dans les meilleurs écrivains grecs : Homère etc.

σημεῖον a pu donner זְמָן, zemân, avec adoucissement du σ, s; σημαίνω a pu donner זָמַן (de même pour les formes araméennes).

On signalera ultérieurement le terme hébreu סָמַן, ṣâman, qui pourrait se rapporter au même mot grec.

Les mots σημεῖον, σημαίνω et σημειόω sont familiers au Nouveau Testament.

73 et 74. זַן, zan, espèce, genre.

Ce terme se trouve deux fois en hébreu, à Psaumes CXLIV, 13 et à 2 Chroniques XVI, 14, avec le sens de sorte, espèce. Il se trouve en araméen, avec le même sens, à Daniel III, 5, 7, 10, 15. Gesenius 15 le donne comme étant d'origine persane; nous penserions, pour notre part, au grec γένος.

Il est intéressant de constater qu'à Daniel, le terme *zan* se

trouve associé à une série de mots d'origine grecque : la syringe, la cithare, la sambuque, le psaltérion, la symphonie et toutes les *sortes* d'instruments. Les LXX le traduisent par γένος.

La seule difficulté qui se présente, et serait de nature à faire obstacle au rapprochement proposé, vient du passage de γέν-ος à זַן, zan. Le γ a-t-il pu se changer en zaïn? Nous ferons remarquer que le grec ζυγόν donne le latin jugum, prononcez : yugum ou peut-être zugum, cf. en italien la prononciation du j qui devient z dans des noms tels que Janet, Zanetto ; voyez aussi en allemand le passage du g à l'y : Gott devient Yott dans le dialecte allemand du nord.

Zan serait l'équivalent du grec γέν-ος.

75. זָקַק, zâqaq, filtrer, clarifier.

Ce verbe qui se trouve dans des écrits de rédaction peu ancienne ou suspecte de modernité (Job, XXXVI, 27 ; Malachie, III, 3 ; Isaïe, XXV 6; Psaumes, XII, 7; Chroniques XXVIII, 18 et XXIX, 4), correspond, d'une façon très satisfaisante, au grec σακκέω, qui a le même sens et se trouve déjà dans Hérodote.

zâqaq est l'équivalent du grec σακκέω, avec redoublement et légère transformation du σ en zaïn et du κ en qoph.

VII

Les mots placés sous le heth.

76. חָבַט, χâbaθ, frapper, gauler, battre.

Ce mot, qui ne se trouve qu'en un petit nombre de passages (Deutéronome, XXIV, 20; Isaïe, XXVII, 12; Juges, VI, 11 ; Ruth, II, 17 et Isaïe, XXVIII, 27), peut être rapproché du verbe grec κόπτω, de bonne grécité, qui a le même sens.

χâbaθ est une bonne transcription de κόπτ-ω, avec gutturalisation du κ et modifications insignifiantes du π et du τ.

77. חוּר, χour, étoffe très fine, gaze.

Le livre d'Esther, à deux reprises (I, 6 ; VIII, 15), désigne par ce mot une étoffe de la plus grande finesse, que la Vulgate rend par le mot *aerius*. Cela nous a suggéré un rapprochement avec le grec ἀέριος, au sens d'étoffe aérienne, c'est-à-dire très fine ou de couleur azurée.

χour serait la reproduction de ἀέρ-ιος avec aspiration gutturale.

78. חֵיל, χèyl, bord d'un fossé, fossé.

Le mot grec χεῖλος, employé au sens de lèvre et, à partir d'Homère, avec l'acception, plus spéciale, de bord d'un fossé, d'un retranchement et, par suite, de fossé ou de retranchement, a pu donner naissance à l'hébreu חֵיל, χèyl, qui s'explique difficilement par une origine hébraïque.

Le terme hébreu se trouve à 2 Samuel, XX, 15 ; Isaïe, XXVI, 1 ; Nahum, III, 8 ; Zacharie, IX, 4 ; Lamentations, II, 8 ; Psaumes, XLVIII, 14 et CXXII, 7. Le texte des livres de Samuel est le seul ici qui offre des garanties d'antiquité ; mais un terme emprunté à l'art de la guerre a pu être connu de bonne heure à Jérusalem et, d'autre part, le mot a pu se glisser ultérieurement dans un texte ancien.

χèyl est une excellente transcription de χεῖλος.

Les autres emplois du même mot hébreu sont contestés ; cf. Gesenius 15.

79. חַכָּה, χakkâh, croc, hameçon.

Ce terme, qui se rencontre seulement à Isaïe XIX, 8, Habacuc I, 15 et Job XL 25, semble emprunté au grec ὄγκος (cf. ἄγκος, ἀγκών et leurs dérivés), qui offre le même sens et appartient à la littérature grecque à partir des écrits homériques.

χakkâh, avec aspiration gutturale en tête du mot (voyez dans le grec la présence du γ, qui l'explique très bien) est une transcription satisfaisante du grec ὄγκος.

80, 81. חַכְלִיל, χaklîl, troublé (par l'ivresse) — et son dérivé.

H. Lewy s'efforce de rattacher à une origine sémitique le mot grec ἀχλύς, signifiant le *trouble* des yeux, qu'obscurcissent l'approche de la mort ou l'épouvante, déjà familier aux poèmes homériques. Il convient, beaucoup plutôt, de retourner le rapport et de considérer soit l'adjectif χaklîl, troublé (par l'ivresse), soit le substantif חַכְלִילוּת, χaklîlout, trouble (causé par l'ivresse), comme empruntés au grec.

A Proverbes XXIII, 29 on lit : Pourquoi le *trouble* des yeux? — et à Genèse XLIX, 12 : Ses yeux sont *troublés* par le vin. — La présence d'un mot grec dans les Proverbes ne provoquera aucun étonnement; nous ne sommes pas autrement surpris de rencontrer ce terme dans la Bénédiction de Jacob, où nous signalerons encore d'autres mots empruntés au grec et dont nous avons contesté depuis longtemps, contrairement à l'opinion reçue, le caractère archaïque.

χaklîl est une transcription satisfaisante du grec ἀχλύς, muni d'une aspiration gutturale initiale et avec redoublement de la lettre l; de même, le substantif χaklîlout.

82. חָכַם, χâkam, être sage, intelligent.

83. חָכָם, χâkâm (adj. et subst.), sage, intelligent; un sage, un conseiller.

84. חָכְמָה, χokmâh, intelligence, sagesse, la Sagesse.

Pour qui étudie l'emploi du mot χâkam et de ses importants dérivés, il s'agit principalement d'une notion inconnue de la plus ancienne littérature hébraïque; aux notions de simple habileté, de finesse, de perspicacité, de jugement, se substitue, particulièrement dans le livre des Proverbes, dont on peut dire que ces termes constituent la spécialité, la notion de sagesse, de sage, de philosophie et de philosophe, que domine la personnification de la Sagesse divine.

Il est bien difficile de n'être pas hanté par la pensée que ce terme, qui ne se rencontre qu'exceptionnellement aux

livres législatifs et aux livres historiques, — et au sens qu'on pourrait dire profane, — triomphe, dans son acception religieuse de Sagesse divine et de sage inspiré par cette même sagesse, aux Proverbes et dans les livres appartenant à la même couche, à savoir les Psaumes, Job, l'Ecclésiaste; il est suffisamment représenté dans les livres prophétiques.

Tout cela est singulièrement dans le sens des influences que la littérature et la civilisation grecques ont dû exercer sur le génie religieux d'Israël. Si la notion spécifique de la Sagesse, telle que la développe le livre des Proverbes, ne nous engage pas à remonter plus haut que les conquêtes d'Alexandre, l'introduction de ces mots avec la nuance d'habileté et de finesse pourrait être quelque peu plus ancienne.

Mais à quels termes grecs les littérateurs jérusalémites ont-ils fait emprunt? Ici nous éprouvons quelque embarras.

Le verbe γιγνώσκω et ses dérivés se présentent tout d'abord à l'esprit et les trois consonnes initiales du verbe, γγν, donneraient facilement les trois consonnes du verbe hébreu ḫâkam, qui sont ḫkm. Le premier γ serait gutturalisé, le second aurait le son du k et le ν se modifierait en m. Néanmoins, on ne voit pas très bien les Hébreux tirant ḫâkam de γιγνώσκω; on ne voit pas clairement non plus comment ḫokmâh aurait pu être tiré directement de γνώμη ou de γνώσις.

Et cependant, le sens de γιγνώσκω et de ses dérivés répond d'une façon si remarquable aux acceptions des mots hébreux ci-dessus, que la pensée d'une parenté s'est fixée dans mon esprit, malgré les difficultés que soulèvent les seuls éléments en notre possession.

Je tiens donc, soit le verbe ḫâkam pour tiré directement de γιγνώσκω sous les formes ἔγνων ou ἔγνωκα, — soit le substantif ḫokmâh pour venu de γνώμη sans pouvoir justifier le heth initial.

γιγνώσκω et ses dérivés ont été employés en Grèce, à partir des écrits homériques et chez tous les bons écrivains, au sens

de savoir, comprendre, être intelligent, habile, de sagesse, habileté, jugement, pensée.

Je tiens, en conséquence, ḫâkam, ḫâkâm et ḫokmâh (pluriel emphatique ḫokmôt) pour provenant du thème grec γιγν.

Il est à peine besoin de rappeler que γιγνώσκω et ses dérivés sont également connus des Septante et des écrivains du Nouveau Testament.

85 et **86**. חָלִי, חֲלָאִים, חֶלְיָה, ḫali, ḫalâ'îm, ḫélyâh, collier, colliers.

Gesenius 15 s'efforce de maintenir pour ce mot une assez pauvre étymologie, se rattachant à un radical arabe. Il est beaucoup plus simple de voir dans le terme ḫali, qui revient deux fois seulement dans la Bible hébraïque, Proverbes XXV, 12 et Cantique VII, 2, le grec κλοιός, collier, d'une excellente grécité (Xénophon, Euripide), — mot d'ailleurs connu des Septante, qui l'emploient à plusieurs reprises dans le même sens.

חֶלְיָה, ḫélyâh, dans Osée II, 15, doit être tenu pour une variante de ce même mot, avec une même origine.

ḫali, ḫalâ'îm, ḫélyah sont des transcriptions satisfaisantes de κλοιός.

Il est intéressant de constater un emprunt au grec dans les prophéties d'Osée, dont maints critiques défendent la conservation intégrale.

87. חֶלְבְּנָה, ḫélbenâh, galbanum.

Nous ne rechercherons pas l'origine, sans doute orientale, de ce mot signifiant une gomme odorante; mais nous sommes frappé de la similitude de la forme adoptée par l'hébreu avec celle que présente le grec, et nous tenons à constater que la χαλβάνη est connue de Théophraste trois cents ans avant notre ère.

Le mot se trouve uniquement à Exode XXX, 34.

ḫelbenâh est la reproduction, scrupuleusement exacte, de χαλβάνη.

88. חָם, χâm, Cham.

Nous signalerons la parenté du nom du 3e fils de Noé avec la désignation de l'Égypte par le terme grec χημία, qui se trouve dans Plutarque et serait le nom de l'Égypte chez les Égyptiens.

Dans le livre des Psaumes, χâm est pris spécialement au sens d'Égypte, à Psaumes LXXVIII, 51; CV, 23 et 27 et CVI, 22.

χâm reproduit exactement χημία.

89. חֲמָר, χémér, vin.

Dans le morceau poétique, connu sous le nom de Cantique de Moïse (Deutéronome XXXII), on lit au verset 14 : Tu bus, — le prophète s'adresse au peuple d'Israël, — tu bus le sang du raisin, le χémér.

Il est visible qu'il s'agit de vin; mais comment justifier la présence de ce mot? On invoque la racine χâmar, écumer, bouillonner, fermenter. Cela nous semble sujet à caution.

Nous préférerions le latin *humor* employé dans la bonne latinité, — et, sans doute, dans l'usage populaire, — au sens de vin.

Le mot est à corriger (cf. Gesenius 15) à Isaïe XXVII, 2.

On sait combien les morceaux poétiques insérés aux livres législatifs sont suspects de modernité.

90, 91. חָנַט, χânaθ, embaumer (un cadavre), et son dérivé.

Nous nous trouvons ici en présence d'un mot, dont l'origine est de nature à troubler toutes les idées reçues si, comme il est difficile de le contester, il s'agit réellement d'un terme technique latin employé par le rédacteur de l'histoire de Joseph, dans le livre de la Genèse, en des pages qu'on rapporte au document J (jéhoviste).

Aussitôt après la mort de Jacob, Joseph donne l'ordre d'*embaumer* son père, prescription qu'exécutent les médecins égyptiens (Genèse L, 2), où le mot visé se trouve deux

fois); l'opération de l'*embaumement* est signalée au verset 3; enfin, à Genèse L, 26, il est question d'*embaumer* Joseph lui-même.

A trois reprises, dans ces textes, s'est présenté le verbe hébreu חָנַט, χânaθ, signifiant embaumer et une fois le mot pluriel חֲנָטִים, χanuθîm, signifiant les opérations de l'embaumement.

Gesenius 15 garde un silence prudent sur la provenance de ce terme, se bornant à signaler sa présence chez le néo-hébreu, l'araméen et l'arabe.

Aucun dialecte oriental n'est invoqué comme origine, et le grec ne nous fournit aucun rapprochement.

La Vulgate rend l'hébreu par le mot *condire*, qui est le terme technique pour embaumer, et dont se sont servis forcément les dictionnaires hébreux rédigés en latin pour traduire le terme biblique.

Or *cond-io*, c'est simplement χânaθ avec les modifications, très secondaires, de la prononciation gutturale du *c* et de l'adoucissement du *d* en θ.

Le dictionnaire latin-français de Benoist-Goelzer traduit condio par : *confire*, apprêter pour conserver, confire (dans le vinaigre, l'huile, etc.), — *embaumer* (les morts), d'après Cicéron. La latinité du mot est incontestable.

Voilà donc un mot parfaitement attesté, dont la lecture est certaine, dont le sens est hors d'attaque et qui ne peut s'expliquer que par un emprunt au latin.

L'écrivain — ou l'un des rédacteurs principaux — de l'histoire de Joseph, très versé dans les choses de l'Égypte où il a pu séjourner, a eu connaissance du terme technique dont les Romains désignaient les merveilleux embaumements pratiqués par les Égyptiens et s'en est servi sans scrupule. L'emprunt ne nous reporte pas nécessairement au second siècle avant notre ère (époque d'Antiochus le Grand); nous concevrions parfaitement qu'il fût du III^e^ siècle avant J.-C.

C'est une constatation de la plus haute valeur.

חָנַט, χânaθ, confire, embaumer, est la transcription du latin cond-io ; חֲנָטִים, χanuθîm, opérations de l'embaumement, littéralement *condiments*, est un substantif formé avec le verbe pris au latin, mis au nombre pluriel, qui équivaut à un neutre singulier.

Gesenius 15 distingue avec raison le verbe homonyme employé à Cantique II, 13.

92. חָפְרַע, χophra', Apriès.

Nous nous sommes demandé si la transcription hébraïque du nom du souverain égyptien Hophra (Jérémie XLIV, 30) n'aurait pas subi l'influence de la forme grecque, que nous connaissons par Hérodote, Ἀπρίης.

χophra' avec aspiration initiale est une très bonne transcription de Ἀπρίης.

93. חֲרוּזִים, χarouzîm, colliers, rangs.

On lit au Cantique des cantiques, I, 10 : ton cou est embelli par les rangs (de perles, de coraux ou de pièces de monnaie). On sait que les femmes orientales portent, en guise de parure, des pièces d'argent ou d'or, percées et enfilées en collier. Or le mot hébreu ci-dessus peut s'expliquer par le grec χρυσοῦς, pris substantivement et signifiant une pièce d'or, terme dont Polybe fait usage. Il s'agirait donc de rangées de pièces d'or enfilées, et l'on pourrait même traduire directement : ton cou est embelli par les χarouzîm, c'est-à-dire par les pièces d'or.

χarouzîm (pluriel) est une transcription très satisfaisante de χρυσοῦς ; se reporter d'ailleurs à l'article suivant.

94. חָרוּץ, χârouç, or.

L'hébreu possède différents mots pour désigner le métal or, notamment le terme זָהָב, zâhâb, qui est usuel, et subsidiairement les termes כֶּתֶם, kétém et פָּז, pâz.

Or, à notre grande surprise, les Proverbes nous offrent à quatre reprises (III, 14 ; VIII, 10, 19 ; XVI, 16), les Psaumes

une fois (LXVIII, 14), et les prophéties de Zacharie une fois également (IX, 3), à la place des mots usuels désignant en hébreu le métal précieux, le terme qu'employaient habituellement les Grecs, à savoir χρυσός qu'ils transcrivent χârouç.

Cette substitution — ou cet emprunt — pour un terme d'usage absolument courant, est tout à fait remarquable et mérite qu'on y insiste.

Que penserait-on d'un auteur français contemporain qui, dans un livre destiné au grand public, glisserait un mot allemand, en écrivant par exemple : une bonne conscience vaut mieux que beaucoup d'argent et que beaucoup de *gold*? Or, c'est précisément ce que fait l'auteur des Proverbes, dits de Salomon, quand il écrit (III, 13-14) :

Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse
et l'homme qui a acquis l'intelligence ;
car le gain qu'elle procure est préférable à l'*argent*
et le profit qu'on en tire vaut mieux que le χρυσός.

Il a employé le terme hébreu courant kéṣéph (késéph) pour désigner l'argent ; il désigne l'or par un terme étranger.

De même, à VIII, 10 :

Préférez mes instructions à *l'argent*
et la science au χρυσός choisi.

Et encore, (VIII, 19) :

Mon fruit (celui de la sagesse) est meilleur que le χρυσός et que l'or fin,
et mon produit est préférable à l'*argent*.

Enfin, à Proverbes XVI, 16 :

Combien l'acquisition de la sagesse vaut mieux que le χρυσός,
combien la conquête de l'intelligence vaut mieux que l'*argent* !

Quatre fois, dans un livre de lecture courante, l'auteur tient ses auditeurs (car il s'agit surtout de lecture à haute voix) pour assez instruits des vocables courants du grec, pour se permettre de faire à ce dernier un emprunt direct, en

substituant χρυσός au terme usuel zâhâb, alors qu'il maintient le terme hébreu, kéξéph, argent, placé en parallèle.

Cela nous transporte directement à l'époque, où le judaïsme palestinien s'ouvrit tout grand aux mœurs comme au vocabulaire de l'hellénisme, c'est-à-dire aux troisième et second siècles avant notre ère. A une époque antérieure, des hommes instruits à Jérusalem pouvaient savoir que ce qu'ils appelaient zâhâb, les Grecs le nommaient χρυσός; mais, s'ils s'étaient avisés de se servir d'un terme emprunté au grec, le public ne les aurait pas compris.

Nous en dirons autant du passage des Psaumes (LXVIII, 14) :

> Les ailes des colombes sont recouvertes d'*argent*
> et ses pennes ont l'éclat fauve du χρυσός.

Enfin, nous trouvons à Zacharie IX, 3 :

> Tyr... a amassé l'*argent* comme la poussière
> et le χρυσός comme la boue des rues.

Du coup, ces deux passages ne peuvent être considérés comme étant d'une date antérieure au IIIe siècle avant notre ère, ce qui confirme les vues généralement adoptées sur l'origine des Psaumes comme l'opinion qui place la composition du Deutéro-Zacharie (chap. IX à XI) à une date moderne.

Il est piquant d'assister aux tergiversations du dictionnaire en ce qui concerne l'origine de ce mot. Gesenius 8 en est encore à expliquer le mot χârouç par une racine signifiant creuser, donc : ce qu'on retire de la terre, das Ausgegrabene ; mais, à la 12e édition, l'assyrien intervient et il est lui-même l'origine du grec χρυσός. Gesenius 15 déclare le mot *peut-être* emprunté à l'assyrien, mais maintient qu'il y faut chercher l'origine du mot grec χρυσός.

Il ne faudrait pourtant pas ridiculiser nos études, déjà si peu en faveur, par des plaisanteries d'un goût douteux. La question n'est pas de savoir si les Grecs, à une époque aussi reculée qu'inconnue, ont emprunté le terme χρυσός à une langue sémitique, mais si de rares écrivains bibliques, à

une date relativement basse, époque d'Alexandre et de ses successeurs, ont emprunté le terme grec, usuel depuis Homère, désignant le métal précieux, à leurs voisins de la Méditerranée et de Syrie.

H. Lewy n'a pas montré beaucoup de sens critique en épiloguant sur cette question. Renan avait eu le courage d'indiquer l'emprunt au grec, bien qu'avec un signe de doute.

χârouç est une transcription, parfaitement satisfaisante, du grec χρυσ-ός.

Le terme, χarouzîm, pièces d'or ou collier de pièces d'or, n'en diffère que par une légère variante (voyez ci-dessus, n° 93).

95 et 96. חַרְטֹם, χarθom, enchanteur, devin.

Le terme de חַרְטֹם, χarθom, au pluriel חַרְטֻמִּים, χarθummîm, se rencontre à Genèse XLI, 8 et 24 ; Exode VII, 11, 22 ; VIII, 3, 14, 15 ; IX, 11, pour désigner les enchanteurs ou devins attachés à la cour de Pharaon, soit au temps de Joseph, soit à l'époque de Moïse. Le même terme se retrouve à Daniel, I, 20 et II, 2, au temps de Nébucadnésar, en hébreu, et, dans le même livre, en araméen : II, 10, 27 ; IV, 4, 6 et V, 11. Gesenius 15 n'indique aucune explication satisfaisante ; cependant le mot rappelle singulièrement le grec ἱερογραμματεύς, hiérogrammate, terme employé dans le dialecte grec d'Égypte pour désigner les interprètes des mystères sacrés ; le mot aurait été amputé de sa partie antérieure, selon un procédé que nous croyons pouvoir signaler en différents endroits.

(ἱερο)γραμμάτευς a donné naissance à χarθom par de très légères modifications, le γ gutturalisé en χ, le τ exprimé par θ et le déplacement de la consonne θ (τ) placée, par inversion, avant μ (m).

χarθom est donc l'équivalent satisfaisant de γραμματ-εύς, devenu γρατα μ ou γαρτα μ, sauf la désinence.

La présence de ce mot à la fois dans Genèse-Exode et dans Daniel, tend à prouver que la rédaction des légendes con-

cernant Joseph et la sortie d'Égypte n'est pas de date ancienne.

97. חָרַשׁ, χârash, graver, tailler, labourer.
98. חָרָשׁ, χârâsh, tailleur en métaux, bois, pierre.
99. חֲרָשֶׁת, χaroshét, travail sur métaux, bois, pierre.
100. חָרִישׁ, χârîsh, labourage.
101. מַחֲרֵשָׁה, maχarèshâh, charrue.

Le verbe χârash et ses dérivés présentent une réelle analogie avec le grec χαράσσω, employé à partir des écrits homériques et dans Hérodote, Théocrite, au sens de entailler, aiguiser, fendre, labourer, graver. Nous signalons ce rapport très précis sans y insister outre mesure.

χârash et ses dérivés se retrouvent à la fois dans les livres bibliques de basse date et dans ceux dont la rédaction est réputée plus ancienne, tels que les livres historiques. Nous ne proposons donc pas de trop abaisser la date de l'emprunt fait au grec.

χârash est une exacte transcription de χαράσσω.

On est encouragé dans le rapprochement de ces deux mots par la considération du mot grec χάραγμα et surtout de χαρακτήρ, employés à partir d'Euripide et Aristote au sens de graveur et de chose gravée; ces deux mots sont connus des écrivains du Nouveau Testament.

102. חָשַׁב, χâshab, compter, imputer, réfléchir, inventer.
103. חֶשְׁבּוֹן, χéshbôn, supputation.
104. חִשָּׁבוֹן, χishshâbôn, invention, machine.
105. מַחֲשָׁבָה, maχashâbâh, plan, projet, invention.

Voilà encore un verbe, dont on pourrait dire qu'il est foncièrement intellectuel ainsi que ses dérivés, et qu'il offre comme un parfum de grécité. Bien qu'on le rencontre dans des écrits réputés de rédaction ancienne, c'est plutôt dans les livres de la période intermédiaire, et c'est surtout dans ceux de la basse époque, Psaumes, Proverbes, Job, Ecclésiaste,

Chroniques, Esther, Daniel, qu'il s'épanouit et se montre à l'aise. Combien significative est cette curieuse phrase de 2 Chroniques, XXVI, 15 : Ozias-Azarias disposa à Jérusalem des *engins* (machines), *chef-d'œuvre de l'ingénieur* (χishshebonôt maχashébét χôshèb), pour être placés sur les tours et les angles, de façon à lancer des traits et de grosses pierres, si bien que sa réputation se répandit au loin ! — Ce principicule juif du VIII[e] siècle introduisant dans la cité de David les catapultes et les balistes de l'artillerie grecque, quelle curieuse transposition des faits et quelle souplesse, d'autre part, dans le maniement de cette racine χâshab, qui signifie calculer, inventer, s'ingénier !

Où les lettrés jérusalémites ont ils trouvé ce mot, fertile en applications nouvelles? Sans doute dans le grec; mais, si nous pouvons désigner un mot dont la signification se rapporte tout à fait à celle de χâshab, nous sommes embarrassé pour préciser la façon dont il aurait revêtu la livrée hébraïque.

Ce mot est λογίζομαι, à l'aoriste ἐλογισάμην, qui signifie également calculer, compter, raisonner et dont les dérivés λογισμός, λογιστής signifient compte, réflexion, calcul, calculateur, censeur : ces mots se trouvent employés à partir d'Hérodote, Eschyle, Sophocle, Thucydide, Xénophon, Platon.

λογίζομαι, ou plutôt ἐλογισάμην, a pu donner naissance à חָשַׁב, χâshab, par amputation de la syllabe initiale λο et de son augment; on se trouvait alors en présence des consonnes γ, σ, μ qui ont donné χ, sh, b.

Ou bien on considérera λογισμός (λογισμόν) comme ayant donné naissance directement à חֶשְׁבּוֹן, χéshbôn, toujours avec sacrifice de la syllabe λο; le verbe χâshab serait dérivé du substantif ci-dessus.

Nous proposons ce rapprochement sans nous dissimuler qu'il est contestable; mais, dans l'ignorance complète où nous sommes des procédés par lesquels les idées et les mots de l'hellénisme s'infiltraient en Judée, nous croyons qu'il

est à propos de soulever les différentes hypothèses qui peuvent se présenter à l'esprit.

VIII

Les mots placés sous le teth.

106 et **107**. טַעַם, θa'am (hébreu) et טְעֵם, θe'èm (araméen), ordre, édit, affaire.

L'hébreu classique use d'un radical et d'un substantif d'emploi régulier, טָעַם, θâ'am, טַעַם, θa'am, pour désigner le sens : goûter, goût, intelligence, et ces mots se retrouvent en araméen.

Mais, à côté d'eux et sans qu'il soit possible de le rattacher logiquement au radical ci-dessus, apparaît, une fois en hébreu dans le livre très moderne de Jonas et maintes fois en araméen, à Esdras et à Daniel, le même substantif, avec le sens d'ordre et particulièrement d'édit royal. Nous estimons que ce mot homonyme doit être traité à part.

A Jonas III, 7, le prophète fait proclamer dans Ninive : Par *ordre* du roi... ; à Esdras V, 5, on lit : En attendant que l'*affaire* fût portée devant Darius, et à Daniel VI, 3 :..... auxquels ces satrapes devaient en faire *rapport*. A Esdras VI, 14 : ... d'*ordre* de Dieu et d'*ordre* de Cyrus, et à VII, 23 : ... d'*ordre* du Dieu du ciel. Enfin, nous rencontrons l'expression technique : émettre un *ordre* ou *édit*, à Daniel III, 10, 29; IV, 3; VI, 27; à Esdras IV, 19, 21; V, 3, 9, 13, 17; VI, 1, 3, 8, 11 et suiv. et VII, 13, 21. A noter, en dernier lieu, à Esdras IV, 8, 9, 17, l'expression de *fondé de pouvoir*, administrateur ou chancelier, בְּעֵל טְעֵם, be'èl θe'èm. — Toutes ces citations sont en araméen, excepté celle de Jonas, ce qui fait considérer le mot comme spécial au chaldéen biblique ou araméen.

Le dictionnaire manuel de Gesenius, à partir de la 12e édi-

tion, renonce à l'explication de טַעַם, θa'am au sens d'ordre, affaire, édit, par le radical טָעַם, θâ'am goûter, comprendre, et propose un mot babylonien-assyrien pour origine.

Sans nous inscrire en faux contre cette assertion, dont la valeur définitive devra être pesée par les assyriologues et les savants s'occupant de philologie sémitique comparée, — mais à laquelle nous objecterons tout d'abord qu'il est souverainement invraisemblable de voir les écrits les plus récents de la Bible puiser dans le dictionnaire assyrien, — nous proposons comme origine à ce terme spécialement araméen, familier à Esdras et à Daniel, et n'apparaissant que dans des textes de basse date, le mot grec δόγμα, d'un emploi régulier en grec à partir de Platon, Démosthène, Xénophon, au sens de décision officielle, décret, arrêt et dans la locution : rendre un décret.

Le mot δόγμα est familier, dans le même sens, aux écrivains du Nouveau Testament, par exemple à Luc II, 1 : En ces jours parut un *édit* de l'empereur,... et à Actes XVII, 7 : Ils agissent contre les *ordonnances* impériales.

טַעַם (θa'am), טְעֵם (θe'èm), est l'exacte transcription du grec δόγμα, étant donné que le 'ayn hébreu, qui se transcrit tantôt par une aspirée gutturale, tantôt par g, selon l'exemple connu עֲמֹרָה, 'amorâh, γόμορρα, Gomorrhe, est le remplaçant de la lettre grecque γαμμα.

108. 109. טָרַף, θâraph, טֶרֶף, θéréph, nourrir, nourriture.

Gesenius 15 met très justement à part des termes homonymes, signifiant déchirer, proie, les mots reproduits ci-dessus, pour lesquels il indique une vague étymologie arabe.

Nous chercherons l'origine de θéréph, au sens de *nourriture*, et de θâraph au sens de *nourrir*, dans les mots grecs τρόφη et τρέφω, usités depuis la plus haute antiquité, qui auront été substitués par des écrivains bibliques de basse époque au terme usuel אָכְלָה, 'oklâh, nourriture.

Voici la série des passages :... afin qu'il y ait de la *nourriture* (dans le Temple), Malachie III, 10; — (Dieu) a donné la *nourriture* à ceux qui le craignaient, Psaumes CXI, 5; — (la femme forte) distribue la *nourriture* à sa maison, Proverbes, XXI, 15; — ils vont dans le désert, cherchant la *nourriture*, Job, XXIV, 5; — *nourris-moi* du pain qui m'est nécessaire, Proverbes, XXX, 8.

טֶרֶף (téréph) est l'exacte reproduction de τρόφη.

L'emprunt au grec ne semble pas pouvoir être contesté; comme date d'introduction, nous indiquerons le IIIe siècle avant notre ère.

IX

Les mots placés sous le iod.

110. יָדָה, yâdâh, chanter, célébrer, confesser.

111. תּוֹדָה, tôdâh, louange, sorte de sacrifice.

Ces termes, d'un emploi très fréquent dans les livres bibliques de basse date, notamment aux Psaumes, apparaissent déjà, mais assez rarement, aux livres législatifs (document sacerdotal), aux livres historiques et aux livres prophétiques.

L'analogie du verbe hébreu yâdâh, auquel font défaut (voir Gesenius 15) des antécédents sémitiques précis, avec le verbe grec ᾄδω (ἀείδω) employé, à partir des écrits homériques, au sens de chanter, célébrer, est frappante et, étant donné que l'usage du verbe yâdâh dans la Bible ne nous fait pas remonter plus haut que le IVe, tout au plus le Ve siècle avant notre ère, nous n'hésitons pas à considérer ce mot comme un emprunt à la Grèce, qui s'explique facilement par les relations commerciales des temps post-exiliens.

Du verbe yâdâh a été formé un intéressant dérivé tôdâh, qui est la désignation rituelle d'un sacrifice d'actions de grâces.

Une discussion attentive des passages des livres législatifs et historiques où se présentent ces deux mots, établira sans peine qu'ils n'ont pas été rédigés à une époque antérieure au v[e] siècle avant notre ère.

C'est par le verbe yâdâh, louer, qu'on prétend expliquer le nom porté par une des tribus d'Israël, Yehoudâh-Juda (Genèse XXIX, 35). Cette proposition n'a aucune valeur chronologique.

Yâdâh et tôdâh, deux termes de terminologie religieuse et rituelle, se rencontrent dans la Bible, le premier une centaine, le second une trentaine de fois.

Yâdâh est une exacte transcription du grec ᾄδω (ἀείδω).

112. יָדַע, yâda', savoir.
113. יִדְּעֹנִי, yde'onî, devin, sorcier.
114. דֵּעַ, dè'a, savoir.
115. דֵּעָה, dè'âh, connaissance.
116. דַּעַת, da'at, discernement.
117. מַדָּע, maddâ', connaissance.
118. מוֹדַע, môda', parent (et מֹדַעַת, moda'at).

Notre surprise et notre émotion ont été grandes quand, après avoir constaté l'identité yâdâh-ᾄδω (voir l'article ci-dessus), nous nous sommes trouvé en présence d'un nouveau rapprochement, yâda' -οἶδα (εἴδω). Serait-il possible d'envisager une parenté entre un mot aussi important que le radical yâda', savoir, et ses multiples dérivés, et le grec οἶδα, qui est un des termes les plus essentiels des dialectes helléniques? Cette fois-ci, en effet, il ne s'agirait plus d'un emprunt remontant au v[e] siècle avant notre ère, — date qu'autorise l'examen du contexte, où yâdâh (célébrer) et son dérivé tôdâh se rencontrent aux livres législatifs et historiques, — mais de l'existence et de l'emploi de termes incorporés à la substance même de l'hébreu classique.

Nous croyons néanmoins devoir poser la question de l'emprunt et nous pensons pouvoir répondre aux objections

qui ne manqueront pas de se produire, en faisant remonter ledit emprunt au VIII^e^ siècle ou au VII^e^ avant notre ère, où les négociants grecs fréquentaient les villes maritimes de la Palestine et prenaient, de temps à autre, la route de Jérusalem.

Préférerait-on aborder une autre hypothèse et considérer le yâda' hébreu et le grec οἶδα comme ayant appartenu simultanément aux deux langues dès une origine très reculée? C'est là une situation d'attente, qui ne saurait être indéfiniment prolongée et, à un moment donné, il faudra que la balance penche, soit du côté du grec, soit du côté de l'hébreu.

Du côté de l'hébreu, on invoquera, avec Gesenius 15, la présence du terme yâda' en phénicien; mais il faudrait nous en dire la date. Gesenius 15 indique aussi le mot assyrien *idû*.

En dehors des réserves que nous devons faire en principe sur l'existence du radical yàda' dans les antiques dialectes sémitiques, nous tenons que la présence, dans l'hébreu biblique, du verbe yàda', savoir, et de ses importants dérivés énumérés en tête du présent article, est explicable par l'importation en Palestine, vers le VIII^e^ siècle avant notre ère, du terme grec οἶδα (εἰδω).

Yâda' est une excellente transcription de οἶδα.

119. יוֹבֵל, yôbèl, jubilation, jubilé.

Le sens et l'origine de ce mot sont difficiles à établir et il a donné beaucoup de tablature aux lexicographes. D'anciens dictionnaires proposent de l'expliquer par bélier, et Gesenius 15 est revenu à ce sens, depuis longtemps abandonné, qu'il aurait dans la langue phénicienne. Le passage principal serait à Josué VI, 5 : quand on sonnera avec la *corne du bélier* et à Exode XIX, 13 : quand on sonnera du *bélier*; ensuite, à Josué VI, 4-13, on rencontrerait, à plusieurs reprises, l'expression de trompettes *de béliers* ou de trompettes *des béliers*. Enfin, à Lévitique XXV, passim, XXVII, passim et Nombres XXXVI, 4, à l'occasion de ce que nous appelons

l'année du jubilé (cinquantenaire), on rencontre les expressions *année de yôbel* ou *yôbel* tout court, c'est-à-dire *année de bélier*, ou *bélier*, en raison des sonneries extraordinaires faites dans les cornes de bélier.

Tout cela est fort sujet à caution. D'abord, la *corne* de bélier est à rayer à Josué VI, 5 qui ne connaît que la trompette, shôphâr; d'autre part, le mot yôbèl doit être biffé à Exode XIX, 13 et remplacé également par le mot trompette, *shôphâr*, employé aux versets 16 et 19. Nous ne pouvons tenir comme acquises au débat que les *trompettes des béliers*, expression souverainement impropre, plus exactement les *shôphrôt hayobelîm*.

Le lexique manuel de Winer (1828) reproduit une vieille explication de yôbèl comme signifiant un *son prolongé*, sonus tractus, productus (ein gezogener, lang ausgehaltener Ton), ce qui n'est pas non plus très satisfaisant.

Le Thesaurus de Gesenius (1840) nous met sur la voie d'une explication meilleure. Pour lui le radical יָבַל, yâbal (inusité), d'où est tiré יוֹבֵל, yôbèl, signifie *jubilavit*, et yôbèl est rendu par *jubilum*, *clamor lætus*, *clangor tubæ*, avec le même sens que l'acclamation dite תְּרוּעָה, terouâh. Gesenius 12 rend yôbèl par Schall, Lärm, c'est-à-dire son retentissant, appel bruyant, cris de joie à l'occasion d'une solennité. Je me range à cette opinion. Nous aurions, en conséquence, les trompettes des acclamations joyeuses, de jubilation.

L'application de ce même terme à la fête de l'Affranchissement (ou Reprise des propriétés) s'expliquerait par le caractère extraordinaire des sonneries de trompettes (Lévitique, XXV, 9). On aurait dit année du yôbèl, c'est-à-dire année des grandes et exceptionnelles sonneries, ou simplement année des acclamations, année de *jubilum*, de cris joyeux.

L'une et l'autre acception peuvent s'expliquer par un emprunt aux mots latins *jubilo*, *jubilum*, qui auraient pénétré de bonne heure en Palestine, par la voie des commu-

nications commerciales, comme expression de manifestations joyeuses et bruyantes. On pourrait assurément citer en d'autres langues des exemples analogues d'emprunts concernant les désignations caractéristiques des réjouissances populaires.

Bien que le Benoist-Goelzer ne nous permette pas de remonter bien haut pour l'emploi littéraire des termes *jubilo*, *jubilatio*, *jubilum*, personne, je pense, ne contestera leur antiquité dans l'usage populaire et leur parfaite latinité. Il va sans dire que le *jubilæus*, *jubilæum* de la Vulgate n'est, en revanche, qu'une transcription de l'hébreu, sorte de ré-emprunt opéré à long intervalle.

Si nous faisons remonter l'introduction du mot au IVe siècle avant notre ère, nous pourrons parfaitement rendre compte de la rédaction des deux passages de Josué et du Lévitique cités plus haut, pour lesquels il n'y a pas lieu de revendiquer une origine plus ancienne que ce même IVe siècle, bien qu'on classe le premier au document J E et le deuxième au document sacerdotal; nous les tenons, en effet, l'un et l'autre, pour appartenir à la dernière couche rédactionnelle de l'Hexateuque.

Yôbèl reproduit exactement jubilo, jubilum.

Il est intéressant de constater que la Vulgate se sert des termes jubilo et jubilum pour reproduire les acclamations de fête qu'exprime le mot hébreu *teroudh*.

120. יָוָן, yâvân, Ioniens (Grecs).

C'est par les Ioniens d'Asie Mineure, par leurs colonies, leurs commerçants, que les Israélites ont appris à connaître la Grèce; aussi la désignent-ils par ce terme partiel à Genèse, X, 2, 4 et ailleurs.

Yâvân est une exacte transcription de Ἴων. Voir un peu plus bas (n° 128) l'article *yéphét*.

121-122. יִתְיַחֵשׂ, ityâ-ḥès être recensé, — et dérivé.

L'hébreu classique connaît le verbe פָּקַד, pâqad et ses déri-

vés, employés au sens de dénombrer, recenser, dénombrement, revue, par exemple à Exode XXX, 12, Nombres, I, 44, 2 Samuel XXIV, 2, 1 Rois XX, 15, 1 Chroniques, XXIII, 11, etc. On peut encore signaler dans le même sens l'emploi du verbe מָנָה, mânâh.

A ces termes, des livres de basse rédaction, tels que les Chroniques, Esdras et Néhémie, substituent un terme nouveau yâχas (au hithpahel, seul usité, hityâχès), notamment à 1 Chroniques V, 17; IX, 1; Esdras II, 62; Néhémie VII, 64; 1 Chroniques IV, 33, etc., au sens de être recensé, récapitulé, catalogué dans une généalogie. D'où vient ce mot nouveau?

Le grec ἀπογράφεσθαι ne nous donnant rien, force nous est de nous tourner du côté du latin *censeri*, *census*, qui correspond exactement aux différentes acceptions de l'hébreu.

Les notions de recensement généalogique et de classement sont essentiellement romaines et on comprendra facilement que les légistes hébreux aient été frappés, dès leur mise en contact intime avec la civilisation de langue latine, de l'importance donnée à cet ordre de questions et de la perfection avec laquelle s'opéraient les dénombrements : les termes de census, censeri, ont dû revêtir dans leur esprit, déjà tourné de ce côté, un caractère presque hiératique.

Nous estimons qu'ils n'ont pas hésité à transporter le *census* romain dans leur dictionnaire. Mais ityaχès, au premier abord, ne ressemble guère à cens-us, cens-eo, et nous le reconnaîtrions plus immédiatement s'il s'écrivait itχanès; nous aurions alors les consonnes χns pour cns, comme nous avions χnθ pour cnd (condio), ce qui serait tout à fait satisfaisant.

Malgré cette difficulté, nous croyons devoir reconnaître le mot latin cens-eo dans yaχès, en admettant que les écrivains hébreux ont entendu prononcer *cens* comme si le mot était écrit kès, la lettre n étant absorbée et disparaissant pour l'oreille. Ils ont alors flanqué le mot d'un iod prosthétique, selon un procédé assez répandu; c'est ainsi que yâχès serait la transcription de *cens*.

L'emprunt a pu se faire à la fin du IIIe siècle avant notre ère, et le mot devait rester en usage dans le néo-hébreu comme dans le judéo-araméen.

Nous rencontrons également le mot yâχas au sens de généalogie, famille, à Néhémie VII, 5.

Très légitimement, les écrivains jérusalémites ont mis le mot à la forme hithpahel pour exprimer les passifs : censeri, recensitus est, recensitum.

C'est, en somme, l'introduction d'un terme technique à l'usage des lettrés. Le mot se trouve une vingtaine de fois, principalement aux Chroniques.

123. יַיִן, yaîn, vin.

Il y a une remarquable identité entre le mot désignant le vin en hébreu et le terme correspondant en grec, usité à partir des poèmes homériques. S'il y a emprunt, il nous semble qu'il a été fait aux Grecs, auxquels l'hébreu biblique a pu prendre ce terme dès une époque reculée, par suite des relations maritimes.

Cette époque, d'après la présence du terme yaîn = οἶνος dans les différentes séries des écrits bibliques, pourrait être le VIIIe siècle avant notre ère. Du côté de l'assyrien, rien de probant (Genesius 15). Yaîn est une bonne transcription de οἶνος.

124. יָלַל, yâlal, pousser des cris de douleur.

125-126. יְלֵל, יְלָלָה, yelèl, yelâlâh, cris de douleur.

Le mot yâlal, avec le sens de gémir, se lamenter, pousser des cris de douleur, se rencontre assez fréquemment dans les écrits prophétiques, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée, Joël, Amos, Michée, Sophonie, Zacharie.

Son dérivé yelèl, hurlement (de bêtes fauves) se trouve en un morceau poétique du Deutéronome (XXXII, 10).

Yelâlâh, gémissement, cris de douleur, se trouve à Isaïe XV, 8; Jérémie XXV 36; Sophonie I, 10; Zacharie XI, 3.

Ces différents mots se rattachent aisément au mot grec

ὀλολύζω, pousser des cris aigus, pousser des cris (de joie ou de douleur), employé dans la littérature grecque à partir des poèmes homériques, d'Eschyle et d'Euripide.

Le grec possède également les mots ὀλολυγή, ὀλόλυγμα, ὀλολυγμός tirés de ὀλολύζω, avec le sens de cris aigus et plaintifs, de lamentations, de hurlements de douleur.

L'origine grecque des mots hébreux est donc vraisemblable, tout en faisant remarquer qu'ils sont des sortes d'onomatopées (voyez הָלַל, hâlal et ses dérivés, article 53-56).

127. וַלֶפֶת, yaléphét, dartre, teigne.

Ce mot, qui se retrouve, à deux reprises, au Lévitique (XXI, 20 et XXII, 22), reproduit assez exactement le grec ἀλφός, de même sens, employé par Hésiode, Hippocrate.

Le mot grec a été légèrement modifié par la présence d'un yod prosthétique et la désinence finale très usuelle *ét*.

128. יֶפֶת, yéphét, Japhet.

L'identité de Japhet, fils de Noé, avec le Ἰαπετός de la mythologie grecque, considéré comme père du genre humain et particulièrement de la race grecque, est indéniable, d'autant que l'un des fils que lui prête la Genèse (X, 2) est précisément יָוָן, yâvân, ou Iôn, héros éponyme des Ioniens, par lesquels l'hébreu exprimait les Grecs en général.

Yâvân, à son tour, se subdivise en habitants : 1° de אֱלִישָׁה, élîshâh, sans doute l'Elide, Ἦλις, province du Péloponèse, à propos de laquelle Ezéchiel (XXVII, 7) parle des îles ou côtes d'Elisa ; 2° de תַּרְשִׁישׁ, tarshîsh, Ταρτησσός, colonie hellénique du sud de l'Espagne ; 3° de כִּתִּים, kittîm, Κίτιον, c'est-à-dire de l'île de Chypre, et 4° en רוֹדָנִים, rodânîm, (d'après la lecture des Chroniques, au lieu de dodânîm qui se lit à la Genèse), sans doute les Rhodiens, Ρόδιοι ou Ροδίανοι.

Tous ces noms (Genèse X, 4) nous transportent en plein hellénisme. Ἰαπετός se trouve dans Homère et dans Hésiode.

Yéphét est une excellente transcription de Ἰαπετός.

Il ne convient pas, au point de vue de l'origine de ce mot,

d'attacher aucune importance au jeu de mots de Genèse, IX, 27 : Que Dieu donne de l'extension יַפְתְּ (yapht) à יֶפֶת (yéphét), qui est tout à fait dans le goût des écrivains bibliques.

129. יְקָהָה, yeqâhâh, obéissance.

Ce mot n'apparaît qu'à deux endroits, à Proverbes, XXX, 17 : l'œil... qui dédaigne *l'obéissance*, et à Genèse XLIX, 10 :... jusqu'à ce que les peuples lui rendent *obéissance*.

Les origines proposées par Gesenius 15 sont peu probantes ; en revanche, nous avons le mot grec ἀκοή (ou ὑπακοή), audition, obéissance, dont le mot hébreu serait la transcription très satisfaisante et qui est connu des écrivains du Nouveau Testament.

Personne ne s'étonnera de rencontrer un emprunt au grec au livre des Proverbes et particulièrement dans ses derniers chapitres. Quant à la citation de Genèse XLIX, on sait que la Bénédiction de Jacob présente plusieurs mots, dont il est bien difficile de contester la provenance hellénique. Nous avons précédemment, par une série de raisons, soutenu que ce morceau n'était pas de rédaction ancienne.

יְקָהָה, yeqâhâh est une bonne transcription de ἀκοή avec yod substitué à l'α initial.

130. יַשְׁפֵּה, yashpéh, jaspe.

Yashpéh, jaspe, se lit à Exode, XXVIII, 20 et XXXIX, 13 dans la liste des pierres précieuses qui ornent le pectoral du grand-prêtre ; on le lit encore à Ezéchiel, XXVIII, 13.

La forme du mot hébreu reproduit si exactement le grec ἴασπις, employé à partir de Platon et de Théophraste, que, malgré les rapprochements proposés par Gesenius 15 avec l'assyrien et avec les inscriptions de Tell Amarna, nous préférons y voir un emprunt au grec, — sans nous inquiéter, ainsi qu'il a déjà été expliqué en plusieurs places, de l'origine proprement dite du mot, qui est sans doute orientale.

X

Les mots placés sous le kaph.

131 à 133. כְּאֵב, כָּאַב, מַכְאֹב, ke'èb, kâ'ab, make'ob, souffrance, souffrir, douleur.

Ces termes, qui se rencontrent de préférence dans les livres prophétique et de basse date, rappellent les mots grecs κόπος, κοπιάω, de même sens, connus également des écrivains du Nouveau Testament. Κόπος au sens de peine, souffrance, se trouve dans la littérature grecque à partir d'Eschyle et de Sophocle. Il y a donc là un emprunt probable de l'hébreu au grec.

כְּאֵב, ke'èb est une bonne transcription de κόπος.

De là sont venus le verbe kâ'ab et le dérivé make'ob.

134. כְּבָרָה, kebârâh, crible.

Ce mot se lit en un passage unique de la prophétie d'Amos, IX, 2 : Je vais secouer, (dit Yahvéh), la maison d'Israël comme on agite avec le *crible*. L'étymologie par l'hébreu n'est pas satisfaisante; une comparaison se présente avec le latin *cribrum*.

Kebârâh serait une très bonne transcription de cribrum avec adoucissement de la double consonne initiale cr en k.

135. כַּד, kad, vase, cruche.

Ce terme répond au grec κάδος (latin, cadus), qui a le même sens et qu'on trouve employé à partir d'Hérodote et de Sophocle. Est-ce un emprunt au grec? Est-ce un terme commun aux différents peuples de la Méditerranée orientale? Gesenius 15 se presse beaucoup en donnant κάδος pour un emprunt à l'hébreu.

Le mot kad se trouve à la Genèse, aux Juges, aux Rois

et à l'Ecclésiaste et peut être considéré comme introduit à Jérusalem avant l'exil, par voie de relations commerciales.

Il y a identité complète entre kad et κάδ-ος.

136 à 139. כָּוָה, kâvâh (et dérivés), brûler.

Ces différents termes, d'un emploi restreint, rappellent le verbe καίω, brûler, consumer.

Kâvâh se trouve à Isaïe et aux Proverbes; kî à Isaïe, kevyâh à Exode et mikvâh à Lévitique, au sens de marque, de brûlure (Voyez Gesenius 15).

Ces mots peuvent être des emprunts au grec καίω, employé dès les écrits homériques. Brûlure se dit en grec καῦμα et καῦσις.

140. כַּוָּן, kavvân, pâtisserie offerte à la divinité.

Ce terme se retrouve dans le grec χαυών, χαυῶνες, employé par les Septante et qui apparaît comme copié sur le mot hébreu, Jérémie VII, 8 et XLIV, 19. Mais il est probable que le rapport doit être retourné et que l'écrivain hébreu n'a fait que reproduire un terme étranger, les essais faits par Gesenius 15 pour donner à ce mot des origines sémitiques étant visiblement dépourvus de valeur.

Le terme grec, autant qu'il semble, a dû être employé en Égypte à l'époque ptolémaïque et l'hébreu n'en est que la transcription.

141. כְּלוּב, kloub, corbeille, cage.

Ce terme ne se rencontre qu'à Amos VIII, 1, 2 et à Jérémie, V, 27; il se retrouve en grec sous la forme κλωβός, mais sans garantie d'ancienneté au moins en ce qui touche son emploi dans la littérature. Il a pu faire partie du langage populaire. Quelle que soit son origine première, il semble donc plutôt, comme le mot précédent, emprunté par le grec à l'hébreu que par l'hébreu au grec.

142. כְּלָיָה, kilyâh, reins, intestins.

Ce terme, qui se rencontre une vingtaine de fois à Exode, Lévitique, Isaïe, Jérémie, Psaumes, Proverbes, Lamentations, ressemble singulièrement au grec κοιλία signifiant ventre, intestins, et employé à partir d'Hérodote. Le terme est également connu des écrivains du Nouveau Testament.

Kilyâh est une bonne transcription du grec κοιλία. L'emprunt de l'hébreu au grec est vraisemblable et peut dater du v^e^ siècle environ avant notre ère.

Gesenius 15 indique un rapprochement avec l'assyrien, qui semble peu probant.

143. כַּמֹּן, kamon, cumin.

Au premier abord, on est tenté de classer ce mot parmi ceux qui sont communs aux peuples de la Méditerranée orientale, noms de plantes, de minéraux, etc. ; mais, à la réflexion, on constate qu'il se trouve en un endroit unique des prophéties d'Isaïe, de ce recueil d'une provenance et d'une conservation si peu sûres (Isaïe XXVIII, 25 et 27, trois fois).

Nous proposons donc le rapprochement avec le grec κύμινον, de même sens, avec lequel l'hébreu offre une remarquable ressemblance. Gesenius 15 indique un rapprochement avec l'assyrien.

144. כִּנָּם, kinnâm, moustique.

Ce terme ne se retrouve qu'à Exode VIII, 12-14, dans la description des plaies d'Égypte, et à Psaumes, CV, 31, qui fait allusion aux mêmes événements. Il rappelle le grec κώνωψ, κώνωπος, de même signification.

κωνωπ- a donné facilement l'hébreu כִּנָּם, kinnâm ou כִּנִּים, kinnîm, par modification du π en mem.

Le Nouveau Testament connaît le grec κώνωψ (Matthieu XXIII, 24).

145. כַּפְתּוֹר, kaphtôr, chapiteau et petite sphère.

Ce terme se trouve à Amos IX, 1 et à Sophonie II, 14 avec le sens de chapiteau : Le Seigneur dit : Frappe le *chapiteau*;

— le pélican (hibou) et le hérisson passeront la nuit sur ses *chapiteaux*.

Le mot kaphtôr est ici la reproduction exacte du mot latin *capitulum*, qui offre le même sens de chapiteau.

Kaphtôr est la transcription parfaite de capitul-um avec durcissement de la lettre l en r selon un phénomène connu.

On ne contestera pas la latinité du mot capitulum, diminutif de caput, tête.

Mais, par une circonstance étrange, kaphtôr reparaît à Exode XXV, 31, 33-36 et XXXVII 17, 19-22, où il désigne un détail du candélabre sacré, peut-être des boutons ou renflements en bulbe ; or les LXX ont rendu ici l'hébreu par σφαιρωτῆρες, ornements en forme de sphères ou de boules, et la Vulgate a employé le terme sphærulæ, qui a la même signification de petites boules ou têtes. Kaphtôr serait alors la transcription du même mot latin capitulum que précédemment, mais dans l'acception de petite tête.

M. Renan a la loyauté de reconnaître l'origine latine du mot kaphtôr.

Toutefois, nous hésitons à croire que ce mot latin ait pu pénétrer dans l'hébreu biblique sous une double forme, et nous préférerions traduire, à Exode comme à Amos et à Sophonie, capitulum par chapiteau, tête, sans différenciation entre les deux nuances.

On peut s'étonner que le terme latin, introduit à Jérusalem par des gens curieux d'architecture romaine, n'ait pas laissé sa trace en d'autres endroits.

Or voici précisément le terme כֹּתֶרֶת, kotérét, qui apparaît largement à 1 Rois VII, 16-20, 31, 41 s., 2 Rois XXV, 17, Jérémie LII, 22 et 2 Chroniques IV, 12 au sens de chapiteaux placés sur les deux colonnes d'airain du temple de Jérusalem. Kotérét ne serait-il pas une déformation de kaphtôr, opérée par les transcripteurs du texte hébreu pour éviter, dans la description du Temple, la présence d'un terme emprunté aux Romains détestés? On s'est efforcé alors de le rapprocher du radical כָּתַר, kâtar, en faisant

tomber le p et en adoptant la désinence en *et*, très fréquente; malheureusement pour cette tentative, le radical en question offre vaguement le sens d'*entourer*, qui ne conduit nullement au sens de chapiteau de colonne.

Le mot כֶּתֶר, couronne, dont nous parlerons tout à l'heure, n'a rien à faire non plus avec la racine kâtar.

La présence du mot latin *capitulum*, emprunt à la langue et la civilisation de Rome, est, à côté d'autres phénomènes semblables, la preuve que les lettrés de Jérusalem ont mis à profit, sans doute dès le IVe ou le IIIe siècle avant notre ère, un certain nombre de termes techniques latins, qui faisaient défaut à leur propre langue.

146. כַּר, kar, bélier, machine de guerre.

Ce terme, qui signifie la machine de siège bien connue, se trouve deux fois dans les prophéties d'Ezéchiel, à IV, 2 et XXI, 27 (1); il n'y a aucun doute sur son sens.

Il n'y en a guère davantage sur son origine; car on y reconnaît, à première vue, le grec κρίος, employé avec cette signification à partir de Xénophon. Plutôt que d'avouer l'emprunt au grec, Gesenius 15 indique un rapprochement vague avec l'assyrien.

De tout temps, le sens de l'hébreu kar été incontesté en ces endroits. On ne le confondra pas non plus avec son homonyme signifiant agneau.

L'emprunt au grec dans Ezéchiel peut dater du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère. Ceux qui maintiennent purement et simplement l'intégrité du texte des prophéties d'Ézéchiel remonteront au VIe siècle.

Kar est l'exacte transcription de κρί-ος.

147. 148. כַּרְבְּלָא, karbelâ', manteau, — et son dérivé.

Le livre de Daniel (III, 21) raconte que les trois compa-

(1) Il est même répété dans ce second verset, sans doute par inadvertance; voyez Gesenius 15.

gnons du prophète furent jetés dans une fournaise ardente après avoir été attachés par dessus leurs vêtements, qui sont énumérés et dans lesquels en figure un nommé en araméen karbelâ', sans doute un manteau. D'autres traduisent une mitre et rapprochent ce mot d'un terme assyrien; voyez Gesenius, 15.

Ce terme ressemble étrangement à un vêtement bien connu dans l'Asie antérieure, aux temps qui précèdent le christianisme, à savoir le καράκαλλον des Grecs, caracalla des Romains. Le καράκαλλον était un manteau avec capuchon, sorte de caban. Il s'agit bien entendu de la caracalla major qui, après avoir été adoptée par l'empereur auquel elle fournit son surnom, devint le vêtement des prêtres chrétiens à Rome.

Il a suffi que les Massorètes aient perdu de vue l'origine de ce mot, pour le déformer par la substitution d'un b au k, karbelâ', au lieu de karkelâ', caracalla; peut-être ont-ils subi l'influence d'un terme, de consonance analogue, existant en néo-hébreu et en syriaque.

L'emprunt du mot karbelâ', transcription altérée (sans doute par les copistes du texte hébreu) du καράκαλλον ou caracalla, — qui dut parvenir à Jérusalem non dans son origine première orientale, mais sous sa forme grecque ou latine, — n'a rien pour surprendre dans le livre de Daniel, écrit 160 ans environ avant notre ère et où abondent les termes techniques (musique et vêtements) d'origine étrangère.

Mais le plus étrange, c'est que le mot caracalla reparaît dans le texte hébreu du 1er livre des Chroniques (XV, 27) et est appliqué à David, quand il introduit l'arche sainte à Jérusalem. Le mot est employé ici comme verbe, au participe passif de la forme puhal. Le passage est si imprévu qu'il est nécessaire d'y insister : David s'était *enveloppé* (מְכֻרְבָּל, mekurbâl, lisez par correction mekurkâl) d'un manteau de byssus. L'expression que nous avons rendue par *enveloppé* est le mot *caracallisé*; David, — et les Lévites qui l'accompagnaient, — avaient revêtu la caracalla! Qu'on se repré-

sente un écrivain contemporain, racontant le sacre d'un roi de France en ces termes : Louis XIV — ou Saint Louis —, ou Charlemagne, si l'on veut —, s'était *ulstérisé*, ou *cabanisé* ou *macfarlanisé* d'un manteau de velours ! Ce serait plus fort encore que Victor Hugo plaçant dans la bouche de Charlemagne ces mots : Tu rêves comme *clerc en Sorbonne !* L'écrivain des Chroniques était asssez familiarisé avec l'emploi du καράκαλλον ou caracalla, pour en tirer un verbe d'usage courant. Le passage des Chroniques est décisif en faveur du sens manteau, et non mitre, de l'araméen karbelâ' au livre de Daniel, et l'emploi que l'écrivain fait de ce dernier mot est un argument, non moins décisif, en faveur de la basse rédaction du livre.

Sauf la substitution d'un b au second k du mot καράκαλλον (caracalla), karbelâ' est une excellente transcription du terme grec (ou latin).

149. כָּרָה, kârâh, acheter, négocier.

Ce terme se trouve, exceptionnellement, à Deutéronome II, 6 et à Osée III, 2 au sens d'acheter, à Job VI, 27 et XL, 30 au sens de négocier, faire commerce. Il semble emprunté au grec ἀγοράζω, acheter, trafiquer, employé, dans la même acception, à partir d'Hérodote, Aristophane, Xénophon.

Kârâh est une transcription satisfaisante de ἀγοράζω avec chute de l'α prosthétique et de la désinence.

150. כְּרוּב, kroub (1), chérubin.

L'étymologie de ce mot important qui tient une place considérable dans les écrits bibliques, spécialement dans la description du tabernacle du désert et du temple de Salomon et dans les prophéties d'Ézéchiel, continue d'être discutée. L'explication tentée au moyen des racines hébraïques n'a pas donné de résultats satisfaisants ; consultez à cet égard Gesenius 8. Gesenius 15 propose, mais avec réserves, une

(1) Au pluriel kroubîm, d'où la forme chérubin.

étymologie assyrienne. D'autre part, la ressemblance, disons mieux l'identité de l'hébreu kroub avec le grec γρυπ (γρύψ-γρύπος), employé par les écrivains grecs du v^e^ siècle (Hérodote, Eschyle) pour désigner les griffons, animaux fabuleux des légendes orientales, gardiens de trésors sans prix dans la région de la haute Arménie ou du Caucase, continue de frapper les yeux les moins prévenus; et Renan — de même que Reuss — y a vu l'origine des chérubins, sans s'expliquer sur le processus par lequel ce mot aurait pénétré dans la langue biblique. Tâchons à le faire en démêlant soigneusement les différents éléments du problème.

Au chapitre xxviii d'Ézéchiel, le prophète décrit la situation du roi de Tyr, placé dans une sorte de paradis : « Tu étais en Eden, le jardin d'Élohim; tu étais couvert de toute espèce de pierres précieuses... Je t'avais placé sous la protection du *kroub* (chérubin, griffon); tu habitais la montagne sainte d'Élohim et tu marchais sans danger au milieu des pierres brûlantes ». Mais les péchés du roi de Tyr, ses violences, son arrogance déterminent sa chute. La divinité le frappe, le chasse loin de la montagne d'Élohim, et le « kroub protecteur, dit l'écrivain apostrophant le roi de Tyr, te fait périr au milieu des pierres de feu » (Ez. XXVIII, 13-16).

Un jardin, qui est le parc même de la divinité, une montagne qui le domine, un amoncellement des pierres les plus précieuses, un kroub ou griffon veillant sur ces richesses et entourant de sa protection l'heureux personnage placé par la divinité dans ce milieu de délices, enfin une enceinte de pierres enflammées, défendant la montagne sacrée contre l'accès des profanes, voilà les principaux traits de ce tableau.

Nous retrouvons les éléments essentiels de cette description dans le récit de la chute des premiers hommes (Genèse II et III). Il y a là également un jardin de délices (Eden), où la divinité a placé le premier couple humain; on y mentionne la présence de l'or et des pierres précieuses; avant de se diviser en quatre bras, le fleuve qui arrose le jardin sacré a dû dévaler les pentes d'une montagne, où il

prend sa source. Quand l'homme, par sa faute, s'est fait expulser d'Éden, toute chance d'y jamais rentrer lui est impitoyablement refusée par la précaution qu'a prise la divinité de défendre la porte du lieu de délices par des kroubs postés à cet effet, porteurs, semble-t-il, de glaives enflammés, agités en tous sens (Genèse, III, 24).

On peut supposer que le livre d'Ézéchiel et le récit de la Genèse se sont faits ici l'écho des légendes, empruntées par les écrivains grecs aux orientaux et auxquelles ils avaient fait accueil dans leur littérature.

Dans d'autres textes d'Ézéchiel, du Pentateuque, des Rois, des Chroniques et des Psaumes, les kroubs apparaissent à la fois comme les gardiens et les porteurs du trône divin. Les kroubs, animaux composites formés d'un corps humain avec des pieds de veau ou de bœuf, quatre ailes, des bras et quatre têtes ou faces, celles de l'homme, du lion, du taureau et de l'aigle, supportent la plateforme ou estrade, sur laquelle se dresse le trône divin, creusé dans une pierre de saphir. Ce char ou appareil de locomotion se transporte en tous sens avec une rapidité prodigieuse (voyez Ézéchiel, chap. I, IX et X, *passim*). Dans la description du temple, faisant partie du tableau de la « nouvelle Jérusalem », les kroubs, gravés sur les parois et les portes, étant vus de profil, ne laissent plus apparaître que deux de leurs têtes, celle de l'homme et celle du lion (Ézéchiel, XLI, 18 suiv.).

Dans le temple de Salomon, l'arrière salle, ou *debir*, est prête à recevoir en tout temps la visite de la divinité; celle-ci y descend sous la forme d'une nuée qui s'arrête sur les kroubs, placés eux-mêmes sur le couvercle de l'arche sainte. Le *debir* ou lieu sacré est également gardé par deux grands kroubs, sculptés en bois d'olivier et plaqués d'or; on sait que les mêmes animaux reparaissent comme motifs d'ornementation (1 Rois, VI, 23 suiv.; VII, 29 et 36; VIII, 6-7; cf. les parallèles dans les Chroniques).

Le tabernacle du désert, érigé, dit l'Exode, sur les plans même de la divinité confiés à Moïse et qui est, en réalité, le

prototype du temple de Jérusalem antidaté et reporté à l'époque légendaire des origines, fait, à son tour, une grande place aux kroubs, soit sur le couvercle de l'arche où ils apparaissent comme statues d'or massif, soit comme motif décoratif dans les tentures (Exode, XXV-XXVI et XXXVI-XXXVII, passim ; cf. Nombres, VII, 89, 1 Samuel, IV, 4 et 2 Samuel, VI, 2).

L'expression qui figure Yahvéh-Jéhova comme « siégeant sur les kroubs », est d'un emploi fréquent. — Ézéchias s'adresse ainsi à la divinité : « Yahvéh, dieu d'Israël, dont le trône est porté par les kroubs (2 Rois, XIX, 15; cf. Isaïe, XXXVII, 16). — Nous lisons à Psaumes, XVIII, 11 (cf. 2 Samuel, XXII, 11) : « Il était monté sur le kroub et volait » ; à Psaumes, LXXX, 2 : « Prête l'oreille, berger d'Israël..., toi qui sièges sur les kroubs » ; — à Psaumes, XCIX, 1 : « Yahvéh est roi... et siège sur les kroubs; la terre tremble ».

Nous nous représentons l'introduction des kroubs, griffons ou chérubins, dans la littérature biblique, comme un phénomène d'emprunt à l'Orient, où les Grecs, ainsi qu'il arrive fréquemment, ont servi d'intermédiaires. C'est à l'auteur du livre d'Ézéchiel que nous attribuerons cet emprunt, et c'est à lui que nous ferons honneur de la transformation du griffon oriental dans le chérubin biblique, avec ses quatre têtes ou figures, qui, par une circonstance très digne de remarque, reproduisent précisément les formes les plus connues des représentations divines chez les Israélites, notamment les fameux taureaux d'or de Dan et de Béthel.

Les dispositions du palais céleste devant se retrouver dans les sanctuaires terrestres, nous estimons que la description du temple de Salomon est dans la dépendance, à cet égard, de la description d'Ézéchiel, et que le modèle du tabernacle est, à son tour, toujours en ce qui concerne la question des chérubins, dans la dépendance de la description du temple.

Si l'emprunt au grec remonte (chez Ézéchiel) au IV^e^ siècle, on peut littérairement se rendre compte de la place faite

aux kroubs par les autres livres, qui se sont inspirés de lui, soit les Rois, soit l'Exode, soit les Psaumes. En tout cas l'identité : γρυπ = kroub, ne semble pas pouvoir être mise en doute.

Une autre question que nous ne saurions traiter ici, mais que nous croyons devoir indiquer, c'est la part considérable faite ainsi à un élément mythologique étranger dans les services du temple et dans la conception de la cour divine. Les chérubins reparaîtront, avec de graves altérations, dans l'Apocalypse du Nouveau Testament.

Une formation analogue se rencontre chez les Séraphins d'Isaïe, VI, 1 suiv., dont il sera question par la suite (article n° 332).

151-152. כָּרוֹז, כָּרַז, kârôz, kâraz, héraut, proclamer.

Le mot araméen kârôz, héraut (Daniel III, 4) et le verbe tiré de ce substantif, kâraz, proclamer (Daniel V, 29), ont pour origine visible le mot grec κήρυξ, de même sens, usité en grec à partir des écrits homériques. Le substantif κήρυξ et le verbe κηρύσσω sont connus des écrivains du Nouveau-Testament.

Ce rapprochement est proposé par H. Derenbourg.

153. כַּרְמִיל, karmîl, cramoisi, écarlate.

Mot que l'écrivain de 2 Chroniques (II, 6, 13 et III, 14) substitue au terme, de même signification, tôla'at shânî, employé dans le Pentateuque. On est donc tenté de lui chercher une origine étrangère ; ce pourrait être le latin *vermiculus*, de même sens, qui a donné en français vermeil et vermillon, en admettant une altération, volontaire ou involontaire, qui a substitué le k au v latin.

154. כַּרְפַּס, karpaξ, carpase.

Ce mot désigne, dans un passage unique du livre d'Esther (I, 6), une étoffe très fine, en grec κάρπασος, gaze fabriquée en Espagne, d'après le dictionnaire de Bailly. A noter aussi le

latin carbasus, de même sens, qui se trouve, à l'époque classique, chez Cicéron et Virgile. L'emprunt au grec — ou au latin — ne semble pas contestable.

155. כִּתִּים, Kittîm, Chypre.

Ce mot reproduit exactement le grec Κίτιον, Κίττιον, chef-lieu de l'île de Chypre, servant à désigner l'île elle-même (Genèse X, 4; Isaïe XXIII, 1, 12; Ezéchiel XXVII, 6; 1 Chroniques I, 7). Dans l'usage plus récent (Nombres XXIV, 24, Jérémie II, 10 et Daniel XI, 30; comparez 1 Macchabées I, 1; VIII, 5), le terme se généralise et désigne les contrées occidentales, grecques ou même romaines.

L'adoption par les écrivains bibliques de ce nom gréco-latin, Κίτιον, Citium, pour désigner l'île de Chypre et l'ensemble des régions qui l'entouraient, trahit visiblement des influences grecques.

156. כְּתֹנֶת, kutonét, tunique, vêtement de dessous.

Le terme kutonét, signifiant vêtement de dessous ou vêtement en général, se retrouve en maint endroit, dans l'hébreu classique comme dans l'hébreu de rédaction plus basse, notamment à Genèse XXXVII, 3 etc.; 2 Samuel XIII, 18 suiv.; à l'Exode, au Lévitique, à Esdras, à Néhémie, etc.

Sa ressemblance étrange avec le grec χίτων, employé dans le même sens à partir des écrits homériques, doit nous faire admettre un emprunt, soit de l'hébreu au grec, soit du grec à l'hébreu. Cette seconde hypothèse doit être écartée en raison de la présence du mot dès les débuts de la littérature écrite en Grèce.

Kutonét est une excellente transcription de χίτων, avec la nuance du χ devenu k et l'adjonction de la désinence *ét*, fort aimée des écrivains hébreux.

La présence de pareils mots indique la pénétration du grec dans les couches les plus anciennes de la littérature biblique, à partir peut-être du VII^e^ ou VI^e^ siècle avant notre ère, ce qui s'explique par les rapports réguliers de Jérusalem avec les ports de Palestine fréquentés par les Grecs.

157. כֶּתֶר, kétér, couronne, turban.

Ce mot désigne trois fois au livre d'Esther (I, 11; II, 17; VI, 8) la couronne royale, particulière au souverain; c'est le mot grec κίδαρις, passé sans doute du persan au grec et du grec à l'hébreu. Il est oiseux de le rattacher, comme fait Gesenius 15, à la racine hébraïque kâtar, de sens assez mal déterminé.

158. כֹּתֶרֶת, kotérét, chapiteau.

Ce mot désigne le chapiteau des deux fameuses colonnes d'airain, qui se dressaient devant le Temple de Salomon (1 Rois VII, 16-20, 31, 41 suiv.; 2 Rois XXV, 17; Jérémie LII, 22 et 2 Chroniques IV, 12). Il s'explique fort mal par la racine hébraïque, kâtar. Nous avons tenté, au mot kaphtôr, de le considérer comme une forme altérée de ce même terme emprunté au latin (voir article 145).

Kotérét viendrait, ainsi que kaphtôr, du mot latin capitulum par la chute du p et l'addition finale de la désinence *ét*, familière à l'hébreu.

XI

Les mots placés sous le lamed.

159. לְבֹנָה, lebonâh, encens.

Le terme est assez fréquemment employé dans l'hébreu biblique, notamment au document sacerdotal (Exode, Lévitique), à Isaïe, à Jérémie, à Néhémie, Chroniques, Cantique; il se trouve en Grèce d'un usage courant, à partir d'Hérodote, sous la forme, très exactement correspondante, de λιβανωτός.

Nous soupçonnons donc l'emprunt au grec dès le IVe siècle, Gesenius 15 ne fournissant rien de satisfaisant quant aux origines sémitiques.

L'hébreu a laissé tomber la désinence de λιβανωτός.

160. לַהַג, lahag, étude, méditation.

« Trop d'*étude* est une fatigue pour le corps », lisons-nous en un passage unique de l'Ecclésiaste (XII, 12). Le terme rappelle le mot grec λόγος pris au sens de étude, méditation. λόγ-ος a pu donner lahag.

161. לָחַךְ, lâχak, lécher, brouter, dévorer.

Ce verbe, qui se rencontre en un petit nombre de passages (Nombres XXII, 4; Isaïe XLIX, 23; Michée VII, 17; Psaumes LXXII, 9 et 1 Rois XVIII, 38), se trouve en grec sous la forme λείχω, lécher, à partir d'Hérodote.

Lâχak serait une transcription satisfaisante de λείχω, avec redoublement du χ, modifié en k comme lettre finale.

162. לֹט, loθ, ladanum, gomme aromatique.

Cette substance aromatique, citée à Genèse XXXVII, 25 et XLIII, 11 (document jéhoviste), se retrouve en grec, à partir de Théocrite, sous la forme λῆδον, singulièrement voisine. On peut se demander si la forme grecque λῆδ-ον, usitée à partir de Théocrite, n'aurait pas eu d'influence sur la forme loθ, adoptée par l'hébreu; Gesenius 15 indique la présence du ladanum en assyrien.

loθ est une exacte transcription de λῆδ-ον avec modification du δ en θ.

163 à 165. לוּן (et לִין), loun (et lîn), passer la nuit, loger, — et ses dérivés.

Ce mot soulève de grosses et délicates questions; il offre une singulière ressemblance avec un terme grec de même sens, et toutefois on hésite à y voir un emprunt à l'hellénisme. Gesenius 8 propose comme vraisemblable l'étymologie du mot par לַיִל, laîl, nuit; Gesenius 15 se borne à la noter comme simplement possible. Il est donc loisible de chercher ailleurs.

A Genèse XIX, 2, Loth invite les anges à *passer la nuit* ou à *se reposer*, chez lui; à Genèse XXIV, 23, Eliézer

demande à Rébecca s'il trouvera chez son père de la place pour *passer la nuit* avec ses bêtes; voyez aussi les versets 25 et 54. De même, dans l'aventure du lévite de Gabaa, qui reçoit l'hospitalité chez son beau-père à Bethléem, Juges, XIX, 6, 9, 10, 15 et XX, 4.

A Ruth III, 13, nous trouvons la curieuse expression *lin halaylah*, c'est-à-dire *se reposer pendant la nuit*. Le mot se rencontre encore en plusieurs livres.

A Exode XXIII, 18 et en une série de textes, le mot s'applique à des objets matériels, que l'on conserve du jour présent au lendemain. On l'entend aussi au sens, plus général, de choses qui séjournent plus ou moins longtemps, qui *habitent*. A Isaïe I, 21 on lit : « La justice *habitait* à Jérusalem ». Cet emploi figuré est fréquent.

Loun a donné lieu à deux dérivés, l'un מָלוֹן, mâlôn, l'endroit où l'on passe la nuit, hôtellerie, caravansérail (Genèse XLII, 27; Exode IV, 24; Josué IV, 3, etc.), et מְלוּנָה, melounâh, abri de nuit pour les gardiens des jardins potagers (Isaïe I, 8 et XXIV, 20).

Voilà donc un mot qui appartient incontestablement au bon usage de la langue hébraïque avec le sens de passer la nuit, se reposer, habiter, séjourner. Reste à savoir si les différentes acceptions de ce terme peuvent s'expliquer par le sens premier de *s'anuiter*, *passer la nuit*, ou ne se justifieraient pas plutôt par le sens de *rompre charge*, *séjourner*. C'est ici qu'intervient le vocabulaire grec.

Le grec nous offre, en effet, à partir des écrits les plus anciens (écrits homériques, Platon, Polybe), le mot, bien connu, λύειν, délier, lequel, dans le composé καταλύειν, signifie détacher les bêtes, rompre charge, et, par suite, descendre pour séjourner ou loger; de là κατάλυσις avec le sens de séjour, repos, lieu pour se reposer, hôtellerie et κατάλυμα, qui se retrouve dans la traduction des LXX et dans le Nouveau Testament au sens d'hôtellerie, lieu où l'on passe la nuit, Luc, II, 7. Les Septante traduisent à mainte reprise *loun* par καταλύειν.

On voit que ces deux termes se recouvrent exactement; l'un, le grec, a l'avantage de s'expliquer par lui-même (défaire les bêtes pour le gîte), tandis que l'autre ne présente pas d'étymologie satisfaisante. Nous penchons donc à considérer *loun*, passer la nuit ou plutôt loger, comme un emprunt au grec, l'emprunteur ayant laissé tomber la préposition κατα.

Si notre hypothèse est acceptée, il faudra admettre une introduction du mot à une époque relativement ancienne, c'est-à-dire avant la captivité de Babylone, par la pénétration à Jérusalem de données empruntées aux usages du commerce par terre, pratiqué au moyen de caravanes.

Loun est une bonne transcription de (κατα)λύειν; mâlôn correspond à (κατά)λυμα; tant mâlôn que melounâh sont formés du radical *loun* selon les usages de la dérivation hébraïque.

166. לַיִשׁ, laysh, lion.

Le lion est désigné à trois reprises par ce terme peu usuel, à Isaïe, XXX, 6, à Job, IV, 11 et notamment à Proverbes, XXX, 30, qui semble indiquer la pénétration de ce terme dans l'usage courant.

Il paraît emprunté au grec λῖς, employé déjà par Homère et Hésiode et qui se trouve également dans Euripide.

Laysh est une bonne transcription de λῖς.

167. לָעַב, lâ'ab, se moquer, outrager.

Ce terme se lit, en passage unique, au second livre des Chroniques (XXXVI, 16) : ils s'étaient moqués des envoyés de Dieu. — Nous n'hésitons pas à y retrouver le grec λωβάω, de même sens.

Lâ'ab est une bonne transcription de λωβάω, attesté chez les meilleurs auteurs à partir d'Hérodote.

168. לַפִּיד, lappîd, torche, flambeau.

Ce mot, pour lequel le dictionnaire hébreu (Gesenius 15)

ne se hasarde pas à proposer d'étymologie, se trouve à Juges, VII, 16 etc., XV, 4 et 5; à Isaïe, LXII, 1; à Ezéchiel, I, 13; à Nahum, II, 5; à Job, XLI, 11. A Genèse, XV, 17, lors d'un sacrifice offert par Abraham (document jéhoviste), nous trouvons le curieux assemblage *torche de feu*, lappîd 'èsh; de même à Zacharie, XII, 6 et à Daniel, X, 6. Le mot paraît, au sens d'éclairs, à Exode, XX, 18.

Or le grec nous fournit, à partir d'Hérodote, le mot λαμπάς, λαμπάδος au sens de flambeau, torche et même de lueur des éclairs.

L'emprunt nous semble incontestable.

Lappîd est une bonne transcription de λαμπάδ-ος, le μ ayant été assimilé au π.

169. לִשְׁכָּה, lishkâh, chambre à provisions ou à l'usage des prêtres.

Ce terme, très intéressant, s'applique avant tout aux chambres dépendant du Temple de Jérusalem, où étaient déposés ustensiles et provisions. A Jérémie XXXV, 2, 4 (cf. XXXVI, 10 et 2 Rois, XXIII, 11), le prophète reçoit l'ordre d'amener les Réchabites dans une des chambres du Temple et de leur offrir du vin; Ezéchiel (XL, 17, 38, 44-46; XLI, 10; XLII, 1, 4-13; XLIV, 19; XLVI, 19) indique ces chambres dans son projet concernant le Temple. Voyez encore Esdras VIII, 29; Néhémie. X, 38-40; XIII, 4 suiv.; 1 Chroniques, IX, 26, 33; XXIII, 28; XXVIII, 12 et 2 Chroniques, XXXI, 11. A Jérémie, XXXVI, 12 et 20, le mot s'applique à la chambre du scribe au palais du roi et, à 1 Samuel, IX, 22, il désigne la salle où est célébré le banquet du sacrifice.

M. Renan estime que le mot hébreu n'est pas autre que le grec λέσχη, employé à partir d'Homère et d'Hésiode pour désigner des lieux de réunion ou de conversation, abris pour la nuit, lieux couverts. Nous nous rangeons à cette hypothèse.

Lishkâh est une excellente transcription de λέσχη. A

noter la variante nishkâh à Néhémie, III, 30; XII, 44 et XIII, 7 (voir article 207).

Nous ne ferons pas remonter l'emprunt au delà du v[e] ou du IV[e] siècle avant notre ère, malgré la présence de ce terme dans des textes qui, au premier moment, peuvent paraître plus anciens.

XII

Les mots placés sous le mem.

170. מַאֲכֶלֶת, ma'akélét, couteau.

A quatre places (dans le sacrifice d'Abraham, Genèse, XXII, 6, 10, lors de l'aventure du lévite de Gabaa, Juges, XIX, 29 et aux Proverbes, XXX, 14, dans le curieux dicton : Il est une race dont les dents sont des glaives et les molaires des *couteaux*), le mot couteau est rendu par le terme ma'akélét, qu'on explique péniblement par la racine 'âkal, manger, comme un objet qui sert pour manger. Cela a tout l'air d'une déformation volontaire, opérée par les transcripteurs.

Ma'akélét semblera plutôt une transcription, plus ou moins altérée, du grec μαχαιρίς, μαχαιρίδος ou même de μαχαιρίδιον, au sens de rasoir, couteau. Le ρ aura été adouci en l, le δ reparaît dans le t final. Le mot hébreu peut également avoir été emprunté à la forme μαχαίριον, le ρ étant adouci en l et le mot ayant été allongé suivant un procédé familier à la langue hébraïque.

Ces divers mots appartiennent à la bonne grécité, à partir de Xénophon.

Il ne faut pas s'étonner de trouver un mot d'origine grecque dans le récit du sacrifice d'Isaac (document élohiste), où figure, entre autres, le nom géographique *moryah*, désignant l'emplacement du Temple de Jérusalem, terme spé-

cial aux Chroniques (2 Chroniques, III, 1) et, par conséquent, de basse date.

171-172. מַד, mad et מָדוֹ, mâdou, vêtement.

Le premier de ces termes n'apparaît qu'assez rarement, et pour désigner un vêtement mal déterminé, notamment à Lévitique VI, 3; Juges III, 16; Samuel IV, 12 etc.; Jérémie XIII, 25; Psaumes CIX, 18 et CXXXIII, 2; à Juges V, 10, on lui donne volontiers le sens de tapis.

Gesenius 15 explique ce mot par la racine mâdad, qui signifie mesurer, étendre; cette dérivation ne semble pas acceptable.

Mad pourrait être une transcription avec apocope (suppression de la voyelle initiale) du grec ἱμάτ-ιον, employé à partir d'Hérodote au sens de vêtement en général. Le mot ἱμάτιον est bien connu du Nouveau Testament comme de la version des Septante.

Un mot très voisin est le terme *mddou*, qui se trouve uniquement à 2 Samuel X, 4 et 1 Chroniques XIX, 4, avec le même sens; nous proposons également pour ce mot l'emprunt au grec ἱμάτιον.

173. מוּם, מְאוּם, moum, me'oum, blâme, défaut.

Ce terme, dont le dictionnaire hébreu (voyez Gesenius 15) se déclare incapable de dire l'origine, se trouve employé au Lévitique (XXI, 17 suiv.) pour désigner les tares corporelles chez les aspirants au sacerdoce, au même livre (XXII, 20 et suiv.) pour désigner les tares remarquées chez les victimes, et enfin, à XXIV, 19 et 20, pour exprimer un dommage causé au prochain; cf. Nombres XIX, 2; Deutéronome XV, 21 et XVII, 1. Dans 2 Samuel IV, 25, il est dit d'Absalon qu'il était sans *défaut*; enfin, nous rencontrons le même mot dans une série de morceaux poétiques (Deutéronome XXXII, 5; Job XI, 15 et XXXI, 7; Cantique IV, 7), aux Proverbes IX, 7 et à Daniel I, 4. Le mot offre ainsi le double sens d'un défaut corporel et d'un défaut moral.

Le terme grec μῶμος, employé principalement au sens d'un défaut moral, à partir d'Homère, peut fournir l'origine demandée.

Moum est une excellente transcription de μῶμ-ος.

Μῶμος est connu du Nouveau Testament comme des LXX; ceux-ci s'en servent pour traduire le mot hébreu dans son application aux dommages ou tares matériels.

174. מוּק, mouq, railler, se moquer.

Dans un passage unique, à Psaumes LXXIII, 8, le poète dit des méchants : Ils sont *moqueurs*. — Il n'y a pas lieu de soupçonner une fausse lecture, le terme reparaissant dans l'hébreu de basse date.

L'origine du mot est grecque; c'est le verbe μωκάω, familier aux écrivains de la version des LXX et dont on ne peut suspecter la grécité, puisqu'il tire son origine du mot μωκός, moqueur, employé par Aristote.

Mouq est l'exacte transcription de μωκ-άω.

175. מָזֶג, mézég, vin mélangé.

Au Cantique VII, 3, il est question du mézég, vin mélangé d'aromates; Gesenius 15 tient ce terme pour emprunté à l'araméen, qui en serait lui-même redevable à l'assyrien.

Nous proposons une origine grecque, à savoir le verbe μίσγω, mêler, peut-être même une origine latine, misceo ou mixtum. Voyez ci-dessous l'article 196.

Mézég est une bonne transcription des lettres radicales de μίσγ-ω (ou de misceo).

176. מַחֲנוֹת, maχanôt, machines de guerre.

A Ezéchiel IV, 2, on lit avec étonnement, dans la description du siège mis devant Jérusalem :... Élève contre elle un *mur de circonvallation*, dâyèq,... dispose contre elle des *camps*, maχanôt. — Le mot camp, particulièrement au pluriel, n'est pas à sa place dans l'énumération des travaux d'attaque et des mesures d'exécution du siège. C'est en effet, selon nous,

une lecture erronée pour le mot grec μηχανή, désignant des machines de guerre, et nous restituons la phrase ainsi : Élève contre elle un dâyèk... dispose contre elle des *machines*.

On comprend très bien que les copistes et correcteurs du texte hébreu aient ramené au terme d'usage courant maχanéh, camp, le mot grec introduit au sens de machines par l'écrivain d'Ezéchiel.

Mais nous n'avons aucune raison de les suivre dans leurs procédés et nous tenons maχanôt, à Ezéchiel II, 4, pour la transcription au pluriel de μηχανή, machine de guerre, conformément à l'usage des Grecs à partir d'Eschyle et de Thucydide. Le texte primitif portait probablement mèχanôt, c'est-à-dire le grec μηχανή avec la désinence hébraïque.

177. מִכְמַנִּים, mikmannîm, trésors.

Ce mot se trouve, en un passage unique, à Daniel XI, 43, et désigne les *trésors* d'or et d'argent de l'Égypte, sur lesquels le roi du septentrion, c'est-à-dire de Syrie, s'apprête à mettre la main.

Les anciennes éditions du Gesenius désignent très nettement une étymologie araméenne au mot mikmannîm ; Gesenius 15 se tient sur la réserve.

Nous voyons encore ici un mot grec, celui de κειμήλιον, trésors, connu depuis une haute antiquité (Ecrits homériques, Euripide, etc.) (1).

κειμήλιον aurait donnée kemannîm ; mais les transcripteurs, pour indiquer le radical *kâman* auquel ils désiraient rattacher ce mot, l'ont fait précéder de la préformante mem.

Mikmannîm, au singulier : mikman, est la transcription de κειμήλ-ιον avec changement du λ en noun et addition d'un mem prosthétique.

178. מְכֹנָה, mekonâh, machine roulante.

L'hébreu possède une racine, d'un emploi fréquent, qui

(1) M. Derenbourg admet cette origine.

signifie établir, fonder ; de ce radical a été formé très régulièrement le substantif mekonâh, qui a le sens d'emplacement, de base, de piédestal, et se trouve, avec cette acception, à Esdras III, 3 et à Zacharie V, 11.

Mais ce même mot se retrouve dans une vingtaine de passages, où le sens de base, piédestal, est absolument déplacé. Il s'agit, en effet, des chariots métalliques, sur lesquels étaient posés les bassins employés dans le Temple pour les services de lavage et de propreté. Et il est à noter que les Septante, se refusant à voir dans le mekonâh-chariot le même objet que le mekonâh-piédestal, n'ont pas cru devoir traduire le mot hébreu et se sont bornés à le transcrire sous la forme plurielle, mekonôt, que le texte présente : καὶ ἐποίησε δέκα μεχωνὼθ χαλκᾶς, et il fit dix *mekondh* d'airain. — Voyez 1 Rois VII, 27-28, 30, 32, 34-35, 37-39, 43; 2 Rois XVI, 17; XXV, 13, 16; Jérémie XXVII, 19; LII, 17 et 20; 2 Chroniques IV, 14.

M. Renan a conjecturé très ingénieusement que, sous le mot mekonâh, mekonôt, employé dans cette série de passages, il fallait retrouver le grec μηχανή, dont nous avons déjà signalé la présence à Ezéchiel IV, 2, au sens de machine de guerre (article 176). Ici il aurait le sens, plus général, de machine, ouvrage savant d'ingénieur ou d'artisan, qui convient admirablement à ces trains ou chariots de métal, usités dans les sanctuaires de l'Orient (1).

Je me rallie sans hésitation à l'hypothèse de Renan et je tiens mekonâh (mekonôt), dans la série des passages cités ci-dessus, pour une altération du terme grec μηχανή, peut-être reproduit exactement par maχanéh à l'origine, et dont les transcripteurs auraient altéré la forme primitive afin de lui donner une étymologie hébraïque.

(1) « מכנה (mknh), dit Renan à l'*Histoire du peuple d'Israël*, t. II, page 33, note 3, désignant les bases à roulettes des bassins du Temple, est ponctué מְכֹנָה (mekonâh) par les massorètes; c'est là sans doute une étymologie artificielle. » Nous avions déjà été amené, par voie indépendante, à suspecter l'interprétation traditionnelle du mot mekonâh. M. Reus a traduit *train*.

Mekonâh est donc la forme, légèrement corrompue, du grec μηχανή, machine.

179. מְכֵרָה, mekèrâh, épée, couteau.

Dans la Bénédiction de Jacob (Genèse XLIX, 5), on lit comme caractéristique des tribus de Siméon et de Lévi les mots suivants : « Siméon et Lévi sont des frères, mais leurs *glaives* ont été des instruments de violence. » Le mot que nous traduisons par glaives, mekèrôt, au singulier mekèrâh, a donné lieu, dès les temps anciens, à des discussions qui se sont prolongées jusqu'à nos jours, bien que le sens de glaive ou d'épée se présente dans les meilleures conditions de sûreté; voyez à cet égard la série des dictionnaires hébreux, notamment les dernières éditions du Gesenius manuel. Gesenius 15 va jusqu'à dire : *signification inconnue* et propose une tentative d'explication par l'assyrien.

Mais la véritable raison pour laquelle un certain nombre de modernes se refusent à traduire l'hébreu mekêrâh par épée, c'est l'identité de ce mot avec le grec μάχαιρα, qui a le même sens d'épée, sabre, coutelas, couteau. Le mot qui se rencontre ici dans la Bénédiction de Jacob, présumée une des pages les plus anciennes de la littérature hébraïque, serait-il donc d'origine grecque? Pour éviter ce scandale, on a, tout au rebours, proposé de faire venir le grec μάχαιρα, d'une incontestable grécité à partir d'Homère et d'Hérodote, de l'hébreu; ces expédients désespérés sont de nature, nous l'avons déjà dit, à jeter un véritable ridicule sur la lexicographie hébraïque (1).

Il faut en prendre son parti. Le mot grec μάχαιρα se lit à la Bénédiction de Jacob, et il n'est pas, dans ce morceau, le seul de son espèce.

Il est étrange qu'on ne se soit pas donné la peine de confronter le texte Genèse XLIX, 5 avec le récit du même

(1) M. Renan a la loyauté d'admettre l'emprunt au grec, mais il le reporte à une époque très ancienne où il aurait été introduit par les Philistins.

livre, XXXIV, 25 suiv., où l'on voit Siméon et Lévi saisir *chacun son épée*, 'ish χarebô, pour égorger les Sichémites. La traduction du mot mekêrâh par glaive, épée, se trouve ainsi confirmée de la façon la plus directe, d'autant que les Septante ont, précisément à Genèse XXXIV, 25, rendu l'hébreu χéréb par le grec μάχαιρα.

Mekêrâh est une excellente transcription de μάχαιρα.

180 à 183. מִלָּה, millâh, parole, discours; מָלַל, mâlal, parler, discourir (hébreu et araméen).

Le mot *millâh*, parole, déclaration, affaire, se trouve vingt et quelques fois dans l'araméen du livre de Daniel, ce qui en fait un mot d'usage tout à fait courant, où il prend la place du terme classique bien connu, *dâbâr*, parole, affaire. Daniel connaît aussi l'emploi du verbe correspondant.

Dans le dictionnaire manuel de Gesenius, 12e édition, nous rencontrons à cet égard de curieuses indications, dont nous signalons l'importance : « Le mot *millâh*, synonyme de l'hébreu dâbâr, est dominant (herrschend) en araméen et ne se rencontre en hébreu que dans le langage de la poésie (Proverbes, XXIII 9; Psaumes XIX 5 et CXXXIX, 4 cf. 2 Samuel XXIII, 2). Ailleurs, il ne se retrouve que dans Job, mais *trente-quatre fois*, par exemple à XXX. 9 : « Je suis pour eux un objet de conversation, c'est-à-dire de raillerie. »

Le verbe, sous sa forme hébraïque (au pihel), a le sens de parler, discourir, par exemple à Job VIII, 2 et XXXIII, 3, à Psaumes CVI, 2, et enfin à Genèse XXI, 7 dans le texte suivant : « Qui *aurait dit* d'Abraham : Sara allaitera des enfants »? (Document jéhoviste.)

Voilà donc un terme nouveau substitué au mot classique dâbâr, qui est adopté à la fois par l'araméen du livre de Daniel et l'hébreu du livre de Job et qui, en dehors de cet emploi courant, n'apparaît que par exception aux Proverbes et aux Psaumes, qui s'est glissé enfin dans un texte de la Genèse.

Pouvons-nous en démêler l'origine? Ici le grec vient de

nouveau à notre secours avec le verbe λαλέω (1) et le substantif λαλία, signifiant parler, s'entretenir, parole, conversation, et dont l'emploi en Palestine nous est attesté par leur présence dans le Nouveau-Testament; le verbe λαλέω n'était pas moins familier aux auteurs de la traduction des Septante, qui s'en servent constamment pour traduire l'hébreu *dâbar*, parler.

Mâlal et millâh sont des transcriptions satisfaisantes de λαλέω et de λαλιά (2).

184. מֶלֶט, mélét, mortier, ciment.

Ce mot se rencontre uniquement à Jérémie XLIII, 9 avec le sens de ciment, enduit. C'est le terme grec μάλθη, de même signification, employé à partir d'Aristophane.

Mélét est la transcription exacte de μάλθ-η.

185. מָלַץ, mâlaç, amollir, adoucir.

Ce verbe se trouve, en une fois unique, à Psaumes CIX, 103, dans la phrase suivante : Comme tes paroles *adoucissent* mon palais — ou :... *sont douces* à mon palais ! En l'absence d'une étymologie sémitique satisfaisante, nous tiendrons mâlaç pour un emprunt au grec μαλάσσω, amollir, adoucir.

Mâlaç est l'exacte transcription de μαλάσσω.

186. מֶלְצַר, mélçar, fonctionnaire.

Le livre de Daniel (I, 11 et 16) cite à deux reprises, avec l'appellation de mélçar, un fonctionnaire, une sorte de maître d'hôtel ou sommelier, chargé de l'entretien des jeunes Hébreux à Babylone. Les étymologies proposées jusqu'à ce jour sont peu probantes. C'est ce qui nous encourage à signaler le rapport de ce mot avec le latin *minister*.

Mélçar serait une transcription satisfaisante de minister.

(1) λαλέω appartient au grec classique à partir d'Aristote et de Sophocle.

(2) Nous avions, dans le principe, pensé à un rapprochement avec ὁμιλέω, ὁμιλία.

Nous trouvons précisément dans le dictionnaire de Benoist-Gœlzer les exemples suivants : minister vini, échanson ; minister phrygius, échanson phrygien. Plusieurs avaient traduit l'hébreu mélçar par échanson, chef des échansons.

187 (Hébreu) מָנָה, mânâh, compter, diviser, partager, assigner.

188 (Hébreu) מָנָה, mânâh, partie, portion.

189 » מֹנֶה, monéh, partie, (tant de) fois.

190 » מְנָת, menât, partie, participation.

191 (Araméen) מְנָה, menâh, compter, établir, préposer.

192 » מִנְיָן, minyân, nombre.

Le verbe mânâh et ses dérivés se rencontrent dès les livres législatifs et historiques ; mais ils sont employés de préférence dans les livres de basse date, Psaumes, Ecclésiaste, Néhémie, Esther, Daniel.

Ils reparaissent dans les sections araméennes d'Esdras et de Daniel.

La ressemblance avec le grec νέμω, employé à partir des écrits homériques au sens de partager, distribuer, attribuer, est frappante. Nous pensons donc y voir un emprunt au grec, lequel serait antérieur aux conquêtes d'Alexandre, sans doute du v^e^ siècle avant notre ère.

Mânâh est une transcription satisfaisante de νέμω avec inversion du ν et du μ.

193 et **194**. מָנָה, mânéh (H.) מְנֵא, menè' (Ar.), mine (valeur monétaire).

Les textes d'hébreu classique connaissent une unité — ou poids — monétaire dénommée כִּכָּר, kikkar ou talent. A ce terme se trouve substitué, dans quelques passages d'écrits de basse date, le mot mânéh, mine, emprunté au grec μνᾶ ; c'est une circonstance qu'il faut mettre dans tout son jour.

Le mot kikkar, littéralement cercle, d'après les traductions habituelles, *talent*, se rencontre à Exode, Samuel, Rois,

Chroniques, Esdras, Esther. La mine, mânéh se trouve seulement à Ezéchiel, à Esdras et à Néhémie. Dans le premier de ces passages, Ez. XLV, 12, après correction du texte, on lit : la *mine* sera pour vous de cinquante sicles. — A Esdras II, 69 : Ils donnèrent.. en or 61.000 drachmes (correction pour dariques), en argent 5.000 *mines*. — Enfin, à Néhémie VII, 71 et 72 :... Parmi les chefs, plusieurs donnèrent... en or vingt mille drachmes (correction pour dariques) et en argent deux mille deux cents *mines*... Le reste du peuple donna, en or vingt mille drachmes (correction) et en argent deux mille *mines*. — Il est donc question dans ces textes, comme poids monétaires, de la drachme pour l'or et de la mine pour l'argent. Par l'emploi combiné de ces deux termes, nous sommes transportés en plein système monétaire grec.

On lit également à 1 Rois X, 17 le mot *mines*, mais le texte doit être corrigé d'après l'analogie de 2 Chroniques IX, 16. On pourrait aussi remarquer que le passage, ci-dessus relaté, d'Ezéchiel a tout le caractère d'une glose ajoutée au texte.

En revanche, et d'après une proposition très ingénieuse, le mot mânéh, mine, se lirait également à Daniel, V, 25 et 26 dans la fameuse énigme du festin de Balthasar, où *menè'* signifierait mine et *teqèl* sicle; ces deux mots ont la forme araméenne.

Il faut se garder, en ce qui touche la présence en quelques textes de basse rédaction, de la *mine*, d'esquiver la conclusion nécessaire d'un emprunt fait par l'hébreu biblique à la civilisation hellénique, en recherchant en Babylonie les origines du système des poids et monnaies, qui a été adopté et par l'Orient et par les peuples de race grecque. A Esdras et Néhémie, il s'agit de la mine grecque comme de la drachme grecque (et non de la darique) (1).

(1) Le passage d'Ezéchiel XLV, 12 a pour objet d'ajouter la mine à l'ancien système hébraïque, comme il sera fait pour la canne-mesure (qânéh, article 318).

Mânéh est une excellente transcription du grec μνᾶ.

195. מִסְדְּרוֹן, miξdrôn, péristyle, antichambre.

Le juge hébreu Aod, après avoir plongé son épée dans le ventre du tyran moabite Eglon, sort de la chambre royale : *vayèçèh 'Ehoud hamiξdrônâh* : Aod sortit dans le *misdrôn*. Qu'est-ce que ce miξdrôn ? Selon toutes les vraisemblances, une salle d'entrée, péristyle, antichambre, terme qu'adoptent la plupart des traducteurs modernes (Juges III, 23).

L'origine de ce mot est à chercher dans le grec ἐξέδρα, employé dès Euripide au sens de : emplacement couvert devant une habitation. L'écrivain hébreu, l'ayant connu à l'accusatif, a conservé l'n final, à moins qu'on ne veuille tirer le mot directement du diminutif ἐξέδριον, ce qui semble préférable. Les copistes ou l'emprunteur lui-même, pour donner au mot une allure hébraïque, l'ont fait précéder de la préformante mem, ce qui lui donne l'aspect d'un dérivé de la racine ξâdar.

miξdrôn est, avec addition de la préformante mem, une bonne transcription du grec ἐξέδριον.

Mais le mot ne laissait pas de sembler étrange ; son sens n'apparaissait pas nettement aux lecteurs ou auditeurs, et un copiste introduisit la glose, qui, par une fortune bizarre, se lit aujourd'hui au verset 22 : il sortit dans le *parshedon* (voyez ce mot à l'article 276), et qui était destinée, à son tour, à donner de la tablature aux lexicographes.

196 à 198. מָסַךְ, mâξak, mêler (et ses dérivés).

On trouve le radical mâξak dans des livres suspects de basse rédaction, au sens spécial de mélanger (des épices au vin), à Isaïe V, 22, XIX, 14, à Psaumes CII, 10 et aux Proverbes IX, 2 et 5. Ce mot a donné naissance à deux dérivés : מֶסֶךְ, méξék, mélange (d'aromates pour le vin), à Psaumes LXXV, 9, et מִמְסָךְ, mimξak, vin mélangé (d'aromates), à Isaïe LXV, 11 et à Proverbes XXIII, 30.

Le verbe mâξak et ses dérivés répondent très exactement au mot grec μίσγω, employé couramment à partir d'Homère

pour exprimer le mélange d'eau ou d'aromates au vin. Le mot, comme la chose, sont entrés dans les cercles jérusalémites par les conquêtes d'Alexandre.

Nous avions déjà noté, au Cantique des Cantiques VII, 3 (voyez ci-dessus article 175), le substantif mézég, vin mélangé, que nous avions rapproché du radical grec μίσγω. Le mot a pu être emprunté au grec sous deux formes différentes; cependant on pourrait soupçonner, pour le terme usité au Cantique, une influence latine, le radical misc-eo ou l'un de ses dérivés, tel que mix-tum.

Mâξak est une très bonne transcription de μίσγω.

Le verbe grec μίσγω est connu des écrivains du Nouveau Testament.

199. מַקֵּל, maqqèl, bâton, verge.

Le mot hébreu désignant une verge ou un bâton se refuse jusqu'à présent à une étymologie satisfaisante. Il apparaît dans des écrits qui passent pour être de rédaction ancienne : dans le récit bien connu où Jacob place des *verges* marquetées devant ses brebis (Genèse, XXX, 37 suiv); à Genèse XXXII, 11; à Exode XII, 11, à Nombres XX, 27, à 1 Samuel XVII, 40 suiv., à Zacharie XI, 7 suiv., où il désigne le *bâton* du voyageur ou la houlette du berger; à Osée IV, 12, où il indique le *bâton* du sorcier; enfin à Jérémie et à Ezéchiel. En somme, il est d'un usage restreint.

Serait-il impossible de rapprocher *maqqèl* du latin *baculus*, *baculum*? On pourrait supposer que ce mot s'est introduit de bonne heure à Jérusalem (IV^e^ siècle avant notre ère) comme terme employé par les voyageurs.

Maqqèl est une bonne transcription de bacul-us avec la modification, très acceptable, du b en *mem*.

200. מָרוֹם, mârôm, place, rue.

Le mot mârôm, au sens de hauteur, est très régulièrement formé du radical roum; mais sa présence aux Proverbes, VIII, 2, IX, 3 et 14, est faite pour surprendre. Il est

question dans ces passages des prédications de la Sagesse, qui se tient au sommet des *éminences...*, à la rencontre des chemins, — qui adresse son appel sur les *hauteurs* de la ville, — puis de la Folie qui dresse son siège à la porte de sa propre maison sur les *hauteurs* de la ville. On aurait un sens beaucoup plus satisfaisant si l'on traduisait marômîm (pluriel de mârôm) par *rues*. Nous aurions ici affaire à une transcription du mot grec bien connu, ῥύμη, rue. Les passages ci-dessus se présenteraient alors comme suit : La sagesse se tient à la naissance des *rues*; — elle adresse son appel en se tenant *aux rues* de la ville; — la folie, à son tour, place son siège entre les *rues* de la ville, c'est-à-dire dans les carrefours ou, plus exactement, sur la place publique, située près de l'entrée principale de la ville et à partir de laquelle divergent les principales voies urbaines.

Un copiste des Proverbes, rencontrant le terme peu usité רֻמִּים, romîm, transcription de ῥύμη (au pluriel), a cru devoir le rapprocher du mot bien connu mârôm et l'a fait précéder de la préformante mem, comme s'il était un dérivé de la racine *roum*.

Mârôm est une transcription satisfaisante du grec ῥύμη avec adjonction d'un *mem* prosthétique.

Le mot est fréquemment employé dans le Nouveau Testament au sens de rues, voies publiques; il est également pratiqué par les écrivains de la version des Septante.

Bien que l'usage du terme grec ῥύμη ne soit pas attesté littérairement pour l'époque ancienne, son origine hellénique ne fait pas doute, non plus que son emploi dans le grec oriental.

201. מַשּׂוֹר, massôr, scie.

Ce mot ne se trouve qu'à Isaïe X, 15, où il remplace le terme habituel megèrâh. Les transcripteurs l'ont ponctué de façon à le rattacher à une racine nâsar, qui n'est représentée que dans des dialectes plus récents que l'hébreu.

Nous sommes donc tenté de lui assigner une origine étrangère et de le rapprocher du latin serra, scie.

On a cru pouvoir signaler la présence d'un verbe sour, signifiant scier, à 1 Chroniques XX, 3, ce qui engagerait à en chercher l'origine dans le latin; mais, d'après le passage parallèle 2 Samuel XII, 31, il convient de corriger et de lire vayâsèm, *et il plaça*.

Massôr est une transcription de serra, modifiée de façon à en faire un substantif régulièrement formé d'un radical hébraïque; d'où la préformante mem.

202. מְשׂוּרָה, mesourâh, mesure (pour les liquides).

Ce mot ne se rencontre que quatre fois dans les écrits bibliques, 1° à Lévitique XIX, 35 : Ne commettez d'iniquité... ni par votre poids, ni par votre *mesure*; 2° et 3°, à Ézéchiel IV, 11 et 16 : Tu boiras de l'eau selon telle *mesure*; — ils boiront de l'eau à la *mesure* (mesurée, en petite quantité); — 4°, à 1 Chroniques XXIII, 29, où il est question de soumettre à la surveillance des Lévites toute *mesure* de capacité.

D'où vient ce mot, pour lequel Gesenius ne sait proposer aucune étymologie, se bornant à renvoyer à des racines imaginaires (Gesenius 8 à mâsar, Gesenius 15 à sour)?

La seule ressemblance qui puisse entrer en ligne de compte, — mais elle est frappante, — est le rapport ou plutôt l'identité de l'hébreu mesourâh avec le latin mensura, qui a le même sens.

Le mot a pu parvenir assez aisément à Jérusalem, dès le IV^e^ ou III^e^ siècle avant notre ère, par les relations côtières; les écrivains bibliques n'en ont fait, d'ailleurs, qu'un emploi très discret.

Mesourâh est une excellente transcription du mot latin mensura.

203. מִשְׁפְּתַיִם, mishpetaym, enclos, bergeries, voyez שְׁפַתַּיִם, shpataym, article 345.

204. (Ar.) מַשְׁרוֹקִיתָא, mashrôqîtâ', syringe, voyez שְׂרֵקָה, sheriqâh, article 348.

XIII

Les mots placés sous le nun.

205. נְבִזְבָה, nebizbâh, présent, don.

Le terme nebizbâh se trouve, à deux reprises, dans les textes araméens de Daniel (II, 6 et V, 17). Le sens en est assuré par la tradition, mais la provenance est inconnue. Le dictionnaire, notamment Gesenius 15, suppose une origine étrangère, qu'il ne détermine pas. Nous proposons d'y voir un emprunt au grec νόμισμα, employé à partir de Xénophon, Sophocle, Euripide, au sens de monnaie, argent ayant cours, argent monnayé. Le terme se retrouve dans le Nouveau Testament (Matthieu XXII, 19) sous la forme suivante : Montrez moi la *monnaie* du Cens (portant effigie impériale). — Nous supposons une extension du sens monnaie en celui, plus compréhensif, de don en argent (1).

Nebizbâh serait une transcription très satisfaisante de νόμισμα, avec changement du μ en beth.

206. נֵבֶל, nébél, harpe.

Ce mot se retrouve, à partir de Sophocle, dans le grec νάβλα, νάβλας. On est amené à se demander si ce n'est point encore là un emprunt au grec, — quelle que soit l'origine première de cet instrument, — après qu'un examen attentif des citations a établi que, dans la Bible, il est presque exclusivement employé aux livres de basse date ou suspects de remaniements.

(1) Ce rapprochement entre le *nebizbâh* araméen et le grec νόμισμα, entendu au sens de récompense, cadeau en argent, est également proposé, bien que « sous toute réserve », par H. Derenbourg.

207. לִשְׁכָּה, nishkâh, chambre.

Se trouve à Néhémie III, 30, XII, 44 et XIII, 7. Se reporter à l'article 169.

208 et 209. בִּשְׁתָּן, nishtevân, lettre, missive.

Ce mot se retrouve à cinq reprises dans le livre d'Esdras, tant dans les parties rédigées en hébreu (IV, 7; VII, 11) que dans la section araméenne (IV, 18, 23; V, 5). Il semble d'origine persane (Gesenius 15); toutefois, on peut signaler une parenté de nishtevân avec le grec ἐπιστολή, de même sens, et cette parenté est plus apparente si on lit *nishtoun* au lieu de nishtevân.

Nishtevân (= nishtoun) serait une transcription, quelque peu incorrecte, de ἐπιστολή en supposant la chute de l'ε prosthétique, l'altération du π en noun et la modification, celle-ci légère, du λ en noun; ἐπιστολ-ή aurait donné nishtoun, que les massorètes ont orthographié — ou pointé — nishtevân.

XIV

Les mots placés sous le samech.

210 et 211. (Hébreu) סָגָן, ξâgân (1), gouverneur, chef, dignitaire.

(Araméen) סְגַן, ξegan, même sens.

Les livres d'Esdras et de Néhémie désignent, assez singulièrement, les chefs de la communauté juive restaurée (v^e^ siècle) par le nom de ξegânîm (singulier ξâgân); voyez Esdras IX, 2; Néhémie II, 16; IV, 8, 13; V, 7, 17; VII, 5; XII, 40; XIII, 11.

Le même mot désigne, à Jérémie, Ézéchiel et Isaïe (en tout sept fois), des gouverneurs babyloniens.

(1) Nous rappelons que notre ξ grec, équivalent du samech hébraïque dont il tient la place dans l'alphabet, doit être prononcé comme un simple s.

Enfin ce même mot, dans l'araméen de Daniel, désigne (à cinq reprises) les gouverneurs des provinces de l'empire.

D'après le curieux emploi de ce terme substitué, dans les livres d'Esdras et de Néhémie, aux appellations traditionnelles qui servaient à désigner la noblesse israélite, on peut penser à un emprunt au persan, et cette opinion concorde avec celle qu'exprime le Thesaurus de Gesenius.

Il s'agirait d'un terme persan, que nous connaîtrions par un écrivain grec. A la fête des Sacées, comme aux Saturnales de Rome, un esclave, revêtu de la livrée de son maître, portait le titre honorifique de ζωγάνης (d'après Bérose, vers 260 av. J.-C.).

Ici encore le grec aurait pu servir d'intermédiaire entre une civilisation orientale et les livres récents de la Bible.

Les dernières éditions de Gesenius indiquent une origine assyrienne.

ξâgân (sâgân), serait une excellente transcription de ζωγάνης.

212. סָדִין, ξâdîn, vêtement de dessous, chemise.

Les Septante ont rendu ce mot par σινδών, qui avait le même sens en grec et dont l'analogie avec le terme hébreu saute immédiatement aux yeux. De quel côté est l'emprunt?

Or le grec σινδών, robe légère, étoffe fine, est attesté par l'usage qu'en font de bonne heure Hérodote, Sophocle, Thucydide, etc.; l'hébreu ξâdîn (prononcez sâdîn) n'apparaît que dans des textes suspects de remaniements (Juges XIV, 12 et 13) ou dans des écrits de date douteuse ou basse (Isaïe III, 23 et Proverbes XXXI, 24). J'ajoute que le mot σινδών est familier aux écrivains du Nouveau Testament au sens de vêtement de dessous ou de linge à ensevelir (Marc XIV, 51; Matthieu, XXVII, 59).

Le dictionnaire hébreu, très embarrassé pour trouver au mot ξâdîn une origine sémitique, s'efforce de l'expliquer par une racine arabe (Gesenius 8); mais l'aspect de la question change avec les progrès de l'assyriologie. C'est ce qu'on voit

dans Gesenius 12 et dans Gesenius 15, lequel écarte dédaigneusement le rapprochement avec le grec et s'exprime ainsi : « Il en faut vraisemblablement chercher l'origine en assyrien sous la forme *sudinnu* et dans les inscriptions d'Amarna sous la forme *satinnu*. » C'est toujours le même parti pris de recourir à des étymologies arabes postérieures aux premiers siècles de l'ère chrétienne, là où le grec se présente naturellement et, — depuis la révolution introduite dans les études sémitiques par la constitution de la science assyriologique, — d'y substituer des étymologies babyloniennes. Dans l'un de ces systèmes d'explication comme dans l'autre, l'emprunt au grec est délibérément écarté.

Or sur quoi, dans le cas présent, s'appuyer pour prétendre que le mot ξâdîn-σινδών appartient aux anciennes couches de l'hébreu classique ? Il apparaît deux fois dans les ingénieux récits concernant Samson aux Juges (XIV, 12 et 13), une fois dans la fameuse description des toilettes féminines à Isaïe (III, 23), une fois dans l'éloge de la femme forte aux Proverbes (XXXI, 24).

Nous n'hésitons pas à tenir סָדִין, ξâdîn, pour un emprunt au terme grec de même sens ; ce dernier est reproduit avec une parfaite exactitude, soit qu'on écarte la finale ων, auquel cas σινδ aurait subi une métathèse par déplacement du ν, soit que le transcripteur ait allégé σινδών en ξâdîn en laissant tomber le premier ν.

Une tout autre question est de savoir si les Grecs ont pris eux-mêmes le terme σινδών à l'Inde, au sens de tissu fin d'origine hindoue ; nous tenons, pour notre part, que le mot avait passé dans l'usage courant de la Grèce, quand les écrivains bibliques ont cru devoir l'emprunter à leurs voisins de l'ouest, comme maint autre que nous avons signalé.

213. סוֹד, ξôd, cercle, délibération.

Ce terme, familier à la littérature de date récente telle que les Psaumes, Proverbes, Job, se trouve également dans des textes prophétiques et une fois dans la Genèse (à la Béné-

diction de Jacob), en tout une vingtaine de fois. Il a le sens de cercle, réunion d'intimes, conseil où l'on délibère et, par suite, de délibération, de confidence et de secret.

L'ancien dictionnaire le rattachait péniblement à une racine יָסַד, yâξad ; les nouvelles éditions du Gesenius, notamment la 15e, l'expliquent par la racine verbale סוּד, ξoud, qui se trouve dans le texte hébreu de l'Ecclésiastique. Mais il semble qu'en procédant ainsi, on retourne les rapports historiques de ces deux mots, le verbe employé par le Siracide devant être tenu comme tiré du substantif ξôd, usité dans la littérature antérieure.

En somme, l'origine du mot ξôd est inconnue.

Nous proposons de le considérer comme la reproduction, avec contraction, du mot grec σύνοδος, qui a la même signification de réunion de personnes, assemblée, conseil, à partir d'Hérodote, de Thucydide, d'Euripide.

Cette proposition n'est pas de nature à soulever de grandes difficultés, — et l'emprunt au grec est aisé à comprendre, — tant que nous ne sortons pas des Psaumes et des Proverbes. Elle sera moins volontiers accueillie en ce qui touche la présence du mot ξôd dans Jérémie ou Amos, surtout en ce qui concerne la Bénédiction de Jacob : « Que mon âme n'entre point dans leur *conseil*, ξôd ! » (Genèse, XLIX, 6.) Mais, à mesure que se présentent les exemples de pénétration dans des couches réputées anciennes, l'objection perd de plus en plus de sa portée.

ξôd (prononcez sôd) est une reproduction satisfaisante du grec σύνοδος avec contraction du mot, qui a fait sauter la lettre ν.

214. סוּמְפֹנְיָא, ξoumponya', symphonie.

Ce terme se rencontre dans les textes araméens de Daniel (III, 5, 10, 15), au cours de la fameuse énumération des instruments de musique, composant l'orchestre du roi de Babylone Nébucadnésar et dont la provenance, visiblement grecque, aurait dû, depuis longtemps, fixer les idées sur la

date de composition du livre de Daniel. Spectacle étrange assurément, que celui d'un écrivain hébreu, transportant en Chaldée les instruments introduits en Palestine par les conquêtes d'Alexandre et qui lui étaient devenus tellement familiers, qu'il n'en imaginait pas d'autres !

ξoumponya' est la reproduction très exacte du grec συμφωνία, qui se trouve à partir de Polybe et désigne un instrument de musique analogue à la cornemuse.

Notons, dans un des passages de Daniel, la déformation de ξoumponya' en ξîponya'.

215. סְוֵנֵה, ξevènèh, Syène.

La transcription du nom de la ville égyptienne Syène (Assouan) n'aurait-elle point été influencée par la forme qu'avaient adoptée les Grecs, à savoir :

Συήνη, dont l'hébreu est l'exacte reproduction ?

ξevènèh (sevènèh) se lit deux fois dans les prophéties d'Ézéchiel, si ouvertes aux influences helléniques, à XXIX, 10 et à XXX, 6.

216. סוּת, ξout, vêtement.

Ce mot se lit en un passage unique (Genèse, XLIX, 11), appartenant au morceau poétique dit Bénédiction de Jacob : Juda trempera son *vêtement* dans le sang du raisin. — Ce terme, pour lequel l'hébreu ne fournit pas d'origine satisfaisante, rappelle le grec ἐσθής, ἐσθῆτος, employé à partir des écrits homériques, chez Thucydide, Eschyle, Euripide, etc. Il est également connu des écrivains du Nouveau Testament.

ξout (sout) est une transcription satisfaisante du mot grec, qui a été utilisé soit au nominatif ἐσθής, soit au génitif ἐσθῆτος, auquel cas il aurait été sensiblement abrégé.

217. סָלַד, ξâlad, sauter.

A Job (VI, 10), nous lisons : Je *sauterais* (de joie) malgré ma douleur; le mot hébreu ne se retrouve pas ailleurs et

nous sommes hors d'état de désigner son origine. Le grec ne nous offre pas de rapprochements ; le latin, en revanche, donne *saltare*, mais l'auteur de Job ne semble pas avoir eu connaissance du latin. Nous indiquons, sous toutes réserves, le rapprochement : ξâlad (sàlad) = salto, la date de la composition du poème n'étant sans doute pas antérieure au IIIe siècle, époque où des infiltrations latines pouvaient se produire à Jérusalem, surtout auprès des lettrés.

218. סַם (סַמִּים) ξam (ξammîm), parfum.

Ce terme est employé dans les textes de l'Exode, des Nombres, du Lévitique et des Chroniques, en tout une quinzaine de fois, pour désigner les aromates ou parfums servant aux fumigations sacrées.

Gesenius 15 donne quelques indications d'origine, dont aucune ne semble satisfaisante. Nous estimons que le mot a pu être emprunté au grec ὀσμή qui, à partir de Xénophon, désigne des parfums fabriqués. Il est intéressant de constater que ὀσμή, au sens de odeur, parfum, est familier aux écrivains du Nouveau Testament.

ὀσμή a donné ξam (sam) par la chute de l'o prosthétique.

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer des termes étrangers, notamment des emprunts au grec, dans des textes d'une nature technique, qui n'ont aucun caractère archaïque.

219. סֶמֶל, ξémél, statue, idole.

A 2 Chroniques, XXXIII, 15, on lit que le roi Manassès expulsa du Temple les dieux étrangers ainsi que le *simulacre* (ou la statue), *ha*ξξ*émél*, qu'il avait érigé lui-même aux termes du verset 7 du même chapitre ; cette expression ne revient plus aux livres de l'Ancien Testament, sinon à Deutéronome, IV, 16, où il est interdit de fabriquer des idoles en façon de *simulacre* quelconque (ou de statue quelconque), et à Ézéchiel, VIII, 3 et 5, où le prophète, au cours d'une vision, se trouve transporté dans le Temple et mis en pré-

sence du *simulacre* (ou statue) de la jalousie, qui provoque le courroux divin (deux fois).

Il y a là un terme tout à fait étrange et nouveau, qui n'a pas pénétré fort avant dans le vocabulaire de l'hébreu biblique et se tient, en quelque sorte, à sa lisière.

Aussi nous nous hasardons à y reconnaître un mot étranger, celui de *simulacrum*, image des dieux, qui a pu de bonne heure (mais ces cinq textes ne nous obligent pas à remonter au delà du IV[e] ou du III[e] siècle avant notre ère), pénétrer à Jérusalem et auquel l'orthodoxie juive devait attacher une note de réprobation et d'horreur.

Nous penserions que l'écrivain des Chroniques, assez friand de mots latins, par exemple *caput*, *caper*, *atrium*, *mensura*, *statuarium*, *ordinare*, a pensé bien faire en rendant par *haξξémél*, *simulacrum*, le *péξél hâ'ashèrâh* de 2 Rois, XXI, 7; l'écrivain d'Ézéchiel, à son tour, a reproduit cette expression qui s'est glissée, par glose, dans le Deutéronome (1).

Simulacrum exprime, plus nettement que n'importe quel terme, l'idée de la représentation matérielle proscrite par la loi mosaïque; *simulacrum*, c'est l'idole, la statue odieuse et maudite, qui attire les vengeances divines.

Simulacrum a donné ξémél (sémél) par la chute de la désinence du mot, qui n'en constitue, d'ailleurs, que la partie secondaire, non essentielle.

220. סָמַן, ξâman, désigner.

Si, à Isaïe, XXVIII, 25, on traduit le participe niphal niξemân par *ce qui est déterminé*, la place *désignée*, le mot peut être considéré comme emprunté au grec σημαίνω, de même signification; voyez ci-dessus, à l'article 69, le mot zemân.

(1) Nous supposons, on le voit, des remaniements de basse date dans les prophéties inscrites sous le nom d'Ezéchiel. On pourra aussi attribuer l'emprunt à ce dernier livre, mais sans le faire remonter plus haut que le III[e] siècle avant notre ère.

Mais le sens et la conservation du passage en question d'Isaïe étant sérieusement contestés, il n'y a pas lieu d'insister.

221. סָעָה, ξâ'âh, agiter violemment.

Ce mot se lit au participe kal dans un passage unique des Psaumes (LV, 9); il pourrait être emprunté au grec σείω, qui signifie agiter, ébranler. Néanmoins, l'état de conservation de l'hébreu en cet endroit a été contesté.

222. סְפִינָה, ξephînâh, vaisseau.

Le bateau sur lequel s'embarque le prophète Jonas, est désigné, en un passage unique (Jonas, I, 5), par le terme ξephînâh, que les anciennes éditions du Gesenius expliquent par une racine hébraïque; mais Gesenius 15 se borne à une indication vague.

Nous proposerons donc un rapprochement de ξephînâh avec le grec σκαφίον, qui a le sens général de vase, vaisseau, avec σκαφίς qui a le sens de canot, nacelle, avec σκάφος qui, à partir d'Hérodote, a le sens de carène de navire et par extension, à partir d'Eschyle, celui de navire, vaisseau.

ξephînâh est une transcription satisfaisante de σκαφίον avec adoucissement des consonnes initiales (ξ, c'est-à-dire s, pour σκ) et adjonction d'une désinence conforme à l'usage de la langue hébraïque.

La présence d'un mot grec, surtout d'un terme emprunté à la navigation, n'étonnera point dans le livre de Jonas, dont l'auteur connaissait les côtes et leurs pratiques.

223. סַפִּיר, ξappîr, saphir.

L'hébreu reproduit avec une remarquable exactitude la forme grecque de cette pierre précieuse, sans doute originaire de l'Inde; les écrivains bibliques l'auraient donc empruntée par l'intermédiaire du grec.

ξappîr, sappîr, est la parfaite transcription de σάπφειρος.

Le saphir est mentionné six fois dans les écrits bibliques, à Exode (trois fois), à Jérémie et à Job.

224. סֵפֶל, ξèphél, coupe, bassin.

Ce mot ne se rencontre que deux fois dans l'hébreu biblique, à Juges V, 25 dans le cantique de Débora, où il désigne la *coupe* d'apparat qu'on présentait aux personnes de distinction, et dans ce même livre, à VI, 38, pour nommer le bassin où Gédéon exprime la rosée de la toison exposée en plein air.

A défaut de toute étymologie sortable, nous avons pensé au latin *simpulum*, désignant une petite coupe employée dans les libations.

ξèphél (sèphél) serait une transcription satisfaisante de simpul-um avec allègement de la syllabe initiale.

On nous objectera l'antiquité prétendue du cantique de Débora; mais cette antiquité est très contestable, et nous avons relevé ailleurs des mots tels que *balteus* et *capitulum*, dont l'introduction aux livres bibliques semble relativement ancienne.

On s'étonnera, à plus juste titre, de la présence de ce mot étranger à l'usage courant, non plus dans un morceau poétique, dont l'auteur use d'expressions recherchées, mais dans la prose du récit concernant Gédéon; le mot a pu être substitué en ce passage, par le soin d'un copiste qui avait sous les yeux la poésie du chapitre précédent, à un terme plus usuel.

225. עָשׁ, ξâξ (sâs), ver, mite.

Les prophéties d'Isaïe, en un passage unique (LI, 8), désignent par ce mot un ver qui s'attaque aux vêtements. Nous y reconnaissons le grec σής, de même signification, employé à partir de Pindare et d'Aristophane et, d'autre part, familier aux écrivains du Nouveau Testament.

ξâξ (sâs) correspond exactement à σής.

Gesenius 15 propose une étymologie assyrienne, *sâsu*, à laquelle il fait remonter le grec σής lui-même, selon son parti pris d'écarter les emprunts de l'hébreu au grec.

226. סַרְבָּלִין, ξarbâlîn, pantalons.

L'extraordinaire mélange d'instruments, qu'on lit à Daniel

III, 5 : trompette, syringe, cithare, sambuque, psaltérion, symphonie et qui forment l'orchestre du roi Nébucadnésar, se retrouve en quelque mesure, au verset 21 du même chapitre, dans la description des vêtements portés par les trois jeunes Juifs que ce monarque fait jeter dans la fournaise. On les y précipite après qu'ils eurent été liés « dans leurs saraballes, leurs pétases et leurs caracallas ». Les saraballes ou sarabares (mot connu des Septante) sont de larges pantalons, à la mode orientale ; du pétase il sera question plus tard ; du mot caracalla il a été traité à l'article 148 sous la forme incorrecte adoptée par le livre de Daniel, karbelâ'. Ces deux séries, instruments et vêtements, appartiennent également à la section araméenne de l'écrit prophétique.

ξarbâl (sarbâl) est la reproduction, adoucie dans la consonne finale, du σαράβαρα grec, mot de provenance orientale, sans doute persane.

227. סָרַךְ, ξârak (Ar.), préfet, magistrat.

Le livre de Daniel cite à plusieurs reprises, VI, 3, 4, 5, 7, 8, dans sa section araméenne et au cours de ses énumérations de dignités babyloniennes, des ξârak (sârak).

M. Derenbourg s'exprime ainsi à ce propos : « ... סַרְכִין (ξarkîn), pluriel, seul usité, d'un singulier ξârak, préfet, magistrat ; probablement une réunion de fonctionnaires qui siégeaient toujours ensemble comme les membres d'un tribunal ou d'un grand conseil, ce qui fait penser aux archontes (ἄρχοντες) ou peut-être, si l'on veut expliquer la sifflante initiale, au composé συναρχόντες. »

Je préférerais pour ma part le rapprochement avec σύναρχος, σύναρχοι, terme employé, à partir d'Aristote, pour désigner des personnages qui participent au pouvoir.

On a aussi proposé une étymologie persane.

ξârak serait une transcription, assez abrégée, du grec σύναρχος.

228. סְרָנִים, ξerânîm, princes (des Philistins).

Les princes des cinq cités indépendantes de la Philistie sont désignés invariablement par ce nom, qui ne se présente qu'au pluriel et une vingtaine de fois, aux livres de Josué, des Juges (sept fois), de Samuel (neuf fois) et des Chroniques. Le mot ne paraît pas ailleurs et ne s'applique point à d'autres.

J'avais été frappé de la ressemblance de ce terme avec le mot grec τύραννος, qui a la même signification. Gesenius 15 confirme indirectement cette opinion, en indiquant que le terme employé pour désigner les Philistins pourrait être à l'origine du mot grec, proposition qui s'accorde avec le parti pris habituel du lexique de nier les emprunts de l'hébreu au vocabulaire hellénique.

Le mot τύραννος se trouve dans la langue grecque avec le sens de maître absolu, despote, prince, à partir d'Eschyle. Quelles que puissent être les origines antiques du mot, il est infiniment probable qu'il a été emprunté aux Grecs par les Philistins qui, de tout temps, ont été en relations maritimes avec eux.

ξerân-îm (serân-îm) est la transcription très satisfaisante de τύραν-νος avec le changement bien connu du τ en sifflante.

L'emprunt est, selon nous, de date ancienne : ce sont peut-être les commerçants grecs qui ont appliqué, dès une époque reculée, la désignation τύραννοι aux princes des cités philistines, et elle leur est restée.

229. סְתָו, ξetâv, saison des pluies.

Ce mot, qui se trouve uniquement à Cantique II, 11, présente une réelle parenté avec le grec ὑετός, signifiant pluie, pluie continue, et qu'emploient Hésiode et Xénophon.

ξetâv (setâv) est une transcription satisfaisante de ὑετός en tenant compte de l'esprit rude du grec, représenté ici par une sifflante selon un procédé bien connu : comparez le ὗς grec au latin sus.

ὑετός est un terme familier aux écrivains du Nouveau Testament.

XV

Les mots placés sous le aïn.

230-231. עֶבְרָה, 'ébrâh, colère, emportement, — et le verbe.

Le terme 'ébrâh n'appartient pas, sauf exception, à la plus ancienne couche des livres hébraïques, mais est familier aux Psaumes, aux Proverbes, à Job, à Isaïe et à quelques livres prophétiques. On le relève une fois à Genèse dans la Bénédiction de Jacob. Le verbe, עָבַר, 'âbar, sans doute dénominatif, c'est-à-dire formé d'après le substantif, se trouve aux Psaumes, aux Proverbes et, une fois, au Deutéronome (III, 26).

Le dictionnaire hébreu (Gesenius 15) ne donne pas d'indications d'origine satisfaisantes.

Nous mettrions volontiers le mot 'ébrâh en rapport avec le grec ὄβρις, qui ne signifie pas précisément colère, mais emportement, insolence, outrage, et se retrouve dans le Nouveau Testament. Le mot a pu être emprunté au grec avec l'acception de *emportement*, qui a été entendue au sens de *courroux*, *colère*.

Le verbe עָבַר, 'âbar, ne se présente que sous la forme hithpahel, ce qui est volontiers la marque d'un emploi de basse date.

Tant comme verbe que comme substantif, ce terme se rencontre une quarantaine de fois, dont huit fois aux Psaumes, puis aux Proverbes, à Isaïe, à Ezéchiel, etc. Il a donc été admis largement dans le vocabulaire de l'hébreu biblique.

Nous lui adjoindrions encore volontiers la forme homonyme du substantif, que Gesenius 15 rattache au radical signifiant *franchir*, *passer*, qu'il classe sous le n° 1, et qui aurait le sens d'insolence, à Isaïe, XVI, 6, à Jérémie LXVIII, 30 et à Proverbes, XXI, 24.

'ébrâh est une excellente transcription du mot ὕβρις, lequel appartient à la meilleure grécité à partir des écrits homériques.

La présence de ce mot, — une fois, — au Deutéronome montre que ce livre présente par places des termes de basse époque; sa présence à la Genèse (morceau poétique dit Bénédiction de Jacob, XLIX, 7) ne nous étonnera guère, puisque nous avons déjà signalé nombre de mots empruntés au grec dans les morceaux poétiques insérés aux livres législatifs et historiques.

232 à 234. עָגַב, 'âgab, aimer, s'éprendre de.

Les prophéties d'Ezéchiel usent, d'une façon très inattendue, d'un verbe 'âgab, pour lequel Gesenius 15 n'est en mesure de proposer qu'un vague rapprochement avec l'arabe; le sens est aimer, s'éprendre de, brûler avec un sens défavorable, — car il s'agit des amours coupables de Jérusalem pour les étrangers. De ce verbe sont formés les deux substantifs 'agâbâh, désir sensuel (Ezéchiel, XXIII, 1), et 'agâbîm, les amours, dans l'expression chant des amours (Ezéchiel, XXXIII, 32). Le verbe se trouve à lui seul six fois, aux versets 5, 7, 9, 12, 16 et 20 du chap. XXIII, et le participe se présente une fois dans les prophéties de Jérémie (IV, 30) avec le sens de amant.

Où l'écrivain d'Ezéchiel a-t-il trouvé ces mots, qui apparaissent inopinément sous sa plume? Très certainement dans le grec ἀγαπᾶν, aimer, qu'il a introduit en hébreu en lui attachant une nuance fâcheuse.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce rapprochement, constituant un des emprunts les plus incontestables de l'hébreu biblique au grec.

עָגַב, 'âgab, est une transcription exacte du grec ἀγαπάω avec la transformation de l'esprit doux de la syllabe initiale en une aspiration gutturale; les deux mots 'agâbâh et 'agâbîm ont été formés très régulièrement à l'aide du grec.

Il ne viendra, je pense, à l'esprit de personne de préten-

dre que la littérature grecque, à partir des écrits homériques, a emprunté un de ses termes les plus usuels au livre d'Ezéchiel. C'est pourtant ce que l'on fait trop souvent, par une sorte d'inconscience, en cherchant l'étymologie de termes grecs authentiques dans des mots hébreux douteux et peu employés, parfois de caractère peu ancien.

235 à 239. עֵדֶן, ʿèdén, volupté, plaisir, — et ses dérivés.

Le substantif *ʿèdén* se trouve à Psaumes XXXVI, 9 au sens de délices, à 2 Samuel, I, 24, dans un morceau poétique, et à Jérémie LI, 34, avec des acceptions analogues.

Le substantif *ʿédnâh* se lit à Genèse XVIII, 12 avec le sens de volupté (document jéhoviste).

L'adjectif *ʿadînâh* se lit à Isaïe XLVII, 8 au sens de voluptueuse; le passage 2 Samuel XXIII, 8 est contesté.

Le substantif *maʿadannîm* se lit à Proverbes XXIX, 17 au sens de plaisirs, et à Genèse XLIX, 20 et Lamentations IV, 5, au sens de friandises, mets délicats.

Le verbe *ʿâdan* est employé dans la forme hithpahel, à Néhémie IX, 25, au sens de vivre largement et dans les délices (*se plaisirer*).

Nous avons classé le verbe en dernier, parce que nous le considérons comme dénominatif, c'est-à-dire tiré du mot ʿèdén.

Enfin, ʿèdén se retrouve comme nom propre désignant l'emplacement du paradis perdu, et le choix de ce mot semble avoir été dicté par son sens de *délices* : cf. Genèse II, 8, 10, 15; III, 23, 24; IV, 16; Ezéchiel XXVIII, 13; XXXI, 9, 16, 18; XXXVI, 35; Isaïe LI, 3; Joël II, 3.

Gesenius 15 ne risque, comme étymologie, que de vagues indications.

Nous chercherons, pour notre part, du côté du grec, qui nous fournit le mot bien connu ἡδονή, plaisir, jouissance, familier à la littérature grecque à partir d'Eschyle.

Le mot ʿèdén et ses dérivés appartiennent aux livres bibliques de basse date : l'emprunt peut donc être considéré

comme contemporain des conquêtes d'Alexandre. Sa présence dans la Bénédiction de Jacob est un argument de plus en faveur de la modernité de ce morceau.

La présence du mot 'èdén dans la Genèse (récit de la chute) sera aussi une utile indication pour la fixation de la date de ces pages, dont la parenté avec les prophéties d'Ezéchiel est incontestable.

'èdén est une excellente transcription du grec ἡδονή ; de ce premier mot sont dérivés les trois autres, qui figurent dans cet article, enfin le verbe 'âdan.

Gesenius 15 cite le mot grec ἡδονή comme apparenté à 'èdén, ce qui doit être compris en ce sens que ἡδονή viendrait de l'hébreu 'èden. C'est aller contre toutes les vraisemblances ; c'est ne pas tenir compte de l'emploi du verbe ἥδω, réjouir, et de l'adjectif ἡδύς, agréable, déjà employés dans les écrits homériques.

ἡδονή est connu des écrivains du Nouveau Testament.

240. עָדַר, 'âdar, disposer (une armée).

En deux passages du 1er livre des Chroniques (XII, 33 et 38), il est question d'hommes de guerre *se disposant* régulièrement en formations militaires. Le mot hébreu 'âdar, qui ne se retrouve qu'en ces endroits, répond exactement, comme sens, au latin *ordinare* dans son application aux choses militaires.

Mais il y répond également par sa composition, puisqu'il reproduit, avec une légère interversion, les lettres initiales de ord-ino.

Ce mot, d'usage exceptionnel, a quelque peu troublé les copistes ; on ne semble cependant pas autorisé à le biffer au profit d'un autre terme d'un emploi plus commun, le sens correspondant au latin *ordinare* convenant parfaitement à ces deux passages.

Nous proposons donc de tenir 'âdar pour formé à l'imitation du verbe latin *ordinare*, ou comme emprunté au substantif *ordo*.

'âdar est une bonne transcription de *ord-ino*.

241. עוּגָב, 'ougâb, instrument de musique.

Ce terme, qui semble désigner un assemblage de roseaux, sorte d'orgue primitif, apparaît quatre fois : à Genèse, IV, 21; Psaumes CL, 4; Job XXI, 12 et XXX, 31.

Gesenius 15 le rattache sans conviction à la racine עָגַב 'âgab, ce qui ne se justifie absolument pas. Il est préférable de l'expliquer par le grec ὄργανον, qu'emploient, au moins en un endroit, les Septante pour le traduire, tandis que la Vulgate le rend par organum.

Pour transformer ὄργαν-ον en 'ougâb, il a fallu gutturaliser l'esprit doux de la première lettre, assimiler le ρ que remplace le vav, changer le ν final en beth. Ces déformations sont possibles.

Le mot ὄργανον appartient à la plus authentique grécité; au sens d'instrument de musique, il se trouve à partir de Platon et d'Aristote.

La présence de ce mot à Genèse, IV, 21 est un indice nouveau de la rédaction peu ancienne des pages par lesquelles débute le premier livre du Pentateuque.

On traduit souvent 'ougâb par chalumeau; ὄργανον- organum est à l'origine de notre orgue.

242. עֵז, 'èz, chèvre.

Il y a, semble-t-il, une parenté entre ce mot et le mot grec αἴξ, αἴγος, employé à partir des écrits homériques. Nous nous bornons à la signaler sans en tirer, pour l'instant, de conclusions.

243. עֲזָרָה, 'azârâh, parvis (du temple).

Gesenius 15 remarque très justement que ce mot est substitué, à 2 Chroniques VI, 13, à l'expression usuelle חָצֵר χâçèr, désignant l'avant-cour ou parvis du temple (späterer Ausdruck für חָצֵר). Où l'écrivain des Chroniques l'a-t-il

emprunté ? Certainement au terme latin *atrium*, peut-être par l'intermédiaire du grec αἴθριον.

L'expression reparaît à 2 Chroniques IV, 9, deux fois, pour désigner le grand parvis.

On la retrouve enfin, assez singulièrement, dans les prophéties d'Ezéchiel, pour désigner l'encadrement ou entourage de l'autel (XLIII, 14, 17, 20 et XLV, 19).

L'hébreu ne fournit aucune donnée plausible pour la confection de ce mot ; tout nous indique son origine latine, peut-être influencée par la prononciation grecque αἴθριον.

atrium-αἴθριον a donné ʿazârâh par gutturalisation de l'esprit doux et adoucissement du t = θ en zaïn.

C'est un exemple très instructif d'emprunt, qu'on peut supposer fait par l'intermédiaire des Grecs dans le courant du IIIe siècle avant notre ère.

244 et **245**. עֲטָרָה, עָטַר, ʿaθârâh, ʿâθar, tiare, couronner.

Le substantif ʿaθârâh, couronne, tiare, se trouve, une fois à 2 Samuel XII, 30 (campagne de David contre les Ammonites), puis à Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Zacharie, enfin à Psaumes, Proverbes, Job, Lamentations, Cantique, Esther, Chroniques, c'est-à-dire dans des livres de rédaction récente. Il est bien difficile de ne pas y reconnaître le mot grec τιάρα, d'origine persane, déjà familier à Hérodote, Eschyle et Xénophon.

Il n'en est pas moins très intéressant de voir un mot étranger obtenir une si rapide fortune, en se faisant représenter dans douze écrits différents avec vingt-trois citations seulement. Ceux-là seuls, qui savent l'extraordinaire propension des Jérusalémites à adopter les habitudes grecques au temps des Séleucides, pourront s'en rendre compte. La mention rapportée aux livres de Samuel est, sans doute, le produit d'une glose de basse époque.

Ces différentes citations conviennent à la fin du IVe siècle avant notre ère et au courant du IIIe.

Il fut formé de ʿaθârâh un verbe ʿâθar, couronner, qui se

rencontre quatre fois aux Psaumes et au Cantique (au pihel) et une fois à Isaïe (au hiphil). Nous écartons, comme étant d'autre origine, c'est-à-dire comme appartenant à un radical homonyme, les citations données par Genesius 15 pour la forme kal.

ʿaθârâh est la transcription de τιάρα avec une métathèse ou inversion des deux lettres initiales.

246. עַיִט, ʿayθ, oiseau de proie.

Ce mot se lit à Genèse XV, 11; Isaïe XVIII, 6 et XLVI, 11; Jérémie XII, 9; Ezéchiel XXXIX, 4, et à Job XXVIII, 7. On le rattache péniblement à une racine עָיַט, ʿâyaθ, qui signifie *se précipiter sur*; nous préférons y voir un emprunt au mot grec bien connu ἀετός, aigle, employé à partir des poèmes homériques, et qu'on écrit aussi ἀητός.

ἀετός (ἀητός) a donné ʿayθ par une simple gutturalisation de l'esprit doux du grec ; le η a donné iod.

Le mot a facilement passé de son sens spécial d'aigle au sens générique d'oiseau de proie. Il est intéressant de constater que, si les Septante connaissent très exactement le sens de ἀετός par lequel ils traduisent l'hébreu néshér, aigle, le Nouveau Testament, de son côté, emploie le mot ἀετός au sens général d'oiseau de proie : Où sera le cadavre, là s'assembleront les oiseaux de proie (ou aigles), Matthieu XXIV, 28 et parallèles.

La présence d'un mot emprunté au grec dans un passage de la Genèse attribué au document jéhoviste, indique qu'il ne convient pas de tenir cette rédaction pour très ancienne, ou pour conservée intégralement. Peu à peu, les termes d'origine grecque s'infiltrent jusque dans des couches réputées inaccessibles aux influences occidentales.

247. עָלַף, ʿâlaph, se parfumer.

A Genèse XXXVIII, 14, on lit que Thamar, belle-fille de Juda, « dépouilla ses vêtements de veuvage, se couvrit du voile, *s'enveloppa* et s'assit à la porte de... ». Pour masquer

cette tautologie désagréable, la traduction allemande de Kautzsch risque le sens : *se déguisa*, se travestit, que le lexique n'autorise nullement.

La racine ʿâlaph ne connaît, en effet, que deux sens, celui de : se couvrir et celui de : tomber de faiblesse, qui, d'ailleurs, se ramènent difficilement l'un à l'autre.

Nous supposerons que l'écrivain a emprunté ici au grec un terme, usité à partir des écrits homériques, ἀλείφω, signifiant, oindre, parfumer, farder ; nous lirons alors : Thamar « se couvrit du voile, *se parfuma* ou *se farda*, etc. », ce qui restitue au texte une allure de tout point satisfaisante.

Le verbe est, très légitimement, employé au hithpahel ; ἀλείφω a donné tout naturellement ʿâlaph par transformation de l'esprit doux en aïn.

ἀλείφω est connu des écrivains du Nouveau Testament.

248. עֲצָרָה, עֲצֶרֶת, ʿaçârâh, ʿaçérét, convocation solennelle.

Ce mot, sous sa double forme, désigne les assemblées solennelles du culte lors des plus grandes fêtes, par exemple pour le septième jour de la fête des azymes (Deutéronome XVI, 8), pour le huitième jour de la fête des Cabanes ou Tabernacles (Lévitique XXIII, 36 ; Nombres XXIX, 35 ; Néhémie VIII, 18 ; 2 Chroniques VII, 9). Voyez encore Isaie I, 13 ; Joël I, 14 ; Amos V, 21 et 2 Rois X, 20. Il est pris au sens, plus général, de réunion à Jérémie IX, 1. Il paraît donc en tout dix fois.

Le lexique est hors d'état de proposer une étymologie sortable.

Nous proposons de voir dans ʿaçârâh le mot grec πανήγυρις, appartenant à la meilleure grécité, à partir de Pindare, pour désigner les assemblées solennelles du peuple, notamment à l'occasion des fêtes religieuses. C'est un terme technique, dont les lettrés de Jérusalem ont pu avoir facilement connaissance.

Mais, selon le procédé adopté en ce qui touche le mot ἱερογραμμάτευς, devenu χarθom par amputation de sa pre-

mière partie ιερο, les auteurs de l'emprunt ont supprimé le début παν, en ne s'attachant qu'à ήγυρις.

Ils auraient alors, et tout d'abord, appliqué l'articulation gutturale aïn au début du mot, puis transformé le γ en *tsadé*, comme nous serons en mesure d'en fournir d'autres exemples en ce qui concerne le κ, très voisin du γ.

Dépourvus, comme nous le serons sans doute longtemps encore, de notions précises sur les procédés de transformation des mots grecs admis au vocabulaire hébreu, il est certain que nous devons avancer par simples tâtonnements. La similitude du sens nous encourage dans le cas présent; il est impossible, dans l'état de nos connaissances, d'affirmer que le γ de πανήγυρις n'a pas pu donner naissance en hébreu au son ts.

'açârâh est donc, d'après nous, la transcription, quelque peu défigurée, du mot grec (παν)-ήγυρις.

249. עַקְרָב, 'aqrâb, scorpion.

On croit avoir retrouvé ce mot en assyrien, ce qui établirait son origine purement orientale et sémitique. Nous ferons remarquer, sous toutes réserves, la parenté de l'hébreu 'aqrâb avec le grec σκορπίος par l'identité des trois consonnes qrb avec κρπ; d'autre part, en cas d'emprunt, l'hébreu a pu exprimer par le aïn, considéré comme l'équivalent de l'esprit rude, le σ du grec, de même que le latin dit somnus là où le grec dit ὕπνος.

Le mot σκορπίος appartient à la bonne grécité à partir d'Eschyle.

'aqrâb se lit à Deutéronome, VIII, 15 et à Ézéchiel, II, 6.

Le même mot est employé au sens de fouets munis de pointes métalliques, 1 Rois, XII, 11 et 14; 2 Chroniques X, 11 et 14.

250 à 254. עֵרָבוֹן, 'èrâbôn, gages, arrhes, — et ses dérivés.

La similitude de ce mot avec le grec ἀρραβών, de même

signification, a de tout temps frappé les lexicographes. De quel côté est l'emprunt ?

ἀρραβών appartient à la bonne grécité à partir d'Antiphane et d'Aristote (IVe siècle avant notre ère) et il se retrouve en latin (1) sous la double forme arra (arrha), arrabo (arrhabo), ce qui indique son aire d'extension dans tout le bassin méditerranéen. Sont-ce les Israélites qui ont donné aux commerçantes populations de la Méditerranée orientale un terme d'un emploi indispensable? Ne sont-ce pas plutôt les gens de Jérusalem, qui l'ont adopté pour combler une lacune, que leurs progrès dans la civilisation rendaient de plus en plus dommageable ? Cette seconde façon de voir nous semble la mieux fondée (2).

Il ne reste donc plus qu'à examiner si la présence de ce mot et de ses dérivés dans les livres bibliques, offre des caractères tels que son introduction doive être tenue pour antérieure à l'époque où les Hébreux ont pu les emprunter aux Grecs. Cette époque est généralement le siècle des conquêtes d'Alexandre (IVe siècle avant notre ère) et le siècle qui suit. Mais, quand il s'agit de termes de métier, fournis par les contacts avec le commerce côtier de la Palestine où les Grecs étaient en nombre dès le VIIIe ou VIIe siècle avant notre ère, nous sommes moins limités par le temps ; or le mot ἀρραβών est essentiellement de cette catégorie.

'èrabôn se trouve à la Bible trois fois de suite dans l'histoire des relations de Juda avec sa belle-fille Thamar, qui vient de nous fournir le mot 'âlaph, transcription du grec ἀλείφω au sens de parfumer, oindre (article 247), à savoir à Genèse XXXVIII, 17, 18 et 20, rédaction attribuée au jéhoviste.

Mais la vraie difficulté commence avec le verbe עָרַב, 'àrab, que nous tenons pour dénominatif, c'est-à-dire pour formé du substantif 'èrabôn.

(1) Dès le IIIe siècle avant notre ère (Plaute).

(2) Ce n'était même point une lacune, car l'hébreu possédait le nécessaire ; mais on emprunte souvent par un certain besoin de changement, comme nous en avons donné maint exemple.

'ârab, que Gesenius 15 a très heureusement distingué de sept radicaux homonymes, signifie d'abord (à la forme kal, la seule où il soit employé) *gager*, *donner un gage*, et se trouve en ce sens à Néhémie V, 3, Jérémie XXX, 21; *donner caution* et *cautionner autrui*, et se trouve en ce sens à Genèse, XLIII, 9; Job, XVII, 3; Isaïe, XXXVIII, 14; Psaumes, CXIX, 122; Proverbes, VI, 1; XI, 15; XVII, 18; XX, 16; XXII, 26; XXVII, 13; puis, d'une façon générale, le gage étant l'opération essentielle de tout commerce, faire du commerce, à Ézéchiel, XXVII, 9 et 27. En dehors du texte de la Genèse, qui figure au compte de l'écrivain dit jéhoviste et dont l'antiquité est sujette, elle-même, à maint doute, pas une de ces citations ne nous oblige à remonter à une époque vraiment ancienne, rendant l'emprunt au grec invraisemblable.

'arubâh, mot régulièrement formé du radical 'ârab, se trouve deux fois au sens de garantie et gage (de réception), à Proverbes, XVII, 18 et 1 Samuel, XVII, 18; ce second passage seul pourrait paraître inquiétant pour notre thèse, si l'on n'avait pu encore mesurer le degré d'infiltration du grec dans les textes hébraïques. Le mot qui figure en cet endroit, soit par remaniement, soit par sa présence dans la rédaction originelle, n'a rien pour nous faire modifier les conclusions jusqu'ici acquises. Tout au contraire, ce sera un trait de modernité de plus dans le remarquable récit de la lutte de David contre le géant Goliath, qui n'a aucun caractère de rédaction archaïque et témoigne de l'art consommé d'un écrivain sûr de sa plume, vivant dans les conditions d'un milieu littéraire excellent.

ma'arâb, au sens d'article d'échange ou de commerce, est employé exclusivement par Ézéchiel, à XXVII, 9, 13, 17, 19, etc., dans le même chapitre où a figuré le verbe 'ârab au sens de commercer. On sait quelle large hospitalité les prophéties d'Ézéchiel ont accordée aux mots d'origine grecque.

ta'aroubâh, enfin, se trouve au sens d'otages à 2 Rois, XIV, 14; à rapprocher de 2 Chroniques, XXV, 24. Le pas-

sage ci-dessus des Rois est le seul qui pourrait être invoqué en faveur de l'ancienneté du mot, et nous ne le considérerons pas comme décisif à cet égard, puisque l'emprunt au grec peut être tenu pour antérieur au siècle de la captivité.

Nous tenons, en conséquence, le mot 'èrabôn, le verbe 'ârab, qui en a été tiré, et les trois substantifs formés au moyen de ce verbe, comme des emprunts de l'hébreu à la Grèce, qui peuvent remonter à une date antérieure à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens, soit au VII^e^ siècle avant notre ère.

'èrabôn est une transcription excellente de ἀῤῥαβών, avec ce détail, très important, — car il tend à confirmer plusieurs des rapprochements que nous avons proposés, — que l'esprit doux du grec a parfaitement pu être exprimé par l'aspiration du gosier *'ayn*.

Gesenius 15 indique la présence de mots, de même radical et de même sens, en phénicien et en ancien araméen, sans indiquer des dates précises qui feraient pencher la balance en faveur d'une origine sémitique ; d'autre part, il n'est pas en mesure de proposer de rapprochement avec l'assyrien. En revanche, nous noterons l'emploi du mot ἀῤῥαβών par les écrivains du Nouveau Testament, ce qui indique qu'il est resté familier aux populations de la Palestine jusqu'à l'époque chrétienne (2 Corinthiens, I, 22 et V, 5 ; Éphésiens, I, 14).

Pour qu'il n'y ait aucun doute sur notre pensée et le degré exact de nos affirmations, nous déclarons que nous tenons le mot 'èrabôn et ses quatre dérivés comme empruntés au grec par l'hébreu biblique ; mais nous déclarons également ignorer les origines proprement dites du mot ἀῤῥαβών et ne pas savoir s'il est vraiment de provenance grecque, ou s'il a été emprunté par les Grecs à une langue occidentale ou orientale.

255. עָרַג, 'ârag, crier.

Le verbe 'ârag est volontiers traduit, à Joël, I, 20 et à Psaumes, XLII, 2, par languir, soupirer après ; mais le sens

crier, pousser des hurlements de douleur, déjà recommandé par des autorités anciennes, semble préférable. Le mot pourrait alors être considéré comme emprunté au grec ὠρύω, dans les dérivés duquel le γ apparaît : ὠρυγή, ὤρυγμα, ὠρυγμός. Le verbe ὠρύω signifie rugir, pousser des hurlements de douleur, et il est attesté à partir d'Hérodote ; les autres mots signifient hurlement, mugissement (des flots) et rugissement. Il est intéressant de noter que le verbe ὠρύω est connu des Septante (Psaumes, XXXVII, 9).

'ârag est la reproduction satisfaisante de ὠρύω-ὠρύομαι sous l'influence des formes ὠρυγή, etc.

256. עָשׁ, 'âsh, teigne, mite.

Ce mot désigne un ver qui s'attaque aux étoffes, à Isaïe, L, 9 et LI, 8 ; Osée, V, 12 ; Psaumes, XXXIX, 12 ; Job, IV, 19, XIII, 28 et XXVII, 18.

Ce mot a une incontestable ressemblance avec le grec σής, en tenant compte de ce que l'aspiration gutturale 'ayn a la valeur de l'esprit rude du grec, équivalent au σ (ὗς = sus).

D'autre part, à l'article 225, nous avons traité du mot סָס, ξâξ (sâs), qui a le même sens et serait une transcription plus directe du grec.

La forme 'âsh serait entrée dans la langue hébraïque, supposons-nous, antérieurement à la forme ξâξ (sâs) qui serait un doublet, plus rapproché du mot grec. Comparez les mots latins introduits autrefois en français avec des transformations sensibles et ceux, plus conformes aux originaux, datant de la Renaissance.

σῆς a pu donner naissance à 'âsh en tenant le 'ayn pour l'équivalent de la sifflante.

σῆς se trouve, en grec, à partir de Pindare et d'Aristophane.

XVI

Les mots placés sous le pé.

257. פַּג, pag, figue.

Le mot pag se trouve inopinément pour désigner les figues, peut-être les figues précoces, au passage unique de Cantique II, 13. Quelle en peut être la provenance? Gesenius 15 le rattache à un radical pâgag créé pour les besoins de la cause: le mot pag se retrouve en néo-hébreu et en syriaque avec le même sens.

C'est visiblement le latin *ficus*.

Fic-us a donné très régulièrement pag, comme il a donné en français figue.

La présence d'un mot directement emprunté au latin, montre que la rédaction du Cantique ne doit pas être placée plus haut que le deuxième siècle avant notre ère.

Nous avons affaire ici, en effet, non à un écrivain recherchant des termes techniques, mais à une œuvre littéraire, qui devait être intelligible à tous les gens instruits.

258. פַּדָּן, paddân, plaine.

A Genèse, l'expression paddân, qui signifie plaine, se trouve accolée dix fois au nom de la Syrie ou du pays d'Aram, dans l'expression composée paddân-'Arâm, c'est-à-dire *plaine d'Aram*, qu'on traduit volontiers par Mésopotamie (Genèse XXV, 20; XXVIII, 2, 5, 6, 7; XXXI, 18; XXXIII, 18; XXXV, 9, 26 et XLVI, 15). A Genèse XLVIII, 7, la Mésopotamie est désignée simplement par l'expression paddân. La locution paddân-'Arâm est caractéristique de l'écrivain sacerdotal du Pentateuque.

Notons, d'autre part, que la prophétie d'Osée (XII, 13), commentant l'histoire patriarcale, se sert pour désigner la Mésopotamie de l'expression *la campagne* (sâdéh) d'Aram,

ce qui ne laisse aucun doute sur le sens du mot paddân comme nom commun.

Cocceius, dans son Lexicon (édition de 1669, Amsterdam), a la loyauté de s'exprimer ainsi à l'article paddân : Videtur esse Graecum πεδίον. — Nous avons été heureux de constater cette rencontre, étant arrivé de notre côté au même rapprochement.

Le mot πεδίον appartient à la plus ancienne grécité, se trouvant employé à partir d'Homère au sens de plaine. Le terme est familier à la traduction des Septante.

Les rapprochements proposés par Gesenius 15 n'offrent rien de plausible.

Nous tenons donc paddân pour la transcription, d'ailleurs tout à fait satisfaisante, du mot grec πεδίον, plaine.

La présence de ce terme, emprunté au grec par l'écrivain auquel on rapporte les grands textes législatifs du Pentateuque, est un argument sérieux en faveur de leur rédaction post-exilienne et nous engage à descendre à cet égard jusqu'au IV^e^ ou III^e^ siècle avant notre ère.

259. פּוּךְ, pouk, fard (pour les yeux).

Jézabel, l'illustre épouse du roi d'Israël Achab, au moment de mourir sous les coups de Jéhu, fait une dernière toilette et applique le fard (pouk) à ses yeux (2 Rois IX, 30). Le mot se retrouve encore à Jérémie IV, 30. Deux autres passages (Isaïe LIV, 11 et 1 Chroniques XXIX, 2) sont sujets à caution; mais une des filles de Job (XLII, 14) s'appelle qérén happouk, c'est-à-dire cornet à fard.

Gesenius 15 est hors d'état d'indiquer les origines sémitiques du mot *pouk*; mais il signale son rapport avec le grec φῦκος, ce qui, sous sa plume, signifie que le grec est un emprunt à l'hébreu.

C'est là une proposition fort imprudente; car l'examen fait voir qu'il faut retourner ce rapport et, tout au contraire, chercher dans le grec φῦκος l'origine du mot hébreu, qui ne paraît que trois fois dans la Bible.

Pouk-φῦκος ne désigne pas, en effet, une substance spéciale ou une matière précieuse, dont le nom d'origine se transmet avec l'objet lui-même. Il présente en grec, à partir d'Aristote et d'Aristophane, le sens général d'algue et consécutivement celui de fard, tiré d'une sorte d'algue ; ce mot, ses congénères et ses dérivés, appartiennent au vocabulaire grec le plus authentique, où ils tiennent une place notable. L'aire d'extension du terme φῦκος est considérable, puisqu'il se retrouve en latin (fucus) dans la double acception d'algue et de fard. L'hébreu ne l'a emprunté au grec que dans cette seconde acception.

pouk est l'exacte transcription du grec φῦκ-ος.

Le texte des Rois cité plus haut appartient aux légendes prophétiques d'Elie et d'Elisée, qui contiennent maint élément moderne et dont la rédaction ne peut pas être tenue pour antique. Quant au livre de Jérémie, on sait combien il a été remanié. Pour Job, nulle difficulté.

260 et **261**. פַּח, paχ, filet (de l'oiseleur), destruction, — et le verbe dérivé.

Ce terme, assez fréquemment employé, apparaît surtout dans des livres suspects de rédaction récente :

aux Psaumes LXIX, 23 ; XCI, 3 ; CXIX, 110 ; CXXIV, 7 ; CXL, 6 ; CXLI, 9 ; CXLII, 4 ;

aux Proverbes VII, 23 et XXII, 5 ;

à Job XVIII, 9 et XXII, 10 ;

à l'Ecclésiaste IX, 12 ;

à Isaïe VIII, 14 ; XXIV, 17 et 18 ;

à Jérémie XVIII, 22 ; XXIV, 18 ; XLVIII, 43 et 44 ;

à Osée V, 1 et IX, 8 ;

enfin, à Josué XXIII, 13.

Nous trouvons, d'autre part, le verbe dénominatif pâχaχ employé à l'infinitif absolu de la forme hiphil dans Isaïe XLII, 22, au sens de entourer de liens comme dans un filet.

Gesenius 15 indique une origine assyrienne ; nous préférons tenir ce mot pour un emprunt au grec πάγις ou πάγη,

deux termes qui ont ce même sens de filet : πάγις, à partir d'Aristophane, πάγη, à partir d'Hérodote et de Xénophon, tous deux d'excellente grécité.

פַּח, paχ, est l'exacte transcription de πάγ-ις avec gutturalisation du γ grec, identifié au χ selon un procédé très fréquent.

Πάγις est familier à la traduction des Septante et connu des écrivains du Nouveau Testament (1).

La présence de ce terme emprunté au grec, nom commun entrant dans la langue courante au IIIe siècle avant notre ère, ne doit pas étonner quand il s'agit des Psaumes, des Proverbes, de Job et de l'Ecclésiaste. Elle ne surprendra pas beaucoup dans Isaïe et dans Jérémie, où abondent également les termes provenant du vocabulaire grec. Dans Osée et Amos, elle semblera moins naturelle en raison de l'opinion, encore dominante, quoique bien ébranlée par les plus récents travaux, qui maintient la rédaction ancienne intégrale de ces deux écrits (VIIIe siècle avant notre ère) ; en revanche, l'emploi, dûment constaté, de ce mot et d'autres de même provenance, dans ces deux recueils prophétiques, doit nous amener à les considérer, eux aussi, comme formés d'éléments de provenance diverse et comme ayant subi des remaniements à une assez basse date.

La présence de paχ-πάγις à Josué (XXIII, 13) sera également une marque de rédaction récente du grand discours d'exhortations finales adressé par le successeur de Moïse au peuple, où ce mot se rencontre dans le contexte suivant : « Ces nations (les populations de Chanaan)... seront pour vous un *filet* et un piège, etc. »

262 et **263.** פֶּחָה, péχâh, gouverneur.

Un terme, très fréquemment employé dans les livres de Daniel, d'Esdras, de Néhémie et d'Esther, en hébreu comme en araméen, au sens de gouverneur, chef militaire, est celui de péχâh. Gesenius 15 propose une étymologie assyrienne ;

(1) Rappelons que le mot français piège vient du latin *pedica* et non du grec.

nous avons pensé nous-même au grec ἔπαρχος, éparque, employé à partir d'Eschyle et de Polybe, et connu du Nouveau Testament (sous la forme ἐπαρχία, gouvernement, province). Dans les livres cités plus haut, les provinces de l'empire persan sont placées sous la direction d'éparques; Néhémie lui-même est un éparque. Le mot se trouve en araméen à Daniel III, 2, 3, 27 et VI, 8; à Esdras V, 3, 6, 14; VI, 6, 7 et 13; en hébreu, à Esdras VIII, 36, à Néhémie II, 7, 9; III, 7; V, 14 suiv., 18, et XII, 26; à Esther VIII, 9 et IX, 3. En hébreu encore, péχâh se trouve dans Aggée I, 1, 14 et II, 2, 21, où il est appliqué à Zorobabel; on le trouve également à Malachie I, 8.

Le même terme, sous la plume de Jérémie LI, 23, 28 et 57 et d'Ézéchiel XXIII, 6 et 23, désigne des fonctionnaires assyriens et chaldéens.

Enfin le mot péχâh a pénétré dans les livres historiques de la série ancienne, à 1 Rois X, 15 (cf. 2 Chroniques, IX, 14) et XX, 24 et à 2 Rois XVIII, 24 (cf. Isaïe XXXVI, 9).

En somme, c'est un terme de basse époque, comme on le voit assez par son emploi à Daniel, Esdras, Néhémie, Esther, Aggée et Malachie. Le rapprochement avec le grec semblera donc naturel, en admettant que le mot s'est glissé par glose aux livres historiques et qu'il avait pénétré en Palestine dès les conquêtes d'Alexandre.

péχâh est une transcription, quelque peu irrégulière, du grec ἔπαρχος; l'hébreu a laissé tomber l'ε initial et a assimilé le ρ au χ suivant.

264. פֶּחָר, péχâr, potier.

A Daniel II, 41 on lit, dans la vision de la grande statue, composée de métaux différents : « Quant à ce que tu as vu, que les pieds et les orteils étaient, en partie, d'argile de *potier*, en partie, de fer, etc. » Le mot ici traduit par potier : péχâr, n'a rien de commun avec le terme hébreu bien connu, yôçêr; quelle en peut être l'origine, — la signification étant acquise par les meilleurs témoignages ainsi que par la pré-

sence du mot dans les vocabulaires syriaque et judéo-araméen?

Gesenius 15 indique une étymologie assyrienne; j'avoue ne pas comprendre un emprunt fait au vieux fonds assyrien par un écrivain du second siècle avant notre ère.

Pour notre part, nous ne pouvons rien proposer comme rapprochement avec le grec; mais nous constatons l'identité de péχâr avec le latin *figulus*, de même sens.

péχâr est une excellente transcription de figul-us, le g ayant été gutturalisé en heth et la lettre l renforcée en r comme dans capitulum-kaphtor. L'équation fgl = pχr est parfaitement satisfaisante.

C'est un exemple topique d'un emprunt au vocabulaire latin dans le second siècle avant notre ère.

265. פְּטַשׁ, peθash, pétase, chapeau.

Les trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, sont, d'après Daniel III, 21, jetés dans la fournaise après avoir été liés dans leurs saraballes, leurs *pétases* et leurs caracallas.

Le terme araméen de peθash ne peut pas, selon nous, être autre chose que le πέτασος, chapeau à larges bords pour abriter de la pluie et du soleil. Le mot est connu des Septante. « Si l'on admet l'interprétation d'Ewald, dit H. Derenbourg..., ce mot serait le grec πέτασος, chapeau. »

peθash est une exacte transcription de πέτασος.

266. פַּךְ, pak, flacon (lenticulaire).

Voici un des exemples les plus caractéristiques d'un emprunt au grec.

A 1 Samuel X, 1, le prophète de ce nom verse l'huile de consécration sur la tête de Saül; mais cette huile, au lieu d'être renfermée dans une corne, qérén (cf. 1 Samuel XVI, 13), est contenue dans un flacon appelé *pak*.

La même expression reparaît à 2 Rois IX, 1 et 3, à l'occasion de la consécration de Jéhu par un émissaire du prophète Élisée, porteur du pak-hashémén, du « flacon d'huile ».

D'où vient ce terme inaccoutumé de *pak*, pour lequel Gesenius 15 n'est en état de risquer que la très insuffisante hypothèse d'une origine « onomatopoétique »?

Eh bien! *pak* est un mot grec, authentiquement grec, φακός, lentille (à la fois la plante et la graine), et ce mot s'applique par extension aux objets en forme de lentille, désignant entre autres, chez Hippocrate (v^e^-iv^e^ siècle), un vase lenticulaire servant aux fomentations. Du reste, les Septante avaient parfaitement reconnu le mot grec dans les trois passages ci-dessus, où ils ont rendu *pak* par φακός. On ne dira pas que les Septante, en transcrivant *pak* par φακός, se sont bornés à conserver un terme qu'ils ne comprenaient pas, puisque, à Genèse XXV, 34, ils emploient le même mot φακός pour désigner le fameux plat de lentilles servi par Jacob à Esaü.

Du même coup, nous pouvons affirmer que la présence dans un contexte d'un terme tel que φακός au sens de bouteille, nous place en pleine pénétration du vocabulaire grec à Jérusalem, c'est-à-dire au iii^e^ siècle avant notre ère et, par voie de conséquence immédiate, que la grande légende prophétique de Samuel, d'Élie et d'Elisée, étrangère à la première rédaction des livres historiques (Juges-Samuel-Rois), porte la marque de l'époque hellénisante du judaïsme.

On peut rattacher au mot pak, — mais celà n'est pas certain, — le participe pihel mephakkîm, tiré d'un radical pâkâh et signifiant jaillir, sourdre à gouttes ou à bouillons, comme l'eau qui sort d'une bouteille (Ezéchiel XLVII, 2). On sait l'hospitalité que les prophéties d'Ezéchiel accordent volontiers aux mots et aux idées d'origine étrangère.

267. פִּלֶגֶשׁ, pilégésh, concubine.

« Nous sommes portés à croire, écrit Renan, que c'est à cette influence profonde des Philistins sur Israël, vers mille ans avant J.-C., qu'il faut rapporter l'introduction dans la langue hébraïque de ces mots d'apparence grecque et latine, désignant presque tous des choses militaires ou exotiques,

qui se trouvent dans les textes les plus anciens. Tels sont... et surtout ce singulier mot *pellex*, avec le sens de courtisane, qui a fait partie des langues sémitiques dès une époque très reculée. »

Nous allons parcourir les textes bibliques contenant le remarquable mot *pilégésh* = παλλακίς = pellex et, si nous ne pouvons suivre Renan dans son affirmation de la présence du dit mot dans les langues sémitiques « dès une époque très reculée », nous le louons d'avoir déclaré très haut que ce terme a été emprunté aux langues et civilisations de l'Occident. C'est ainsi que, avec le tact supérieur dont il a si souvent fait preuve là même où sa critique se présente molle et incertaine, l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* a eu le sentiment très net de l'obligation où se trouve un exégète probe et consciencieux, de sacrifier la formule encore aujourd'hui courante : — Partout où nous rencontrons une similitude de mots entre l'hébreu et les langues de l'Occident, ce sont ces dernières qui ont emprunté, c'est l'hébreu qui a donné. — פִּלֶגֶשׁ (פִּילֶגֶשׁ, selon une autre lecture), pilégésh (pîlégésh) détonne visiblement dans le dictionnaire hébreu avec la particularité insolite de ses quatre consonnes radicales, comme précédemment עֲרֹבֹן, 'èrabôn, et plus encore que ce dernier. Gesenius 8 s'obstine, malgré toute évidence, à lui chercher une étymologie sémitique en le rattachant au radical *pâlag* et affirme, avec une tranquille audace, que le mot a passé des langues sémitiques au grec. Gesenius 15, incapable d'indiquer un rapprochement avec l'assyrien, cite le mot grec παλλακίς, sans dire franchement s'il le tient pour le père du mot hébreu ou vice versâ. Le champ étant ainsi déblayé, rendons-nous compte de l'aire considérable que s'est découpée ce terme en pénétrant dans la Bible, après avoir rappelé que l'hébreu classique avait à sa disposition, pour exprimer la même idée, les mots de 'âmâh, 'ishshâh et shiphχâh.

Dans la Genèse (XXII, 24), il est question d'une pilégésh (*concubine*) de Nachor, frère d'Abraham; puis, à XXV, 6, des

fils des *concubines* d'Abraham; à XXXV, 22, de Bilha, servante et *concubine* de Jacob; à XXXVI, 12, de la *concubine* d'un des fils d'Esaü. Ces différents textes n'ont pas un caractère de haute antiquité, malgré qu'on rapporte l'un ou l'autre à l'écrivain jéhoviste.

Aux Juges (VIII, 31), nous relevons la mention d'une concubine de Jérobaal-Gédéon, qui donne le jour au fameux Abimélech et, dans l'histoire bien connue de la femme ou concubine du lévite de Gabaa, qui succombe aux violences de la population (chap. XIX et XX), le mot ne paraît pas moins de dix fois.

Le terme *pilégésh* n'est pas moins familier aux écrivains des livres de Samuel et des Rois. Il est employé pour désigner 1° une concubine de Saül (2 Samuel III, 7); 2° les concubines que David prit à Jérusalem (V, 13); 3° celles que le même David, fuyant devant Absalon, laissa à Jérusalem pour garder le palais (XV, 16), et qui tombèrent aux mains du révolté (XVI, 21-22; cf. XIX, 6 et XX, 3); 4° une ancienne concubine de Saül (XXI, 11); 5° des concubines de Salomon (1 Rois XI, 3). A comparer, pour ces différents passages, 1 Chroniques I, 32; II, 46, 48; III, 9; VII, 14; 2 Chroniques XI, 21, où se trouvent quelques mentions nouvelles.

Enfin, en dehors des textes empruntés au Pentateuque et aux livres historiques, le terme pilégésh appartient à Cantique VI, 8 et 9, où il désigne les concubines de Salomon, et à Esther, II, 14, où il indique les concubines d'Assuérus.

D'autre part, dans le livre d'Ezéchiel, le prophète emploie le mot au masculin, correspondant au grec πάλλαξ, pour désigner sous un terme offensant les amants ou concubins de Jérusalem (XXIII, 20), c'est-à-dire les étrangers dont les Israélites ont criminellement recherché l'appui.

Le plus remarquable en tout ceci, c'est l'emploi d'un terme courant, emprunté au grec, dans les récits concernant les Juges, Saül, David et Salomon.

Ou bien, ces écrivains sont vraiment anciens, — non sans doute contemporains des événements qu'ils relatent, mais

antérieurs à la captivité de Babylone —, et le terme de παλλακίς est venu à leur connaissance par l'intermédiaire des villes côtières, visitées régulièrement par les négociants grecs.

Ou bien, la rédaction de ces livres n'a reçu la forme définitive sous laquelle elle nous est parvenue, qu'aux temps postérieurs à la captivité de Babylone.

Nous laisserons la question ouverte, sans dissimuler que nos préférences sont pour la rédaction la plus basse, le mot *pilégésh* ne nous semblant pas avoir ce sens spécial et technique, qui justifie une introduction exceptionnelle dans le vocabulaire hébraïque et, d'autre part, ne comblant pas, comme d'autres emprunts, une lacune dans la langue littéraire.

Pilégésh est une transcription très satisfaisante de παλλακίς, le κ ayant été modifié en guimel et le σ final ayant été conservé.

παλλακίς, avec le sens de concubine (1), appartient à la meilleure grécité, à partir des poèmes homériques; la forme παλλακή se rencontre à partir d'Hérodote.

Ezéchiel, en mettant le mot au masculin, a pu s'inspirer de la forme πάλλαξ.

Pellex, au même sens, appartient à la langue latine, ce qui indique le mot comme ayant cours dans tout le bassin de la Méditerranée.

Notons que l'expression un peu emphatique dont a usé Renan, en disant que le mot en question « a fait partie des langues sémitiques dès une époque très reculée », doit se ramener à ceci, qu'il est d'un emploi courant dans des sections de livres bibliques dont on faisait remonter autrefois la rédaction jusqu'au x^e^ siècle avant notre ère. En supposant un emprunt à la date du v^e^ siècle, — au besoin, du vii^e^, — nous ferons bonne mesure; tout au moins, en ce faisant, nous croyons défendre l'opinion la plus vraisemblable.

(1) Et non de courtisane, comme Renan semble le croire.

268. פַּנַּג, pannag, plante aromatique.

Gesenius 15 avoue son embarras devant ce mot, qu'emploie une fois seulement Ezéchiel (XXVII, 17) dans l'énumération des denrées fournies par l'étranger au commerce tyrien. La Vulgate traduit *baume*; d'autres, *pâtisseries*; la version allemande de Kautzsch laisse le mot en blanc et déclare que les anciens traducteurs, tous les premiers, avaient déjà cessé de l'entendre.

Nous proposons le nom de la plante πάναξ (πάνακος) ou πανακές, plante parfumée dont on tire l'ὀποπάναξ. Le latin offre à son tour *panaces* et *panax*, désignant des plantes utilisées en médecine.

L'hébreu *pannag* serait l'exacte transcription du mot grec.

269. פְּנִינִים, penînîm, pinnes nacrières.

Ce mot, qui se trouve à Proverbes III, 15, VIII, 11, XX, 15 et XXXI, 10, à Job XXVIII, 18 et à Lamentations IV, 7, est d'une interprétation douteuse. Il désigne une substance précieuse; d'après les uns, des perles; d'après les derniers traducteurs de la Bible, des coraux.

Nous proposons d'y voir le mot grec πίννα, désignant la pinne marine, coquillage d'où il semble qu'on extrait la nacre, terme usité à partir d'Aristote.

penînîm (pluriel) est une bonne transcription de πίννα, huître nacrière, nacre; une variante donne penyîm.

Voyez, par exemple, à Proverbes III, 15 : la sagesse a plus de prix que les *pinnes*; à Proverbes VIII, 11 : la sagesse vaut mieux que les *pinnes*.

270. פַּסַנְתֵּרִין, pξanθèrîn, psaltérion.

A Daniel III, 5, 7, 10 et 15, un des instruments de l'orchestre de Nébucadnésar, le pξanθèrîn (variante pξantèrîn), est visiblement la transcription araméenne du grec ψαλτήριον. Il s'agit d'un instrument à cordes, sans doute intermédiaire entre la harpe et la cithare.

Sur le *psaltérion*, comme sur la *symphonie* (ξoumponyâh), il y a accord complet entre tous les commentateurs modernes à reconnaître des termes grecs, ainsi que le constate justement H. Derenbourg. Ce sont deux mots du vocabulaire grec, qui ont passé aussi dans le latin; ils sont ainsi dénommés, tant dans la version des Septante que dans la Vulgate.

ψαλτήριον a donné très légitimement, et sans altération volontaire ou involontaire, pξanθèrîn (ou pξantèrîn), à prononcer psanθèrîn.

271. פָּעָה, pâ'âh, crier.

Ce mot, avec le sens de pousser des cris comme une femme qui accouche, se trouve uniquement à Isaïe XLII, 14.

Il me paraît emprunté au verbe grec bien connu βοάω, employé à partir des écrits homériques au même sens.

pâ'âh est une transcription satisfaisante de βοάω avec changement, très aisé, du β en pé.

βοάω est employé par les Septante et connu des écrivains du Nouveau Testament.

272. פַּעַם, pa'am, pas, marche.

Nous proposons de distinguer, dans les diverses acceptions que le dictionnaire hébreu donne au mot pa'am : *pas*, — *pied*, — *fois*, la première, à savoir le sens de pas, marche, allure, qui se présente à Psaumes XVII, 5, LXXXV, 14, CXIX, 133 et CXL, 5 et à Juges V, 28.

Nous le considérons, en ce sens défini, comme un emprunt au mot grec βῆμα, qui offre la même signification à partir d'Hérodote et de Sophocle.

Il est à noter que cet emploi se restreint à la littérature des Psaumes et à un passage du Cantique de Débora, où la présence de plusieurs mots de basse hébraïcité ou de termes empruntés au grec, fait reconnaître, contrairement à l'opinion reçue, une composition peu ancienne.

pa'am est une bonne transcription de βῆμα.

βῆμα est connu, dans le même sens, des écrivains du Nouveau Testament comme de la version des Septante.

273. פַּרְבָּר, (פַּרְוָר), parbâr (parvâr), enceinte, annexes.

« Dans *prbr*, écrit Renan, je crois reconnaître le mot *péribolos*, le circuit des fortifications d'une ville, la banlieue. »

Le mot se trouve 2 Rois XXIII, 11, où il est question d'une pièce occupée par un fonctionnaire dans les *parvârîm*, et à 1 Chroniques XXVI, 18, où l'on mentionne, dans les mesures de protection du Temple, la garde du *parbâr* confiée aux Lévites; le mot paraît deux fois dans ce verset.

Qu'était-ce que ce *parbâr* ou ces *parvârîm*? Certainement des annexes ou dépendances du temple, constituant autour de lui une sorte d'enceinte. C'est là précisément le sens du mot grec περίβολος, employé au sens d'enceinte d'une ville, d'une maison ou d'un temple, au singulier comme au pluriel, à partir de Thucydide et d'Hérodote.

parbâr (parvâr) est une excellente transcription du grec περίβολος, le λ ayant été durci en resh comme dans capitulum, kaphtor.

Il est intéressant de constater la présence de ce mot dans les livres des Rois; mais on ne doit pas s'en étonner beaucoup, les détails d'architecture donnés sur le Temple étant sujets à caution, dans un grand nombre de cas, en ce qui touche leur antiquité.

274. פַּרְדֵּס, paradis, parc.

Le mot pardès (pardès), paradis, se trouve dans les trois passages suivants : à Cantique IV, 13 : Tes plants sont un paradis ou parc de grenadiers ; à Ecclésiaste II, 5 : Je me fis, dit Salomon, des jardins et des paradis (ou des parcs), et à Néhémie II, 8, où il est question d'une lettre de recommandation pour l'intendant du paradis ou parc royal, qui doit fournir des bois de charpente à Néhémie.

« Le mot pardès, remarque justement M. Derenbourg, reproduit les consonnes et la vocalisation de παράδεισος. » C'est là un mot d'origine persane, qui est venu aux écrivains hébreux par l'intermédiaire du grec.

pardèξ (pardès) est une excellente transcription de παράδεισος.

Les Grecs emploient le mot παράδεισος au sens de parc, où l'on entretient des animaux, à partir de Xénophon. Les Septante s'en sont servis à Genèse II, 8, où ils ont traduit l'hébreu gan, jardin, par παράδεισος, qui a passé depuis dans la langue ecclésiastique et que la Vulgate a adopté. Le mot est également familier aux écrivains du Nouveau Testament.

275. פַּרְשְׁדֹן, parshedon, péristyle.

Le sens de ce mot, qui se lit uniquement à Juges III, 22, est très discuté ; les uns en font une construction, un terme d'architecture désignant un bâtiment ; d'autres y voient le bas-ventre. Il s'agit d'Aod, plongeant son épée dans le corps du roi de Moab et, autant qu'on peut supposer, sortant dans *le vestibule* après avoir accompli son coup. — Tout ce passage semble avoir souffert.

Si l'on adopte le sens de vestibule ou de péristyle, recommandé par l'exemple des Septante, qui ont traduit *parshedon* par προστάς, vestibule, le rapprochement le plus satisfaisant nous paraît être avec περίστοον signifiant une cour ou une place entourée de colonnes.

Le mot a pu être introduit dans le texte hébreu, comme glose, par un copiste ou reviseur (voyez miξdrôn, article 195).

parshedon est une bonne transcription de περίστοον.

276. פַּרְתֳּמִים, partemîm, les nobles.

Ce mot se trouve à Esther I, 3 et VI, 9 pour désigner les grands personnages de l'empire persan ; il se retrouve, mais une fois seulement, à Daniel I, 3, pour désigner les grandes familles d'Israël.

M. Derenbourg voit l'origine de ce mot dans le grec πρότιμοι et note que le même rapprochement a été proposé par M. Joseph Halévy. Nous nous rallions très volontiers à cette interprétation.

Le mot est employé en grec à partir de Platon.

partemîm est une bonne transcription de πρότιμοι.

277. פַּת-בַּג, pat-bag, table royale.

Le livre de Daniel (I, 5, 8, 13, 15 et 16 et XI, 26) use du mot *pat-bag*, signifiant la table du roi, notamment en ce qui concerne les jeunes Hébreux introduits à la cour de Nébucadnésar. Le roi leur avait assigné un ordinaire quotidien sur la *table* royale, autrement dit sur la cuisine du monarque. On rattache assez volontiers ce mot à un vocable d'origine persane, dont le grec ποτίβαζις serait la transcription.

Par le travail, souvent cité, de H. Derenbourg, j'ai eu connaissance de l'explication qu'en a proposée M. Joseph Halévy, qui y retrouve ποτιφάγιον, forme dorique de προσφάγιον, au sens général de nourriture, table. Il est intéressant de constater que le mot, sous cette dernière forme, est connu des écrivains du Nouveau Testament.

L'orthographe pat-bag adoptée par les Massorètes se propose d'engager les lecteurs à voir dans la première partie de ce mot l'hébreu *pat*, signifiant portion, bouchée.

patbag est une exacte transcription de ποτίφαγιον.

278 et **279.** פִּתְגָם, pitgâm, édit, ordre royal.

C'est à H. Derenbourg que revient le mérite d'avoir rattaché ce mot, employé à la fois en hébreu et en araméen, à une origine grecque. Ce n'est pas seulement à Daniel (III, 16 et IV, 14), mais aussi à Esdras (IV, 17; V, 7 et 11; VI, 11), en araméen et, en hébreu, à Esther I, 20 et à Ecclésiaste VIII, 11, que se rencontre le mot *pitgâm*, signifiant un édit, un arrêt, une sentence.

M. Derenbourg a proposé d'y voir le grec φθέγμα, parole; M. Joseph Halévy, d'après Derenbourg, avait précédemment proposé d'y voir le mot ποτίταγμα, forme dorienne pour προστάγμα.

Pour notre part, n'attachant pas grande valeur à une origine persane ou arménienne que recommande encore Gesenius 15, nous étions arrivé, par voie indépendante, à recon-

naître dans *pitgâm* le mot ἐπίταγμα, qui a précisément le sens de décision ou déclaration officielle, ordre royal, sentence, à partir de Platon, et qui est resté familier aux écrivains du Nouveau Testament sous la forme ἐπιταγή. Nous maintenons notre proposition, qui n'est, au fond, qu'une variante de celle de M. Halévy.

La présence de ce mot dans les quatre livres d'Esther, de l'Ecclésiaste, d'Esdras et de Daniel, avec une certaine variété de sens, est une marque caractéristique de la substitution, chez les lettrés de Jérusalem des IIIe et IIe siècles avant notre ère, de termes grecs aux termes hébreux traditionnels.

Voici quelques-uns des textes où paraît le mot pitgâm : « L'*Édit* du roi sera connu dans tout son royaume », disent les conseillers d'Assuérus à leur souverain (Esther I, 20). — Parce que la *sentence* (divine) sur les mauvaises actions ne s'exécute pas promptement, etc. », dit à son tour l'auteur de l'Ecclésiaste (VIII, 11). — A une réclamation envoyée par les fonctionnaires de la cis-Euphratène, Artaxerxès fait une réponse officielle, ainsi libellée : « *Rescrit* envoyé par le roi » à un tel et à un tel (Esdras IV, 17). — Nébucadnésar, rapportant à Daniel le songe qui le condamne à être changé en bête, s'exprime ainsi : « Cette *sentence* émane de la décision des Vigilants (des anges) etc. » (Daniel, IV, 14.)

pitgâm est une excellente transcription de ἐπίταγμα avec chute de la voyelle initiale.

280. פְּתִיגִיל, petîgîl, bande pectorale.

Les anciens dictionnaires s'évertuent à trouver, par des combinaisons risquées, un sens précis et une origine hébraïque à ce mot singulier, qui apparaît dans l'énumération des objets de toilette des femmes élégantes de Jérusalem, au chapitre III des prophéties d'Isaïe (III, 24). De quoi s'agit-il, — d'un manteau, d'une écharpe, d'une étoffe ? Nous ne saurions le dire.

Mais il est intéressant de constater que la Vulgate a rendu *petîgîl*, assurément sur les indications de rabbins palesti-

niens, par le mot *fascia pectoralis*, bande ou ceinture destinée à soutenir les seins. Il ne serait pas impossible, avons-nous pensé, de voir dans le terme employé par Isaïe le mot latin *pectoralis* lui-même.

petigil serait la reproduction, un peu irrégulière, de (fascia) *pectoralis*, bande pectorale.

Le chapitre III d'Isaïe (à partir du verset 16) contient une série de termes, dont on peut soupçonner l'origine étrangère et qui ont pu donner lieu à des corrections, des modifications et des gloses jusqu'aux temps avoisinant le christianisme.

281. פֶּתֶן, pétén, serpent, vipère.

Ce mot sert à désigner un serpent venimeux, la vipère, semble-t-il, dans des textes poétiques, pour aucun desquels nous ne pouvons garantir l'antiquité, ou tout au moins la rigoureuse conservation du texte, à Deutéronome XXXII, 33 (Cantique de Moïse); à Isaïe XI, 8; à Psaumes LVIII, 5 et XCI, 13 et à Job XX, 14.

Gesenius 15 ne peut rien avancer de précis sur l'origine de ce terme.

Nous sommes frappé, pour notre part, de la ressemblance de ce mot de basse hébraïcité avec le grec πύθων, qui désigne le serpent tué par Apollon. Ce mot a très bien pu, dans l'usage oriental, prendre l'acception d'un nom commun, désignant un reptile de l'espèce la plus dangereuse. Le mot avait également pénétré en Orient pour désigner un esprit démoniaque de divination, et nous en avons la preuve par le Nouveau Testament.

pétén est une exacte transcription du grec πύθων.

282. (H.) פַּתְשֶׁגֶן, patshégén, copie, exemplaire (d'un édit).

283. (Ar.) פַּרְשֶׁגֶן, parshégén, même sens.

Cette expression se trouve, en hébreu, à Esther III, 14; IV, 8; VIII, 13; en araméen, à Esdras IV, 11, 23; V, 6 et

VII, 11, avec le sens de copie, exemplaire, expédition d'un édit officiel.

Gesenius 15 suppose une origine persane.

Nous risquerons pour notre part, mais sous toutes réserves, un rapprochement avec l'expression grecque, περγαμηνή (διφθέρα), c'est-à-dire peau de Pergame, parchemin. Le γ a pu se transformer en shin comme nous disons *parchemin* et les Anglais *parchment*, tandis que les Allemands disent *pergament*, plus voisin du latin pergamena (charta).

La forme donnée par l'hébreu d'Esther semble vicieuse; nous lui préférons celle que le mot présente dans l'araméen d'Esdras, parshégén.

Un *parchemin* équivaudrait à une expédition, copie, exemplaire sur parchemin.

parshégén est une transcription parfaitement acceptable de περγαμηνή, le γ ayant pris la prononciation du x ou c dans Carolus-Charles, et les consonnes finales μν ayant donné gn.

XVII

Les mots placés sous le tsadé.

284-285. צוֹם, צוּם, çôm, çoûm, jeûne, jeûner.

Le substantif *çôm*, qui signifie jeûne, et le verbe *çoum*, qui signifie *jeûner*, sont, ainsi que le déclare très justement Gesenius 8, l'expression moderne (der jüngere Ausdruck) substituée à la locution ancienne עִנָּה נַפְשׁוֹ, humilier son âme, qui se trouve à Lévitique XVI, 29, 31, XXIII, 27, 32, et à Nombres XXIX, 7 et XXX, 14, 9, textes appartenant à l'écrivain sacerdotal du Pentateuque.

çoûm et *côm* deviennent, au contraire, le terme courant et technique pour exprimer l'abstention religieuse de nourriture, lors d'une grande fête ou en signe de deuil, dans les

livres de rédaction récente, tels que Esther IV, 3, 16, et IX, 31; Daniel IX, 3; Esdras VIII, 21 et 23; Néhémie, I, 4 et IX, 1. On la trouve également aux Psaumes, à Isaïe, à Jérémie, à Joël, à Jonas et à Zacharie.

Mais cette expression a pénétré aussi dans les livres historiques, à Juges XX, 26 dans l'affaire du lévite d'Ephraïm, à 1 Samuel VII, 6 dans la légende du prophète Samuel, à 1 Samuel XXXI, 13 à l'occasion des funérailles de Saül et de Jonathan, à 2 Samuel I, 12 pour les mêmes circonstances, à 2 Samuel XII, 16, 21-23 dans l'histoire de David, et à 1 Rois XXI, 27 dans l'histoire du roi Achab (qui fait partie de la légende prophétique).

Il est intéressant de noter que l'expression ancienne et l'expression moderne, exprimant la mortification, se trouvent employées concurremment à Isaïe LVIII, 3 et à Psaumes XXXV, 13.

A défaut de rapprochements avec les anciennes langues sémitiques, nous sommes frappé par la ressemblance du mot *çôm* avec le latin *jejunium*. Les pratiques du jeûne étaient astreintes chez les Romains à des règles sévères, et la connaissance qu'ont pu en prendre de bonne heure les lettrés de Jérusalem par l'intermédiaires des villes côtières, a dû les frapper; ils y auraient trouvé, en même temps, une expression précise pour une pratique, qu'ils désignaient eux-mêmes jusque-là par une périphrase.

Les deux mots *côm* et *çoum* pourraient donc être tenus pour des emprunts au latin, tels que nous les avons supposés pour *yôbèl* et *maqqèl*, cris de jubilation et baculus-bâton.

çôm est la reproduction satisfaisante de jejunium par suppression du redoublement initial (je) et changement du j en ts ou ç; jejunium pouvait se prononcer *djedjunium* ou *tsetsunium*; tout au moins, des oreilles hébraïques ont pu entendre un son, qui leur a semblé suffisamment exprimé par la lettre ts (ç).

L'emprunt pourrait dater du IV^e^ ou du III^e^ siècle avant notre ère.

286, 287 et **288.** צֵידָה, צַיִד, çèydâh, çayd, vivres, provisions de route.

Nous sommes heureux de constater que le Gesenius a renoncé à dériver ces deux mots de la racine çoud, chasser, ce qui ne pouvait se faire sans quelque violence portée à la langue (voyez la confusion encore maintenue dans Gesenius 8, mais elle ne figure plus à Gesenius 12). Gesenius 15 n'indique toutefois aucune provenance sémitique satisfaisante et, en dérivant çèydâh et çayd de la racine çîd, il retourne certainement les rapports de ces mots, le dit verbe devant être tenu comme formé d'après le substantif.

çèydah et *çayd* se lisent à Genèse XLII, 25 et XLV, 21, dans l'histoire de Joseph, pour désigner des vivres et des provisions de route, et, dans la même acception, à Exode XII, 39 ; à Josué I, 11 et IX, 5, 11 et 14 ; à Juges VII, 8 et XX, 10 ; à 1 Samuel XXII, 10 ; à Psaumes LXXVIII, 25 et CXXXII, 15 ; à Job XXXVIII, 41 et à Néhémie XIII, 15.

Or ces deux expressions semblent l'exacte transcription des mots grecs σιτία et σῖτα (ou σῖτος), qui signifient, le premier : vivres et approvisionnements de nourriture (pour une armée, par exemple), à partir de Hérodote, Platon, Thucydide, le second : aliments, subsistances, dès les poèmes homériques et dans Hérodote, Xénophon, Thucydide.

Le mot σῖτος est familier, avec le sens de blé, aux Septante et aux écrivains du Nouveau Testament ; σιτία est employé, à Actes VII, 12 au sens de vivres.

Nous doutons que les deux mots hébreux soient la reproduction voulue des deux termes grecs dans leur légère dissemblance ; il est plus probable que la forme çayd vient de l'effort des Massorètes pour rattacher ce mot à la racine çoud, chasser. Le grec σιτία, de préférence, doit être tenu pour être à l'origine de çèydâh-çayd.

Avec ce mot a été formé le verbe dénominatif çîd, employé une fois au hithpahel, à Josué IX, 12, avec le sens de : se munir de provisions de voyage.

çèydah-çayd est une bonne transcription du grec σιτία.

L'aire de propagation de ce mot emprunté au grec est, on le voit, considérable. Nous inclinons à le tenir pour un de ceux qui ont pénétré à Jérusalem avant les conquêtes d'Alexandre, en qualité de terme de commerce.

289. צִיּוּן, çiyoun, signe indicateur.

Ce mot, avec le sens de cippe ou monument indicateur, ne paraît que trois fois : à Ezéchiel XXXIX, 15, à Jérémie XXXI, 21 et à 2 Rois XXIII, 17.

Gesenius ne propose aucune origine acceptable.

Le grec, en revanche, nous offre le mot σημεῖον avec le sens de signe, poteau indicateur, signal, à partir d'Hérodote, etc.

Nous tenons çiyoun pour la transcription satisfaisante de σημεῖον avec chute de la lettre μ, comme il s'en présente d'autres exemples.

290. צְלוֹחִית, çeloχît, vase.

Voici peut-être, parmi tous les rapprochements proposés, le plus piquant, celui qui donne sa date la plus précise. Quand on lit, à 2 Rois II, 20, dans le récit des miracles du prophète Elisée, ces paroles : Procurez-moi un *plat* neuf et mettez-y du sel, — on ne soupçonne pas l'étrangeté du terme employé à cette place unique.

Ce terme est çeloχît, reproduction du grec σελευχίς (ίδος), sorte de vase à boire, ainsi nommé du roi Séleucus et que connaissaient encore Polémon et Plutarque.

Voit-on le prophète Elisée (IXe siècle) avant notre ère) dénommant un vase d'après l'un des rois successeurs d'Alexandre le Grand (au IVe siècle) ? Autant Charlemagne demandant qu'on le serve sur un Bernard-Palissy.

çeloχît est une excellente transcription de σελεύχιδ-ος.

Il est à noter que l'hébreu connaît un mot *çallaχat*, quelque peu ressemblant à çeloχît, pour désigner un plat (2 Rois XXI, 13; Proverbes XIX, 24 et XXVI, 15, et 2 Chroniques XXXV, 13). Il est d'autant plus remarquable que les trans-

cripteurs du texte hébreu aient maintenu dans son intégrité un terme, qui dut bientôt leur paraître étrange et qu'ils auraient pu, au moyen d'un léger changement, ramener à un mot connu.

La légende d'Elisée a donc été consignée par écrit après le règne de Séleucus de Syrie, successeur d'Alexandre, aux IV^e^-III^e^ siècles avant notre ère, à l'époque où une *Séleucide* était *un plat* ou plutôt *un vase* tout simplement. Les LXX ont traduit ὑδρίσκη, aiguière et la Vulgate, vas; il ne faut pas hésiter à traduire çelo-χît par vase, plutôt que par plat.

291 et **292.** צֶלֶם, çélém, image, idole, figure.

Nous avons eu la curiosité de rechercher si l'idolâtrie étrangère n'aurait pas fourni quelqu'un de ses termes à l'hébreu ou à l'araméen, et il nous a semblé que l'emprunt au grec pouvait être proposé en ce qui touche l'hébreu *çélém*, en araméen *çelèm* ou *çalmâ'*, signifiant idole, figure.

Le livre de Daniel fait un grand usage de cette expression : II, 31 suiv., 34 suiv., III, 1-3, 5, 7, 10, 12, 14 suiv., pour désigner des statues. Le mot se retrouve à 1 Samuel VI, 5 et 11 pour désigner une reproduction d'objet, ainsi qu'à Ezéchiel XVI, 17 et XXIII, 14. Dans une série de passages. Nombres XXXIII, 52, 2 Rois XI, 18, Ezéchiel VII, 20, Amos V, 26 et 2 Chroniques XXIII, 17, le terme hébreu *çélém* désigne des effigies de fausses divinités, ou idoles; le mot est enfin pris au sens commun d'image ou ressemblance, à Genèse I, 26, 27, V, 3 et IX, 6, et à celui de chose vaine, opposée à la réalité, à Psaumes XXXIX, 7 et LXXIII, 20.

Gesenius 15 n'indique que des rapprochements peu probants avec les autres dialectes sémitiques et propose une étymologie assyrienne. Nous pensons pouvoir tenir çélém pour la transcription du grec ἄγαλμα, employé à partir d'Eschyle, d'Hérodote et d'Euripide, pour désigner, soit les images des dieux, soit des statues ou images quelconques.

çélém peut être tenu pour l'équivalent du grec ἄγαλμα, à la double condition de la chute de l'alpha initial et de la trans-

cription du γ, considéré comme ayant la valeur du κ, par la consonne ts (ç), peut-être tch. Ne connaissons-nous pas nous-mêmes différentes transcriptions du κ grec et du c dur latin? Carolus ne devient-il pas, tour à tour, *C*arle, *Ch*arles et en anglais *Tch*arles? Le Cicéron français (Siséron) ne devient-il pas en anglais Tchitchéro?

A rapprocher de (παν)ήγυρις devenu ʿaçârâh, n° 248.

293. צֵלָע, çèlâʿ, chambre.

Dans la description des chambres ménagées en étages successifs sur le pourtour et à l'extérieur du Temple, le texte du livre des Rois (1 Rois VI, 5 et probablement 8, VII, 3) et celui d'Ezéchiel (XLI, 5-9, 11 et 26), s'accordent à désigner les dites chambres ou pièces par le terme, assez peu compréhensible, de *côtés*, au singulier çèlâʿ, autrement dit de *chambres latérales*, comme s'expriment plusieurs traductions.

Le mot çèlâʿ signifie incontestablement côte ou côté; mais qu'est-ce qu'une chambre, qu'on appelle un *côté*? Nous déclarons l'ignorer.

Nous estimons, en conséquence, que, dans les textes ci-dessus, çèlâʿ-chambre est un simple homonyme de çèlàʿ-côté, qu'il convient d'en distinguer et de traiter à part.

D'où vient alors çèlâʿ-chambre? Nous proposons d'y voir le latin *cella*, de même signification, terme d'architecture parvenu aux lettrés de Jérusalem par l'intermédiaire du commerce côtier.

çèlàʿ est une excellence reproduction du latin cella.

Il est possible qu'à l'origine, le çèlâʿ-chambre fût orthographié différemment du çèlâʿ-côté, et que les transcripteurs de la Bible l'aient identifié au second de ces mots pour lui fournir une étymologie hébraïque.

Les textes des Rois, relatant les détails de construction du temple de Salomon, ne peuvent pas plus prétendre à l'antiquité que les plans, librement tracés, d'Ezéchiel. Un emprunt au latin, datant du IVe siècle avant notre ère, expliquerait la présence du terme cella dans nos deux sources.

294. צִנְצֶנֶת, çinçénét, cruche.

A Exode XVI, 33, Moïse donne l'ordre de conserver de la manne en en remplissant une *cruche*, çinçénét.

Ce mot pourrait être emprunté au grec στάμνος, employé dans le même sens à partir d'Aristophane.

çinçénét est une transcription assez exacte de στάμνος avec redoublement et désinence féminine en *et* familière à l'hébreu.

295. צָעִיף, çâ'yph, voile.

A Genèse XXIV, 65, dans l'histoire de l'ambassade d'Eliézer, et à Genèse XXXVIII, 14 et 19, dans l'histoire de la belle-fille de Juda, se rencontre le mot inaccoutumé de çâ'yph, pour lequel Gesenius 15 ne peut pas proposer d'origine acceptable.

Il s'agit, dans le premier cas, du voile des jeunes filles, dans le second, du voile spécial aux prostituées ou femmes consacrées.

Nous risquerions, sous toutes réserves, un rapprochement avec le latin *suffibulum*, qui signifie un voile à l'usage des vestales, c'est-à-dire un voile ayant un caractère cérémonial.

çâ'yph serait une transcription, quelque peu altérée, de suffib-ulum.

Le mot aurait pénétré à Jérusalem comme expression technique.

Les deux textes ci-dessus de la Genèse sont classés au document jéhoviste.

296. צַעֲצָעִים, ça'açu'îm, statuaire.

On lit à 2 Chroniques III, 10, que Salomon fit confectionner pour le Temple « deux chérubins en travail de statuaire », zwei Kerube, ein Werk der Bildhauerkunst, dit la traduction allemande de Kautzsch, en hébreu *ma'aséh ça'açu'îm*. C'est la seule fois que le mot ça'açu'îm se trouve dans la Bible hébraïque; mais le sens, établi par la tradition, ne donne lieu à aucun doute.

Le dictionnaire hébreu ne peut fournir aucune étymologie sortable ; Gesenius 8 indique un verbe arabe, mais Gesenius 15 se tient dans une sage réserve.

La Vulgate devait nous livrer le secret de ce mot étrange par sa traduction *opus statuarium ;* ça'açu'îm n'est, en effet, qu'une transcription, plus ou moins fidèle, de *statua*, *statuarius*, le second t ayant été assimilé au premier.

ça'açu'îm est la reproduction, suffisamment exacte, de statua, ou plutôt de *statuae*, avec la forme du pluriel hébraïque.

La présence d'un mot latin dans un livre de basse rédaction comme les Chroniques, n'a rien qui ne se puisse expliquer dès la fin du IIIe siècle avant notre ère.

297 à 299. צָפָה, çâphâh, épier, regarder — et ses dérivés.

Ce terme, déjà employé dans les livres historiques au sens d'épier, surveiller (1 Samuel XIV, 16, 2 Samuel XVIII, 24 à 27), est également familier aux Prophètes, aux Psaumes, etc. Il a aussi des dérivés intéressants : çiphîyâh, poste de garde (Lam. IV, 17) et miçpéh-miçpâh, poste d'observation (Isaïe XXI, 8 ; 2 Chron. XX, 24). Il s'ajuste très exactement au grec σκοπέω, qui a le même sens, ainsi qu'aux substantifs σκοπία et σκοπός.

Nous inclinons donc à considérer *çâphâh* au sens de épier, regarder, et ses dérivés *çiphîyah*, *miçpéh* et *miçpâh*, poste de garde, d'observation et nom propre, qui se retrouve dans plusieurs localités, comme empruntés au grec à une époque antérieure aux conquêtes d'Alexandre.

σκοπέω a le sens d'épier, observer, examiner, à partir de Pindare, Euripide, Xénophon ; σκοπία a le sens de poste d'observation à partir d'Hérodote ; σκοπός a le sens d'observateur, guetteur, à partir de Xénophon et même dès les poèmes homériques.

çâphâh est une excellente transcription de σκοπέω avec adoucissement de la double consonne σκ en ç (ts).

σκοπέω est connu des écrivains du Nouveau Testament.

300 et **301**. צָפִיר, çâphîr, bouc.

Le dictionnaire hébreu est jusqu'ici incapable d'expliquer pourquoi aux termes usuels servant dans l'hébreu classique à désigner le bouc (ʿattoud, sâ ʿîr et taysh), le livre de Daniel substitue le mot *çâphîr* (Daniel VIII, 5, 8, 21), — mot qui se retrouve encore à 2 Chroniques XXIX, 21 et à Esdras (en araméen VI, 17, en hébreu VIII, 35). Quelle est la provenance de ce nouveau terme?

Gesenius 8 risque un rapprochement avec l'arabe ; Gesenius 15 se tient sur la réserve.

Le grec ne nous fournissant aucune lumière, nous nous sommes adressé au latin, qui nous a suggéré le mot *caper*, bouc, dans Virgile. Il n'était pas besoin d'aller plus loin.

çâphîr, (en araméen *çephîr*), est une excellente transcription du latin *caper*, en admettant que, selon les circonstances, la lettre latine c a été rendue en hébreu par k ou par ç (ts), de même que nous la rendons en français par c dur, par c sifflant (s), ou par ch.

Cet exemple d'emprunt au latin est caractéristique et nous ramène, pour cette série de textes, aux environs de l'an 200 avant notre ère.

302. צֶפַע, צִפְעֹנִי, çépha', çiphe'onî, serpent venimeux.

Ce mot, sous sa double forme, désigne une sorte de serpent du caractère le plus venimeux et se trouve à Isaïe XI, 8, XIV, 29 et LIX, 5 ; à Jérémie VIII, 17 et à Proverbes XXIII, 32. On ne peut l'identifier avec certitude.

Nous le rapprocherons du grec ἀσπίς, ἀσπίδιον, aspic, qui se trouve à partir d'Hérodote et d'Aristote.

çépha' est une bonne transcription d'ἀσπίς avec chute de l'alpha initial.

303. צֶפֶת, çéphét, chapiteau.

A 1 Rois VII, 16, dans la description du temple de Salo-

mon, on lit, à propos des travaux exécutés par l'ouvrier d'art Hiram, de Tyr : Il fit deux *chapiteaux* d'airain pour les placer au sommet des colonnes..., — et, dans le passage correspondant de 2 Chroniques III, 15 : Il confectionna deux colonnes..., et le *chapiteau* qui se trouvait au sommet de chacune de ces colonnes, etc. Dans le premier de ces passages, chapiteau se dit kotérét, dans le second, çéphét. D'où vient ce mot céphét ?

On l'explique généralement par le radical *çâphâh*, recouvrir, plaquer d'un métal précieux; mais le sens convient peu, et l'on est en droit de se demander pourquoi, au terme employé par les Rois, a été substitué un vocable d'une interprétation douteuse, auquel on pouvait difficilement donner le sens de tête ou chapiteau.

Il en est tout autrement si l'on voit dans le *çéphét* des Chroniques le mot latin *caput*, tête, chapiteau, qui, devenu familier aux écrivains de Jérusalem à l'époque où vivait l'auteur des Chroniques, s'est substitué tout naturellement à son devancier.

çéphét est une parfaite transcription du latin *caput*, le c initial se prononçant ç (ts) comme dans *cella* — çéla' et dans *caper* — çâphîr, — mais non pas comme dans kaphtôr, venu de *capitulum*.

XVIII

Les mots placés sous le qoph.

304. קַבָּל, qebol, catapulte.

A Ezéchiel XXVI, 9 il est question d'une machine de guerre dénommée qebol, qui pourrait être une transcription assez altérée du grec καταπέλτης, catapulte, employé à partir d'Aristote.

qebol abrège καταπέλτης par chute du τ et suppression de la désinence της.

305 à 309. קָהַל, qâhal, convoquer — et ses dérivés.

Ce mot tient une grande place dans la Bible hébraïque. Comme verbe, il signifie, d'une façon générale, réunir et convoquer le peuple ou certaines catégories de personnes, mais spécialement : convoquer les fidèles aux réunions du culte ; le substantif *qâhâl* a également le sens général d'assemblée et le sens plus spécial d'assemblée du culte (voyez Deut. IV, 10; Josué XVIII, 1 ; Juges XX, 1 ; 1 Rois VIII, 1 ; Ézéchiel XXXVIII, 13 pour le verbe *qâhal* et, pour le substantif *qâhâl*, 1 Samuel XVII, 47 ; Esdras X, 1; Genèse XXVIII, 3; Deutéronome V, 19 ; 1 Rois XII, 3 ; Néhémie VIII, 2 ; Joël II, 16 ; 2 Chroniques XXX, 13 ; Psaumes XXII, 23 ; Lévitique IV, 13; etc.). A signaler aussi les formes *qehillâh*, réunion ; *qohélét*, qui est la désignation dont use pseudo-Salomon dans l'Ecclésiaste et qui signifie le Prédicateur (au féminin, concionatrix, qui représente pour nous le neutre) et *maqehèl*, réunion.

Le rapprochement de ces mots avec καλέω, ἐκκλησία, convoquer et assemblée, saute aux yeux ; mais ne s'agirait-il là que d'une simple ressemblance extérieure entre l'hébreu et des termes grecs, employés couramment à partir d'Aristote, Thucydide et Xénophon et qui sont familiers à la traduction des Septante comme aux écrivains du Nouveau Testament ? Nous ne le pensons pas.

Nous considérons comme une hypothèse défendable l'emprunt au grec sous les espèces d'ἐκκλησία, qui a perdu sa syllabe initiale ainsi que sa désinence ; du substantif aura été formé le verbe qâhal, et du verbe, proviennent les dérivés secondaires.

L'introduction du mot daterait du v^e^ ou iv^e^ siècle avant notre ère.

qâhâl est une transcription satisfaisante du mot ἐκκλη-σία et qâhal (verbe) du mot ἐκκαλέω.

310. קוֹף, qôph, singe.

A 1 Rois X, 22 et à 2 Chroniques IX, 21, il est question

des singes rapportés à Jérusalem par les expéditions commerciales de Salomon. Singe est dit qôph, qui est le mot grec κῆπος ou κῆβος ; ce dernier mot se trouve dans Aristote.

Quelles que soient l'origine première du mot et sa provenance, il semble qu'il y ait ici encore un emprunt au grec, qui a, tout au moins, servi d'intermédiaire.

qôph est une bonne transcription de κῆπος ou κῆβος.

311. קוּר, qour, fil, trame.

Ce mot, qui se trouve uniquement à Isaïe LIX, 5 et 6 : Ils ourdissent des *fils* d'araignée ; — leurs *fils* ne servent pas à vêtir, — pourrait tirer son origine du grec κατῖρος, signifiant fil ou tissu et qui n'appartient pas à la langue courante.

312 à **314.** קָטַל, qâθal, tuer, mettre à mort, — et son dérivé.

Dans des livres de basse date, apparaît inopinément un mot nouveau pour exprimer l'idée de tuer, de mettre à mort. Les écrivains hébreux avaient le choix entre *hârag*, *nâkâh*, *râçaʿ*, et d'autres encore. Pourquoi leur substituer qâθal ?

C'est que les auteurs du Psaume CXXXIX, v. 19, de Job XIII, 15 et XXIV, 14, d'Abdias (verset 9, emploi du mot *qéθél*, meurtre, tiré de la racine qâθal) et l'auteur des passages araméens de Daniel (II, 13 et 14, III, 22, V, 19 et 30 et VII, 11) sont tellement familiarisés avec le mot grec κτείνω, qu'ils l'ont substitué spontanément aux vocables classiques, exactement comme l'auteur des Proverbes avait écrit χρυσός pour zâhâb, désignation la plus habituelle de l'or en hébreu.

κτείνω est le terme le plus répandu dont use le grec, à partir des écrits homériques, pour exprimer l'idée de tuer. Il est employé par les Septante et est familier au Nouveau Testament sous la forme ἀποκτείνω.

Gesenius 15 indique qu'on retrouverait le mot qâθal dans

l'ancien araméen ; une indication précise de date serait ici indispensable.

qâθal est une excellente transcription de κτείνω, q pour κ, θ pour τ, l pour ν.

La présence de ce mot dans des livres, que leurs caractères généraux devaient déjà faire considérer comme rédigés au temps des plus grands progrès de la civilisation grecque à Jérusalem et dans toute la Syrie, est du plus haut intérêt pour la substitution du vocabulaire grec aux termes de l'hébreu classique.

Il est piquant de constater que ce soit précisément d'un des rares verbes empruntés au grec, que les grammairiens modernes aient fait choix pour le mettre à la place d'honneur des paradigmes.

315. קִיתָרֹס, qîtâroξ, cithare.

Qîtaroξ, mot pour lequel le Kerè indique la forme assez vicieuse qatrôξ, appartient à la fameuse énumération des instruments dans le texte araméen de Daniel (III, 5, 7, 10, 15) ; c'est la κίθαρις ou cithare des Grecs, connue à partir des poèmes homériques.

On dirait que les copistes de Daniel ont cherché à l'éloigner de sa forme originelle.

316-317. קָלַע, qâla', ciseler.

Dans la description des travaux nécessaires à l'établissement du Temple de Salomon, le 1er livre des Rois use trois fois d'un verbe, jusque-là inconnu, et qu'on traduit par ciseler (VI, 29, 32, 35) et quatre fois d'un substantif, tiré de ce même verbe et indiquant un travail de ciselure (VI, 18, 29, 32 et VII, 31). On se demande pourquoi l'auteur ne s'est pas contenté des termes *χârash* et *pâtaχ*, employés ailleurs pour désigner les divers travaux qu'on exécute sur bois, pierre et métal.

Le sens très précis de ciseler, ciselure, du verbe qâla' et de son dérivé, nous permettra de fixer l'origine de ces mots.

Gesenius 15 ne sait rien nous dire à cet égard.

Le grec est muet, mais le latin nous fournit le terme cherché, *caelo* avec le sens de graver, ciseler, travailler en relief les métaux.

L'hébreu *qâla'*, ciseler et son dérivé *miqla'at*, ciselure, sont un emprunt à un terme technique de la langue latine, qui est venu aux oreilles des lettrés jérusalémites, curieux des procédés des beaux-arts et cherchant à l'étranger des renseignements nouveaux ainsi que des moyens d'expression tout à fait satisfaisants. Les mots, jusque-là usités, de χârash ou pâtaχ n'offraient pas ce degré de précision.

qâla' est une excellente transcription du latin caelo, prononcez kaelo ; miqla'at est un substantif régulièrement formé du radical qâla'.

L'introduction du mot peut appartenir au IIIe siècle et ne nous oblige pas à remonter très haut, puisque ces deux termes sont restés confinés en un seul passage des livres historiques, où ils peuvent avoir été introduits par intercalation dans un contexte plus ancien.

La Vulgate a très justement rendu miqla'at par *caelatura*.

318. קָנֶה, qânéh, canne, toise.

L'étalon de longueur pratiqué par les écrivains bibliques, aussi bien en ce qui touche l'arche de Noé (Genèse), que le Tabernacle construit au désert (Exode) et le Temple de Salomon (Rois et Chroniques), est la coudée, 'ammâh.

Nous éprouvons donc un vif étonnement, quand nous voyons le livre d'Ézéchiel, — et ce livre seul — y substituer la canne d'arpenteur ou toise, *qânéh* (Ézéchiel XL, 3, 5 et XLII, 16-19) ; le même mot est employé pour désigner l'espace couvert par la canne (Ézéchiel XL, 5-8 et XLI, 8) (1). Où l'écrivain a-t-il pris ce mot?

(1) Aux chap. XLV et XLVIII, par une circonstance tout à fait extraordinaire, la mesure de longueur, toise ou coudée, n'est pas indiquée ; cela porte à penser que le mot *canne*, *toise*, a été supprimé, dans une vingtaine de passages, par un scrupule du copiste.

On nous dit : à l'assyrien. C'est ce qu'indique Gesenius 15. Nous admettons, très volontiers, que l'assyrien possède l'expression *canne* (pour les mesures de longueur), comme l'expression *mine* (pour les poids monétaires). Mais la question est de savoir à quelle date et dans quel milieu l'emprunt à l'étranger a été fait et, là encore, les probabilités sont pour l'emprunt au grec, sans rechercher si le mot qânéh n'est pas lui-même d'origine orientale.

Nous avons établi que l'écrivain d'Ézéchiel fait de constants emprunts à la langue et à la civilisation grecques. Il semble que ce soit encore le cas ici. Ceux qui placent la rédaction des prophéties d'Ézéchiel au VI^e^ siècle avant notre ère, doivent s'étonner de voir l'écrivain emprunter ses termes au vainqueur, pour exprimer les dimensions du Temple qu'il a réduit en ruines ; ceux qui considèrent sa rédaction comme plus tardive, savent que, dès l'époque persane, tout contact faisait défaut entre Jérusalem et la civilisation chaldéenne. Les Assyriens étaient aussi loin, au IV^e^ et au III^e^ siècles, que les Grecs étaient près.

Nous tenons qânéh sous la plume d'Ézéchiel pour un emprunt au grec κανών, qui signifie proprement tige de roseau et par suite *règle* à l'usage des maçons et des charpentiers, à partir de Sophocle et Euripide (1).

qânéh est la transcription de κανών, κανόνος, qui a pu subir l'influence du nom commun roseau, lequel se dit également qânéh en hébreu et κάννα en grec.

319. קְצִיעָה, qeçy'âh, laurier-casse.

Ce terme, désignant le laurier-casse, se trouve à Psaumes XLV, 9 ; il se rencontre également, au livre de Job XLII, 14, comme nom d'une des filles de Job et répond en ce cas à notre nom propre Laure. Il correspond au grec, de même

(1) L'écrivain d'Ézéchiel a pris le soin de définir la canne-toise par rapport à la coudée juive (XL, 5) ; cf. XLV, 12 en ce qui concerne la mine grecque (voyez notre article 193).

sens, κασσία, κατία, employé à partir d'Hérodote. Nous le tenons pour un emprunt.

qeçy'âh est une excellente transcription du grec κασία.

320 et **321.** קֶרֶן, qérén, corne militaire, trompette.

De même que, pour le mot qânéh, nous séparons le sens *règle* ou *toise* du sens *roseau*, nous proposons de disjoindre dans l'article qérén, corne, les sens *corne* (du bétail) et *puissance*, pour mettre et traiter à part le sens *cor*, trompette.

Le mot qérén se trouve, au sens de trompette militaire, dans le livre de Daniel sous la forme araméenne qarnâ', et figure dans la fameuse énumération des instruments de musique : trompette, syringe, cithare, sambuque, psaltérion et symphonie (III, 5, 7, 10, 15). Il reparaît (en hébreu) en quelques rares passages des livres historiques, où l'on peut soupçonner des interpolations ou corrections opérées à basse date, à savoir à Josué VI, 5 et à 1 Chroniques XXV, 5; le mot primitif devait être shôphâr, au moins dans Josué, le rédacteur des Chroniques ayant pu parfaitement faire usage du mot latin, que nous nous croyons en droit d'indiquer. Nous raisonnerons comme si nous n'avions affaire qu'aux textes de Daniel.

Nous reconnaissons, en effet, dans le qérén-qarnâ' de Daniel, comme dans le texte des Chroniques, la grande trompette militaire des Romains, trompette en métal, dont la connaissance a pu parvenir en Palestine d'assez bonne heure et qui était certainement familière à des écrivains vivant à l'époque d'Antiochus le Grand.

Qérén-qarnâ' est la reproduction très satisfaisante du latin *cornu,* et nous ne nous étonnerons pas que les écrivains juifs aient conservé la forme qu'avait qérén au sens de corne, puissance, de même que le latin applique le mot cornu soit à corne (d'animaux), soit à trompette (1).

(1) M. Derenbourg, de son côté, a proposé un rapprochement avec le grec κέρας; voici comment il le justifie : « L'analogie du grec κέρας, κέρατος, peut être invoquée, mais elle a été certainement contrebalancée par l'usage,

Qérén, au sens d'instrument de musique ou trompette métallique, est, pour nous, un emprunt au latin (1).

322. קְשִׂיטָה, qesîθâh, valeur monétaire.

Je suis, depuis longtemps, intrigué par la présence à la Genèse XXXIII, 19, à Josué XXIV, 32 et à Job XLII, 11, de l'expression qesîθâh désignant une monnaie : Jacob achète aux indigènes de Sichem, pour le prix de cent *qesîθdh*, une pièce de terre; son fils Joseph y est inhumé, d'après un texte où l'on rappelle les conditions de l'achat ci-dessus; enfin, les amis de Job, après son retour à la fortune, lui offrent, chacun, une *qesîθâh*. A ce terme imprévu on cherche inutilement une origine.

Nous avons pensé au grec κίστη, panier, corbeille, cassette pour l'argent ou tirelire; comparez le latin *cista*.

Le grec donne également κιστοφόρος, ainsi défini par le dictionnaire de Bailly : « Pièce de monnaie d'Asie Mineure, qui portait l'empreinte d'une corbeille ». Le mot aurait été alors amputé de sa seconde partie.

Il nous paraît donc qu'on doit chercher dans le grec κίστη l'origine de l'hébreu qesîθâh.

Qesîθâh est une excellente transcription de κίστη.

Le mot apparaît à la fois comme emprunté au dehors et comme moderne, ce qui est un indice de plus de la pénétration de termes peu anciens dans la Genèse; le passage où figure ce mot est attribué à l'écrivain élohiste.

constant en hébreu, de *qérén* dans le sens propre de « corne ». La forme latine *cornu* aurait-elle contribué à cette tranformation de κέρας, alors que la plupart des autres noms grecs (empruntés par la Bible hébraïque) demeuraient intacts? C'est peu probable; car Rome n'est entrée qu'un siècle plus tard sur la scène de l'Orient juif. » Nous estimons, tout au contraire, qu'à partir des temps d'Antiochus le Grand, mort en 186 avant J.-C., le contact était largement établi entre le judaïsme jérusalémite et la civilisation romaine, particulièrement en ce qui touche certains traits de l'organisation militaire de celle-ci.

(1) Il n'est pas impossible que les transcripteurs du texte hébreu aient modifié, pour le rapprocher du *qérén* usuel, le mot emprunté au latin et dont la forme première devait reproduire l'original.

323 et 324. קִשְּׁאָה, qishu'âh, concombre.

Qishu'âh, concombre (Nombres XI, 5) et miqshâh, champ de concombres (Isaïe I, 8), sont rattachés par Gesenius 15 à un mot assyrien.

Nous y voyons, pour notre part, un emprunt au grec σικύη ou σικύα, employé à partir d'Aristote.

Qishu'âh est une excellente transcription, avec métathèse du κ et du σ, du grec σικύα; miqshâh est un mot ramené à la forme hébraïque avec la préformante mem.

XIX

Les mots placés sous le resh.

325 à 328. רָפָא, râphâ', guérir.

J'hésite à proposer des rapprochements avec les langues occidentales quand le mot hébreu se présente avec des amputations notables. Cependant, je crois ne pas devoir taire la parenté si sensible du verbe hébreu râphâ', guérir, avec le verbe grec θεραπεύω, de même sens, employé spécialement avec l'acception de : donner des soins médicaux, soigner, traiter, à partir de Hippocrate, Thucydide, Xénophon. Sans doute, le θ initial est tombé; mais il pouvait paraître aux lettrés de Jérusalem une simple préformante, volontiers négligeable, étrangère au radical lui-même.

Le verbe râphâ', guérir, soigner, ainsi que son participe présent rophè' employé au sens de médecin, se rencontrent dans la plupart des livres bibliques, de la Genèse aux Chroniques en passant par les différents livres du Pentateuque, par Samuel, les Rois, les écrits prophétiques, les Psaumes, Job, etc. Ses dérivés *riphe'out* et *rephou'âh*, surtout *marpè'* ou *marpèh*, se retrouvent, dans les écrits prophétiques et aux Proverbes, avec le sens de guérison.

Râphâ' peut être tenu pour un emprunt au grec θεραπεύω ;

e mot, accompagné ou soutenu par la réputation de la médecine grecque et de ses représentants, serait parvenu de bonne heure en Palestine par l'intermédiaire du commerce côtier : de bonne heure, c'est-à-dire antérieurement à la captivité de Babylone, au VII^e^ ou au VI^e^ siècle avant notre ère. Râphâ' est une bonne transcription de θεραπεύω, après ablation de la syllabe préformante θε.

XX

Les mots placés sous le sin.

329. שַׂבְּכָא (סַבְּכָא), sabbekâ' (ξabbekâ'), sambuque.

Le nom de cet instrument de musique, sorte de harpe, se lit dans l'araméen de Daniel (III, 5, 7, 10 et 15); c'est la sambuque ou σαμβύκη des Grecs, citée par Philémon et Euphorion (III^e^ siècle avant notre ère).

Sabbekâ' est une transcription satisfaisante de σαμβύκη avec assimilation du μ au β, qui se trouve ainsi redoublé; peut-être cependant saisit-on chez les transcripteurs du texte hébreu l'intention de rattacher le mot à une racine hébraïque, en dissimulant quelque peu sa sonorité grecque (1).

330. שֶׂה, séh, tête de menu bétail, mouton (ou chèvre).

De même que עֵז, 'êz, chèvre et שׁוֹר, shôr, bœuf, se retrouvent dans le grec αἴξ (αἰγός) et ταῦρος, שֶׂה, séh, mouton, est représenté en grec par οἶς, employé à partir des écrits homériques.

(1) « On appelle de même en grec, remarque H. Derenbourg, une sorte de harpe σαμβύκη, σάμβυξ... De quel côté est l'emprunt, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Ni Athénée ni Strabon ne croient à l'origine grecque de cet instrument ». On sait que nous n'avons pas la prétention de rechercher les origines des mots, mais de déterminer s'ils ont le caractère d'un emprunt fait par l'hébreu au grec. Si le grec a servi d'intermédiaire, comme pour les fameux γρύπες, chérubins, il est, dans la limite de notre démonstration, la source du mot hébreu. Tel est le cas pour la sambuque.

Nous inclinons à tenir ce mot là aussi comme ayant été commun aux deux langues, à partir d'une école reculée, sans qu'on doive le considérer comme un emprunt de l'une à l'autre.

Séh répond suffisamment au grec οἶς, οἰός.

331. שַׂק, saq, sac de deuil, cilice.

Le dictionnaire manuel de Gesenius a le tort de conserver des racines fictives, auxquelles il renvoie et qui ne peuvent qu'induire en erreur. Ainsi, pour le mot saq, la 15e édition renvoie à sâqaq, où nous lisons : De là vient saq. — Le fâcheux, c'est que sâqaq est inconnu de l'hébreu ; ces radicaux inexistants sont des trompe l'œil.

saq, au sens de sac (à provisions), puis de vêtement de deuil d'étoffe grossière, de cilice, est fréquent à l'Ancien Testament, surtout dans les textes de basse date : Psaumes, Jonas, Esther, Néhémie, Daniel, etc. On sait que ce mot est commun à plusieurs langues notamment au grec et au latin. Gesenius 15 déclare qu'il existe en assyrien.

Pouvons-nous considérer le saq hébreu comme emprunté au grec? Rien ne semble s'y opposer, sans prétendre rechercher à qui les Grecs eux-mêmes avaient pu le prendre. Le mot a pu pénétrer en Palestine, dès le VIIe siècle avant notre ère, par les relations côtières, et sa présence se justifierait ainsi dans la Genèse (XLII, 25, 27, 35 ; Lévitique XI, 32 ; Josué IX, 4 (au sens de sac) ; 1 Rois XX, 31, XXI, 27 ; 2 Rois XIX, 1, etc. (au sens de cilice).

Nous proposons donc de considérer le σάκκος grec, qui appartient à la langue à partir d'Hérodote et d'Aristophane et lui a fourni une série de dérivés, comme ayant donné naissance au saq hébreu.

saq est la parfaite transcription du grec σάκκος.

Les Septante rendent le mot saq par σάκκος, qui est bien connu d'eux et est également familier aux livres du Nouveau Testament.

On se souvient que nous avons (à l'article 75) rattaché le

verbe zâqaq, filtrer, au grec σαχχέω, de même sens, formé de σάχχος; l'emprunt au verbe est direct, ce que prouve la différence de prononciation, σ adouci en z.

332. שָׂרָף, sârâph, séraphin.

Le prophète Isaïe (VI, 1 suiv.) fut honoré, en l'année de la mort du roi Hosias, par une vision du trône divin, où il contempla le Seigneur entouré de sârâph (au pluriel, serâphîm, séraphins), lesquels sont une réplique des chérubins figurant aux livres législatifs et historiques comme dans les prophéties d'Ezéchiel.

Nous avons été tenté de rendre serâphîm par les (serpents) *brûlants*, par analogie avec le récit des Nombres (XXI, 6 à 9); mais on peut se demander aussi s'il ne conviendrait pas de traduire sârâph par venimeux. D'autre part, sârâph, s'il signifie vraiment serpent, offre quelque analogie avec le grec ἑρπετόν, reptile, serpent, qui est employé à partir d'Euripide et d'Aristophane, l'esprit rude de l'ε initial ayant très bien pu donner la lettre s; comparez ἕρπω, serpo.

Nous verrions, de préférence, dans les serâphîm d'Isaïe une transposition de la divinité égypto-grecque Sérapis ou Sarapis.

Les sârâph d'Isaïe seraient, en définitive, un emprunt au grec Σάραπις comme les kroubs d'Ezéchiel sont un emprunt aux γρύπες fantastiques des légendes orientales, que les Hébreux ont appris à connaître par l'intermédiaire des Grecs. Quelle joie d'humilier la principale des divinités de l'époque ptolémaïque en faisant des Sérapis — Séraphins — des témoins et des hérauts de la gloire du dieu d'Israël!

On pourrait aussi penser que l'auteur d'Isaïe s'est proposé d'atténuer le scandale de l'idole divine en forme de serpent, qu'on adorait encore à Jérusalem au temps d'Ezéchias (2 Rois, XVIII, 4; cf. Nombres XXI, 6-9); de même que les kroubs (chérubins) d'Ezéchiel reproduisent les formes de l'ancienne idolâtrie (taureaux ou veaux d'or, figure humaine, etc.), les séraphins auraient peut-être affecté la

forme du serpent, mais ne seraient plus, eux aussi, que d'humbles serviteurs de la divinité. (Voir l'article suivant.)

333. שָׂרָף, sârâph, serpent.

Nous traiterons à part du sârâph, serpent, dont il est question aux Nombres XXI, 6 et 8, au Deutéronome VIII, 15, à Isaïe XIV, 29 et XXX, 6. On explique généralement ce terme par la racine, bien connue, sâraph, brûler, au sens d'une morsure se traduisant par une vive brûlure. Cette explication semble contestable, et nous préférons rattacher ce mot, très rarement employé aux écrits bibliques, du grec ἑρπετόν, usité au sens de reptile, serpent, à partir d'Euripide et de Théocrite. Comparez le latin *serpens*.

A Nombres XXI, 6, nous lisons que Yahvéh-Jéhova envoya parmi le peuple les nâχâsh (serpent), les *sârâph* (hanecχâshîm haserâphîm), ce qu'on traduit volontiers par les serpents venimeux ou brûlants ; la version de Kautzsch dit ingénieusement : Die Brandschlangen. Au verset 7, les Israélites prient Moïse de demander à Dieu d'éloigner « le serpent » (nâχâsh). Au verset 8, Dieu ordonne à Moïse de confectionner un *sârâph* et de le placer au haut d'un mât, comme moyen de guérison ; puis, au verset 9, il est dit que Moïse fabriqua un neχash neχoshét (un serpent d'airain) et que, lorsque « le serpent » (hannâχâsh) avait mordu un homme, cet homme, en regardant vers « le serpent d'airain » (neχash hanneχoshét), revenait à la vie.

On voit combien ce texte est embarrassé. En somme, le mot sârâph y est écrasé par celui de nâχâsh, d'un usage beaucoup plus familier. Nous avons sans doute ici la confusion de deux relations, dont l'une se servait du terme sârâph et l'autre du terme usuel nâχâsh.

En dehors de sa double présence aux Nombres, le terme sârâph ne reparaît plus qu'à Deutéronome VIII, 15 dans la même association que ci-dessus nâχâsh-sârâph, qui est une visible allusion au récit des Nombres, et à Isaïe (deux fois), où il désigne un sârâph volant, sans doute aussi un serpent volant.

Nous concluons de ces différents textes que sàràph est employé quatre fois dans les livres bibliques au sens de *serpent* et que ce mot a été emprunté au grec.

Sârâph est une bonne transcription du mot grec ἑρπετόν, avec chute de la désinence, toute formelle.

Ce mot, d'après nous, n'a rien à faire avec le radical sàraph, brûler.

XXI

Les mots placés sous le shin.

334. שֵׁבֶט, shèbéθ, bâton, verge, sceptre.

On trouvera au mot sharbîθ (article 347) l'indication des raisons, qui nous font tenir ce terme pour un emprunt au grec σκῆπτρον et contester que sharbîθ soit une forme extensive et emphatique de shèbéθ.

Toutefois, si l'on voulait maintenir l'origine indépendante de sharbîθ, nous ne nous refuserions pas à examiner la parenté possible de shèbéθ avec le même mot σκῆπτρον. Il y a, en effet et tout d'abord, entre ces deux mots une extraordinaire similitude de sens, le σκῆπτρον des Grecs exprimant à la fois, à partir des écrits homériques et chez tous les bons auteurs, la double notion du bâton de route et du bâton de commandement.

D'autre part, shèbéθ pourrait être considéré comme une transcription, passablement atténuée, du grec σκῆπτρον, par adoucissement de σκ en sh et chute de la syllabe finale ρον. En ce cas, le mot aurait été emprunté au grec à deux reprises, une première fois à l'époque qui précède les conquêtes d'Alexandre, une deuxième fois en pleine période hellénisante. Le terme d'hébreu ancien, auquel shêbéθ aurait été substitué, serait maθθéh.

Shèbéθ se trouve, à partir des livres législatifs et historiques,

dans les écrits bibliques de toute date. Mais nous ne devons pas manquer de faire remarquer que, du sens de bâton de commandement, il a passé à celui de tribu, fraction indépendante du peuple d'Israël. Les douze tribus sont les douze bâtons, *shebâθîm*. Cette application lui donne une grande importance. Consulter à cet égard Gesenius 15 et la Concordance de Mandelkern.

shèbéθ peut passer pour une déformation de σκῆπτρον, terme venu à la connaissance des Jérusalémites, dès le VIII^e^ ou VII^e^ siècle avant notre ère, par les relations côtières.

335. שֶׁבַע, shéba', sept.

Le terme par lequel l'hébreu biblique rend le nombre sept, est le même que celui qu'adoptèrent les Grecs et les Romains : ἑπτά, septem.

shéba' répond à ἑπτά par l'assimilation de l'esprit rude à la chuintante shin et l'adoucissement de πτ en beth.

336 et **337**. שַׁד, shad, שֹׁד, shod, poitrine, sein.

Nous avons, précédemment, signalé le rapprochement entre דַּד, dad, sein, mamelle et le grec τιτθός (article 43).

Le même rapprochement nous est suggéré par le mot shad, de même sens, mais d'un emploi plus fréquent, et qu'on trouve une vingtaine de fois, à Isaïe, Ezéchiel, Joël, Cantique (huit fois), une fois à Genèse (XLIX, 25), dans la bénédiction de Jacob.

שַׁד, shad, qui ne figure que dans des textes dont on ne peut guère présumer l'antiquité, pourrait être une forme également dérivée du grec τιτθός, sein, employé à partir d'Aristophane et d'Hippocrate.

Nous en dirons autant de *shod*, même sens, qui se lit deux fois à Isaïe et une fois à Job.

shad, ainsi que shod, serait une transcription très acceptable de τιτθός avec le changement, qui est assez fréquent, du τ en shin.

338 et **339.** שׁוֹר, shôr, taureau, bœuf.

Ce mot appartient à l'hébreu le plus classique pour désigner une tête de gros bétail, taureau, bœuf, vache, veau, au Pentateuque, aux livres historiques, etc. Il se rencontre également dans les sections araméennes du livre de Daniel et d'Esdras sous la forme תּוֹר, tôr.

Sa parenté avec le ταύρος grec, taureau, employé à partir des écrits homériques, saute aux yeux ; il semble que ce soit un terme appartenant, dès une haute antiquité, à ces différentes langues (à comparer עֵז, 'èz, chèvre, avec αἴξ, αἴγος et שֶׂה, séh, mouton avec οἶς), et qui ne doive pas être considéré comme un emprunt.

340 à **342.** שָׁכַן, shâkan, résider (et ses dérivés).

Ce verbe, d'un emploi constant dans l'ensemble des écrits bibliques, avec ses importants dérivés, *shâkèn*, habitant et surtout *mishkân*, demeure, principalement la demeure de la divinité, le Tabernacle élevé par Moïse au désert, offre une incontestable parenté avec le verbe grec σκηνόω, employé dans le même sens à partir de Xénophon, et avec ses dérivés σκηνή et σκήνωμα. Σκηνόω et σκηνή sont familiers aux Septante, comme ils sont connus des écrivains du Nouveau Testament.

En raison de son très large emploi, le verbe shâkan ne nous semble pas pouvoir être considéré comme un emprunt datant des environs de l'an 300 avant notre ère; nous serions donc disposé à le vieillir sensiblement et à le rapporter soit au v^e^, soit au vii^e^ siècle avant notre ère.

Il est très remarquable que les écrivains dits sacerdotaux aient puisé dans la langue grecque le terme technique désignant le Tabernacle érigé par Moïse au désert. Le mot grec σκηνόω aurait donc été adopté par les lettrés hébreux dès le vii^e^ siècle avant notre ère, au v^e^ siècle au plus tard.

Nous laisserons aux spécialistes le soin de discuter le rapprochement avec l'assyrien qu'indique Gesenius 15.

shâkan est une excellente transcription de σκηνόω; mishkân est régulièrement dérivé du radical shâkan.

Toutefois, nous devons signaler une difficulté, digne d'une attention particulière.

A l'article 297, nous avons admis l'adoucissement du début de σκοπέω en ç (tsadé rendant σκ); ici, au contraire, tant le σῖγμα que le κάππα seraient traités à part. Cette différence de traitement peut tenir à des détails de transmission (par l'oreille ou par le document écrit).

343. שַׁעַר, sha'ar, porte.

Nous nous refusons, ainsi qu'on en verra les raisons à l'article 360, à tenir le mot תְּרַע, tera', porte, pour la transcription araméenne de sha'ar; mais nous pouvons nous demander si, à l'origine, sha'ar, à son tour, ne repose pas sur un emprunt au grec, s'il n'est pas, lui aussi, une transcription du grec θύρα, employé au sens de porte à partir des écrits homériques.

On pourra soulever alors une double hypothèse.

Ou bien le mot sha'ar, si profondément engrené dans la langue, est un emprunt très ancien au grec; ou bien il fait partie de ce petit groupe de mots, que l'on peut tenir comme appartenant conjointement aux deux langues dès une haute antiquité.

Ces questions d'origine sont actuellement insolubles dans l'état de nos connaissances; nous nous bornerons à dire que, même en matière de noms communs, l'emprunt au grec n'a rien d'impossible, surtout si nous le faisons remonter à l'époque qui a précédé l'exil.

sha'ar serait une transcription satisfaisante du grec θύρα en insistant sur la voyelle υ par l'intercalation d'un 'ayn.

344. שְׁפִיפֹן, shephîphôn, serpent venimeux, céraste.

A Genèse XLIX, 17, la Bénédiction de Jacob cite un serpent venimeux s'attaquant aux cavaliers, la vipère cornue ou céraste, pense-t-on. Le mot hébreu semble emprunté à

l'ἀσπίς, ἀσπίδιον, des Grecs, employé à partir d'Hérodote et d'Aristote et que nous avons cru déjà pouvoir retrouver dans çèpha', çiphe'onî (article 302).

shephîphôn serait une transcription d'ἀσπίδιον avec redoublement du pé.

L'auteur de la Bénédiction de Jacob l'aurait pris directement au grec, sans s'inquiéter si quelque autre écrivain avait déjà fait cet emprunt sous une forme différente.

345. שְׁפַתַּיִם et מִשְׁפְּתַיִם, shpataym et mishpetaym, parcs.

Ces termes, incompréhensibles aux anciens traducteurs (Septante, Vulgate), ne peuvent se justifier par l'hébreu. Comment donc rendre compte du sens de parcs à moutons, unanimement accepté aujourd'hui ?

Le latin seul nous fournit une explication avec son terme bien connu *saeptum*, parc, bergerie. Le mot a été traité comme un duel, peut-être par suite d'une fausse étymologie adoptée par les transcripteurs du texte hébreu.

shpataym (peut-être shpatoum = saeptum) se lit à Psaumes LXVIII, 14 et Genèse XLIX, 14 (Bénédiction de Jacob) ; l'auteur du Cantique de Débora (Juges V, 16) a fait précéder ce mot de la préformante mem, conformément aux habitudes de la dérivation hébraïque.

Singulier témoignage de modernité en ce qui touche le Cantique de Débora et la Bénédiction de Jacob !

346. שָׁקַף, shâqaph, observer, regarder au dehors.

Nous avons précédemment indiqué le rapport du radical hébreu צָפָה, çâphâh, épier, avec le grec σκοπέω (article 297).

Ce nouveau verbe, d'un emploi moins fréquent et qui a le sens, un peu plus limité, de regarder au dehors, fait également penser au verbe σκοπέω ; mais, pour justifier cette transcription, — σκ donnant shq au lieu de ç (ts), — il faudrait supposer qu'un même mot grec est parvenu aux oreilles des lettrés jérusalémites avec deux prononciations sensiblement

différentes. Voyez à cet égard nos réflexions à la fin de l'article 340.

Nous indiquons toutefois ce rapprochement pour ceux qui croiraient devoir rattacher au grec soit l'un, soit l'autre de ces mots, soit tous les deux en même temps.

Le verbe shâqaph se trouve, en petite quantité, aux livres législatifs et historiques et aux Psaumes. Voir Gesenius 15 à shâqaph 2, en écartant le sens de *s'élever* (au niphal).

L'emprunt au grec peut dater du v^e^ siècle avant notre ère.

347. שַׁרְבִיט, sharbîṯ, sceptre.

Ce mot se lit uniquement au livre d'Esther (IV, 11 ; V, 2 et VIII, 4) au sens de sceptre, et rappelle le grec σκῆπτρον, employé dans le même sens à partir des écrits homériques et dont il serait une transcription satisfaisante, en admettant que la double lettre σκ a donné sh, — contrairement à ce que nous avons supposé pour shâkan = σκηνόω (article 340) et pour shâqaph, observer (article 346), — qu'il y a eu déplacement du ρ qui a pris le pas sur le π et sur le τ et que le η du début est représenté par le î final.

Notons que l'on a proposé de voir dans sharbîṯ une forme intensive du mot plus usuel shèbéṯ, signifiant d'abord bâton, puis sceptre. Nous ne voyons pas très bien le passage de l'un de ces mots à l'autre.

D'autre part, en supposant un singulier adoucissement du mot, shèbéṯ pourrait provenir, lui aussi, du grec σκήπτρον, dont il reproduit exactement les différentes acceptions.

En ce cas, nous aimerions mieux traiter shèbéṯ comme un emprunt relativement ancien au grec et sharbîṯ comme une nouvelle transcription du grec en hébreu, faite par l'auteur d'Esther, qui a directement calqué sur le grec le mot dont il voulait faire usage. Ce double procédé est comparable au sort fait par l'ancien français aux mots latins, très déformés et diminués, et à la pratique des lettrés de la Renaissance, qui ont puisé ces mêmes mots une seconde fois dans le latin en les reproduisant d'une façon plus

conforme au modèle, donnant ainsi naissance à des doublets (voir l'article 334).

348. שְׂרֵקָה et מַשְׂרוֹקִיתָא, sheriqâh et mashrôqîtâ', syringe, flûte.

Le livre de Daniel (III, 5, 7, 10 et 15) présente quatre fois le premier de ces mots dans sa section araméenne. M. Derenbourg estime qu' « il est le résultat d'un compromis entre la racine hébraïco-araméenne shâraq, siffler, et le mot grec σύριγξ. Préfixe et terminaison sont sémitiques, mais le corps du mot, shrôqî, présente avec σύριγξ une ressemblance d'autant plus frappante que, même dans les noms propres, un shîn hébreu est toujours l'équivalent d'un sigma grec (1). Les deux versions des Septante et de Théodotion portent l'une et l'autre σύριγξ. »

D'autre part, le cantique de Débora (Juges V, 16) nous présente ce mot débarrassé de ses appendices et ramené à sheriqôt, pluriel de sheriqâh, syringe, chalumeau, flûte. « Pourquoi rester oisif entre tes parcs (à moutons) à écouter les *flûtes* des bergeries? » — dit le poète à la tribu de Ruben, qu'il apostrophe.

Nous tenons le mot, dans ces deux passages, pour une transcription du grec σύριγξ, σύριγγος, employé à partir des poèmes homériques.

Voyez l'article suivant.

349-350. שְׂרֵקָה, sherèqâh, moquerie et שָׂרַק, shâraq, siffler, railler.

Le mot sherèqâh, soigneusement distingué du précédent par son orthographe, se trouve surtout à Jérémie (XIX, 8; XXV, 9 et 18 et XXIX, 18, à quoi il convient de joindre, après correction, XVIII, 16); puis, à 2 Chroniques XXIX, 8, et à Michée VI, 16, toujours avec le sens d'objet de moquerie, de raillerie, de dérision. Il s'agit de personnes exposées au sifflement moqueur de leurs ennemis.

(1) Cette assertion est contestable.

De sherèqâh, si nous ne nous trompons, a été tiré le verbe shâraq, siffler, railler, qui est employé à I Rois IX, 8, dans le discours d'inauguration du temple de Salomon et en prévision de la ruine future de cet édifice, à l'occasion de laquelle les passants *siffleront* de mépris; à Sophonie II, 15, dans un contexte analogue et en ce qui concerne Ninive; à Lamentations II, 15 et 16, en ce qui touche Jérusalem ; à Jérémie XIX, 8; XLIX, 17 et L, 13; à Ezéchiel XXVII, 36 et à Job XXVII, 23. Dans les passages suivants, Isaïe, V, 26 et VII, 18 et Zacharie X, 8, shâraq est pris au sens propre de siffler (jouer de la flûte) pour appeler des peuples, comme on fait venir les abeilles au son du chalumeau.

Le mot sherèqâh, sifflement de moquerie, peut avoir été directement emprunté au grec συριγμός, employé en ce sens à partir de Xénophon. Il était aisé de former avec ce mot un verbe (shâraq, siffler), lequel correspond exactement pour le sens au συρίζω grec, employé à partir d'Euripide et d'Eschyle dans les mêmes acceptions que son congénère hébreu. Toutefois, l'emprunt ne nous semble pas avoir été fait directement à συρίζω (shâraq, puis sherèqâh), mais à συριγμός, donnant d'abord sherèqâh, puis shâraq.

Sherèqâh est une bonne transcription de συριγμός, avec chute de la désinence grecque et adoption d'une désinence conforme au génie hébraïque; γ a été durci en q (qof).

Les Septante connaissent le verbe grec συρίζω, par lequel ils traduisent l'hébreu shâraq.

351. שֵׁשׁ, shèsh, six.

De même que pour le nombre sept (shéba', ἑπτά), le mot désignant six dans l'hébreu biblique est identique au grec ἕξ comme au latin *sex*.

Shèsh est la transcription exacte de ἕξ, l'esprit rude de l'ἑ initial équivalent à shin.

Nous considérons ces deux noms de nombre comme appartenant en commun aux deux langues, grecque et hébraïque, dès une haute antiquité.

XXII

Mots placés sous le tau.

352 à 354. תָּמַהּ, tâmâh, s'étonner, admirer, — Ar. תְּמַהּ, temah, miracle — (et dérivé).

On peut rapprocher le verbe *tâmâh*, employé en un certain nombre de passages (Genèse, Isaïe, Jérémie, Psaumes, Job, Ecclésiaste) au sens de s'étonner, admirer, se sentir troublé, stupéfait, et son dérivé *timmâhôn*, au sens de étonnement, trouble, du verbe grec θαυμάζω, s'étonner, admirer, à partir des poèmes homériques. Néanmoins, nous ne constatons pas dans le grec la nuance de trouble et de stupeur.

Voici la liste complète des passages, où l'on relève les mots tâmâh et timmâhôn : Genèse XLIII, 33; Isaïe XIII, 8; Jérémie IV, 9; Habacuc I, 5; Psaumes XLVIII, 6; Job XXVI, 11; Ecclésiaste V, 7; Deutéronome XXVIII, 28 et Zacharie XII, 4. Le mot, on le voit, n'apparaît qu'exceptionnellement dans les écrits anciens.

Tâmâh serait une transcription satisfaisante du grec θαυμάζω.

Mais, ce qui fait décidément pencher la balance en faveur de l'emprunt au grec, c'est la présence de la forme araméenne temah en trois passages de Daniel (III, 32 et 33 et VI, 28), où ce mot, employé au substantif au sens de miracle, merveille, est l'exacte reproduction du grec θαῦμα, même sens, usité à partir des écrits homériques. L'identité des deux mots saute aux yeux.

Les Septante rendent tâmâh par θαυμάζω; ce mot et ses dérivés sont familiers aux écrivains du Nouveau Testament.

355. תַּמְרוּרִים, tamrourîm, signaux indicateurs.

A Jérémie XXXI, 21, le prophète, s'adressant à Israël partant en captivité, l'invite à jalonner sa route pour la retrou-

ver plus tard : « Dresse-toi des *signaux*, érige-toi des *marques indicatrices* ». Du mot, rendu ici par signaux, il a été traité à l'article 289, et nous avons pensé y retrouver le mot grec σημεῖον, signal. Quant aux *marques indicatrices*, l'hébreu porte le mot étrange tamrour (pluriel tamrourîm), qui ne figure pas ailleurs avec cette acception dans l'Ancien Testament, mais dont un homonyme apparaît dans d'autres textes avec la signification d'amertumes, pleurs amers. Les Septante, embarrassés, ont traduit τιμωρία, c'est-à-dire vengeance, peine, et la Vulgate, à son tour, écrit, en désespoir de cause : pone tibi amaritudines.

Où l'hébreu a-t-il trouvé le terme tamrourîm pour désigner des signaux indicateurs, tels qu'il en figure sur les routes? Dans le grec τεκμηρίον, employé à partir d'Hérodote au sens de *signe de reconnaissance*, *point de repère*.

Il est probable que l'écrivain avait écrit tamkourim ou takmourim ; les transcripteurs, faute de comprendre, y ont substitué le mot tamrourim, les pleurs amers du repentir et de la désolation. Toutefois, le véritable sens a fini par surnager.

Tamrourîm représente le τεκμηρίον grec, quelque peu défiguré.

356 et **357**. תֹּף, toph, tambourin, timbale.

Ce nom d'instrument figure assez fréquemment aux textes bibliques (Genèse, Exode, Juges, Samuel, Isaïe, Jérémie, Psaumes, Job, Chroniques, en tout quinze fois). Il représente, sous une forme abrégée, le grec τύμπανον, employé à partir d'Hérodote et d'Euripide au même sens de tambourin.

toph est une transcription très explicable de τύμπ-ανον avec chute du μ précédent le π.

Ce mot a donné lieu à un verbe, employé une fois, à Psaumes LXVIII, 26, au sens de frapper sur le tambourin. Il convient, d'autre part, d'écarter le passage Nahum II, 8. Le verbe tâphaph doit être tenu pour dénominatif, c'est-à-dire pour tiré du substantif toph.

358. תְּרוּמָה, teroumâh, don, offrande.

Ce mot signifie offrande sacrée, don. Gesenius 8, à l'article teroumâh, y distingue très clairement trois acceptions principales : 1° le sens de *présent,* par exemple à Proverbes XXIX, 4 ; 2° le sens de *don* au temple et au sacerdoce, par exemple à Exode XXV, 2 ; 3° le sens d'*élévation*, c'est-à-dire d'un procédé particulier, usité pour présenter certaines offrandes cultuelles, acception qui devait prendre une grande extension. Gesenius 15, tout au contraire, a mêlé ces sens divers d'une façon inextricable en voulant rattacher les différentes acceptions à un sens primitif, qui signifierait action d'élever.

Nous estimons qu'il y a là deux termes essentiellement différents et qu'il convient de traiter à part, d'une part le mot teroumâh-élévation, à restreindre à certains textes et que l'on rattache légitimement au radical *roum*, élever ; de l'autre, le mot teroumâh-don, qui n'a rien de commun avec le premier et ne peut pas se ramener à une racine hébraïque connue. Ce second mot ne serait autre que le grec δώρημα, employé à partir d'Eschyle et de Sophocle au sens de don, présent et qui est connu, d'autre part, des écrivains du Nouveau Testament.

Nous n'entreprendrons pas de faire la distinction complète des passages à classer sous la rubrique teroumâh-élévation ou sous la rubrique teroumâh-don. Voici cependant quelques indications à cet égard. Nous rangerons dans la catégorie teroumâh-don les passages Exode XXV, 2 et 3 ; XXX, 13 et 14 ; XXXV, 5, 21, 24 et XXXVI, 3, 6 ; Lévitique VII, 32 et XXII, 12.

teroumâh est une assez bonne reproduction du grec δώρημα ; mais il ne serait pas impossible que les transcripteurs aient quelque peu modifié la forme première du mot, qui pouvait être terèmâh, dans le désir de la rapprocher de teroumâh-élévation.

Les textes ci-dessus appartiennent à l'écrivain sacerdotal, qui semble avoir volontiers emprunté au grec pour enrichir son vocabulaire.

359. תְּרוּפָה, teroupâh, médicament guérison.

Les lexicographes, notamment Gesenius 15, rattachent ce mot, non à la racine râphâ', guérir, soigner, que nous avons rapprochée du grec θεραπεύω, mais à une racine rouph, d'ailleurs non confirmée par les textes.

Il nous semble beaucoup plus simple de tenir teroupâh pour un emprunt direct au grec θεραπεία, employé à partir d'Hippocrate au sens de soins médicaux, remède. Le passage unique (Ezéchiel XLVII, 12), où se trouve le mot en question : « Les feuilles (des arbres croissant sur les bords du cours d'eau qui jaillit du Temple) seront un *médicament* », est reproduit dans l'Apocalypse (XXII, 2) sous la forme suivante, quelque peu modifiée : « Les feuilles (de l'arbre de vie) servaient de *remède* aux nations. » Il est très intéressant de constater que l'écrivain de l'Apocalypse emploie précisément l'expression grecque θεραπεία, d'où nous estimons que teroupâh a été tiré : καὶ τὰ φύλα τοῦ ξύλου εἰς θεραπείαν τῶν ἐθνῶν.

teroupâh est une transcription très satisfaisante du grec θεραπεία.

360-361. תְּרַע, tera', porte (et dérivé).

L'araméen nous fournit le mot tera' au sens de porte, à Daniel III, 26 : Nébucadnésar s'approche de la *porte* de la fournaise ardente, — et à Daniel II, 49 : Quant à Daniel, il résidait dans la *Porte* royale, c'est-à-dire au palais royal (cf. Esther II, 19).

Esdras (VII, 24) emploie, à son tour, un mot dérivé du précédent, celui de portier תַּרְעָא, târâ'.

tera' est substitué ici à l'hébreu שַׁעַר, sha'ar, et târâ' à l'hébreu שׁוֹעֵר, shô'èr.

Ces deux mots, comme on l'admet généralement, sont ils la simple reproduction de l'hébreu avec les caractéristiques propres à la langue araméenne ? En ce qui touche le changement du shin en tau, nous l'admettons volontiers, mais non en ce qui concerne l'inversion des consonnes finales ע et ר

(ʿ et r), qui devaient rester dans le même ordre, en sorte que l'araméen devrait donner respectivement teʿar et tâʿâr.

Nous considérons, en conséquence, teraʿ, porte comme un emprunt direct au grec θύρα, de même sens, employé à partir des écrits homériques et qui fait partie des mots les plus répandus de la langue de la Grèce. Târâʿ, portier, a été formé de teraʿ.

Teraʿ est une excellente transcription de θύρα.

362 à 364. תַּרְשִׁישׁ, tarshîsh, tartessus.

1° Terme géographique ; 2° vaisseaux de haut bord ; 3° pierre précieuse. Le nom auquel est consacré le dernier de nos articles, n'est pas le moins intéressant de ceux que nous avons cru devoir rattacher au grec et au latin.

tarshîsh (Tharsis) exprime d'abord le nom d'une colonie grecque (ou ionienne), considérée, selon le procédé généalogique habituel, comme une fille de Javan (Genèse X, 4). Il s'agit indubitablement des établissements grecs de l'Espagne méridionale, du Ταρτησσός connu d'Hérodote, en latin Tartessus.

Mais ces établissements, situés à l'extrémité de la Méditerranée, avaient réclamé, pour établir des communications régulières avec les rivages de l'Asie-Mineure et de la Syrie, des vaisseaux construits pour la navigation de pleine mer et différant à ce titre des caboteurs desservant les escales côtières. D'où l'expression vaisseau de Tharsis, אֳנִי תַרְשִׁישׁ, 'onî tarshîsh, pour désigner un vaisseau de long cours, ce que nous appellerions un transatlantique.

Non seulement, l'hébreu biblique connaît l'établissement grec de Ταρτησσός en Espagne, mais les vaisseaux-Tharsis lui sont familiers. A 1 Rois X, 22, l'écrivain rapporte que Salomon avait sur la mer Rouge des *vaisseaux de Tharsis*, qui accomplissaient en trois ans leur périple dans la direction de l'Inde ; à 1 Rois XXII, 49, on voit Josaphat construire également, sur la mer Rouge, des vaisseaux de Tharsis pour chercher de l'or à Ophir. Le prophète Isaïe menace des

effets du courroux divin les navires de haut bord, qu'il nomme navires de Tharsis (II, 16) ; en revanche, ces mêmes navires de Tharsis seront mis à la disposition des Israélites déportés, pour les ramener sur le sol de la patrie (LX, 9). Le second livre des Chroniques, reproduisant les renseignements ci-dessus de l'écrivain des Rois sur la flotte des souverains juifs, Salomon et Josaphat, commet la méprise de considérer Tharsis comme le lieu de destination, tandis qu'il exprime simplement la nature des vaisseaux (2 Chroniques IX, 21 et XX, 36).

Ταρτησσός — tarshîsh désigne encore une pierre précieuse, renommée pour son éclat, que l'on tirait d'Espagne et qu'on traduit souvent par chrysolithe. Nous préférons lui laisser son appellation d'origine et la dénommer le Tharsis.

Le tharsis figure à Exode XXVIII, 20 et XXXIX, 13, parmi les pierres précieuses ornant le pectoral du grand prêtre. Les prophéties d'Ezéchiel, dans la description du char divin, disent que ses roues avaient l'éclat de la pierre de Tharsis (I, 16 et X, 9) ; dans la fameuse complainte sur le roi de Tyr, le même prophète énumère le Tharsis parmi les pierres précieuses qui constellaient les vêtements du souverain, alors qu'il résidait en Eden, dans le jardin de Dieu (XXVIII, 13). A Cantique V, 14, les mains de l'amant sont comparées à des anneaux d'or, garnis de pierres de Tharsis ; enfin, à Daniel X, 6, le corps de l'envoyé céleste qui apparaît au prophète, a l'éclat de la pierre de Tharsis.

La présence de ce mot, authentiquement grec, dans un grand nombre de livres bibliques au triple titre : 1° de terme géographique, 2° de vaisseau d'un certain type, 3° de pierre précieuse, est un exemple significatif de pénétration. On peut considérer le nom de Tartessus comme ayant été introduit à Jérusalem antérieurement aux conquêtes d'Alexandre par le moyen des communications côtières.

tarshîsh est une transcription très satisfaisante du Ταρτησσός grec.

CHAPITRE III

CLASSEMENT ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Nous voilà en présence de trois cent vingt mots grecs environ et d'une quarantaine de mots latins, que nous proposons de considérer comme des emprunts faits par les écrivains bibliques à la civilisation occidentale.

Rappelons dans quelles circonstances et à quelles époques on doit admettre que les lettrés de Jérusalem sont entrés en large contact avec le monde hellénique et le monde latin.

Cette époque et ces circonstances, en ce qui touche le grec, sont celles des conquêtes d'Alexandre et de l'établissement des royaumes fondés par le démembrement de son empire, notamment des royaumes de Syrie et d'Egypte. Cela nous situe dans la seconde moitié du IV^e^ siècle avant notre ère, au III^e^ siècle et au second.

En ce qui touche le latin, nous avons désigné le moment des démêlés d'Antiochus le Grand avec les Romains, environs de l'an 200 avant notre ère.

Mais, avant Alexandre et avant Antiochus, les lettrés jérusalémites ont eu connaissance de la civilisation grecque et de la civilisation romaine.

Les Ioniens d'Asie-Mineure ont, à partir d'une époque reculée, fréquenté les ports de la Palestine et, dès le VIII^e^ et le VII^e^ siècles avant notre ère, le parler hellénique a pu pénétrer, par voie commerciale, jusqu'à la capitale d'Israël.

Le parler latin, représenté à une époque moins ancienne, mais sans doute dès le v^e^ et le iv^e^ siècles avant notre ère, dans les ports de Palestine, notamment à Jaffa, a pu, à son tour et par voie commerciale, prendre la route de Jérusalem.

Mais, dans les siècles qui précèdent les contacts proprement dits de civilisation par les relations directes établies avec des hommes instruits, en possession de la culture grecque ou romaine, et par la connaissance de la littérature écrite, la transmission des mots, purement orale, n'ayant pour instrument que la conversation de négociants et de marins, a été exposée à tous les accidents possibles d'altération.

En somme, contact direct et précis de Jérusalem avec la langue grecque à partir des conquêtes d'Alexandre (330 av. J.-C.), de Jérusalem avec la langue romaine un siècle et demi plus tard (200 environ av. J.-C.).

Premiers échanges avec le grec par les relations côtières, à partir du viii^e^ siècle ; avec le latin, à partir du v^e^ siècle.

Ces indications nous mettent parfaitement à l'aise en ce qui touche les déductions à tirer de la présence de mots empruntés au grec et au latin dans l'hébreu ou l'araméen bibliques.

Rappelons, d'autre part, la position des questions littéraires touchant les livres de l'Ancien Testament.

La couche des écrits bibliques qui doit être tenue pour la plus récente, comprend les écrits abondant en aramaïsmes :

I, *Daniel*, *Esdras*, *Néhémie*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique*, les *Chroniques* et *Esther*.

Ces livres peuvent être tenus pour appartenir aux iii^e^ et ii^e^ siècles avant notre ère.

Viennent ensuite, en remontant l'ordre des temps :

II, Les *Psaumes*, les *Proverbes*, *Job*, les *Lamentations*, *Ruth*; l'ensemble des livres de *Prophéties* en raison des remaniements auxquels ils ont été exposés, les *Morceaux poétiques* insérés à l'Hexateuque et aux Livres historiques et la *Légende prophétique* (de Samuel, Élie et Élisée).

Nous nous trouvons ici aux IV^e^ et III^e^ siècles avant notre ère.

Nous classerons sous une nouvelle rubrique, qui pourra correspondre aux V^e^ et IV^e^ siècles antérieurs au christianisme :

III, L'*Écrit sacerdotal* de l'Hexateuque (textes rituels d'Exode, Lévitique, Nombres), la *Rédaction d'ensemble* de l'Hexateuque et des livres historiques, y compris les additions à ces deux séries d'ouvrages, les *Débuts de la Genèse* (chap. I à XI), l'histoire de *Joseph* et de la *Sortie d'Égypte*.

Il ne restera plus, comme exprimant la couche la plus ancienne que :

IV, Le corps des *Livres historiques* (Juges, Samuel et Rois), les *Documents élohiste et jéhoviste* de l'Hexateuque et le corps du *Deutéronome* (1).

Or le dépouillement d'ensemble des emprunts supposés attribue à la série I, environ soixante-quinze mots grecs et quinze mots latins ; — à la série II, cent vingt-cinq mots grecs environ et une quinzaine de mots latins ; — à la série III, soixante-cinq mots grecs environ et quelques mots latins ; — à la série IV enfin, cinquante-cinq mots grecs environ et quelques mots latins.

Ces résultats, au premier coup d'œil, s'ajustent assez exactement à la position des questions littéraires ; mais la discussion seule peut mettre dans leur véritable lumière les conséquences précises de nos propositions. Commençons donc sans tarder cette discussion.

(1) On voudra bien noter que nous avons fait ici abstraction de la thèse soutenue dans nos précédents écrits, d'après laquelle la rédaction générale de tous les livres bibliques serait postérieure à la Restauration. Nous nous sommes placés sur le terrain, qui est généralement adopté par la critique appliquée aux livres de la Bible. En d'autres termes, les propositions avancées dans le présent volume ne sont nullement solidaires de nos thèses propres sur les origines de la littérature hébraïque. D'ailleurs, l'écart entre notre point de vue et celui de la majorité des exégètes a été singulièrement réduit, depuis que l'on a admis d'importants remaniements — et des interpolations considérables — dans les livres de Jérémie, Ezéchiel, Amos, Osée, Michée, etc.

I

LES MOTS GRECS ET LATINS DANS *Daniel*, *Esdras*, *Néhémie*, *Ecclésiaste*, *Cantique*, *Chroniques*, *Esther*.

Ils sont au nombre de soixante-quinze pour le grec et de quinze pour le latin. — Voici la liste des mots grecs :

'agarθâl, κάρταλος, bassin.

Le mot se retrouve deux fois à Esdras ; bien que venu par l'intermédiaire des Grecs, il est certainement d'origine orientale.

'adarkôn, δαρεικον(ος), darique.

Le mot se trouve une fois à Esdras et une fois à Chroniques.

'aχashdarpnîm, ξατράπην(ης), satrape.

Ce mot se trouve en araméen et en hébreu, sept fois à Daniel, une fois à Esdras, trois fois à Esther. La forme biblique semble se ressentir de la forme que les Grecs ont donnée à ce vocable, de provenance persane.

'aχashrèsh, 'aχashvèrosh, Ἀξουήρος, Ἀσσουήρος, Assuérus.

La forme hébraïque, à Daniel, Esdras, Esther, semble se ressentir de la forme que les Grecs ont donnée à ce nom persan.

'appiryôn, φορεῖον, litière.

Se trouve en citation unique au Cantique.

'ashâph, σόφος, savant, conjurateur.

Le mot se trouve à Daniel, en hébreu et en araméen.

bouç, βύσσος, fin lin.

Ce terme, sans doute venu à la connaissance des Hébreux par l'intermédiaire des Grecs, est substitué au terme plus ancien de *shèsh*, par l'écrivain des Chroniques (cinq fois) et par Esther (deux fois). Il se trouve aussi une fois à Ézéchiel (série II).

gîl, γενεά, génération.

Ce terme est substitué au terme classique *dôr* en un passage unique de Daniel.

genâzîm etc., γάζα, trésor.

Ces différents termes se trouvent, en hébreu et en araméen, à Daniel (deux fois), à Esdras (quatre fois), à Chroniques (une fois) et à Esther (deux fois). Ils sont substitués au terme classique *'ôçar* et à ses dérivés.

dorban ou dorbon, δρέπανον, aiguillon.

Le mot se trouve une fois au livre de l'Ecclésiaste ; mais il apparaît également à Samuel (série IV).

darkmôn, δραχμίον, drachme.

La drachme grecque apparaît une fois à Esdras et trois fois à Néhémie.

hamenîk, ὁ μανιάκης, collier.

L'araméen de Daniel use trois fois de ce mot, que les Grecs avaient emprunté à la langue persane.

zoun, etc., ζῆν, vivre.

zoun, vivre, et son dérivé mâzôn, vivres, provisions, se trouvent, en araméen, à Daniel (trois fois), en hébreu aux Chroniques (une fois) ; d'autre part, mâzôn (hébreu) se retrouve dans la Genèse, à l'histoire de Joseph (série III).

zemân, etc., σημαίνω, temps désigné.

Ces mots se trouvent, en araméen et en hébreu, onze fois à Daniel, qui substitue le terme nouveau au *'êt* classique, deux fois à Esdras, trois fois à Néhémie, une fois à l'Ecclésiaste et deux fois à Esther.

zan, γένος, genre.

Ce mot se rencontre, en araméen et en hébreu, quatre fois à Daniel et une fois à Chroniques. Il apparaît également une fois dans le livre des Psaumes (série II).

χour, ἀέριος, étoffe très fine.

Le mot se présente deux fois à Esther.

χalâ'îm, κλοιός, collier, — et χélyâh.

Ce mot se trouve une fois au Cantique ; il apparaît également aux Proverbes (série II) et à Osée, sous une forme un peu différente (série II).

χârouzîm, χρυσοῦς, pièces d'or.

Ce mot se trouve, en un passage unique, au Cantique.

χarθom (ἱερο)γραμμάτευς, enchanteur.

Ce mot se présente, en araméen et en hébreu, au livre de Daniel (sept fois); mais il se retrouve (huit fois), en hébreu, dans le récit concernant Joseph et la sortie d'Égypte, à la Genèse et à l'Exode (section III). Cette circonstance établit un rapport, digne de remarque, entre ces divers morceaux, qui montrent les représentants d'Israël en présence de grands monarques étrangers s'appuyant sur les prestiges de la magie. Il va sans dire que le mot χarθom ne se retrouve nulle part ailleurs.

θâ'am, δόγμα, édit.

Encore un mot nouveau, emprunté au grec par les écrivains du IIIe et du IIe siècle avant notre ère pour remplacer des termes traditionnels ; le mot se présente, en araméen comme en hébreu, cinq fois à Daniel et pas moins de *vingt fois* à Esdras, ce qui est du plus haut intérêt. On doit signaler sa présence (une fois) au livre de Jonas (série II).

karbelâ', καράκαλλον, manteau.

Nous avons fait voir dans ce mot araméen une déformation du καράκαλλον grec, d'origine orientale. Le mot était devenu assez familier aux lettrés jérusalémites, pour que non seulement le livre de Daniel l'ait fait figurer (une fois) dans sa description du costume des compagnons du prophète de même nom, mais pour que l'écrivain des Chroniques en ait tiré le verbe : se caracalliser.

kârôz, κήρυξ, héraut.

L'araméen de Daniel emprunte au grec les mots bien connus, désignant les crieurs publics et leurs fonctions; chacun de ces mots paraît une fois, le verbe comme le substantif.

karpaξ, κάρπασος, gaze fine.

Le livre d'Esther cite, en un passage unique, cette étoffe, originaire, semble-t-il, d'Espagne, et qui circulait sur les divers rivages de la Méditerranée avec son appellation grecque.

kétér, κίδαρις, turban royal.

Le livre d'Esther emploie à trois reprises ce terme, d'origine persane, que le grec a mis à la disposition de son auteur.

lahag, λόγος, étude.

L'Ecclésiaste, très curieux de morale et de philosophie helléniques, a fait accueil à ce mot, dont il fait usage en un passage unique.

lâ 'ab, λωβάω, outrager.

L'écrivain des Chroniques a varié le vocabulaire classique par un emprunt au grec, qui figure à cette seule place.

mikmannîm, κειμήλιον, trésors.

L'auteur de Daniel emprunte ce terme au grec, dans un passage unique, pour désigner, par une expression, courante au moment où il écrivait, les trésors du royaume des Ptolémées.

mânéh, μνᾶ, mine.

L'écrivain d'Esdras, ignorant des anciennes valeurs monétaires, leur substitue la drachme et la *mine* des Grecs, en un passage unique; également, une mention isolée à Néhémie. A Daniel, la mine est deux fois nommée (en araméen) dans l'énigme du festin de Balthazar. Le mot reparaît une fois à Ézéchiel (série II).

mashrôqîtâ', σύριγξ, syringe.

La syringe grecque est nommée trois fois à Daniel.

nebizbâh, νόμισμα, argent monnayé.

Ce terme, emprunté à l'usage grec, apparaît deux fois dans l'araméen de Daniel.

nishtevân, ἐπιστολή, lettre.

Au grec encore le livre d'Esdras, tant dans sa section araméenne qu'en hébreu, emprunte un terme nouveau, qu'il substitue aux termes usuels; le mot s'y trouve à cinq reprises.

ξâgân, ζωγάνης, gouverneur.

Les livres d'Esdras et de Néhémie emploient ce terme pour désigner les chefs de la communauté juive restaurée

au v[e] siècle; dans Esdras, une fois, dans Néhémie, huit fois. Daniel s'en sert en araméen pour désigner des gouverneurs étrangers : le mot y paraît à cinq reprises.

Mais le même mot a franchi les bornes de notre série I et a pénétré, sans doute par correction ou glose, dans la série II, c'est-à-dire dans des écrits de rédaction antérieure, — aux livres d'Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, où il désigne sept fois des gouverneurs babyloniens. J'ai peine à croire qu'il s'agisse là d'un terme ancien, et Néhémie me paraît avoir adopté le premier ce mot, qui a obtenu une certaine publicité.

ξoumponya', συμφωνία, symphonie.

Daniel emprunte au grec cet instrument de musique, qu'il cite à trois reprises.

ξarbâlîm, σαράβαλλα, pantalons.

Daniel emprunte au grec, qui le tient lui-même de l'étranger, ce terme, qu'il cite deux fois.

ξârak, σύναρχος, magistrat.

Daniel cite à cinq reprises ce titre de dignitaire babylonien, qu'on peut supposer emprunté au grec.

ξetav, ὑετός, saison des pluies.

Ce terme est emprunté au grec par le Cantique, qui en use une fois seulement.

petash, πέτασος, pétase.

Daniel emprunte au grec, en un passage unique, ce terme bien connu (araméen).

psanθèrîn, ψαλτήριον, psaltérion.

Daniel emprunte au grec cet instrument de musique et le cite quatre fois (araméen).

pardèξ, παράδεισος, parc.

Néhémie use de ce terme, de provenance persane, mais venu aux Hébreux par l'intermédiaire du grec, une fois seulement. L'Ecclésiaste le cite une fois également, et le Cantique une fois, comme nom commun.

partemîm, πρότιμοι, les principaux.

Esther use de ce mot deux fois pour désigner les grands personnages de la Perse; Daniel en use une fois pour dési-

gner les grandes familles d'Israël. L'un et l'autre auteur semblent faire emprunt à un mot grec, qu'ils substituent à des termes d'usage courant.

pat-bâg, ποτιφάγιον, table royale.

Le livre de Daniel adopte cette expression grecque et s'en sert à six reprises, pour désigner la cuisine et la table du souverain babylonien.

pitgâm, ἐπίταγμα, édit.

Tant en araméen qu'en hébreu, ce terme grec, substitué aux termes usuels de la langue hébraïque, se rencontre deux fois à Daniel, quatre fois à Esdras, une fois à l'Ecclésiaste et une fois à Esther, ce qui fixe avec précision sa date d'introduction dans la littérature biblique.

parshégén, περγαμηνή (διφθέρα), exemplaire (parchemin).

L'araméen d'Esdras présente ce mot quatre fois ; le livre d'Esther le reproduit trois fois sous la forme vicieuse de patshégén.

qâθal, κτείνω, tuer.

L'écrivain araméen de Daniel emploie ce mot à six reprises comme un terme d'usage courant. En dehors de ce livre, le verbe hébreu et le substantif qui en est tiré ne se rencontrent qu'aux Psaumes (une fois), à Job (deux fois) et à la prophétie d'Abdias (une fois), c'est-à-dire dans trois livres appartenant à notre série II. Le mot était donc familier aux lettrés de Jérusalem dès le IIIe siècle avant notre ère.

qîtâroξ, κίθαρις, cithare.

Daniel use, à quatre reprises, de ce terme musical emprunté à la Grèce.

sabbekâ', σαμβύκη, sambuque.

Daniel cite trois fois ce terme, emprunté au grec.

sharbîθ, σκῆπτρον, sceptre.

Esther use trois fois de ce terme, emprunté au grec.

temah, θαῦμα, merveille, miracle.

Le texte araméen de Daniel présente ce mot à trois reprises, en faisant emprunt directement au grec aux lieu et place des vocables jusqu'alors usités (voyez cependant chap. II, n° 352).

tera', θύρα, porte.

L'araméen de Daniel présente deux fois ce mot ; son dérivé târâ', portier, se trouve une fois dans les sections araméennes d'Esdras.

Sur ces soixante-quinze mots, que nous considérons comme empruntés au grec par des écrivains de notre série I, la part de *Daniel*, c'est-à-dire le nombre des emprunts qui sont propres à ce livre, est de vingt et quelques mots, à savoir :

σόφος,
γενεά,
ὁ μανιάκης,
(ἱερο) γραμμάτευς,
κήρυξ,
κειμήλιον,
σύριγξ,
νόμισμα,
συμφωνία,
σαράβαλλα,
σύναρχος,
πέτασος,
ψαλτήριον,
ποτιφάγιον,
κτείνω,
κίθαρις,
σαμβύκη,
θαῦμα,

en comprenant les dérivés et les formes araméennes ;
la part d'Esdras est de trois, à savoir :

κάρταλος,
ἐπιστολή (hébreu et araméen) ;

la part de Néhémie est zéro ;
la part de l'Ecclésiaste est de deux, à savoir :

δρέπανον,
λόγος ;

la part du Cantique est de quatre, à savoir :

φορεῖον,
κλοιός,
χρυσοῦς,
ὑετός ;

la part des Chroniques est de un, à savoir :

λωβάω ;

et la part d'Esther est de quatre, à savoir :

ἀέριος,
κάρπασος,
κίδαρις,
σκῆπτρον,

soit un total d'une quarantaine de mots.

Les trente-cinq mots — ou environ — qui restent pour parfaire le total de soixante-quinze, appartiennent en commun à plusieurs livres, par exemple à Daniel, Esdras, Esther. — à Daniel, Esdras, Néhémie, — à Néhémie, Ecclésiaste, Cantique, etc.; en voici la liste :

δαρείκον(ος),
ξατραπήν(ης), (Hébreu et Araméen),
ἀξουήρος,
βύσσος,
γάζα, (et dérivés, H. et Ar.),
δραχμίον,
ζῆν, (et dérivé, H. et Ar.),
σημαίνω, (et dérivés, H. et Ar.),
γένος, (H. et Ar.),
δόγμα, (H. et Ar.),
καράκαλλον, (et dérivé, H. et Ar.),
μνᾶ, (H. et Ar.),
ζωγάνης, (H. et Ar.),
παράδεισος,
πρότιμοι,
ἐπίταγμα, (H. et Ar.),
περγαμηνή (διφθέρα), (H. et Ar.),
θύρα, (et dérivé);

Nous avons calculé que *Daniel*, pour ces attributions communes, apparaissait treize fois, — le livre d'Esdras douze fois, — le livre de Néhémie cinq fois, — l'Ecclésiaste trois fois, — le Cantique une fois, — les Chroniques six fois et Esther huit fois.

Il résulte de ces rapprochements que la plus grosse part des emprunts au grec revient à l'auteur de Daniel, mais qu'Esdras et Esther viennent au premier rang après lui; Néhémie, l'Ecclésiaste, le Cantique et les Chroniques n'arrivent qu'en troisième rang.

Passons aux mots latins contenus aux mêmes livres, et qui sont au nombre d'une quinzaine :

bar, pratum, champ.

Le mot se trouve sept fois dans l'araméen de Daniel ; il apparaît une fois, en hébreu, au livre de Job, qui appartient à la série II.

gob, cavea, cage (aux lions).

Ce terme se trouve dix fois dans l'araméen de Daniel.

îtyâχès, censeri, recenser.

Esdras présente ce mot une fois, Néhémie une fois et les Chroniques *quatorze fois*. Le mot dérivé, yâχas, au sens de généalogie, se lit une fois à Néhémie.

karmîl, vermiculus, cramoisi.

Ce terme se trouve trois fois aux Chroniques.

mézég, mixtum, vin mélangé.

Ce mot se lit une fois au Cantique.

mélçar, minister, sommelier.

Ce mot se lit deux fois à Daniel.

ʿâdar, ordino, disposer (une armée).

Ce mot se lit deux fois aux Chroniques.

ʿazârâh, atrium, parvis.

Ce terme apparaît trois fois aux Chroniques. Il reparaît dans les prophéties d'Ezéchiel (série II) pour désigner l'entourage de l'autel (quatre fois).

pag, ficus, figue.

Le mot se trouve, une fois seulement, au Cantique.

pé*χ*âr, figulus, potier.

Le mot se trouve, une fois seulement, à Daniel.

ça'açu'îm (opus) statuarium, statuaire.

Ce mot se trouve, en un passage unique, aux Chroniques.

çâphîr, caper, bouc.

Le mot se trouve en hébreu et en araméen. Il apparaît à Daniel trois fois, à Esdras deux fois et à Chroniques une fois.

çéphét, caput, chapiteau.

Ce mot apparaît une fois aux Chroniques.

qérén, cornu, trompette.

Ce mot apparaît quatre fois à Daniel, en araméen, et une fois aux Chroniques, en hébreu.

On voit que l'écrivain de Daniel a emprunté quatre mots au latin, à savoir :

pratum,
cavea,
minister,
figulus;

que les Chroniques ont substitué six termes latins aux termes d'hébreu classique, à savoir :

vermiculus,
ordino,
atrium,
statuarium (opus),
caput;

à quoi il faut joindre :

censeri,

qui figure quatorze fois aux Chroniques et, une fois seulement, à Esdras et à Néhémie;

que Néhémie présente une fois le terme yâ*χ*as, famille, dérivé de

censeri, bis;

que le Cantique est représenté par deux emprunts au latin à savoir :

mixtum,
ficus;

que Daniel, Esdras et les Chroniques possèdent en commun, sous sa forme araméenne ou hébraïque, le mot :

caper;

et que Daniel et Chroniques usent simultanément, en araméen et en hébreu, du terme :

cornu.

Il y a, dans ces différents emprunts, la marque d'une véritable familiarité avec le latin, qu'il est particulièrement intéressant de signaler chez l'écrivain des Chroniques. Ni l'Ecclésiaste, ni Esther, ne nous ont fourni de rapprochements de cet ordre.

Nous pouvons affirmer que les livres de Daniel, Esdras, Néhémie, que les Chroniques et le Cantique ont été écrits par des hommes capables d'emprunter au latin des mots d'usage courant, tels que pratum, cavea, figulus, atrium, statuarium, caput, censeri, ficus, caper, cornu. Par leurs emprunts au latin ces livres dénotent une époque de composition rapprochée de l'an 200 avant notre ère ou postérieure à cette date, de même que les emprunts au grec signalés chez tous les livres de notre série I nous ramènent au IIIe siècle avant notre ère ou plus bas que l'an 200.

II

LES MOTS GRECS ET LATINS DANS LES LIVRES DES *Psaumes* ET DES *Proverbes*, DANS *Job*, *Lamentations*, *Ruth*, DANS LES *Ecrits prophétiques* (PROPHETAE POSTERIORES), DANS LES *Morceaux poétiques* DU PENTATEUQUE ET DES LIVRES HISTORIQUES ET DANS LA *Légende prophétique* (SAMUEL, ELIE, ELISÉE).

Ils sont au nombre de cent vingt-cinq environ pour le grec et d'une quinzaine pour le latin. — Voici la liste des mots grecs :

'agourâh, ἀργύριον, menue pièce.

Ce terme se trouve, en une mention unique, aux livres de Samuel (légende prophétique).

'aggân, ἀγγεῖον, vase, bassin.

Ce terme n'apparaît qu'en trois passages, à Isaïe, au Cantique (série I) et à Exode XXIV, document JE (série IV).

'âgar, ἀγείρω, recueillir.

Ce terme apparaît en trois passages, deux fois aux Proverbes, une fois à Deutéronome XXVIII, rédaction de l'Hexateuque (série III).

'èθoun, ὀθόνη, toile.

Le mot apparaît, en citation unique, aux Proverbes.

'éphe'éh, ὄφις, vipère.

Le mot se présente deux fois à Isaïe et une fois à Job.

bîn, νοεῖν, comprendre.

Ce mot et ses dérivés se rencontrent, en grand nombre, aux Proverbes et aux Psaumes, à des livres de la série I tels que Daniel, Esdras, Néhémie, Chroniques, aux Écrits prophétiques, exceptionnellement au Pentateuque et aux Livres historiques (séries III et IV).

baqbuq, βῖκος, cruche.

Ce terme apparaît deux fois à Jérémie et une fois à 1 Rois XIV (Légende prophétique).

gloum, χλαμύς, manteau.

Ce terme se trouve, en un passage unique, aux prophéties d'Ezéchiel.

gâ'âh, γοάω, se lamenter.

Ce mot se trouve en tout deux fois, d'une part au livre de Job, de l'autre à 1 Samuel VI (les aventures de l'arche), morceau qu'on peut placer soit dans la série III soit dans la série IV.

gargerôt, gârôn, γαργαρέων, gosier, gorge.

Le premier de ces mots se rencontre quatre fois au livre des Proverbes; le second se trouve à Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et aux Psaumes.

dad, τίτθος, sein.

Ce terme se trouve en quatre passages, une fois aux Proverbes, trois fois à Ezéchiel.

dâhar, daharâh, θηράω, θήρα, chasser, chasse.

Ces mots se trouvent une fois à Nahum et deux fois aux Morceaux poétiques (Juges V, Cantique de Débora).

dayèq, τεῖχος, rempart.

Ce mot se trouve quatre fois à Ezéchiel, une fois à Jérémie, une fois à 1 Rois XXV. Ce dernier texte sera classé, soit aux Additions aux livres historiques, soit aux Livres historiques (section III ou IV).

demout, (δεῖγμα) δείγματος, copie, ressemblance.

Ce mot et ses dérivés se rencontrent surtout à Ezéchiel, puis à Isaïe, Psaumes, Chroniques, Daniel, Cantique; mais on trouve aussi demout dans la Genèse (Débuts) et dans les Rois (sections III et IV).

hobnîm, ἔβενος, bois d'ébène.

Ce mot se trouve aux prophéties d'Ezéchiel, en citation unique.

hâlal, ἀλαλάζω, pousser des cris de joie.

Ce mot et ses dérivés se rencontrent aux Livres prophétiques, aux Psaumes, aux Proverbes, à Néhémie, aux Chroniques.

zâlal, σαλεύω, trembler.

Ce mot se trouve deux fois à Isaïe et une fois aux Morceaux poétiques (Cantique de Débora, Juges V).

zâqaq, σαχχέω, filtrer.

Ce verbe se trouve à Psaumes, Job, Isaïe, Malachie et Chroniques, deux fois dans ce dernier livre.

χèyl, χεῖλος, bord (d'un fossé).

Ce terme se trouve à Isaïe, Nahum, Zacharie, Psaumes (deux fois), Lamentations et, une fois encore, à 2 Samuel XX (texte relatif à David, série IV).

χakkâh, ὄγκος, croc.

Ce terme ne se rencontre que trois fois, à savoir à Isaïe, à Habacuc et à Job.

χaklil, ἀχλύς, troublé (par l'ivresse).

Ce mot et son dérivé se rencontrent en tout deux fois, une fois aux Proverbes et une fois dans les Morceaux poétiques (Bénédiction de Jacob, Genèse XLIX).

χâkam, χokmâh, γιγνώσκω, être sage, sagesse.

Ces mots, si importants, ont, en quelque sorte, élu domicile dans le livre des Proverbes, d'où ils essaiment dans les Psaumes, Job, l'Ecclésiaste; ils sont représentés aux Livres législatifs et aux Livres historiques.

χam, χημία, Cham-Egypte.

Cham se trouve quatre fois aux Psaumes au sens d'Egypte.

χophra', Ἀπρίης, Apriès.

Ce nom propre se trouve à Jérémie.

χârouç, χρυσός, or.

Ce mot, si significatif, se trouve quatre fois aux Proverbes, une fois aux Psaumes et une fois à Zacharie.

La substitution du terme grec aux désignations hébraïques de l'or, indique nettement le IIIe siècle avant notre ère; la date du deutéro-Zacharie (chap. IX à XI), sur laquelle on a beaucoup discuté, est fixée du même coup.

χâshab, λογίζομαι, inventer (et ses dérivés).

Ce verbe et ses dérivés s'épanouissent, si l'on peut s'exprimer ainsi, à Psaumes, Proverbes, Job, Ecclésiaste, Chroniques, Esther, Daniel. Ils se trouvent déjà dans les livres de rédaction plus ancienne.

θéréph, τρόφη, nourriture.

Ce mot, et le verbe qui en a été tiré, se lisent une fois aux Psaumes, deux fois aux Proverbes, une fois à Job et une fois à Malachie.

Ils attestent la pénétration de noms communs grecs, du caractère le plus répandu, dans l'usage de la population jérusalémite. C'est la marque du IIIe siècle et, sauf soupçon d'interpolation, c'est la preuve que Malachie comme Job, comme les Proverbes et la collection des Psaumes, datent de cette époque et non d'une autre.

yâlal, ὀλολύζω, pousser des cris de douleur.

Ce verbe est fréquent dans les écrits prophétiques, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée, Joël, Amos, Michée, Sophonie, Zacharie. Son dérivé yelèl se trouve aux Morceaux poétiques (Deutéronome, chap. XXXII) et, sous la forme yelâlâh, à Isaïe, Jérémie, Sophonie et Zacharie.

yeqàhâh, ἀκοή, obéissance.

Ce terme ne se rencontre que deux fois, au chap. XXX des Proverbes et à la Genèse XLIX, dans le morceau poétique dit Bénédiction de Jacob. Sa présence en ce second endroit nous fixera, avec maint autre rapprochement, sur la modernité de cette page fameuse.

ke'èb, κόπος, souffrance.

Ce mot et ses congénères se retrouvent presque exclusivement aux Écrits prophétiques, aux Psaumes et aux livres de basse date.

kàvâh, καίω, brûler (et dérivés).

Le verbe se trouve à Isaïe et aux Proverbes; le dérivé kî à Isaïe, kevyâh à Exode et mikvâh à Lévitique, c'est-à-dire, en ce qui touche ces deux dernières citations, à la série III.

kawân, χαυών, gâteau (d'offrande).

Ce terme, de provenance égyptienne, se trouve deux fois à Jérémie.

kloub, κλωβός, corbeille.

Ce terme se trouve une fois à Jérémie et une fois à Amos.

kamon, κύμινον, cumin.

Se trouve, en citation triple, en un même passage d'Isaïe (XXVIII, 25 et 27).

kar, κριός, bélier (de guerre).

Ezéchiel fait cet emprunt au grec en deux passages différents et éloignés l'un de l'autre (chap. IV et XXI).

kârâh, ἀγοράζω, acheter, commercer.

Le terme se trouve une fois à Osée, deux fois à Job et, en dehors de la série présente, une fois à Deutéronome II, classé à la série III.

kittîm, Κίτιον, Chypre.

Se trouve à Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, puis à Daniel et Chroniques; on rencontre également cette appellation à Genèse X, 4, qui se trouve rangé à notre série III, et à Nombres XXIV, 24, classé dans les Morceaux poétiques de la présente série.

laysh, λῖς, lion.

Se trouve une fois à Isaïe, une fois aux Proverbes, une fois à Job; est donc entré dans la langue courante.

lishkâh, λέσχη, chambre, — et nishkâh.

Ce mot, de grande importance, se trouve cinq fois à Jérémie, une quinzaine de fois à Ezéchiel, puis à Esdras, à Néhémie et aux Chroniques; tous ces textes semblent réfléchir une situation post-exilienne. D'autre part, une citation à Rois, en correspondance avec Jérémie, et une citation à 1 Samuel IX, dans un texte appartenant à la Légende prophétique. — A Néhémie aussi, sous la forme *nishkâh*.

mouq, μωκάω, se moquer.

Se trouve, en citation unique, aux Psaumes.

maχanôt, μηχανή, machines (de guerre).

Se trouve en citation unique à Ezéchiel (voir article 176).

mekèrâh, μάχαιρα, épée, couteau.

Ce mot se lit, en citation unique, à la Bénédiction de Jacob (Genèse XLIX), faisant partie des Morceaux poétiques (II).

mâlal (et dérivés), λαλέω, parler.

Le mot millâh, parole, affaire, se trouve vingt et quelques fois dans l'araméen de Daniel, qui connaît aussi le verbe correspondant. En hébreu, le mot millâh se trouve aux Psaumes et aux Proverbes, surtout à Job où on le note *trente-quatre fois*. Le verbe s'est égaré une fois dans la Genèse (XXI, 7) à l'Histoire des patriarches, document jéhoviste.

méléθ, μάλθη, mortier.

Ce terme est emprunté au grec par Jérémie en un passage unique.

mâlaç, μαλάσσω, adoucir.

Ce verbe se rencontre, en citation unique, aux Psaumes.

mâξak (et dérivés), μίσγω, mêler.

Ces mots se rencontrent, à plusieurs reprises, aux Psaumes (deux fois), aux Proverbes (trois fois) et à Isaïe (trois fois).

mârôm, ῥύμη, place.

Ce mot se rencontre trois fois aux Proverbes (voir article 200).

ξôd, σύνοδος, cercle (d'amis).

Ce terme se retrouve aux Psaumes, aux Proverbes, à Jérémie et à Amos, et exceptionnellement à Genèse. Mais il s'agit ici encore du morceau poétique, dit Bénédiction de Jacob (XLIX, 6).

ξevènèh, Συήνη, Syène.

Ce nom propre, d'allure grecque, se trouve à deux reprises dans les prophéties d'Ezéchiel.

ξout, ἐσθής, vêtement.

Se trouve, en citation unique, à la Bénédiction de Jacob (Morceaux poétiques, Genèse XLIX, 11).

ξâman, σημαίνω, désigner.

Se trouve uniquement à Isaïe XXVIII, 25 (passage douteux, voir articles 220 et 69).

ξâ'âh, σείω, agiter violemment.

Se trouve, en citation unique, aux Psaumes (voir article 221).

ξephînâh, σκαφίον, vaisseau.

Se trouve, en citation unique, à Jonas.

ξâξ, σής, ver.

Se trouve en un passage unique d'Isaïe.

'ébrâh (et verbe), ὕβρις, emportement.

Ces mots, particulièrement le substantif, se rencontrent une quarantaine de fois, dont huit fois aux Psaumes, puis aux Proverbes, à Job, à Isaïe, Ezéchiel, etc. Le verbe apparaît une fois au Deutéronome et doit être mis sur le compte du travail final de rédaction ; le substantif se trouve dans la Bénédiction de Jacob (Genèse XLIX, 7).

'âgab (et dérivés), ἀγαπάω, brûler pour.

Ces termes sont spéciaux à l'auteur d'Ezéchiel, qui les emploie huit fois ; Jérémie en use une fois.

'èdén (et dérivés), ἡδονή, plaisir.

Le substantif 'èdén et ses dérivés se lisent aux Psaumes, aux Proverbes, à Isaïe, à Jérémie, à Néhémie, etc. On signalera, à Genèse XVIII, 12 (Document jéhoviste, série IV), la présence du mot 'édnâh signifiant volupté, ce qui est de nature à inspirer des doutes sur la date de rédaction du dit

morceau. Voyez également à 2 Samuel I, 24 (Complainte de David, appartenant aux Morceaux poétiques), et à Genèse XLIX, 20 (Bénédiction de Jacob). — Pour le jardin d'Eden, voir article 235.

ʿaθârâh, ʿâθar, τιάρα, tiare, couronner.

Se trouvent aux Livres prophétiques, aux Psaumes, aux Proverbes, aux livres de basse date, une fois à Samuel.

ʿayθ, ἀετός, oiseau de proie.

Se lit à Isaïe (deux fois), à Jérémie, à Ezéchiel et à Job. Il se rencontre également à Genèse XV, 11, page qu'on attribue au document jéhoviste (série IV) ; mais la présence de ces mots de basse date est de nature à provoquer des doutes sur l'antiquité de beaucoup de morceaux de la légende patriarcale.

ʿârag, ὠρύω (ὠρυγή), crier.

Se trouve une fois aux Psaumes, une fois à Joël.

ʿâsh, σής, teigne.

Se trouve à Psaumes, Job, Isaïe, Osée, en tout sept fois. Pour le doublet ξâξ, voir article 225.

pouk, φῦκος, fard.

Se trouve dans un texte du second livre des Rois (IX, 30), appartenant à la Légende prophétique, à Jérémie et à Job.

paχ, παγίς, filet (et le verbe).

Ce terme est fréquent aux Psaumes (sept fois) et se trouve aux Proverbes, à Job, à l'Ecclésiaste, à Isaïe, à Jérémie, à Osée et à Amos. Il se rencontre une fois à Josué (XXIII, 13), dans un texte classé aux additions deutéronomiques. — Le verbe (dénominatif) se trouve à Isaïe.

péχâh, ἔπαρχος, gouverneur.

Ce terme, tant hébreu qu'araméen, est familier aux écrits de basse date : Daniel, Esdras, Néhémie, Esther; il se trouve ensuite à Jérémie, Ezéchiel, Aggée, Malachie. Il a pénétré dans la rédaction des livres des Rois, où on le trouve trois fois contre *trente fois* aux autres livres.

pak, φακός, flacon lenticulaire.

La Légende prophétique use trois fois de ce mot à l'occasion de la consécration royale de Saül et de Jéhu. La présence de termes tels que pouk, fard, et pak, lentille, nous fixe sur la basse date de rédaction de ces textes.

pannag, πάναξ (ακος), plante aromatique.

Ce terme n'apparaît qu'une fois, aux prophéties d'Ézéchiel.

penînîm, πίννα, pinne nacrière.

Ce mot se trouve quatre fois aux Proverbes, une fois à Job et une fois aux Lamentations.

pâ'âh, βοάω, crier.

Ce mot se trouve, en citation unique, à Isaïe.

pa'âm, βῆμα, pas, marche.

Ce mot se trouve quatre fois aux Psaumes et une fois au Cantique de Débora (Juges V, 28, Morceaux poétiques). Voir article 272.

pétén, πύθων, serpent (venimeux).

Ce mot se trouve deux fois aux Psaumes, une fois à Isaïe, une fois à Job et une fois au Cantique de Moïse (Deutéronome XXXII, 33, Morceaux poétiques). Sa date d'introduction est fixée par la catégorie des livres où on le rencontre.

çiyoun, σημεῖον, signe indicateur.

Le mot paraît trois fois : à Jérémie, à Ézéchiel et à 2 Rois (XXIII, 17), dans un texte qu'on peut rattacher à la Légende prophétique.

çeloχît, σελευκίς (κίδος), vase.

En citation unique à 2 Rois II, 20, Légende prophétique. L'écrivain de cette légende, ayant connaissance d'un vase portant le nom de Séleucus, roi de Syrie, n'est pas antérieur au IIIe siècle avant notre ère.

çèpha', çiphe'oni, ἀσπίς, ἀσπίδιον, serpent, aspic.

Le mot se trouve simultanément à Isaïe (trois fois), à Jérémie et aux Proverbes (chacun une fois). Il est donc bien localisé comme date.

qebol, καταπέλτης, catapulte.

Nous sommes encouragé à lire ce mot à Ézéchiel XXVI,

9, l'auteur ayant montré sa connaissance de la poliorcétique grecque.

qour, καῖρος, fil, trame.

Ce terme se trouve deux fois à Isaïe, dans le voisinage l'une de l'autre (LIX, 5 et 6).

qânéh, κάνων (κάννα), canne d'arpenteur, toise.

Le livre d'Ézéchiel, en substituant à la coudée la canne d'arpenteur ou toise (chap. XL, XLI et XLII), montre non seulement sa familiarité avec les usages grecs, mais atteste que son entourage ne les ignorait pas davantage. C'est la marque certaine du IIIe siècle avant notre ère.

qeçyâh, κασσία, laurier-casse.

Ce mot se trouve, d'une part, aux Psaumes, en citation unique, de l'autre à Job, comme nom d'une des filles du héros du poème (XLII, 14).

sârâph, Σάραπις, séraphin.

Ce terme est spécial aux prophéties d'Isaïe et, tel que nous le comprenons, montre le contact avec l'Égypte ptolémaïque. (Voir articles 332 et 333.)

shad, — et shod, — τίτθος, poitrine.

Ce terme se trouve une vingtaine de fois à Isaïe, Ézéchiel, Joël et Cantique (huit fois dans ce dernier); enfin (une fois à la Bénédiction de Jacob (Genèse XLIX, 25). Une autre forme, shod, se lit à Isaïe et à Job. — *Dad* (voir article 43) en serait un doublet, de moindre emploi.

shephîphôn, ἀσπίδιον, céraste.

A Genèse XLIX, 17 (Bénédiction de Jacob), se lit, en citation unique, ce mot, dont nous avons signalé une autre transcription (voir articles 344 et 302).

sheriqâh, σύριγξ, syringe.

Se trouve sous la forme du pluriel, sheriqôt, en une citation unique, à Juges V, 16 (Cantique de Débora).

sherèqâh, συριγμός, moquerie (et le verbe).

Le mot sherèqâh et le verbe, que nous estimons en avoir été tiré, shâraq, siffler, se trouvent : le premier, à Jérémie (cinq fois), à Michée et aux Chroniques (chacun, une fois);

le second, au sens de siffler par dérision, à Jérémie (trois fois), à Ézéchiel, Sophonie, Job, Lamentations (deux fois), puis aux Rois (dans le discours d'inauguration du temple de Salomon, qui a un caractère très moderne, 1 Rois IX, 8) et enfin, au sens de siffler (jouer de la flûte pour attirer les abeilles), à Isaïe (deux fois) et à Zacharie.

tâmâh, θαυμάζω, s'étonner (et dérivés).

Ces mots se trouvent à Isaïe, Jérémie, Habacuc, Zacharie, Psaumes, Job, Ecclésiaste, enfin à Deutéronome XXVIII, 28 (dans les additions au Deutéronome) et à Genèse XLIII, 33 (Histoire de Joseph, document jéhoviste), une fois seulement dans chacun de ces livres. En araméen, il se trouve au livre de Daniel (voir article 354).

tamrourîm, τεκμηρίον, marque indicatrice

Se trouve, en citation unique, à Jérémie, XXXI, 21.

teroupâh, θεραπεία, médicament.

Se trouve, en citation unique, à Ézéchiel, XLVII, 12.

La première remarque à faire, c'est que les livres composant notre série II baignent en pleine civilisation grecque : ils figurent, en effet, dans nos listes d'emprunts pour le chiffre considérable de cent vingt et quelques mots, offrant tour à tour des noms d'usage courant et des termes techniques.

Sur ces mots, la part contributive spéciale des Psaumes est de quatre, à savoir :

Χημία,
μωκάω,
μαλάσσω,
σείω ;

la part propre aux Proverbes est de cinq, à savoir :

ἀγείρω,
ὀθονή,
γαργαρέων,
χρυσός,
ῥύμη ;

la part de Job est d'un, à savoir :

γοάω ;

la part d'Isaïe est de six, à savoir :

κυμίνον,
σημαίνω (et dérivés),
σής,
βοάω,
καῖρος,
Σάραπις ;

la part de Jérémie est de quatre, à savoir :

Ἀπριής,
χαυών,
μάλθη,
τεκμήριον ;

la part d'Ézéchiel est de seize, à savoir :

χλαμύς,
τίτθος,
τεῖχος,
ἔδενος,
κρίος,
μηχάνη,
Συήνη,
ἀγαπάω (et dérivés),
πάναξ,
καταπέλτης,
κάνων,
θεραπεία ;

la part de Jonas est d'un, à savoir :

σκαφίον ;

la part des Morceaux poétiques est de quatre, à savoir :

μάχαιρα,
ἐσθής,
ἀσπίδιον,
σύριγξ (*bis*) ;

la part de la Légende prophétique est de trois, à savoir :

ἀργύριον,

φακός,
σελευκίς,

formant un total de quarante et quelques mots.

Il est à remarquer que le contingent d'Ézéchiel (seize) est le seul d'une véritable importance, l'écrivain ayant visiblement fait des emprunts, qui lui sont restés propres, tels que les termes militaires de κρίος, τεῖχος, μηχανή et καταπέλτης, ou la mesure de longueur κάνων, et le verbe ἀγαπάω (et ses dérivés) avec une nuance défavorable; mais cette pauvreté relative chez les autres écrivains s'explique par la circonstance, que les termes introduits par emprunt dans l'hébreu biblique ont été adoptés immédiatement par plusieurs auteurs contemporains, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par quelques indications complémentaires jointes à la liste ci-dessous, laquelle comprend les quatre-vingts mots communs aux livres de notre série II, à savoir :

ἀγγεῖον (Isaïe, Cantique),
ὄφις (Isaïe, Job),
νοεῖν (et dérivés),
βῆκος (Jér., Légende proph.),
θηράω (et dérivé — Nahum, Morc. poét.),
γαργαρέων (Is., Jér., Ez., Ps.),
δεῖγμα (et dérivés — Is., Ez., Ps.),
ἀλαλάζω (et dérivés),
σαλεύω (Is., Morc. poét.),
σακκέω (Ps., Job., Is., Mal., Chron.),
χεῖλος (Is., Nahum, Zach., Ps., Lam.),
ὄγκος (Isaïe, Hab., Job),
ἀχλύς (et dérivé — Prov., Morc. poét.),
γιγνώσκω (et dérivés),
λογίζομαι (et dérivés),
τρόφη (et dérivé — Ps., Prov., Job, Mal.),
ὀλολύζω (et dérivés),
ἀκοή (Prov. et Morc. poét.),
κόπος (et dérivés),
καίω (et dérivés — Isaïe, Prov.),

κλώβος (Jér., Amos),
ἀγοράζω (Osée, Job),
Κίτιον (Isaïe, Jér., Ez.),
λῖς (Isaïe, Prov., Job),
λέσχη (Jér., Esdras, Néh., surtout Ezéchiel, et Lég. proph.),
λαλέω (et dérivés — Daniel (Ar.), — Ps., Prov., surtout Job),
μίσγω (et dérivés — Ps., Prov., Isaïe),
σύνοδος (Ps., Prov., Jér., Amos, Morc. poét.),
ὕβρις (et dérivés — Ps., Prov., Is., Ez., Morc. poét.),
ᾠδονή (et dérivés — Ps., Prov., Is., Jér., Morc. Poét.),
τιάρα (et dérivé — Prov., Psaumes, Prophètes),
ἀετός (Jér., Ez., Job),
ὠρυγή (Psaumes, Joël),
σής *bis* (Ps., Job, Isaïe, Osée),
φῦκος (Jér., Job, Lég. proph.).
παγίς (et dérivé — Ps., Prov., Job, Prophètes),
ἔπαρχος (H. et Ar. passim),
πίννα (Prov., Job, Lam.),
βῆμα (Ps., Morc. poét.),
πύθων (Ps., Isaïe, Job, Morc. poét.),
σημεῖον (Jér., Ez., Lég. proph.),
ἀσπίς, ἀσπίδιον *bis* (Is., Jér., Prov.),
κασσία (Psaumes, Job),
τίτθος *bis* (Is., Ez., Joël, Cant., Morc. poét.),
συρίγμος (et dérivé — Jér., Ez., Michée, Soph., Zach., Lam.),
θαυμάζω (et dérivé — Is., Jér., Hab., Ps., Job, etc.).

On peut voir, en examinant cette liste, que les noms de livres qui reviennent le plus fréquemment, sont ceux d'Isaïe (vingt fois), de Jérémie (treize fois), d'Ezéchiel (neuf fois), des Psaumes (dix-huit fois), des Proverbes (quatorze fois) et de Job (quatorze fois). Les Morceaux poétiques (du Penta-

teuque et des Livres historiques) et la Légende prophétique (des Livres historiques) sont représentés, à leur tour, par neuf et trois mentions respectivement. Nous n'avons pas donné le détail pour une vingtaine de mots, de l'usage le plus répandu. Il n'est, en somme, pas un livre, pas une rubrique de notre série II, qui n'ait payé largement son tribut à la langue grecque en lui empruntant, soit des désignations pour des objets spéciaux, soit — et beaucoup plutôt — le moyen d'introduire de la variété dans le vocabulaire hébraïque par la substitution de termes étrangers aux termes traditionnels de même signification.

Nous noterons spécialement, dans la série des Morceaux poétiques, la Bénédiction de Jacob, qui nous présente *neuf mots* empruntés au grec — ἀχλύς, ἀκοή, μάχαιρα, σύνοδος, ἐσθής, ὕβρις, ἡδονή, τίτθος, ἀσπίδιον, — le chant de Débora, qui nous en présente quatre — σαλεύω, θηράω, βῆμα, σύριγξ —, le Cantique de Moïse (Deutéronome XXXII), qui nous en présente un — πύθων —, sans prétendre avoir relevé tous les termes importés.

Passons aux mots latins insérés aux mêmes livres et documents, et qui sont au nombre d'une quinzaine :

χémér, humor, vin.

Ce mot se trouve, en citation unique, au Cantique de Moïse (Deut. XXXII), classé à nos Morceaux poétiques.

kebârâh, cribrum, crible.

Ce mot se trouve, en citation unique, à Amos.

kaphtôr, capitulum, chapiteau.

Ce mot, avec sa visible provenance latine, devait rester une énigme, tant qu'on ne lui trouvait pas de compagnons et qu'on s'obstinait à considérer la prophétie d'Amos comme un texte émanant authentiquement, dans toutes ses parties, de la première moitié du VIII^e^ siècle avant notre ère.

Il se lit une fois à Amos et une fois à Sophonie.

Il reparaît, on le sait, à l'Exode (Document sacerdotal, classé à notre série III).

massôr, serra, scie.

Se trouve, en citation unique, à Isaïe.

mesourâh, mensura, mesure.

Ce mot se trouve dispersé d'une façon assez curieuse, apparaissant deux fois à Ezéchiel, une fois aux Chroniques et, d'autre part, une fois au Lévitique, chap. XIX (Document sacerdotal, section III). Nous en attribuerons la paternité à l'écrivain d'Ezéchiel.

mishpetaym, sæptum, enclos,

Se reporter, plus bas, au mot shpataym.

ξâlad, salto, sauter.

Ce mot se trouve, en citation unique, à Job.

ξémél, simulacrum, idole.

Ce mot se trouve deux fois à Ezéchiel, auquel on peut en attribuer la paternité. Néanmoins, il se rencontre aussi au livre des Chroniques, qui a pu l'emprunter directement au latin. Il s'est glissé enfin au chap. IV du Deutéronome, que nous classons dans les additions rédactionnelles de l'Hexateuque. Nous le mettrons, tout bien pesé, au compte d'Ezéchiel.

séphél, simpulum, coupe.

Ce mot apparaît à Juges V, dans le cantique de Débora (Morceaux poétiques); de là il a sauté, par le fait d'un transcripteur, à Juges VI, dans le récit relatif à Gédéon.

petîgîl (fascia) pectoralis, bande pectorale.

Se trouve, en citation unique, au chap. III d'Isaïe, décrivant la toilette des femmes de Jérusalem.

çôm, jejunium, jeûne (et le verbe).

Les livres de basse rédaction, tels que Esther, Daniel, Esdras, Néhémie, sont familiarisés avec ce terme; mais il était déjà employé par des livres appartenant à notre série II, Psaumes, Isaïe, Jérémie, Joël, Jonas, Zacharie. Il se rencontre également aux livres historiques, bien que, la plupart du temps, dans des morceaux qu'on peut soupçonner d'être contemporains des écrits de la série II; il y aurait pénétré par le fait des transcripteurs du texte hébreu. Nous tenons les Psalmistes et les écrivains prophétiques pour responsables de cet emprunt.

çèla', cella, chambre.

Les prophéties d'Ezéchiel usent, à mainte reprise, de ce terme (chap. LXI), qui reparaît également à 1 Rois, chap. VI et VII, dans un texte qu'on peut suspecter soit de rédaction moderne, soit de remaniements.

shpataym, mishpetaym, sæptum, parcs (de moutons). Ce mot, sous la première forme, se trouve au Psaume LXVIII; sous la seconde, au Cantique de Débora (Juges V, — Morceaux poétiques) et à la Bénédiction de Jacob (Genèse XLIX — Morceaux poétiques).

On voit que Job a emprunté un mot au latin, à savoir :

salto;

qu'Isaïe a emprunté deux mots au latin, à savoir :

serra,

(fascia) pectoralis;

qu'Ezéchiel a emprunté trois termes au latin, à savoir :

mensura,

simulacrum,

cella;

qu'Amos a emprunté au latin le terme :

cribrum;

que les Morceaux poétiques ont fourni deux mots :

humor,

simpulum;

à quoi il faut joindre :

capitulum,

qui figure à Amos et à Sophonie, et également à l'Exode (Ecrivain sacerdotal), et :

saeptum (deux mots),

qui figure aux Psaumes et aux Morceaux poétiques;

et que les Psaumes, ainsi que les Écrits prophétiques, présentent le terme :

jejunium (verbe et substantif).

Les emprunts faits au latin par les écrits de notre série II, sont de nature à faire penser que les usages romains étaient familiers à leurs auteurs; nous hésiterions, en conséquence,

à faire remonter ces emprunts à une date ancienne, dépassant le IIIe siècle — ou la seconde moitié du IVe siècle — avant notre ère, même en ce qui concerne le mot jejunium, le seul des termes inscrits ci-dessus, dont l'emploi se soit généralisé dans les livres bibliques. Et nous concluons que, soit par glose, soit par remaniement, des mots latins ont pu se glisser en petit nombre dans des écrits contemporains de la grande extension de l'hellénisme.

Il est à noter que la contribution des Morceaux poétiques s'affirme, pour le latin comme pour le grec, avec humor (Cantique de Moïse), simpulum (Cantique de Débora) et saeptum (Bénédiction de Jacob et Cantique de Débora).

Ezéchiel a affirmé, à nouveau, ses préférences pour les civilisations de l'Occident, en donnant asile à trois mots latins importants, dont l'un se retrouve aux Chroniques.

La Légende prophétique de Samuel, Elie et Elisée a, d'autre part, fourni sa date de composition avec quatre mots significatifs, qui sont des emprunts réfléchis, — ἀργύριον, pièce d'argent, φῦκος, fard, φακός, flacon à forme de lentille, σέλευκις, vase dénommé d'après un des Séleucus de Syrie et, — en commun avec d'autres écrits, — avec βῖκος, cruche, λεσχή, chambre (du Temple) et σημεῖον, signe indicateur.

III

LES MOTS GRECS ET LATINS DANS LE *Document sacerdotal* DE L'HEXATEUQUE, DANS LES *Débuts de la Genèse* (CHAP. I A XI), DANS L'*Histoire de Joseph et de la sortie d'Égypte* ET DANS LA *Rédaction générale de l'Hexateuque et des Livres historiques.*

Ils sont au nombre de soixante et quelques pour le grec et de cinq pour le latin. — Voici la liste des mots grecs :

'abrèq, ἀλαβάρχης, dignitaire.

Ce mot se trouve, en citation unique, à l'Histoire de Joseph (Genèse).

'èzôb, ὕσσωπος, hysope.

Ce mot apparaît, à plusieurs reprises, à l'Écrit sacerdotal (Exode, Lévitique, Nombres). On le trouve une fois aux Rois, une fois aux Psaumes.

bâr, πύρος, blé.

Se trouve dans l'Histoire de Joseph (Genèse); réapparaît à Jérémie, Joël, Amos, aux Psaumes et aux Proverbes.

bârèqét, μάραγδος, émeraude.

Ce mot, qui figure à l'Écrit sacerdotal (Exode), se retrouve à Ezéchiel.

bosém, bâsâm, βάλσαμον, baume, baumier.

Se trouve à Exode (Ecrit sacerdotal), reparaît aux Rois, à Isaïe, à Ezéchiel, puis à Esther, aux Chroniques et au Cantique (sept fois dans ce dernier).

dégél, τάγμα, étendard (de troupes) — et son dérivé.

Le mot dégél se trouve surtout aux Nombres (chap. I, II, X); il reparaît au Cantique. Le verbe dénominatif, *embanniérer*, se lit aux Psaumes et au Cantique.

zébaχ, σφαγή, sacrifice (et ses dérivés).

Ces termes, d'un emploi constant, sont caractéristiques de l'Écrit sacerdotal. Ils se retrouvent également dans le Deutéronome et aux Livres historiques. Ils figurent dans les textes d'araméen biblique.

χélbenâh, χαλβάνη, galbanum.

Ce mot se trouve, en citation unique, à Exode (Document sacerdotal).

yâdâh, ᾄδω, chanter (et son dérivé).

Ces mots auraient déjà pu figurer à notre série II; car, en dehors de l'emploi du verbe au Document sacerdotal de l'Hexateuque, ils figurent presque exclusivement à Isaïe, à Jérémie, aux Psaumes et aux livres de basse composition (série I). C'est un très gros emprunt au grec et qu'on ne pourra guère contester.

yâvan, Ἴων, Ioniens (Grecs).

Le terme apparaît dans les Débuts de la Genèse, pour se montrer à nouveau aux Écrits prophétiques et aux livres de basse date.

yaléphét, ἀλφός, dartre.

Le mot se trouve à deux reprises au Lévitique (Document sacerdotal).

Yéphét, Ἰαπέτος, Japhet.

Ce nom appartient aux Débuts de la Genèse.

yashpéh, ἴασπις, jaspe.

Se trouve à l'Exode (Document sacerdotal) et à Ezéchiel.

kilyâh, κοιλία, entrailles.

Ce mot se trouve à Exode et Lévitique (Document sacerdotal), puis à Isaïe, Jérémie, Psaumes, Proverbes.

kinnâm, κώνωψ, moustique.

Ce mot se trouve à Exode VIII (Histoire de la sortie d'Egypte), puis aux Psaumes, qui utilisent ledit récit.

kroub, γρύψ, chérubin.

Ce mot se trouve à Exode (Document sacerdotal), puis aux Rois (Description du Temple, morceau de rédaction assez moderne), à Ezéchiel et aux Psaumes.

lebonâh, λίβανος, encens.

Se trouve à Exode, Lévitique, Nombres (Document sacerdotal), puis à Isaïe, Jérémie, Chroniques, Cantique.

lâχak, λείχω, lécher, dévorer.

Se trouve à Nombres (Document sacerdotal), à 1 Rois (Légende prophétique), à Isaïe, Michée, Psaumes.

loθ, λῆδον, ladanum.

Se trouve à Genèse (Histoire de Joseph).

loun, (κατα)λυείν, reposer, passer la nuit (et dérivés).

Ce terme se trouve à Exode (Document sacerdotal), à Genèse, dans l'Histoire des patriarches (document jéhoviste), à Juges, dans l'aventure du lévite de Gabaa; ses dérivés se trouvent à Genèse, (Histoire de Joseph), à Exode (sortie d'Égypte), à Josué, à Isaïe, à Ruth. C'est un terme important.

lappîd, λαμπάς, torche.

Ce mot se rencontre à Juges dans des textes rédactionnels, à Genèse (légende patriarcale, document jéhoviste), à Isaïe, Ezéchiel, Nahum, Zacharie, Job, Daniel.

ma'akélét, μαχαιρίς, couteau.

Ce mot se trouve à quatre places : Genèse XXII (document élohiste, deux fois); Juges XIX (le lévite de Gabaa), et aux Proverbes.

mad, ἱμάτιον, vêtement, et mâdou, même sens.

Se trouvent à Lévitique, Juges, Samuel, Jérémie, Psaumes, en tout une dizaine de fois sous ces deux formes.

mekonâh, μηχανή, machine roulante.

Dans la description du Temple de Salomon à 1 Rois (Rédaction générale des livres historiques), se trouve fréquemment ce mot, qui reparaît à 2 Rois, à Jérémie et aux Chroniques.

mânâh, νέμω, compter, assigner (et dérivés).

Ce verbe et ses dérivés (quatre termes hébreux, deux termes araméens) apparaissent aux Livres législatifs (Document sacerdotal), à la Rédaction générale des livres historiques, puis aux Psaumes, à l'Ecclésiaste, à Néhémie, Esther, Daniel. Ils se rencontrent aussi dans les sections araméennes d'Esdras et de Daniel.

ξâdîn, σινδών, vêtement (de dessous).

Se trouve à Juges (Rédaction), puis à Isaïe et aux Proverbes.

ξam, ὀσμή, parfum.

Se rencontre une quinzaine de fois, spécialement à Exode, Nombres, Lévitique (Document sacerdotal), puis aux Chroniques.

ξappîr, σάπφειρος, saphir.

Se trouve trois fois à Exode (Document sacerdotal), puis à Jérémie et à Job.

ʿougâb, ὄργανον, orgue.

Se trouve à Genèse (Débuts), aux Psaumes et à Job.

ʿâlaph, ἀλείφω, se parfumer.

Se lit en citation unique, à Genèse XXXVIII (Aventure de Thamar, document jéhoviste).

ʿaçârâh, (παν)ήγυρις, assemblée solennelle.

Se lit à Lévitique, Nombres, Deutéronome, aux Rois (Légende prophétique), à Isaïe, Jérémie, Joël, Amos, Néhémie, Chroniques, en tout dix fois seulement.

ʿaqrâb, σκορπίος, scorpion.

Se trouve à Deutéronome, Ezéchiel, Rois et Chroniques.

paddân, πεδίον, plaine.

Est employé dix fois par la Genèse (Document sacerdotal et Rédaction), dans l'expression composée *plaine d'Aram*, et une fois la *plaine*, tout court, pour désigner la Mésopotamie.

çélém, ἄγαλμα, image, idole.

Le mot se trouve assez dispersé depuis la Genèse (Débuts) et les Nombres (Document sacerdotal), jusqu'aux Chroniques : Daniel en fait un grand usage (en araméen).

çinçénét, στάμνος, cruche.

Se trouve, en citation unique, à Exode XVI, 33 (Rédaction de l'Hexateuque).

qâhal, (εκ)καλέω, convoquer (et ses dérivés).

Ces termes, de caractère cultuel, sont employés à partir de l'Hexateuque jusqu'aux livres de basse rédaction. Ils appartiennent à l'Écrivain sacerdotal

qesîθâh, κίστη, valeur monétaire.

Ce mot se rencontre à la Genèse, à Josué et à Job. Nous le considérons comme appartenant à la Rédaction de l'Hexateuque, bien que Genèse XXXIII, 19 soit classé au Document élohiste.

qishu'âh, σικύη, concombre (et dérivé).

Se lisent à Nombres XI, 5 et à Isaïe I, 8.

sârâph, ἑρπετόν, serpent.

A distinguer de sârâph, séraphin; se lit aux Nombres, au Deutéronome et à Isaïe.

shâqaph, σκοπέω, inspecter.

Ce mot, d'un emploi restreint, se trouve à Genèse, Exode, Deutéronome, Juges, Samuel, Rois, Psaumes, Chroniques. Nous le mettons au compte de la Rédaction de l'Hexateuque et des Livres historiques.

toph, τύμπανον, tambourin.

Ce mot se trouve assez fréquemment : Genèse (Document jéhoviste), Exode, Juges, Samuel, Isaïe, Jérémie, Psaumes, Job, Chroniques. Nous le mettons au compte de la Rédac-

tion de l'Hexateuque et des Livres historiques. A noter une forme verbale aux Psaumes.

teroumâh, δώρημα, don.

Représenté à Exode et Lévitique (Document sacerdotal ; voir l'article 358).

Bien qu'il y ait un flottement inévitable en suite des divergences pouvant se produire sur les morceaux et textes qu'on rapporte à la Rédaction générale de l'Hexateuque et des Livres historiques, nous pensons pouvoir dresser ainsi la contribution respective des documents composant notre section III :

Une trentaine de mots grecs au compte de l'Écrit ou Document sacerdotal de l'Hexateuque, à savoir :

ὕσσωπος,
μάραγδος,
τάγμα, (et dérivé)
σφάγη, (et dérivés)
χαλβάνη,
ᾄδω, (et dérivé)
ἀλφός,
ἴασπις,
κοιλία,
γρύψ,
λίβανος,
λείχω,
ὀσμή,
σάπφειρος,
(παν)ήγυρις,
πεδίον,
(εκ)καλέω, (et dérivés)
σικύη, (et dérivé)
δώρημα ;

trois mots appartenant aux Débuts de la Genèse, à savoir :

Ἴων,
Ἰαπετος,

ὄργανον ;

quatre mots appartenant à l'Histoire de Joseph et de la Sortie d'Égypte, à savoir :

ἀλαβάρχης,
πυρός,
κώνωψ,
λῆδον ;

dix mots appartenant à la Rédaction générale de l'Hexateuque et des Livres historiques, à savoir :

λαμπάς,
μηχανή (machine roulante),
σινδών,
ἀλείφω,
σκορπίος,
στάμνος,
κίστη,
σκοπέω,
τύμπανον (et dérivé) ;

et une quinzaine de mots en commun à tous ces documents ou à plusieurs d'entre eux, à savoir :

βάλσαμον (deux formes),
(κατα)λυείν (et dérivés),
μαχαιρίς,
ἱματίον (deux formes),
νέμω (et dérivés),
ἄγαλμα,

ce qui fait un total de soixante et quelques termes, empruntés à l'hellénisme par les auteurs des œuvres de la série III.

On remarquera la part énorme que s'est taillée l'auteur du Document sacerdotal.

Des écrits de cette série, comme pour la précédente, on peut dire encore qu'ils baignent en pleine civilisation grecque, ce qui nous oblige à les considérer soit comme ayant été composés, soit comme ayant été remaniés fortement, au IV^e^ siècle avant notre ère. L'usage qui est ici fait de termes tels que σφάγη et ses dérivés, ᾄδω et ses dérivés, (εκ)καλέω et

ses dérivés, καταλυεῖν et ses dérivés, νέμω et ses dérivés, indique les larges contacts et non pas des emprunts occasionnels. Les noms propres Ἴων, Javan, et Ἰαπετος, Japhet, indiquent, à leur tour, un écrivain familier avec les légendes mytho-généalogiques de la Grèce.

D'autre part, on a constaté la présence de quelques-uns de ces mots aux Documents élohiste et jéhoviste de la Genèse, ce qui remet en question le caractère d'ancienneté des dits documents; mais, sur ce point, nous renverrons à notre IV^e^ section.

Les mots latins ne sont plus qu'au nombre de cinq, à savoir :

abnèθ, balteus, ceinture.

Terme technique, emprunté au latin par l'écrivain du Document sacerdotal et que reproduit une fois Isaïe.

χânaθ, condio, embaumer (et dérivé).

Emprunt éminemment conscient et volontaire de l'écrivain de l'Histoire de Joseph (Genèse); à noter également l'emploi du substantif, signifiant embaumement.

yôbèl, jubilum, jubilation, jubilé.

Ce mot si important, constituant un emprunt volontaire, mais cette fois-ci à l'usage populaire plutôt qu'à la langue savante, est représenté d'une part à Lévitique et Nombres (Document sacerdotal), d'autre part à Josué VI, 4-13 (morceau attribué au Document J. E., mais plutôt à mettre au compte de la Rédaction finale).

çâʿyph, suffibulum, voile.

Se trouve une fois à Genèse XXIV, 65 et deux fois à Genèse XXXVIII, 14 et 19, morceaux attribués au Document jéhoviste et que nous mettrons plutôt sur le compte de la Rédaction d'ensemble.

Sur ces mots, nous en attribuerons un :

balteus,

au Document sacerdotal;

deux à l'histoire de Joseph, à savoir :

condio (et son dérivé);

un à la rédaction de l'Hexateuque, à savoir :

suffibulum ;

un, en commun, au Document sacerdotal et à la Rédaction générale de l'Hexateuque, à savoir :

jubilum.

Il sera bien difficile de faire remonter des emprunts de cette nature à une date antérieure au IVe siècle avant notre ère.

IV

Les mots grecs ou latins aux *Documents Elohiste, Jéhoviste et Deutéronomique* de l'Hexateuque et dans les *Livres historiques* (Juges-Samuel-Rois).

Déduction faite des Morceaux poétiques, de la Légende prophétique et de la Rédaction finale des Livres législatifs et historiques, les mots qui figurent dans notre IVe et dernière série sont au nombre de cinquante et quelques pour le grec et de quatre pour le latin, ce qui indique encore un large contact avec la civilisation hellénique, mais des relations très restreintes — réelles cependant — avec la civilisaiton romaine.

Voici la liste des mots grecs :

'âzèn, ζώνη, ceinture.

Se trouve en un passage unique du Deutéronome (XXIII, 14).

'onî, 'oniyâh, ναῦς, navire.

Se trouve à l'Hexateuque, aux Livres historiques, ultérieurement aux Prophètes et aux Hagiographes, en tout une quarantaine de fois. Il est du plus haut intérêt de constater que ce n'est point aux Phéniciens, mais aux Grecs, que les gens de Jérusalem ont emprunté le terme désignant les navires. L'emprunt doit être tenu pour ancien.

har, ὄρος, montagne.

Terme, dont nous supposerions volontiers qu'il est commun aux Grecs et aux Hébreux à partir d'une époque reculée. Néanmoins, aucune origine sémitique vraiment ancienne n'est revendiquée, ce qui permet de pencher en faveur de l'emprunt au grec.

χâbaθ, κόπτω, frapper.

Se trouve, en petit nombre, à Deutéronome, à Juges, à Isaïe et à Ruth.

χârash, χαράσσω, tailler, labourer (et ses dérivés).

Se trouvent aux Livres législatifs et aux Livres historiques; se trouvent également dans les livres de basse date.

yâda', οἶδα, savoir (et ses dérivés).

Ce terme fondamental et ses importants dérivés doivent être tenus, soit pour un emprunt très ancien au grec, soit pour des mots communs aux deux langues. Mais les témoignages de l'ancienneté du radical yâda' dans les langues sémitiques ne sont pas concluants, et l'hypothèse de l'emprunt se pose nettement.

yaîn, οἶνος, vin.

Ce mot, employé dans tous les livres bibliques, Législatifs, Historiques, Prophétiques, Poétiques et Moraux est, bel et bien, un mot grec. C'est par leurs relations commerciales avec les villes côtières que les Hébreux ont appris à connaître ou, si l'on préfère, à nommer le vin.

L'hypothèse d'une antique origine sémitique ne peut pas s'appuyer sur des témoignages solides.

kad, κάδος, cruche.

Kad se trouve à Genèse, Juges, Rois, Ecclésiaste. — Encore un emprunt au grec.

kutonét, χιτών, tunique.

Se trouve aux Livres législatifs et historiques comme à Esdras, Néhémie, etc. — Emprunt ancien, qui s'explique par les relations commerciales.

moum, me'oum, μῶμος, défaut, tare.

Se trouve aux Livres législatifs, aux Livres historiques, puis aux Proverbes, à Job, au Cantique, à Daniel.

miξdrôn, ἐξέδρα (ἐξέδριον), antichambre.

Se rencontre, en citation unique, à Juges III, 23.

nébél, νάβλα, harpe.

Se trouve trois fois aux Livres historiques, dans des textes dont un seul peut prétendre à une certaine antiquité, puis à Isaïe, à Amos, aux Psaumes, à Néhémie, aux Chroniques, surtout aux Psaumes et aux Chroniques. La distribution de ce terme est favorable à l'hypothèse de l'emprunt au grec.

ξerânîm, τύραννος, princes (des Philistins).

Les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Chroniques désignent ainsi les rois de la Pentapole philistine. C'est une désignation remontant au VIII^e^ siècle avant notre ère, peut-être même à une époque antérieure (X^e^ siècle), mais d'origine grecque.

'èz, αἴξ, αἴγος, chèvre.

La ressemblance de ce mot, qui se trouve surtout dans l'Hexateuque, avec le grec est sensible. Faudrait-il donc admettre que les Israélites aient emprunté à l'étranger la désignation de cet animal domestique? C'est peu vraisemblable; nous considérons le mot comme commun aux deux langues.

'èrâbôn, ἀρραβών, gage (et ses dérivés).

Ce mot n'apparaît qu'à Genèse XXXVIII, Document jéhoviste, trois fois. Mais ses dérivés se font voir en mainte place, aux Livres historiques, à Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, aux Psaumes, aux Proverbes, à Job, à Néhémie, aux Chroniques. Cette extension a paru si redoutable que la plupart des critiques, même Renan, ont sacrifié, si tentant qu'il fût, le rapprochement avec le grec à Genèse XXXVIII (1).

pilégésh, παλλακίς, concubine.

Mais le grec prend une revanche éclatante avec pilégésh-παλλακίς, dont l'aire d'extension est significative : *concubine* de Nachor, frère d'Abraham (Genèse, Document jéhoviste); *concubines* d'Abraham (Genèse, Rédaction); *concubine* de

(1) Reportez-vous aux articles 250-254, pages 117 et suivantes.

Jacob (Genèse, Document J. E.); *concubine* d'un fils d'Esaü (Genèse, Rédaction); *concubine* de Jérobaal-Gédéon, aux Juges; aux Juges également, *concubine* du lévite de Gabaa (chap. XIX-XX, dix fois); *concubine* de Saül, aux livres de Samuel; *concubines* de David à Jérusalem (idem); *concubines* laissées par David à Jérusalem (idem, cinq mentions); *concubine* de Saül (encore à Samuel); *concubines* de Salomon, aux Rois. Voyez encore Chroniques (six mentions), Cantique et Esther. Ezéchiel, enfin, emploie ce terme au masculin.

Voilà donc un mot authentiquement grec, installé en plein cœur des écrits dont la plupart des critiques font remonter la rédaction aux IX^e^ ou VIII^e^ siècles avant notre ère.

Pour notre part, nous admettons que, par une fortune assez singulière, le mot pilégésh a été introduit à Jérusalem dès le VIII^e^ ou VII^e^ siècle avant notre ère.

parbâr, περίβολος, enceinte.

Le mot se trouve aux Rois et aux Chroniques.

parshedôn, περίστοον, péristyle.

Mot introduit aux Juges, probablement par glose; voir articles 275 et 195.

çèydâh, çayd, σιτία, σῖτα, provisions (et dérivé).

Ce mot, sous sa double forme, se lit à Genèse (Histoire de Joseph), à Exode, à Josué, à Juges, à Samuel, aux Psaumes, à Job, à Néhémie, en tout quatorze fois.

A noter aussi le verbe çîd, qui se lit à Josué.

Encore des termes grecs installés en pleine littérature ancienne.

çâphâh, σκοπέω, épier (et dérivés).

Ce terme se trouve aux livres de Samuel, puis aux Prophètes, aux Psaumes, etc. Il semble, d'après l'emploi de son dérivé miçpéh, miçpâh, poste de garde, d'observation, appliqué à une série de localités, qu'il ait été adopté par les Hébreux à la période anté-exilienne.

Voir, d'autre part, l'article 346 (shâqaph).

qôph, κῆπος, singe.

Il s'agit, aux Rois et aux Chroniques, de singes que rap-

portaient les expéditions de Salomon; sans remonter aussi haut, l'animal en question et son nom grec ont pu pénétrer ensemble à Jérusalem dès la période antérieure à l'exil.

râphâ', θεραπεύω, soigner (et ses dérivés).

Il me semble essentiel de rechercher si les lettrés de Jérusalem n'ont pas usé du procédé, qui consiste à amputer les mots qu'on adopte; râphâ' en serait un exemple, si ce mot est bien emprunté au grec θεραπεύω.

Le mot râphâ' et ses dérivés se trouvent aux Livres législatifs, aux Livres historiques et prophétiques, aux Psaumes, aux Proverbes, à Job.

séh, οἶς, tête de menu bétail, mouton.

Mot commun au deux langues; car l'emprunt de l'hébreu au grec paraît invraisemblable.

Séh se trouve aux Livres législatifs et historiques, à Isaïe, à Ezéchiel.

saq, σάκκος, sac.

Sac, au double sens de sac à provisions et de cilice (vêtement de deuil), se trouve aux Livres législatifs, aux Livres historiques et est très employé dans les textes de basse date, Psaumes, Jonas, Esther, Néhémie, Daniel.

Le grec σάκκος a pu pénétrer en Palestine dès le VII^e^ siècle avant notre ère par le fait des relations avec la côte.

shébéθ, σκῆπτρον, verge, sceptre.

Nous avons reconnu dans sharbîθ (article 347) une transcription moderne du grec σκῆπτρον; mais le mot shébéθ pourrait être l'adaptation ancienne du même mot, singulièrement allégé, qui aurait été introduit par les relations commerciales anté-exiliennes.

Shébéθ a le sens général de bâton et comporte quatre acceptions spéciales : verge (pour châtier), — bâton de berger (houlette), — bâton de commandement, — les tribus d'Israël, c'est-à-dire les douze « bâtons » de grand commandement.

Se trouve aux Livres législatifs, historiques, prophétiques, aux Psaumes, aux Proverbes.

Le mot a dû entrer dans les mœurs dès la période antérieure à l'exil, peut-être dès le VIII^e^ siècle.

shèba', ἑπτά, sept.

Le nombre sept se trouve commun au vocabulaire hébreu et au vocabulaire grec.

shôr, ταῦρος, taureau (et le mot araméen).

shôr (en araméen tôr), qui se rencontre dès le Pentateuque et aux Livres historiques, est le même mot que ταῦρος. Un emprunt de l'hébreu au grec étant difficile à admettre, nous tiendrons le mot pour commun aux deux langues dès une haute antiquité.

shâkan, σκηνόω, résider (et ses dérivés).

En raison de la présence de ce mot et de ses importants dérivés dans l'ensemble des écrits bibliques, nous tenons l'emprunt au grec pour remontant au moins au V^e^ siècle avant notre ère (peut-être au VII^e^).

sha'ar, θύρα, porte.

sh'aar, au sens de porte, appartient à toutes les couches de la littérature hébraïque, depuis les plus anciennes. Serait-il un emprunt au grec ? Cela n'est pas impossible, si nous faisons remonter cet emprunt au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle avant notre ère.

shèsh, ἕξ, six

Le nombre six, comme il a été noté tout à l'heure pour le nombre sept, se trouve commun au vocabulaire hébreu et au vocabulaire grec.

tarshîsh, Ταρτησσός, Tharsis

Le nom de Tharsis dans sa triple acception de terme géographique, de vaisseau au long cours et de pierre précieuse, a pu pénétrer à Jérusalem dès la période antérieure à l'exil. On le trouve à Exode, aux Rois, etc.

Sous la réserve des remarques faites précédemment et d'un certain chevauchement, soit des écrits bibliques entre eux, soit des séries III et IV l'une sur l'autre, nous établirons ainsi le revient de notre série IV :

Au Document jéhoviste, un mot, à savoir :

ἀρραβών ;

au Deutéronome, un mot, à savoir :

ζώνη ;

aux Livres historiques, douze mots, à savoir :

ἐξέδρα,
νάβλα,
τύραννος,
ἀρραβών (quatre mots dérivés),
περίβολος,
περίστοον,
σκοπέω (deux mots dérivés),
κῆπος ;

à l'ensemble des livres et documents de la section IV, une quarantaine de mots, à savoir :

ναῦς,
ὄρος,
κόπτω,
χάρασσω (cinq mots dérivés),
οἶδα (sept mots dérivés),
οἶνος,
κάδος,
χίτων,
μῶμος,
αἴξ,
παλλακίς,
σιτία, σῖτα (trois dérivés),
θεραπεύω (quatre dérivés),
οἶς.
σάκκος,
σκῆπτρον,
ἑπτά,
ταῦρος (et forme araméenne),
σκηνόω (deux mots dérivés),
θύρα,
ἕξ,
Ταρτησσός (trois mots).

Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, l'apport de mots grecs pour notre section IV, contenant les plus anciens, documents et livres de l'hébreu biblique, reste considérable. Nous y rencontrons des mots qui s'engagent profondément dans la trame de la langue. A l'apport spécial des Livres historiques, on aura noté la présence de curieux termes d'architecture — ἐξέδρα, περίβολος, περίστοον, — de termes spéciaux, — νάβλα, harpe, κῆπος, singe —; mais, à l'apport général de la section, on constatera, non sans surprise la désignation du navire, ναῦς, du vin, οἶνος, de la porte, θύρα, de la cruche, κάδος, de la tunique, χίτων, des termes tels que παλλακίς, σάκκος, Ταρτησσός et, plus encore, de οἶδα et de ses dérivés, de σκηνόω et de ses dérivés, de ὄρος, montagne, sans parler de θεραπεύω.

Quant à la catégorie des mots que l'on peut tenir pour communs aux deux langues dès l'antiquité la plus reculée, nous ne nous croyons pas obligés de l'étendre au-delà des termes αἴξ, οἶς et ταῦρος désignant le bétail, et des nombres ἑπτά et ἕξ.

Les communications côtières et commerciales du VIII[e] siècle avant notre ère et des siècles suivants expliquent sans difficulté la présence des emprunts au grec, que nous avons pensé pouvoir mettre au compte des rédacteurs des documents Elohiste, Jéhoviste et Deutéronomique de l'Hexateuque ainsi que du noyau des Livres historiques.

La section IV nous a également fourni quatre mots latins, que voici :

kôtérét, capitulum, chapiteau.

Ainsi qu'il a été expliqué à l'article 145, nous considérons ce mot comme une déformation tendancieuse de kaphtôr — capitulum.

Le mot se trouve largement employé aux Livres historiques (1 et 2 Rois), puis à Jérémie et aux Chroniques.

maqqêl, baculus, bâton.

C'est la verge ou tige de jeune bois, le bâton du voyageur, la houlette du berger, enfin le bâton du sorcier, — à Genèse,

Exode, Nombres, Samuel, Jérémie, Ezéchiel, Osée et Zacharie.

Le mot a pu s'introduire de bonne heure à Jérusalem par la voie des communications côtières, v^e^ ou IV^e^ siècle avant notre ère. Il ne paraît pas, d'ailleurs, plus d'une quinzaine de fois.

qâla', caelo, ciseler.

C'est là encore un de ces termes spéciaux, sur lesquels il n'est point possible de faire erreur (comparez condio, embaumer). L'écrivain du 1^er^ livre des Rois substitue sept fois ce terme et son dérivé, travail de ciselure, à des termes d'usage courant. C'est le fait d'une lettré, curieux de vocables étrangers et techniques.

On sait jusqu'à quel point les descriptions techniques, tant du Temple de Salomon que du Tabernacle du désert, sont dépourvues de tout cachet d'antiquité ; nous ferons bonne mesure en plaçant l'emprunt du verbe latin caelo au IV^e^ siècle avant notre ère.

Les livres historiques revendiquent pour eux trois mots latins :

capitulum,
caelo (et son dérivé) ;

et l'ensemble des livres de la section IV, un mot :

baculus.

Addition au chapitre III.

Nous avions livré notre manuscrit à l'impression tel qu'il avait été achevé à l'automne 1912, sans nous dissimuler qu'il était éminemment susceptible de corrections, de retouches et de compléments. Au dernier moment (janvier 1914), nous ressentons si vivement l'absence d'un terme très significatif, emprunté au latin, que nous nous décidons à faire en sa faveur une exception, qu'on jugera sans doute motivée.

51 bis. דָּת, dât, édit (II. et Ar.).

L'araméen du livre de Daniel nous présente, très inopinément, dans l'acception de décret, édit, loi royale ou loi religieuse, un terme inconnu des écrivains bibliques anciens, *dât* (Daniel II, 9, 13, 15; VI, 6, 9, 13, 16 et VII 25); ce même terme se retrouve dans l'araméen d'Esdras (VII, 12, 14, 21, 25 suiv.).

En hébreu, le même terme, dans les mêmes acceptions, se retrouve au livre d'Esther, I, 8, 13, 15, 19; II, 8, 12; III, 8, 14 suiv.; IV, 3, 8, 11, 16; VIII, 13 suiv., 17; IX, 1, 14, et à Esdras VIII, 36.

Voilà donc un mot, auquel les écrivains jérusalémites des environs de l'an 200 avant notre ère ont fait une place d'honneur dans leur vocabulaire, et que les dialectes néo-hébreux ont soigneusement conservé par la suite. Est-ce au persan qu'a été fait cet emprunt, comme l'indique Gesenius? Nous croyons préférable d'y voir un emprunt au latin *edictum*, édit, décret, loi. *Edictum*, influencé peut-être par la forme *dictum*, a donné très facilement *dât*.

A écarter le passage Deutéronome XXXIII, 2, dont le texte semble altéré (1).

(1) Le mot araméen *detâbâr*, sans doute juge ou légiste (Daniel III, 2, 3), semblerait plutôt d'origine persane.

CHAPITRE IV

CONCLUSIONS

Ce n'est plus de trois dizaines de mots d'origine occidentale, légèrement piqués à la surface de quelques écrits bibliques de basse date et dont on débarrasserait facilement la trame antique en la secouant, c'est d'un vieil apport gréco-latin faisant corps avec le vocabulaire primitif et merveilleusement fécondé par l'hellénisation de l'Asie antérieure sous Alexandre et ses successeurs, qu'il doit être question désormais.

Nous avons relaté, au début de ces recherches, l'intéressante observation de H. Derenbourg, qui appréciait d'une façon très intelligente l'état de la question des emprunts de l'hébreu biblique au grec, il y a une trentaine d'années. En étendant à tout l'Ancien Testament la recherche, — que lui-même avait fait porter uniquement sur le livre de Daniel, — en remontant le courant, disait-il, depuis le livre le plus récent (celui précisément de Daniel) jusqu'aux plus anciens documents, « la récolte de mots grecs fût devenue de plus en plus mince et aurait fini par être tout à fait nulle, à mesure qu'on les eût recherchés au milieu d'un hébraïsme plus parfait et plus archaïque. » Mais il ajoutait, par une sorte de pressentiment : « On n'en serait pas moins étonné, croyons-nous, des surprises auxquelles conduiraient de telles recherches menées de sang-froid, sans crainte des conclusions, avec une sereine et implacable impartialité. »

Eh bien ! contrairement à ce qu'imaginait H. Derenbourg, le grand afflux d'emprunts grecs ne se termine pas au seuil de la période hellénisante (seconde moitié du IVe siècle avant notre ère), mais se continue, en remontant, par des apports, sans doute moins nombreux, mais encore considérables, en ce qui touche les Livres législatifs et historiques.

C'est là qu'est la « surprise », et une autre « surprise », c'est la présence aux livres bibliques d'une quarantaine d'emprunts au latin.

On contestera un certain nombre de nos emprunts grecs et latins ; mais, sur un total de trois cent soixante mots, un très grand nombre sont certains et un très grand nombre sont probables, — tout au moins susceptibles de discussion.

Récapitulons ces résultats de façon à dégager nos conclusions.

Les livres de basse composition de la Bible hébraïque, ceux de la série I ou *aramaïsante*, — *Daniel*, *Esdras*, *Néhémie*, *Ecclésiaste*, *Cantique*, *Chroniques*, *Esther*, — ont fourni *soixante-quinze* mots grecs. Ils ont donc puisé largement au vocabulaire de l'hellénisme, ce qui confirme les dates de composition aux IIIe et IIe siècles avant notre ère qui ont été défendues par un grand nombre de critiques.

Remarque piquante ! L'écrivain de Daniel, qui fulmine contre la propagande de l'hellénisme syrien hostile à la foi traditionnelle, a pris tellement goût à la langue de ses ennemis, qu'il lui emprunte *trente-cinq* termes en vingt pages.

Comment expliquer que notre série II — *Psaumes*, *Proverbes*, *Job*, *Lamentations*, *Ruth*, *Prophetae posteriores* (Ecrits prophétiques), *Morceaux poétiques* (de l'Hexateuque et des Livres historiques) et *Légende prophétique* (Samuel, Elie, Elisée) — ait fourni plus de mots à nos listes que les livres de notre série I, *cent vingt-cinq* contre soixante-quinze seulement? Très simplement par la circonstance, que les livres de notre série II correspondent à l'introduction des grandes influences grecques en Palestine (de 350 à 250 environ avant notre ère). C'est le moment où la langue hébraïque s'est

ouverte largement, par la curiosité des lettrés jérusalémites, aux apports de l'hellénisme.

On a vu plus haut jusqu'à quel point l'importance des emprunts au grec était indéniable dans les Psaumes comme dans les Proverbes, à Isaïe, à Jérémie, à Ezéchiel, aux Petits-Prophètes, enfin dans les Morceaux poétiques et dans la Légende prophétique.

Est-ce à dire que nous revendiquions la composition intégrale des écrits prophétiques, depuis Isaïe jusqu'à Malachie, pour la période hellénique? Nullement. Ceux qui veulent conserver un noyau authentique à Isaïe, à Jérémie, à Osée et à Amos, pourront le faire en admettant des remaniements postérieurs à la première mise par écrit; mais il ne sera plus possible de contester des retouches, additions et modifications d'époque grecque dans les quatre livres ci-dessus. D'autre part, des livres tels que ceux d'Ezéchiel, Joël, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie seront tenus pour rédigés en pleine période hellénisante, peut-être en s'aidant de notes antérieures.

Les Proverbes et les Psaumes ont été, eux aussi, ainsi que Job, les Lamentations et Ruth, rédigés en période hellénisante, sans qu'on veuille contester l'antiquité d'un certain nombre de dictons traditionnels (dans la section X-XXIV des Proverbes) ou l'ancienneté relative de quelques morceaux des Psaumes.

On a vu nos réflexions en ce qui concerne les *Morceaux poétiques* et la *Légende de Samuel-Elie-Elisée.*

Voilà l'ensemble des compositions que nous considérons, sauf les réserves exprimées ci-dessus, comme datant de la période hellénisante de la littérature hébraïque (IV^e^ et III^e^ siècles avant J.-C.).

Jusqu'ici nous avons eu affaire aux emprunts faits directement à la civilisation hellénique, telle que les conquêtes d'Alexandre et l'établissement du royaume de Syrie la firent connaître aux lettrés de Jérusalem.

Pour les époques antérieures, nous avons classé à notre

série III le *Document sacerdotal* de l'Hexateuque (Priestercodex de la critique allemande), la *Rédaction d'ensemble* de l'Hexateuque et des Livres historiques, les *Débuts de la Genèse* (chap. I à XI), l'*Histoire de Joseph et de la sortie d'Egypte*.

En ce faisant, nous nous sommes conformés à une opinion, très volontiers admise, en ce qui concerne la rédaction des portions cultuelles et ritualistes de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et de Josué, laquelle peut dater du v^e^ siècle avant notre ère et du commencement du IV^e^, le travail de Rédaction d'ensemble de l'Hexateuque et des Livres historiques étant survenu immédiatement après. Mais nous avons tenu à marquer aussi que les onze premiers chapitres de la Genèse et l'Histoire de Joseph et de la sortie d'Egypte (Genèse et Exode) offraient des allures de modernisme, qui assignaient leur composition aux V^e^ et IV^e^ siècles.

La présence de nombreux mots grecs (soixante-cinq) à notre série III, confirme nos hypothèses littéraires. Mais, en grand nombre, ils sont venus par suite des communications des voyageurs et des commerçants avec la métropole du judaïsme aux V^e^ et IV^e^ siècles avant notre ère, et ils ont rapidement acquis droit de cité à Jérusalem.

Un grand nombre de critiques continuent de tenir pour s'échelonnant du IX^e^ au VII^e^ siècle les documents, dont la réunion forme le corps des Livres historiques (Juges, Samuel, Rois), les documents *élohiste* et *jéhoviste* de l'Hexateuque et le corps du *Deutéronome*, à savoir les éléments constituant notre série IV.

La présence en ces livres de cinquante-cinq mots grecs atteste une incontestable influence de l'Hellénisme, mais n'est pas pour ruiner l'hypothèse de compositions littéraires antérieures à l'exil du VI^e^ siècle, puisque les commerçants grecs et les voyageurs fréquentant les ports de la Palestine et poussant, à l'occasion, jusqu'à Jérusalem, ont pu servir d'intermédiaires entre le grec et l'hébreu aux VIII^e^ et VII^e^ siècles avant notre ère. Cependant l'importance des mots

admis dans la Bible est telle que l'hypothèse d'une composition post-exilienne nous semble préférable à l'hypothèse de la composition anté-exilienne.

Néanmoins nous ne ferons pas difficulté d'admettre que les mots attribués à notre IV^e^ section ont pu, en bonne partie, s'introduire à Jérusalem, au moins chez les lettrés, dans les 200 ans qui précédent la destruction de Jérusalem par les Chaldéens.

Dans l'ensemble, nos résultats confirment les vues sur la composition des livres bibliques que nous avons soutenues depuis vingt-cinq ans (1). Il n'est, selon nous, dans la Bible aucune rédaction un peu étendue, où ne se fasse sentir une connaissance du vocabulaire grec, difficilement explicable avant le V^e^ siècle précédant l'ère chrétienne.

En général, les termes venus par la conversation risqueront de se présenter sous un aspect plus déformé que ceux que les lettrés auront pu apprendre sous la forme écrite. En revanche, les transcripteurs postérieurs à la rédaction des derniers livres bibliques n'ont pas dû manquer d'altérer maint mot de provenance grecque pour le ramener à des formes hébraïques.

Mais nous avons soulevé un problème littéraire imprévu en statuant une quarantaine d'emprunts au latin. Quelles seront les conséquences de cette nouvelle position des questions ?

Ces mots sont :

pratum (H. et Ar.),
cavea,
minister,
figulus,
vermiculus,
ordino,
atrium,

(1) Voyez surtout les deux ouvrages intitulés *Du prétendu polythéisme des Hébreux*, Paris, Leroux, 2 vol., et *Les résultats de l'exégèse biblique*, Paris, Leroux.

(opus) statuarium,
caput,
censeri (deux mots),
mixtum,
ficus,
caper (H. et Ar.),
cornu (H. et Ar.),
salto,
serra,
(fascia) pectoralis),
mensura,
simulacrum,
cella,
cribrum,
humor,
simpulum,
capitulum (sous deux formes),
saeptum (deux mots),
jejunium (deux mots),
balteus,
condio (deux mots),
jubilum,
suffibulum,
caelo (deux mots),
baculus (1).

Certains de ces mots sont incontestables, ainsi *cavea* (cage aux lions) et *figulus* (potier) au livre de Daniel, *atrium* (parvis), (opus) *statuarium* (statuaire) et *caput* (chapiteau) aux Chroniques, *ficus* (figue) au Cantique, *caper* (bouc) à Daniel, Esdras et Chroniques. C'est une indication de composition à la fin du III^e^ siècle avant notre ère ou au commencement du II^e^ siècle.

Dans les autres mots nous relèverons le terme *capitulum* (chapiteau) rendu par kaphtôr à Amos, à Sophonie et à

(1) A cette liste nous ajouterons *edictum*, voyez p. 222.

l'Exode — et peut-être par kotérét aux Rois —, emprunt qui s'explique bien mieux qu'autrefois, puisque son isolement a cessé, et la *cella* (chambre) d'Ezéchiel, le *balteus* (ceinture) de l'Exode, très particulièrement le *condio* (embaumer) de la Genèse et le *caelo*, ciseler, du livre des Rois, qui viennent très à propos se placer à son côté dans la série des désignations techniques.

Nous classons, immédiatement après, le *cornu* (trompette militaire), le *simulacrum* (idole), le *censeri* (recenser), le *jejunium* (jeûne) et le *jubilum* (jubilation). Ces mots ont pu facilement pénétrer à Jérusalem par les visiteurs des villes côtières au IV^e^ et au III^e^ siècle avant notre ère. Au besoin, nous remonterions jusqu'au V^e^ siècle. La présence de mots latins dans la Bible, qu'admettait Renan, cesse donc d'être un paradoxe et s'ajuste aux résultats littéraires de la critique biblique, présentés sans raideur inutile et sans rigueur fâcheuse.

C'est avec tact et souplesse que nous voudrions voir les résultats de nos recherches appliqués aux questions d'histoire littéraire; il conviendra de peser la valeur des mots empruntés, selon qu'on les tiendra pour être arrivés à la connaissance des Jérusalémites par la voie de l'oreille, par des conversations avec des lettrés, par la lecture même, selon, d'autre part, qu'on les tiendra pour avoir été adoptés par l'usage courant ou par des écrivains, avides d'enrichir le vocabulaire hébraïque en faisant une fortune aux mots étrangers.

Il conviendra aussi de ne pas proclamer brutalement la faillite des écoles qui retiennent, avec quelque obstination, celles des données traditionnelles relatives à la composition des livres bibliques qui semblent encore défendables, et de laisser s'accomplir pacifiquement une évolution inévitable.

Cette évolution, elle se dessine nettement depuis une vingtaine d'années, ce qui correspond à peu près au moment où j'établissais les insuffisances et les faiblesses du système Graf-Reuss. Dans les derniers temps, en effet, on a renoncé

à tenir le Deutéronome pour le pivot de la critique biblique, sous le prétexte qu'il représentait le code promulgué sous le roi Josias (fin du VII^e^ siècle avant notre ère) ; on a reconnu Jérémie pour un livre composite, nullement pour un procès-verbal des événements contemporains. Ces deux concessions ont ruiné un système, qui reposait d'ailleurs sur l'hypothèse, absolument controuvée, de l'antériorité du prophétisme sur la loi. Enfin, le coup de grâce a été porté à l'hypothèse Graf-Reuss, défendue par Kuenen et par Wellhausen, par la découverte des papyrus d'Eléphantine, établissant l'existence de temples de Yahvéh (Jéhovah) en dehors de Jérusalem, particulièrement dans la haute Egypte, aux VII^e^, VI^e^, V^e^ siècles avant notre ère, de temples dont les prêtres et les fidèles ne soupçonnaient pas qu'ils pussent porter atteinte à un prétendu monopole du temple érigé par Salomon (1).

Donc le mouvement général des études bibliques est nettement en faveur des thèses que nous avons précédemment soutenues et auxquelles la constitution du dossier gréco-latin ci-dessus apporte une précieuse confirmation.

Mais, encore une fois, il est inutile d'exercer — ou de sembler vouloir exercer — une pression sur un mouvement qui est commencé, qui se poursuivra et qui atteindra son but.

Il en est autrement de la lexicographie hébraïque, qui a fait assurément un gros effort pour rompre les mailles du filet qui entrave sa marche, mais a encore beaucoup à faire en ce sens.

De la crise d'un « arabisme » inconsidéré, elle tombe aujourd'hui — ou essaie de tomber — dans l' « assyrisme » ou dans le « panbabylonisme ». Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour apprécier à leur juste valeur les allégations que contiennent à cet endroit les dernières éditions du dictionnaire manuel de Gesenius, mais nous avons eu l'impression que les rapprochements proposés manquaient

(1) Il me sera permis de dire que la découverte des papyrus d'Eléphantine a amené la confirmation éclatante des vues sur le monopole du temple de Jérusalem, que j'étais seul à soutenir parmi les critiques bibliques.

généralement de force probante. Nous nous refusons, en particulier, à comprendre comment les écrivains jérusalémites des v^e^ et iv^e^ siècles avant notre ère pouvaient puiser aux sources de la langue et de la littérature chaldéennes. Qu'on indique dans les Psaumes, dans les Proverbes, dans Job, dans l'Ecclésiaste, dans le Cantique, dans Daniel ou dans Esdras les emprunts à l'assyrien !

Tenant essentiellement à bien faire comprendre notre position, voici comment nous envisageons le développement littéraire d'Israël dans ses rapports avec la langue hébraïque et avec la civilisation nationale.

Nous ne connaissons pas le peuple d'Israël avant l'époque dite des Juges, dont plusieurs noms ont survécu en même temps que des légendes orales attachées aux sanctuaires et aux tombeaux (xi^e^ siècle avant notre ère, à la rigueur le xii^e^).

Les environs de l'an mille avant notre ère voient l'éclosion d'une civilisation, à laquelle se rattachent les noms de Saül, David, Salomon avec quelques données précises.

L'histoire parallèle des deux royaumes d'Israël et de Juda, fondée sur d'excellentes données chronologiques, a été consignée dans des textes officiels, qui ont reçu un définitif asile dans les livres des Rois.

Il y a des archives, il y a des secrétaires royaux ; il y a des textes légaux et rituels, sans doute transmis par voie orale, peut-être gravés sur des stèles à l'entrée des principaux sanctuaires.

Il y a, assurément, une littérature de proverbes et de contes qui passent de bouche à bouche.

Il y a également quelques indications sur des personnages dits prophètes, qui permettront d'établir, ultérieurement, les livres prophétiques.

Il y a, en même temps, une floraison de légendes pieuses, parfois d'un caractère national et politique, attachées à des monuments religieux et aux tombeaux (1).

(1) Quelques-unes de ces légendes ont pu se produire et se propager sous

La langue hébraïque, disposant de bonne heure d'une écriture alphabétique (stèle de Mésa au IXe siècle), possède tout ce qui est indispensable aux besoins d'un groupe organisé ; mais elle est limitée comme vocabulaire, et elle s'ouvre très volontiers aux influences étrangères. Elle emprunte donc à ses voisins, particulièrement aux Grecs, résidant dans les villes côtières ou y étant simplement en passage, des termes désignant des objets inconnus jusque là, des expressions et des idées nouvelles.

Ces emprunts se font d'abord par voie orale et, en ce qui touche la Grèce, à partir du VIIIe siècle avant notre ère, pour reprendre, avec beaucoup plus d'intensité, aux temps de la Restauration, qui correspondent à la mise par écrit, (selon nos vues propres), des grands documents de l'Hexateuque, du corps des Livres historiques (Juges, Samuel, Rois), à l'achèvement de la grande œuvre Pentateuque — Premiers prophètes (livres historiques), à la constitution d'une série de recueils prophétiques.

Tous ces écrits portent la marque des influences, déjà exercées par l'hellénisme sur la langue hébraïque.

Mais, avec l'époque d'Alexandre, commencent les emprunts proprement littéraires, dont les témoignages sont particulièrement sensibles dans les Seconds prophètes (collection prophétique complète), dans les Psaumes, les Proverbes et l'ensemble des écrits classés aux Ketoubim-Hagiographes.

Quelques influences latines s'y font également sentir.

Il faut qu'on se rende bien compte que les termes du problème Hébreu-Grec ont été complètement retournés, depuis l'époque où l'on croyait posséder des écrits hébraïques datant du XVe siècle avant notre ère, écrasant par leur antiquité les poèmes homériques eux-mêmes.

Aujourd'hui, au contraire, la littérature grecque s'échelonne, avec une abondance et une certitude singulières, à

la forme de poésies, éminemment susceptibles de retouches et de remaniements.

partir du x^e^ siècle, tandis que la littérature biblique a vu rajeunir la plupart de ses œuvres, sinon toutes, et que ses principales créations, de l'aveu des critiques les plus éminents, pivotent aux abords de la crise de la captivité ou lui sont postérieures (1).

Un mot enfin, en terminant, sur les conséquences que peuvent entraîner nos propositions relatives, soit à la composition des livres, soit aux emprunts de l'hébreu aux langues occidentales.

Nous ne pouvons que répéter à cet égard ce que nous déclarions déjà il y a une vingtaine d'années : ces propositions et ces résultats, purement littéraires, laissent absolument intact le fond religieux et théologique des écrits bibliques (2). L'exégèse catholique elle-même, — ainsi que l'exégèse protestante, — en s'ouvrant graduellement aux conclusions de la critique biblique, nous rassure pleinement sur les relations de cordiale entente que nous comptons voir se confirmer de plus en plus entre les spécialistes de l'érudition et les représentants de la théologie chrétienne.

(1) Nous tenons à déclarer, encore une fois, que, si nous considérons nos résultats comme favorables à l'ensemble de nos positions personnelles en matière littéraire, nous ne les tenons pas pour excluant des rédactions qu'on rapporterait aux VIII^e^ et VII^e^ siècles avant notre ère, correspondant par conséquent à la série la plus ancienne des emprunts au grec.

(2) Voyez les considérations présentées dans l'Avant-Propos de nos *Résultats de l'Exégèse biblique*, Paris, 1890 et dans les Conclusions du tome II de notre *Prétendu polythéisme des Hébreux*, Paris, 1891, pages 275-276 et 409-411.

CHAPITRE V

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES EMPRUNTS

Lettre א (').

1. אַבְנֵט, 'abnèθ, ceinture, balteus.

2. אַבְרֵךְ, 'abrèk, nom de dignité, ἀλαβάρχης.

3. אָגוּרָה, 'agourâh, menue pièce, ἀργύριον.

4. אַגָּן, 'aggân, vase, coupe, ἀγγεῖον.

5. אָגַר, 'âgar, recueillir, entasser, ἀγείρω.

6. אַגַרְטָל, 'agarθâl, bassin, κάρταλος.

7. אַדַרְכֹּן, 'adarkôn, darique, δαρεικός (ον).

8. אֵזוֹב, 'èzôb, hysope, ὕσσωπος.

9. אָזֵן, 'âzèn, ceinture, ζώνη.

10 et **11** (H. et Ar.). אֲחַשְׁדַּרְפְּנִים, 'aχashdarpnîm, satrapes, ξατράπης (ην).

12. אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ, אֲחַשְׁוֵרֹשׁ, 'aχashrèsh, 'aχashvèrôsh, Xerxès, Assuérus, ξερξής, ἀξουήρος.

13. אֵטוּן, 'èθoun, toile, ὀθόνη.

14. אֳנִי, אֳנִיָּה, 'onî, 'onyâh, navire, ναῦς.

15. אֶפְעֶה, 'éphe'éh, serpent, vipère, ὄφις.

16. אַפִּרְיוֹן, 'appiryôn, litière, φορεῖον.

17 et 18 (H. et Ar.). אַשָּׁף, 'ashâph, savant, conjurateur, σόφος.

Lettre ב (b).

19. בּוּץ, bouç, fin lin, βύσσος.

20. בִּין, bîn, percevoir, être habile, νοεῖν.

21. בִּינָה, bîn, compréhension, intelligence, (νοεῖν).

22. תְּבוּנָה, tebounâh, intelligence, habileté, (νοεῖν).

23. בַּקְבָּק, baqbuq, cruche, βῖκος.

24. בָּר, bâr, blé, πυρός.

25. (H.) בַּר, bar, champ, campagne, pratum.

26. (Ar.) בַּר, בָּרָא, bar, bârâh, champ, campagne, pratum.

27. בָּרָקֶת, bâréqét, émeraude, μάραγδος.

28 et 29. בֹּשֶׂם, בֶּשֶׂם, בָּשֶׂם, bosém, bésém, bâsâm, baume, baumier, βάλσαμον.

Lettre ג (g dur).

30. גֹּב, gob, fosse ou cage (aux lions), cavea.

31. גִּיל, gîl, génération, contemporains, γενεά.

32. גְּלוּם, gloum, manteau, χλαμύς.

33. (H.) גְּנָזִים, genâzîm, trésors, γάζα.

34. (H.) גַּנְזַךְ, ganzak, chambre du trésor, (γάζα).

35. (H.) גִּזְבָּר, gizbâr, trésorier, (γάζα).

36. (Ar.) גִּנְזִין, ginzîn, trésors, γάζα.

37. (Ar.) גִּזְבָּר, gizbâr, trésorier (γάζα).

38. גָּעָה, gâ'âh, se lamenter, γοάω.

39. גַּרְגְּרוֹת, gargerôt, gosier, cou, γαργαρέων.

40. גָּרוֹן, gârôn, gorge, cou, γαργαρέων.

Lettre ד (d).

41. דָּגָל, dégél, division d'armée, bannière, τάγμα.

42. דָּגַל, dâgal, (troupes) embanniérées, (τάγμα).

43. דַּד, dad, sein, mamelle, τιθος.

44. דָּהַר, dâhar, chasser, θηράω.

45. דַּהֲרָה, daharâh, chasse, θήρα.

46. דָּיֵק, dâyèq, rempart, τεῖχος.

47. דְּמוּת, demout, exemple, copie, δείγματος (δεῖγμα).

48. דִּמְיוֹן, dimyôn, ressemblance, (δεῖγμα).

49. דָּמָה, dâmâh, ressembler à, penser à, (δεῖγμα).

50. דָּרְבָּן, dorban, aiguillon, sabre, δρέπανον.

51. דַּרְכְּמוֹן, darkmôn, drachme, δραχμίον.

51 bis. (H. et Ar.) דָּת, dât, édit, edictum (dictum) (1).

Lettre ה (h).

52. הָבְנִים, hobnîm, bois d'ébène, ἔβενος.

53. הָלַל, hâlal, pousser des cris de joie, acclamer, vanter, se vanter, ἀλαλάζω.

54. הִלּוּלִים, hilloulîm, fête (par cris de joie), (ἀλαλάζω).

55. מַהֲלָל, mahalâl, réputation (par acclamation), (ἀλαλάζω).

56. תְּהִלָּה, tehillâh, gloire, chant de louanges, (ἀλαλάζω).

57. (Ar.) הֲמָנִיךְ, hamenîk, collier, ὁ μανιάκης.

58. הַר, har, montagne, ὄρος.

(1) Voir pages 221 et 222.

Lettre ז (z).

59. זָבַח, zâba·χ, sacrifier, (σφαγή).
60. זֶבַח, zéba·χ, sacrifice, σφαγή.
61. מִזְבֵּחַ, mizbèa·χ, autel, (σφάγι).
62. (Ar.) דָּבַח, deba·χ, sacrifier, (σφαγή).
63. (Ar.) דֶּבַח, deba·χ, sacrifice, σφαγή.
64. (Ar.) מִדְבַּחַ, midbèaχ, autel, (σφαγή).
65. (H.) מָזוֹן, mâzôn, vivres, (ζῆν).
66. (Ar.) זוּן, zoun, vivre, ζῆν.
67. (Ar.) מָזוֹן, mâzôn, vivres, (ζῆν).
68. זָלַל, zâlal, être ébranlé, σαλεύω.
69. זָמַן, zâman, déterminer, σημαίνω.
70. זְמַן, zeman, temps déterminé, σημεῖον, σημαίνω.
71. (Ar.) זְמַן, zeman, déterminer, σημαίνω.
72. (Ar.) זַמַן, zeman, temps déterminé, (σημαίνω).
73. (H.) זַן, zan, genre, γένος.
74. (Ar.) זַן, zan, genre, γένος.
75. זָקַק, zâqaq, filtrer, σακκέω.

Lettre ח (χ).

76. חָבַט, χâbaθ, frapper, gauler, κόπτω.
77. חוּר, χour, étoffe très fine, ἀέριος.
78. חֵיל, χèyl, bord d'un fossé, χεῖλος.
79. חַכָּה, χakkâh, croc, ὄγκος.
80. חַכְלִיל, χaklîl, ivre, trouble, ἀχλύς.
81. חַכְלִלוּת, χaklilout, trouble des yeux, (ἀχλύς).

82. חָכַם, χâkam, être sage, savoir, γιγνώσκω.

83. חָכָם, χâkâm, intelligent, un sage, (γιγνώσκω).

84. חָכְמָה, χokmâh, intelligence, sagesse, (γιγνώσκω).

85. חָלְאִים, χalâ'ym, colliers, κλοίος.

86. חָלְיָה, χélyâh, collier, κλοίος.

87. חֶלְבְּנָה, χélbenâh, galbanum, χαλβάνη.

88. חָם, χâm, Cham, Égypte, χημία.

89. חֲמָר, χémér, vin, humor.

90. חָנַט, χânaθ, embaumer, condio.

91. חֲנָטִים, χanuθîm, embaumement, (condio).

92. חָפְרַע, χophra', nom de roi : Apriès, Ἀπρίης.

93. חֲרוּזִים, χarouzîm, colliers (de pièces d'or), χρυσοῦς.

94. חָרוּץ, χârouç, or, χρυσός.

95 et **96** (H. et Ar.) חַרְטֹם, χarθom, enchanteur, devin, (ἱερο)γραμμάτευς.

97. חָרַשׁ, χârash, tailler, labourer, χαράσσω.

98. חָרָשׁ, χârâsh, tailleur en métaux, etc., (χαράσσω).

99. חֲרָשֶׁת, χaroshét, travail sur métaux, etc., (χαράσσω).

100. חָרִישׁ, χârîsh, labourage, (χαράσσω).

101. מַחֲרֵשָׁה, maχarèshâh, charrue, (χαράσσω).

102. חָשַׁב, χâshab, compter, inventer, λογίζομαι (ἐλογισάμην).

103. חֶשְׁבּוֹן, χéshbôn, supputation, λογισμός.

104. חִשָּׁבוֹן, χishshâbôn, invention, machine, (λογίζομαι).

105. מַחֲשָׁבָה, maχashâbâh, plan, invention, (λογίζομαι).

Lettre ט (θ).

106. (H.) טַעַם, θa'am, ordre, édit, δόγμα.

107. (Ar.) טַעַם, θeʿèm, ordre, édit, δόγμα.

108. טָרַף, θâraph, nourrir, τρέφω.

109. טָרֶף, θéréph, nourriture, τροφή.

Lettre י (i, y).

110. יָדָה, yâdâh, chanter, célébrer, ᾄδω.

111. תּוֹדָה, tôdâh, louange, sorte de sacrifice, (ᾄδω).

112. יָדַע, yadaʿ, savoir, οἶδα.

113. יִדְּעֹנִי, ydeʿonî, devin, sorcier, (οἶδα).

114. דֵּעַ, dèʿa, le savoir, (οἶδα).

115. דֵּעָה, dèʿàh, connaissance, (οἶδα).

116. דַּעַת, daʿat, discernement, (οἶδα).

117. מַדָּע, maddâʿ, connaissance, intelligence, (οἶδα).

118. מוֹדַע, môdaʿ, parent (οἶδα).

119. יוֹבֵל, yôbèl, jubilation, jubilé, jubilum.

120. יָוָן, yâvan, Ionien, Grec, Ἴων.

121. יָחַשׂ (יִתְיַחֵשׂ), yâχas (ityâχès), recenser, censeor.

122. יַחַשׂ, yâχas, famille, census.

123. יַיִן, yaîn, vin, οἶνος.

124. יָלַל, yalal, pousser des cris de douleur, ὀλολύζω.

125 et **126.** יֵלֶל, יְלָלָה, yelèl, yelâlâh, hurlements, cris de douleur, (ὀλολύζω).

127. יַלֶפֶת, yaléphét, dartre, ἀλφός.

128. יֶפֶת, yéphét, Japhet, Ἰαπέτος.

129. יְקָהָה, yeqâhâh, obéissance, ἀκοή.

130. יַשְׁפֵּה, yashpéh, jaspe, ἴασπις.

Lettre כ (k).

131. כָּאַב, kâ'ab, souffrir, κοπιάω.

132. כְּאֵב, ke'èb, douleur, κόπος.

133. מַכְאֹב, make'ob, souffrance, κόπος.

134. כְּבָרָה, kebârâh, crible, cribrum.

135. כַּד, kad, cruche, κάδος.

136. כָּוָה, kâvâh, brûler, καίω (καύσω).

137. 138. כִּי, כְּוִיָּה, kî, kevyyâh, brûlure, (καίω).

139. מִכְוֶה, mikvâh, inflammation, (καίω).

140. כַּוָּן, kavvân, gâteaux d'offrande, χαυώνες.

141. כְּלוּב, kloub, corbeille, cage, κλωβός.

142. כְּלָיָה, kilyâh, reins, entrailles, κοιλία.

143. כַּמֹּן, kamon, cumin, κύμινον.

144. כִּנָּם, kinnâm, moustique, κώνωψ (κώνωπος).

144 bis. כֹּפֶר, kophér, cyprus ou henné, plante odorante, κύπρος (1).

(1) Par un scrupule excessif nous avions écarté quelques noms de plantes ou de substances aromatiques qui se trouvent en grec comme dans les dialectes sémitiques des bords de la Méditerranée. Nous en rétablissons cinq : le *kophér*, cyprus ou henné; le *karkom*, crocus ou safran; le *mor*, myrrhe; le *nèrde*, nard et le *qinnamôn*, cannelle.

Kophér, cyprus, se trouve deux fois au Cantique, I, 14 et IV, 13. C'est le grec κύπρος, qui n'est autre que le nom hellénique de l'île de Chypre, déjà connu de l'Odyssée. La « fleur de Chypre » est familière aux Septante, qui la traduisent par κύπρος ; c'est le henné des modernes.

Karkom, safran, se trouve, en une fois unique, au Cantique, IV, 14. C'est le grec κρόκος, latin crocus; il est déjà connu de l'Iliade, puis d'Eschyle, Sophocle, etc. La désinence en *m* pourrait suggérer l'hypothèse d'un emprunt direct au latin sous la forme de l'accusatif *crocum*, ce qui s'accorderait avec les emprunts au latin déjà signalés dans ces pages de basse date.

Mor, myrrhe ; ce mot a une aire de propagation sensiblement plus étendue. On le rencontre à Psaumes XLV, 9 ; à Proverbes VII, 17 ; à Cantique I, 13; III, 6; IV, 6, 14 ; V, 1, 5, 13 ; à Esther II, 12 et, en dehors de ces textes suspects de modernité, une fois à Exode XXX, 23 qui fait partie du Document

145. כַּפְתּוֹר, kaphtôr, chapiteau, tête, capitulum.

146. כַּר, kar, bélier, machine de guerre, κρίος.

147. כָּרְבַל, kârbal, revêtir un manteau, (καράκαλλον).

148. (Ar.) כַּרְבְּלָא, karbelà', manteau, καράκαλλον.

149. כָּרָה, kârâh, acheter, négocier, ἀγοράζω.

150. כְּרוּב, kroub, chérubin, γρύψ (γρύπος).

151. כָּרַז, kâraz, proclamer, κηρύσσω.

152. כָּרוֹז, kârôz, héraut, κήρυξ.

152 bis. כַּרְכֹּם, karkom, safran, κρόκος, (crocus, um) (1).

153. כַּרְמִיל, karmîl, cramoisi, écarlate, vermiculus.

154. כַּרְפַּס, karpaξ, étoffe très fine, κάρπασος.

155. כִּתִּים, kittîm, Chypre, Κιτίον.

156. כְּתֹנֶת, kutonét, tunique, χίτων.

157. כֶּתֶר, kétér, turban, κίδαρις.

158. כֹּתֶרֶת, kotérét, chapiteau, capitulum.

sacerdotal. Il s'agit, comme on sait, d'une résine découlant d'un arbre. Le mot grec μύῤῥα, de préférence sous sa forme σμύρνα, connue d'Hérodote, Euripide, etc., nous paraît avoir été à l'origine du mot hébreu. Le terme grec est connu des Septante comme du Nouveau Testament.

Nèrde, nard, ne se trouve qu'au Cantique et à trois reprises : I, 12 ; IV, 13 et 14. Nous en chercherons tout naturellement l'origine dans le grec νάρδος, de même sens, latin, nardus. Le mot grec est familier aux Septante comme au Nouveau Testament. Le nard dont il est question au Cantique, est la plante elle-même, originaire de l'Inde, d'où on tire le parfum du même nom.

Qinnamôn, cannelle, se trouve aux Proverbes, VII, 17, au Cantique, IV, 14 et à l'Exode XXX, 23 (Document sacerdotal). Il a, lui aussi, tous les caractères d'un emprunt ne remontant pas fort haut ; il est donc tout naturel de statuer ici encore une provenance grecque. Qinnamôn est la reproduction littérale du grec κιννάμωμον ou κίνναμον, qui se trouve chez Hérodote, Aristote, etc. et qui est connu des Septante comme du Nouveau Testament.

(Janvier 1914).

(1) Voyez la note de la page 241.

Lettre ל (l).

159. לְבֹנָה, lebonâh, aromate, λιβανωτός (1).
160. לַהַג, lahag, étude, méditation, λόγος.
161. לָחַךְ, lâχak, lécher, λείχω.
162. לֹט, loθ, ladanum, λῆδον.
163. לִין, לוּן, lîn, loun, passer la nuit (κατα)λύειν.
164. מָלוֹן, mâlôn, hôtellerie, halte (κατά)λυμα.
165. מְלוּנָה, melounâh, hutte pour la nuit, (καταλύειν).
166. לַיִשׁ, laysh, lion, λῖς.
167. לָעַב, lâ'ab, railler, outrager, λωβάω.
168. לַפִּיד, lappîd, torche, flambeau, λαμπάς (παδος).
169. לִשְׁכָּה, lishkâh, chambre (à réunion et à provisions), λέσχη.

Lettre מ (m).

170. מַאֲכֶלֶת, ma'akélét; couteau, μαχαιρίς (ριδος).
171. מַד, mad, vêtement, tapis, ἱμάτιον.
172. מָדוּ, mâdou, vêtement, ἱμάτιον.
173. מוּם, מְאוּם, moum, me'oum, blâme, défaut, μῶμος.
174. מוּק, mouq, railler, se moquer de, μωκάω.
175. מָזֶג, mézég, vin mélangé, mixtum (misceo).
176. מַחֲנוֹת, maχanôt, machines de guerre, μηχανή.
177. מִכְמַנִּים, mikmannîm, réserves, trésors, κειμήλιον.
178. מְכוֹנָה, mekonâh, machine roulante, μηχανή (bis).

(1) Ou mieux λίβανος, désignant à la fois l'arbre qui produit l'encens et l'encens.

179. מְכֵרָה, mekêrâh, couteau, glaive, μάχαιρα.

180. מָלַל, mâlal, parler, λαλέω.

181. מִלָּה, millâh, discours, conversation, (λαλέω).

182. (Ar.) מָלַל, melal, parler, λαλέω.

183. (Ar.) מִלָּה, millâh, discours, chose, λαλέω.

184. מָלָט, mélét, argile, ciment, μάλθη.

185. מָלַץ, mâlaç, amollir, adoucir, μαλάσσω.

186. מֶלְצַר, mélçar, fonctionnaire, minister.

187. מָנָה, mânâh, compter, partager, assigner, νέμω.

188. מָנָה, mânâh, partie, portion, (νέμω).

189. מֹנָה, monéh, partie, (tant de) fois, (νέμω).

190. מְנַת, menat, partie, participation, (νέμω).

191. (Ar.) מָנָה, menâh, compter, établir, νέμω.

192. (Ar.) מִנְיָן, minyân, nombre, (νέμω).

193. (H.) מָנֶה, mânéh, mine, μνᾶ.

194. (Ar.) מְנֵא, menè', mine, μνᾶ.

195. מִסְדְרוֹן, miξdrôn, péristyle, ἐξέδριον.

196. מָסַךְ, mâξak, mélanger (le vin), μίσγω.

197. מֶסֶךְ, méξék, mélange, (μίσγω).

198. מִמְסַךְ, mimξak, vin mélangé, (μίσγω).

199. מַקֵּל, maqqèl, bâton, verge, baculus.

199 bis. מֹר, mor, myrrhe, μύῤῥα (σμύρνα) (1).

200. מָרוֹם, mârôm, place, rue, ῥύμη.

201. מַשּׂוֹר, massôr, scie, serra.

202. מְשׂוּרָה, mesourâh, mesure, mensura.

203. מִשְׁפְּתַיִם, mishpetaym, enclos de troupeaux, sæptum.

204. (Ar.) מַשְׁרוֹקִיתָא, mashrôqîtâ', syringe, σύριγξ.

(1) Voyez la note de la page 241.

Lettre נ (n).

205. (Ar.) נְבִזְבָה, nebizbâh, présent, monnaie, νόμισμα.

206. נֵבֶל, nébél, harpe, νάβλας.

206 bis. נֵרְדְּ, nèrde, nard, νάρδος (1).

207. נִשְׁכָּה, nishkâh, chambre, λέσχη (cf. n° 169).

208 et **209.** (H. et Ar.) נִשְׁתְּוָן, nishtevân, lettre, ἐπιστολή.

Lettre ס (ξ).

210 et **211.** (H. et Ar.) סָגָן, ξâgân, gouverneur, ζωγάνης.

212. סָדִין, ξâdîn, vêtement de dessous, σινδών.

213. סוֹד, ξôd, conseil, cercle d'amis, σύνοδος.

214. (Ar.) סוּמְפֹנְיָא, ξoumponya', symphonie ou cornemuse, συμφωνία.

215. סְוֵנֵה, ξevènèh, Assouan, Syène, Συήνη.

216. סוּת, ξout, vêtement, ἐσθής.

217. סָלַד, ξâlad, sauter, salto.

218. סַם, סַמִּים, ξam, ξammîm, parfum, encens, ὀσμή.

219. סֶמֶל, ξémél, statue, idole, simulacrum.

220. סָמַן, ξâman, désigner, σημαίνω.

221. סָעָה, ξâ'âh, agiter violemment, σείω.

222. סְפִינָה, ξephînâh, vaisseau, σκαφίον.

223. סַפִּיר, ξappîr, saphir, σάπφειρος.

224. סָפָל, ξéphél, coupe, bassin, simpulum.

225. סָס, ξâξ, ver, mite, σής.

226. (Ar.) סַרְבָּלִין, ξarbâlîn, pantalons, σαράβαλλα.

(1) Voyez la note de la page 241.

227. (Ar.) סָרַךְ, ξârak, magistrat, σύναρχος.

228. סְרָנִים, ξerânîm, princes des Philistins, τύραννοι.

229. סְתָו, ξetav, saison des pluies, ὑετός.

Lettre ע (').

230. עֶבְרָה, 'ébrâh, colère, ὕβρις.

231. עָבַר (הִתְעַבֵּר), 'âbar (ite'âbèr), s'emporter, (ὕβρις).

232. עָגַב, 'âgab, s'éprendre de, brûler pour, ἀγαπάω.

233. עַגָבָה, 'agâbâh, désir sensuel, ἀγαπή.

234. עֲגָבִים, 'agâbîm, amours, ἀγαπή.

235. עֵדֶן, 'èdén, volupté, plaisir, ἡδονή.

236. עֶדְנָה, 'édnâh, volupté, ἡδονή.

237. עָדַן (הִתְעַדֵּן), 'âdan, hite'âdên, vivre dans les délices, (ἡδονή).

238. עֲדִינָה, 'adînâh, voluptueuse, (ἡδονή).

239. מַעֲדַנִּים, ma'adannîm, plaisirs, friandises, (ἡδονή).

240. עָדַר, 'âdar, disposer (une troupe), ordino.

241. עוּגָב, 'ougâb, orgue, ὄργανον.

242. עֵז, 'èz, chèvre, αἴξ, αἴγος.

243. עֲזָרָה, 'azârâh, parvis, atrium.

244 et **245.** עֲטָרָה, עָטַר, 'aθârâh, 'âθar, tiare, couronner, τίαρα.

246. עַיִט, 'ayθ, aigle, oiseau de proie, ἀετός.

247. עָלַף, 'âlaph, se parfumer, ἀλείφω.

248. עֲצָרָה, 'açarâh, assemblée solennelle, (παν)ήγυρις.

249. עַקְרָב, 'aqrâb, scorpion, σκόρπιος.

250. עֵרָבוֹן, 'èrabôn, gage, arrhes, ἀρραβών.

251. עָרַב, 'ârab, gager, cautionner, commercer, (ἀρραβών).

252. עַרָבָה, ʿarubâh, garantie, gage, (ἀρραβών).

253. מַעֲרַב, maʿarab, objet d'échange, (ἀρραβών).

254. תַּעֲרוּבָה, taʿaroubâh, otages, (ἀρραβών).

255. עָרַג, ʿârag, crier de douleur, ὠρυγή.

256. עַשׁ, ʿash, teigne, mite, σής.

Lettre פּ, פ (p, ph).

257. פַּג, pag, figue, ficus.

258. פַּדָּן, paddân, plaine, πεδίον.

259. פּוּךְ, pouk, fard, φῦκος.

260. פַּח, paχ, piège, filet, παγίς.

261. פָּחַח, pâχaχ, prendre au filet, (παγίς).

262 et **263.** (H. et Ar.) פֶּחָה, péχâh, gouverneur, ἔπαρχος.

264. (Ar.) פֶּחָר, péχâr, potier, figulus.

265. (Ar.) פְּטַשׁ, peθash, pétase, πέτασος.

266. פַּךְ, pak, flacon lenticulaire, φακός.

267. פִּלֶגֶשׁ, pilégésh, concubine, παλλακίς.

268. פַּנַּג, pannag, plante aromatique, πάναξ(ακος).

269. פְּנִינִים, penînîm, nacre, πίννα.

270. (Ar.) פְּסַנְתֵּרִין, pξanθèrîn, psaltérion, ψαλτήριον.

271. פָּעָה, pâʿâh, crier, βοάω.

272. פַּעַם, paʿam, pas, marche, βῆμα.

273. פַּרְבָּר, פַּרְוָר, parbâr, parvâr, enceinte, περίβολος.

274. פַּרְדֵּס, pardèξ, paradis, parc, παράδεισος.

275. פַּרְשְׁדוֹן, parshedôn, péristyle, περίστοον.

276. פַּרְתֻּמִים, partemîm, les principaux, πρότιμοι.

277. פַּת-בָּג, patbâg, table royale, ποτιφάγιον.

278. (H.) פִּתְגָם, pitgâm, édit, ordre royal, ἐπίταγμα.

279. (Ar.) פִּתְגָם, pitgâm, édit, ordre royal, ἐπίταγμα.

280. פְּתִיגִיל, petîgîl, bande pectorale, (fascia) pectoralis.

281. פֶּתֶן, pétén, vipère, serpent, πύθων.

282. (H.) פַּתְשֶׁגֶן, patshégén, copie, exemplaire, περγαμηνή.

283. (Ar.) פַּרְשֶׁגֶן, parshégén, copie, exemplaire, περγαμηνή (διφθέρα).

LETTRE צ (ç).

284. צוֹם, çôm, jeûne, jejunium.

285. צוּם, çoum, jeûner, jejunium.

286 et **287.** צֵידָה, צַיִד, çèydâh, çayd, vivres, provisions de route, σιτία, σῖτα.

288. צִיד, çîd (hithpahel), se munir de provisions, (σῖτα).

289. צִיּוּן, çiyoun, signe indicateur, σημεῖον.

290. צְלוֹחִית, çeloχît, vase, σελευκίς (κιδος).

291 et **292.** (H. et Ar) צֶלֶם, çélém, image, idole, ἄγαλμα.

293. צֵלָע, çèlâ', chambre, cella.

294. צִנְצֶנֶת, çinçénét, cruche, vase, στάμνος.

295. צָעִיף, çâ'yph, voile, suffibulum.

296. צַעֲצֻעִים, ça'açu'îm, sculpture, (opus) statuarium.

297. צָפָה, çâphâh, épier, observer, σκοπέω.

298. צְפִיָּה, çiphîyâh, poste, σκοπία.

299. מִצְפֶּה, מִצְפָּה, miçpéh, miçpâh, poste de garde, (σκοπέω).

300 et **301.** (H. et Ar.) צָפִיר, çâphîr, bouc, caper.

302. צֶפַע, צִפְעֹנִי, çèpha', çiphe'onî, serpent, aspic, ἀσπίς, ἀσπίδιον.

303. צָפַת, çéphét, chapiteau, caput.

Lettre ק (q).

304. קֶבֶל, qebol, machine de guerre, catapulte, κατα-πέλτης.

305. קָהַל, qâhal, convoquer, καλέω (ἐκκαλέω).

306. קָהָל, qâhâl, assemblée du culte, (ἐκ)κλησία.

307. קְהִלָּה, qehillâh, réunion, (καλέω).

308. קֹהֶלֶת, qohélét, prédicateur, (καλέω).

309. מַקְהֵל, maqehèl, réunion, (ἐκκλησία).

310. קוֹף, qôph, singe, κῆπος.

311. קוּר, qour, fil, trame, καῖρος.

312. קָטַל, qâθal, tuer, mettre à mort, κτείνω.

313. קָטֶל, qéθél, meurtre, (κτείνω).

314. (Ar.) קָטַל, qeθal, mettre à mort, κτείνω.

315. (Ar.) קִיתָרֹס, qîtâroξ, cithare, κίθαρις.

316. קָלַע, qâla', ciseler, caelo.

317. מִקְלַעַת, miqla'at, ciselure, caelo.

318. קָנֶה, qânéh, canne d'arpenteur, κάνων (κάννα).

318 bis. קִנָּמוֹן, qinnâmôn, cannelle, κιννάμωμον, κιννάμον (1).

319. קְצִיעָה, qeçy'âh, laurier-casse, κασία.

320 et **321.** (H. et Ar.) קֶרֶן, qérén, trompette militaire, cornu.

322. קְשִׂיטָה, qesiθâh, valeur monétaire, κίστη.

323 et **324.** קִשְׁאָה, מִקְשֶׁה, qishu'âh, miqshâh, concombre, champ de concombres, σικύη.

(1) Voyez la note de la page 241.

Lettre ר (r).

325. רָפָא, râphâ', soigner, guérir, (θε)ραπεύω.

326. רִפְאוּת, riphc'out, guérison, (θεραπεύω).

327. רְפוּאָה, rephou'âh, remède, (θεραπεύω).

328. מַרְפֵּא, מַרְפֵּה, marpé', marpéh, guérison, remède, (θεραπεύω).

Lettre שׂ (s).

329. (Ar.) שַׂבְּכָא, סַבְּכָא, sabbekâ', ξabbekâ', sambuque, σαμβύκη.

330. שֶׂה, séh, menu bétail, mouton, οἶς.

331. שַׂק, saq, sac, cilice, σάκκος.

332. (1) שָׂרָף, sârâph, séraphin, Σάραπις.

333. (2) שָׂרָף, sârâph, serpent, ἑρπετόν (ἕρπω).

Lettre שׁ (sh).

334. שֵׁבֶט, shèbéθ, bâton, verge, sceptre, σκῆπτρον.

335. שֶׁבַע, shéba', sept, ἑπτά.

336 et **337.** שַׁד, shad et שֹׁד, shod, poitrine, sein, τιτθός.

338. (H.) שׁוֹר, shôr, taureau, bœuf, ταῦρος.

339. (Ar.) תּוֹר, tôr, taureau, bœuf, ταῦρος.

340. שָׁכַן, shâkan, résider, σκηνόω.

341. שָׁכֵן, shâkèn, habitant, (σκηνόω).

342. מִשְׁכָּן, mishkân, résidence, tabernacle, σκηνή, σκηνώμα.

343. שַׁעַר, sha'ar, porte, θύρα.

344. שְׁפִיפֹן, shephîphôn, serpent venimeux, ἀσπίς (ἀσπίδιον).

345. שְׁפַתַּיִם, מִשְׁפְּתַיִם, shpataym, mishpetaym, enclos, bergeries, saeptum.

346. שָׁקַף, shâqaph, inspecter, regarder de loin, σκοπέω.

347. שַׁרְבִּיט, sharbîṯ, sceptre, σκῆπτρον.

348. שְׁרִקָה, sheriqâh (H.), מַשְׁרוֹקִיתָא, mashrôqîṯâ' (Ar.), syringe, flûte, σύριγξ.

349. שְׁרֵקָה, sherèqâh, moquerie, συρίγμός.

350. שָׂרַק, shâraq, siffler, railler, συριγμός (συρίζω).

351. שֵׁשׁ, shèsh, six, ἕξ.

Lettre ת (t).

352. תָּמַהּ, tâmâh, s'étonner, admirer, θαυμάζω.

353. תִּמָּהוֹן, timmâhôn, étonnement, trouble, (θαυμάζω).

354. (Ar.) תְּמַהּ, temah, merveille, miracle, θαῦμα.

355. תַּמְרוּרִים, tamrourîm, signaux indicateurs, τεκμήριον.

356. תֹּף, toph, tambourin, τύμπανον.

357. תָּפַף, tâphaph, jouer du tambourin, τύμπανον.

358. תְּרוּמָה, teroumâh, don, offrande, δώρημα.

359. תְּרוּפָה, teroupâh, médicament, guérison, θεραπεία.

360. (Ar.) תְּרַע, tera', porte, θύρα.

361. (Ar.) תָּרָע, târâ', portier, (θύρα).

362. תַּרְשִׁישׁ, tarshîsh, Tartessus-Tharsis (nom de pays), Ταρτησσός.

363. id. , vaisseau de haut bord, ταρτησσός.

364. id. , pierre précieuse, ταρτησσός.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avis..... 1

CHAPITRE PREMIER

Introduction.... 3

I. L'influence grecque en Judée après les conquêtes d'Alexandre, p. 4. — II. Emprunts à l'Occident avant les conquêtes d'Alexandre, p. 7. — III. De la date des livres de la Bible, p. 10. — IV. Phases récentes de la lexicographie hébraïque, p. 13. — V. Tables de transcription de l'hébreu en français, p. 16.

CHAPITRE II

Les emprunts au grec et au latin..... 17

Exposé méthodique des emprunts selon l'ordre du dictionnaire hébreu.

I. Les mots placés sous la lettre *aleph* ('abnèθ, 'abrèk, 'agourâh, 'aggân, 'âgar, 'agarθâl, 'adarkôn, 'ezôb, 'âzèn, 'aχashdarpnîm, 'aχashrèsh, 'èθoun, 'onî, 'éphe'éh, 'appi-

ryôn, 'ashâph), p. 17. — II. Les mots placés sous la lettre *beth* (bouç, bin, baqbuq, bâr (*blé*), bar (*champ*), bâréqét, bosém), p. 24. — III. Les mots placés sous la lettre *guimel* (gob, gil, gloum, genazim, gâ'âh, gargerôt, gârôn), p. 28. — IV. Les mots placés sous la lettre *daleth* (dégél, dad, dâhar, dâyèk, demout, dorbon, darkmôn), p. 32. — V. Les mots placés sous la lettre *hé* (hobnim, hâlal, hamenik, har), p. 36. — VI. Les mots placés sous la lettre *zaïn* (zâbaχ, zoun, zâlal, zâman, zan, zâqaq), p. 38. — VII. Les mots placés sous la lettre *heth* (χâbaθ, χour, χèyl, χakkâh, χaklil, χâkam, χalâ'im, χélbenâh, χâm, χémér, χânaθ, χophra', χarouzim, χârouç, χarθom, χârash, χâshab), p. 42. — VIII. Les mots placés sous la lettre *teth* (θâ'am, θéréph), p. 53. — IX. Les mots placés sous la lettre *yod* (yâdâh, yâda', yôbèl, yâvân, yâχas, yain, yâlal, yaléphét, yéphét, yeqâhâh, yashpéh), p. 57. — X. Les mots placés sous la lettre *kaph* (ke'èb, kebârâh, kad, kâvâh, kavvân, kloub, kilyâh, kamon, kinnâm, kaphtôr, kar, karbelâ', kàrâh, kroub, kârôz, karmil, karpaξ, kittim, kutonét, kétér, kotérét), p. 66. — XI. Les mots placés sous la lettre *lamed* (lebonâh, lahag, lâχak, loθ, loun, laysh, lâ'ab, lappid, lishkâh), p. 78. — XII. Les mots placés sous la lettre *mem* (ma'akélét, mad, moum, mouq, mézég, maχanôt, mikmannim, mekonâh, mekèrâh, millâh, méléθ, mâlaç, mélçar, mânâh (*compter*), mâneh (*mine*), miξdrôn, mâξak, maqqèl, mârôm, massôr, mesourâh, mishpetaym, mashrôqitâ'), p. 83. — XIII. Les mots placés sous la lettre *nun* (nebizbâh, nébél, nishkâh, nishtevân), p. 97. — XIV. Les mots placés sous la lettre *samech* (ξâgân, ξâdin, ξôd, ξoumponyâh, ξevènèh, ξout, ξâlad, ξam, ξémél, ξâman, ξâ'âh, ξephînâh, ξappîr, ξéphél, ξâξ, ξarbâlin, ξârak, ξerânim, ξetav), p. 98. — XV. Les mots placés sous la lettre *aïn* ('ébrâh, 'âgab, 'èdén, 'âdar, 'ougâb, 'èz, 'azârâh, 'aθârâh, 'ayθ, 'âlaph, 'açârâh, 'aqrâb, 'èrâbôn, 'ârag, 'ash), p. 109. — XVI. Les mots placés sous la lettre *pé, phé* (pag, paddân, pouk, paχ, péχâh, péχâr, peθash, pak, pilégésh, pannag, penînim, pξanθèrin, pâ'âh, pa'am, parbâr, pardèξ, parshedôn, partemim, patbâg, pitgâm, petigil, pétén, parshégén),

p. 122. — XVII. Les mots placés sous la lettre *tsadé* (çôm, çèydâh, çayd, çiyoun, çeloχît, çélém, çèlâ', çinçénét, çâ'yph, ça'açu'îm, çâphâh, çâphîr, çèpha', céphét), p. 139. — XVIII. Les mots placés sous la lettre *qoph* (qebol, qâhal, qôph, qour, qâθal, qîtâroξ, qâla', qânéh (*toise*), qeçyâh, qérén (*trompette*), qesîθâh, qishu'âh, p. 148. — XIX. Les mots placés sous la lettre *resh* (râphâ'), p. 156. — XX. Les mots placés sous la lettre *sin* (sabbekâ', séh, saq, sârâph (*séraphin*), sârâph (*serpent*), p. 157. — XXI. Les mots placés sous la lettre *shin* (shèbéθ, shéba', shad, shod, shôr, shâkan, sha'ar, shephîphôn, shpataym, shâqaph, sharbîθ, sheriqâh, sherèqâh, shèsh), p. 161. — XXII. Les mots placés sous la lettre *tau* (tâmâh, tamrourîm, toph, teroumâh, teroupâh, tera', tarshîsh (*pays, — vaisseau, — pierre précieuse*), p. 169.

CHAPITRE III

Classement et discussion des résultats..... 175

I. Les mots grecs et latins dans Daniel, Esdras, Néhémie, Ecclésiaste, Cantique, Chroniques, Esther, p. 178. — II. Les mots grecs et latins dans les livres des Psaumes et des Proverbes, dans Job, Lamentations, Ruth, dans les Écrits prophétiques (*prophetae posteriores*), dans les Morceaux poétiques du Pentateuque et des Livres historiques et dans la Légende prophétique (Samuel, Élie, Elisée), p. 188. — III. Les mots grecs et latins dans le Document sacerdotal de l'Hexateuque, dans les Débuts de la Genèse (ch. I à XI), dans l'Histoire de Joseph et de la sortie d'Égypte et dans la Rédaction générale de l'Hexateuque et des Livres historiques, p. 205. — IV. Les mots grecs et latins dans les documents élohiste, jéhoviste et deutéronomique de l'Hexateuque et dans le corps des Livres historiques (Juges, Samuel, Rois), p. 213. — Addition au chapitre III (le mot *dât*), p. 221.

CHAPITRE IV

Conclusions..... 223

CHAPITRE V

Répertoire alphabétique des emprunts..... 235

Lettre א, 1 à 18, p. 235. — Lettre ב, 19 à 29, p. 236. — Lettre ג, 30 à 40, p. 236. — Lettre ד, 41 à 51 bis, p. 237. — Lettre ה, 52 à 58, p. 237. — Lettre ז, 59 à 75, p. 238. — Lettre ח, 76 à 105, p. 238. — Lettre ט, 106 à 109, p. 239. — Lettre י, 110 à 130, p. 240. — Lettre כ, 131 à 158, p. 241. — Lettre ל, 159 à 169, p. 243. — Lettre מ, 170 à 204, p. 243. — Lettre נ, 205 à 209, p. 245. — Lettre ס, 210 à 229, p. 245. — Lettre ע, 230 à 256, p. 246. — Lettre פ, ף, 257 à 283, p. 247. — Lettre צ, 284 à 303, p. 248. — Lettre ק, 304 à 324, p. 249. — Lettre ר, 325 à 328, p. 250. — Lettre שׁ, 329 à 333, p. 250. — Lettre שׂ, 334 à 351, p. 250. — Lettre ת, 352 à 364, p. 251.

N. B. Consulter la note placée au bas de la page 241 pour les mots : kophér (144 bis), karkom (152 bis), mor (199 bis), nèrde (206 bis) et qinnâmôn (318 bis).

LE PUY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, BOULEVARD CARNOT, 23.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

XIX. — LE DROIT DE PROPRIÉTÉ DES LAIQUES SUR LES ÉGLISES ET LE PATRONAGE LAÏQUE AU MOYEN AGE, par P. THOMAS..... 5 fr. »

XX. — LES CULTES PAIENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. I. Les Provinces latines par J. TOUTAIN. Tome Ier : Les cultes officiels; les cultes romains et gréco-romains..... 10 fr. »

XXI. — PROLÉGOMÈNES A L'ÉTUDE DE LA RELIGION ÉGYPTIENNE. Essai sur la mythologie de l'Egypte, par E. AMELINEAU..... 15 fr. »

XXII. — L'ÉVANGILE DE MARC et ses rapports avec ceux de Mathieu et de Luc, par M. GOGUEL..... 6 fr. »

XXIII. — ÉTUDE SUR LES ORIGINES DES ÉGLISES DE L'AGE APOSTOLIQUE, par E. DE FAYE..... 5 fr. »

XXIV. — FASCICULE 1. — LES RITES FUNÉRAIRES EN SUISSE, DES ORIGINES A LA CONQUÊTE ROMAINE. Etude sur les mœurs et les croyances des populations préhistoriques, par D. VIOLLIER. Illustré..... 3 fr. 50

XXIV. — FASCICULE 2. — RECHERCHES SUR LE CARACTÈRE DU GREC DANS LE NOUVEAU TESTAMENT d'après les Inscriptions de Priène, par J. ROUFFIAC..... 3 fr. »

XXV. — LES CULTES PAIENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. I. Les provinces latines, par J. TOUTAIN. Tome II : Les cultes orientaux..... 6 fr. »

XXVI. — L'ÉCOLE GRECQUE DANS L'ARCHITECTURE BYZANTINE, par G. MILLET. (*Sous presse*).

XXVII. — GNOSTIQUES ET GNOSTICISME. Étude critique des documents du Gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles, par E. DE FAYE..... 12 fr. »

XXVIII. — LE « DE CIVITATE DEI » source principale du « *Discours sur l'Histoire universelle* », par G. HARDY..... 2 fr. 50

XXIX. — LES EMPRUNTS DE LA BIBLE HÉBRAIQUE AU GREC ET AU LATIN, par M. VERNES..... 7 fr. 50

SALOMON REINACH, de l'Institut. CULTES, MYTHES ET RELIGIONS. 4 volumes. In-8, fig..... 30 fr. »

COMTE GOBLET D'ALVIELLA. ELEUSINIA. De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Eleusis. In-8..... 4 fr. »

— LA MIGRATION DES SYMBOLES. In-8, fig..... 6 fr. »

FR. CUMONT. LES RELIGIONS ORIENTALES DANS LE PAGANISME ROMAIN. Deuxième édition. In-18..... 5 fr. »

ED. NAVILLE. LA RELIGION DES ANCIENS ÉGYPTIENS. In-18..... 3 fr. 50

PAUL PIERRET. LE PANTHÉON ÉGYPTIEN. In-8, illustré..... 10 fr. »

— LE LIVRE DES MORTS. Traduction du rituel funéraire égyptien. Un fort volume in-18..... 10 fr. »

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DES RELIGIONS

Publiée sous la direction de MM. René DUSSAUD et Paul ALPHANDÉRY

Tome Premier

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES RELIGIONS

par René DUSSAUD

Un volume in-18..... 3 fr. 50

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

Publiée sous la direction de MM. DUSSAUD et ALPHANDÉRY

Abonnement : Paris, 25 fr.; Départements, 27 fr. 50; Étranger, 30 fr.

Une collection complète, 1880-1913.... 650 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

I. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE, par les Membres de la Section des sciences religieuses, avec introduction par Albert Réville. In-8.... 7 fr. 50

Massebieau. Classement des œuvres de Philon. — H. Derenbourg. Un nouveau roi de Saba. — M. Vernes. Populations primitives de la Palestine. — Esmein. La question des investitures. — E. Havet. La conversion de Saint-Paul. — J. Réville. Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes primitives. — Picavet. De l'origine de la philosophie scolastique. — Amelineau. L'hymne au Nil. — Lœb. La Chaîne de la Tradition, etc.

II et III. — DU PRÉTENDU POLYTHÉISME DES HÉBREUX. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, suivi de l'examen de l'authenticité des écrits prophétiques, par Maurice Vernes. 2 volumes in-8..... 15 fr. »

IV. — LA MORALE ÉGYPTIENNE QUINZE SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. Étude sur le papyrus de Boulaq n° 4, par E. Amelineau. In-8..... 10 fr. »

V. — LES ORIGINES DE L'ÉPISCOPAT. Étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'Empire romain, par Jean Réville. In-8..... 12 fr. »

VI. — ESSAI SUR L'ÉVOLUTION HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE DES IDÉES MORALES DANS L'EGYPTE ANCIENNE, par E. Amelineau. In-8... 8 fr. »

VII. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE, par les Membres de la Section des sciences religieuses. Deuxième série. In-8..... 7 fr. 50

Amélineau. Les coutumes funéraires de l'Egypte ancienne comparées avec celles de la Chine. — Marillier. Le *tabou* mélanésien. — S. Lévi. Les donations religieuses des rois de Valabhi. — A. Foucher. Les scènes figurées de la légende du Bouddha. — H. Derenbourg. Le poète Imrou' ou'l-Kaïs et le dieu arabe al-Kaïs. — M. Vernes. Les sources des livres historiques de la Bible. — E. de Faye. De l'influence du Timée de Platon sur la théologie de Justin Martyr. — A. Réville. La christologie de Paul de Samosate. — Picavet. Abélard et Alexandre de Hales. — Esmein. Le serment des inculpés en droit canonique. — J. Réville. L'instruction religieuse dans les premières communautés chrétiennes. — A. Berthelot. L'idée de la Moïra dans les épopées homériques. — J. Derenbey. Vision de Gorgorios. Texte éthiopien inédit. — A. Quentin. La religion d'Assurbanipal. — G. Raynaud. Les Panthéons de l'Amérique Centrale, etc.

VIII. — SAINT-AUGUSTIN ET LE NÉOPLATONISME, par L. Grandgeorge. In-8..... 4 fr. »

IX. — GERBERT, UN PAPE PHILOSOPHE, d'après l'histoire et d'après la légende, par F. Picavet. In-8..... 6 fr. »

X. — L'ECCLÉSIASTIQUE, ou la Sagesse de Jésus, fils de Sira. Texte hébreu, traduit et commenté par Israël Levi. Première partie. In-8..... 7 fr. »

— Seconde partie. In-8..... 7 fr. 50

XI. — LA DOCTRINE DU SACRIFICE DANS LES BRAHMANAS, par Sylvain Lévi. In-8..... 6 fr. »

XII. — CLÉMENT D'ALEXANDRIE, étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle, par Eugène de Faye. Seconde édition. In-8..... 7 fr. 50

XIII. — ÉTUDE SUR L'ICONOGRAPHIE BOUDDHIQUE DE L'INDE, d'après des documents nouveaux, par A. Foucher. In-8, 30 fig. et 10 planches... 12 fr. »

— Deuxième partie. In-8, 7 fig..... 4 fr. »

XIV. — LE QUATRIÈME ÉVANGILE, SON ORIGINE ET SA VALEUR HISTORIQUE, par Jean Réville. Seconde édition. In-8..... 7 fr. 50

XV. — LA MAGIE ASSYRIENNE, étude suivie de textes magiques transcrits, traduits et commentés, par C. Fossey. In-8..... 16 fr. »

XVI, 1. — LES IDÉES MORALES chez les Hétérodoxes latins au début du XIIIe siècle, par P. Alphandéry. In-8..... 7 fr. 50

— 2. — ARISTOTE ET L'UNIVERSITÉ DE PARIS pendant le XIIIe siècle, par G.-H. Luquet. In-8..... 2 fr. »

XVII. — TABOU ET TOTEMISME à Madagascar, étude descriptive et théorique, par Arnold van Gennep. In-8..... 10 fr. »

XVIII. — HISTOIRE DE LA LÉGITIMATION DES ENFANTS NATURELS EN DROIT CANONIQUE, par R. Génestal. In-8..... 5 fr. »

LE PUY-EN-VELAY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

4 Jan'51 WK

LD 21–100m–11,'49(B7146s16)476

YC100759

M291724

BS1185
V4

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY